

armor
magazine

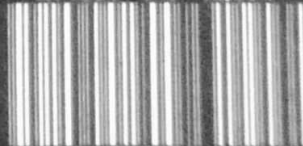
*Spéciales
Rennes
Dinan*

Cornouaille
CAP 2000...

DENIS MEVEL :
PLUS...
en toute franchise

- **Les Côtes deviennent d'Armor**
- **Bretagne eau pure**
- **Enseignement et formation**

M 1064 - 243 - 18,00 F



VIAFRANCE équipe la France

Terrassements ·
Assainissements ·
VRD · Routes ·
Aérodromes ·
Ensembles Sportifs
et de Loisirs



Photo Y.R. CAOUDAL

**Travaux Publics
Travaux Privés**

VIAFRANCE

AGENCE DE QUIMPER - Z.I. DE L'HIPPODROME - TÉL. : 98.90.20.47.

**AN BANER
Kernewek**
The Cornish Banner
*Revue Politique et Culturelle
de Cornouailles (Kernow)*
TRIMESTRIELLE
LANGUE ANGLAISE
Organe du Cornish Nationalist Party
Abonnement : 55 F
Au nom de : Tanyi Manac'h
37, strada ar sportosa 44700 ORVEZ

**GWER
HA DU**
Journal Nationaliste
Breton
BIMESTRIEL
Le N° 10 F - Abonnement 100 F
Dir : J. LE MAHO
190 bis, av. de Clichy
75017 - PARIS

**l'avenir
de la Bretagne**
journal national breton
fédéraliste européen
mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

apéc
L'EMPLOI DES CADRES
Partenaire des CADRES
et des ENTREPRISES
Délégation Régionale :
24, avenue Henri Fréville
B.P. 2225 - 35022 RENNES Cedex
Tél. 99 51 71 33
Bureau :
13-15, rue Saint-Satns
B.P. 58 - 29265 BREST Cedex
Tél. 98 44 32 66

CHEFS D'ENTREPRISE RESPONSABLES DU PERSONNEL

Vous financez l'ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES,
INGÉNIEURS ET TECHNICIENS.

UTILISEZ SES SERVICES.

L'APEC est une organisation souple et efficace.
Elle vous permet de rencontrer rapidement des candidats motivés.
Chaque année la réussite de plus de 9.500 recrutements de cadres con-
firme l'APEC comme filière de recrutement à part entière.

Pour vos problèmes de RECRUTEMENT, de connaissance du mar-
ché de l'emploi...

Ayez le réflexe APEC !

Acigné
Betton
Brécé
Bruz
Cesson Sévigné
Chantepie
La Chapelle des Fougeretz
La Chapelle Thouarault
Chartres de Bretagne
Châtillon sur Selche
Chavagne
Cintré
L'Hermitage
Montgermont



Mordelles
Noyal sur Selche
Noyal sur Vilaine
Pacé
Pont-Péan
Rennes
Le Rheu
Saint-Erblon
Saint-Gilles
Saint-Grégoire
Saint-Jacques de la Lande
Thorigné-Fouillard
Vern sur Selche
Vezin le Coquet

dynamisme économique et solidarité
20 ANS
AU SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITE

District Urbain de l'Agglomération Rennaise

16, boulevard Laënnec - 35000 Rennes Téléphone : 99.30.11.11 - Télécopie : 99.31.47.33

sk
SOCIÉTÉ LAITIÈRE DE CORNOUILLE
Z.I. de Kerhuel - 29551 QUIMPER Cédex 9

*Beurres - Poudres de lait - Aliments infantiles
Emmental*

**1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires
dont 50 % exportés**

**Partenaire de 5.000 acteurs
de l'économie bretonne**

GE GROUPE ENTREMONT

GTM-ENTREPOSE

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

GTM

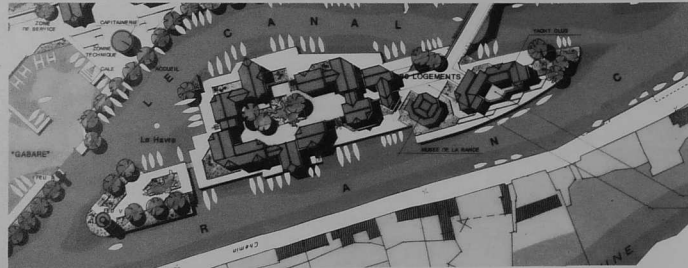
PORT DE PLAISANCE DE LANVALLAY DINAN

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

Telle est la devise de G.T.M. : c'est pourquoi notre groupe s'est fortement intéressé au SITE DE LA RANCE.

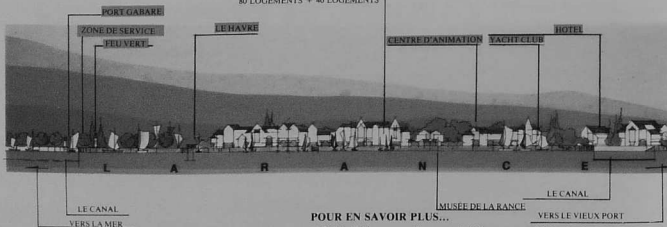
Le projet établi avec les architectes BRAJON-NICOLAS-RESSAUSIERE s'intègre parfaitement dans le site de la vallée de la Rance.

Ce vaste programme comprendra environ l'emplacement pour 300 pontons ; l'infrastructure immobilière (140 logements) baptisée "Village de la Ship" ; un hôtel de 60 à 80 chambres, plus un complexe de restauration, commerces, boutiques et salles de congrès.



VILLAGE DE LA SHIP

80 LOGEMENTS + 40 LOGEMENTS



POUR EN SAVOIR PLUS...

G.T.M. Bâtiments et Travaux Publics est une filiale de G.T.M. Entrepose, quatrième groupe français de B.T.P. (29 000 salariés).
G.T.M. B.T.P. a pour filiale ADIM (Aménagement et développement immobilier) qui regroupe également les filiales des entreprises Barbé et Pichenot. Existent également en Bretagne comme filiales du groupe G.T.M. Entrepose : les entreprises Jean Lefebvre (constructions routières) et Potel (filiale de G.T.M. Entrepose électricité), ainsi que la S.N.E.C. (canalisations).

GTM

59, bd Roger Doudin
35136 St-Jacques-de-la-Lande
Tel. 99 31 60 60
Télécopieur 99 31 25 82
Télex 730 953 F

Avril / Ebreil 1990
22e année - N° 243
Prix : 18 francs

armor
magazine

En couverture :
Denis Mevel
(voir p. 20 et 21)

sommaire

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Yann Marzin - Quel avenir pour le Tregor ?	6
Une maison de la Bretagne à Bruxelles ?	6
Loïc Bouvard - Menaces sur les zones rurales	6
Yann Poulver - Editorial	7
Michel Philipponeau - L'Arc Atlantique et le trafic transmanche : le rôle de Brittany Ferries	8
Les Côtes vivent à l'Armor	10
Ouragan : des initiatives	10
Raymond Leterrie - Dispositif à parfaire en faveur de l'emploi	12
La Fondation Félicie de Lanennais	15
André Grall - Bretagne Côte d'Azur	15

Dominique Dantec : éduquer l'œil citoyen	37
Ty Bull, la passion de l'enfer et du paradis	37
Fête du livre à Bècherel	37
Les lectures de Yann Brekilien	38
Le congrès des écrivains bretons	38
Yann Poulver - Les livres	39
Les expositions	40
Mai-photographies 90 à Kemper	41
Le 1 ^{er} salon des sculptures contemporaines	41
A.G. Hamon - Pierre-Yves Heurtin - labou- rer profond	42
FR3 new-look	43
Fête maritime à l'île d'Arz	43
Tournez mangez	44
Programmes	45
Disques	45
Alain Robert - Théâtre de l'If : pour un nou- veau cycle	54
Une maison d'artiste à la Grande-Vigne	55
Un plan de développement musical	77
J.Y. Pasagan - Les nouvelles formations à l'U.B.O.	84
La langue bretonne dans l'enseignement	89
Chadenn ar vro	91

ART DE VIVRE

Le golf de l'Odet	32
La mer à fleur de peau	35
Georges Lozer - Le diesel : plus 24 %	35
Festival du bulbe à Trevaux	35
La passion du rail	56
Jeanine Huon - Un golf public de 27 trous	76
La Mongolie à la foire de Rennes	77
Le Planetarium du Tregor	81
André-Georges Hamon - Son desert au coeur	90
Tout Rennes à Moggi	90
Jos Philippe - Le Pays de Porzay	90
Tourisme rural et gastronomie	91
Emigration	91
Le printemps de Combourg	91
Voyages aux îles	91
Daniel Trehic - Sport-études rugby à Nantes	92
Cinq semaines en ballon	92
Gastronomie	93
Le grand prix du golf de la Bretagne	93
Michelin 90 : 10 609 établissements	93
Guide	94
Cartel	94
Petites annonces et immobilier	95
Courrier	96

Cornouaille Cap 2000

Pages 16 à 32

Bretagne eau pure	33
Edith Perennou - Le site de Caurel en danger	34
Siamob - un milliard de transactions	35
Louis Lichou - Plaidoyer pour une Bretagne forte	36
René Benoit - Harmonisation et partage	47
Alain Robert - Les Polonais et notre agricul- ture	50
Fiscalité partagée : l'exemple du canton de Broons	52
Handicapés : les Pifadais se placent sur le marché	57
Jacques Le Souder - Les cravates Suez, l'excellence autour du cou	61
Edmond Hervé - District : savoir où l'on veut aller	63
Jean Normand - Le Val trace le futur	65
René Dabard - ENSC : les 31 qualités de for- mation continue	71
Le développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	73
CCSTI : la science pour tous	75

DOSSIER

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Pages 78 à 89

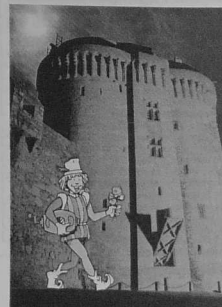
Spéciales

DINAN

Pages 46 à 61

RENNES

Pages 62 à 77



politique & société

Loïc Bouvard

MENACES SUR LES ZONES RURALES

Au Palais Bourbon, dans une question au gouvernement, Loïc Bouvard, député du Morbihan, vice-président de l'Assemblée nationale, s'est inquiété de l'avenir des zones rurales.

«L a dégradation de l'aménagement du territoire a longtemps agi avec succès pour désengorger la région parisienne et donc y améliorer la qualité de la vie et conforter les régions économiquement et industriellement les plus faibles, à l'aussi, d'améliorer la qualité de la vie.

Pendant des années, la Bretagne et d'autres régions ont bénéficié des actions de la D.A.T.A.R. et des crédits du F.I.D.A.R. Aujourd'hui, nous ne sentons plus la volonté politique de continuer dans ce sens. La région parisienne croît de nouveau rapidement, au risque d'une détérioration de la qualité de vie de ses habitants. Dans cette région, se concentrent de plus en plus la matière grise et les pouvoirs de décision. Toutes les opérations de décentralisation sont stoppées - qu'il s'agisse de la sécurité routière, de la météorologie nationale ou des phares et balises.

Bref, je voudrais plus spécifiquement vous dire combien nous sentons monter l'inquiétude non seulement de la France rurale mais aussi des villes moyennes et des petites villes.

Comment maintenir nos concitoyens dans les zones rurales de notre pays alors que le nombre des exploitations agricoles et celui des commerces diminue rapidement ?

Certes, les régions et les départements agissent pour l'aménagement interne de leurs territoires respectifs - je pense notamment à l'opération intégrée de développement en faveur de la Bretagne centrale. Mais sur le plan des activités économiques, l'impulsion et l'exemple de l'Etat demeurent indispensables. ■

Une Maison de la Bretagne à Bruxelles

Le projet de création d'une Maison de la Bretagne à Bruxelles, que nous avons déjà évoqué, prend corps. Pour le réaliser, nos amis belges ont constitué l'association Breizh 1999 "dont la finalité essentielle est d'offrir un support juridique et structurel à la naissance d'une Maison de la Bretagne à Bruxelles". Parmi les objectifs : des manifestations artistiques et culturelles reflétant l'identité bretonne, la promotion de produits, culturels ou autres, provenant de nos cinq départements, ainsi que des autres communautés celtiques (galloise, écossaise, irlandaise, mannoise, cornouaille). Le président est Jacques Devries, le secrétaire Luc De Vleschouwer, la trésorière Françoise Coffinet. On trouve notamment au comité d'honneur Claude Sterckx, professeur de langues celtiques à l'Université libre de Bruxelles, la harpiste Katia Van Loo, Yann Poilvet (Breizh 1999 - 55a, rue du doyen, B 1180 Bruxelles).

Yann Marzin

Quel avenir pour le Trégor ?

Pour essayer de comprendre les Trégorrois aujourd'hui, il faut connaître leur passé. Un passé lointain plein de traditions bretonnes, mais aussi un passé beaucoup plus proche qui ne comprend que les trois dernières décennies.

En 1960 le Trégor, que rien ne prédestinait à devenir une région industrielle importante, bénéficie d'une véritable manne qui lui arrive droit de Paris. La volonté politique de décentralisation, l'arrivée du CNET à Lannion va bouleverser l'économie locale. La région jusque là essentiellement agricole se retrouve première région industrielle de Bretagne et l'une des régions phares de toute l'industrie de pointe nationale.

Avec les années 80 arrive la "crise de la téléphonie" - l'électronique remplace la mono-industrie de l'électromécanique. Le progrès technique est considérable mais parce que la robotisation se développe, les licenciements sont massifs.

A LA VEILLE DU MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN

Aujourd'hui la situation est stable. Mais si le Trégor reste à un niveau d'emploi satisfaisant par rapport au reste de la Bretagne, le dynamisme industriel a disparu. A la veille du marché unique européen, le Trégor est dans une situation délicate, en équilibre entre un possible renouveau industriel et une situation médiocre (c'est-à-dire à long terme un effondrement). Si rien ne bouge véritablement l'entité industrielle du Trégor aura été semblable à une rose : après un brillant éclat, elle se fanera à jamais. La concurrence internationale s'annonce tellement forte (elle l'est déjà) et spécialement en ce qui concerne les technologies de pointe que seules les régions et les entreprises les plus performantes subsisteront. L'aspect régional est important car aucun groupe ne peut subsister sans diversifier ses activités et donc utiliser des PME-PMI pour sous-traiter.

Heureusement certains Trégorrois ont compris l'enjeu formidable et les opportunités qui se présentent aujourd'hui. Ces hommes et ces femmes de tous horizons veulent relever le défi et déjà se donnent les moyens pour amener le Trégor en tête des régions industrielles françaises, européennes et mondiales.

Certes, l'effort à réaliser est considérable mais le Trégor a beaucoup d'atouts pour réussir. Le Trégor dispose d'une infrastructure solide acquise depuis 1960. Une infrastructure industrielle, autour du CNET et de France Télécom, mais aussi une infrastructure humaine composée par la matière grise.

Le défi est donc à la portée du Trégor. A moyen et à plus long terme le Trégor doit redevenir la "Silicon Valley" européenne.

Pourquoi et comment créer un important réseau de PME-PMI ?



Par leur structure les PME-PMI assurent un niveau d'emploi important, un dynamisme économique réel et enfin permettent des reconversions et évolutions techniques plus rapides. En outre, et ce n'est pas là leur moindre importance, elles permettent, par la sous-traitance, la diversification, le développement et donc la compétitivité de grandes entreprises ou de grands groupes. Mon propos n'est pas ici de faire une liste exhaustive de toutes les façons de favoriser le développement des PME-PMI dans le Trégor mais d'essayer de faire ressortir leur aspect capital au développement du Trégor. Je ne citerai ici que l'ADIT qui est un organisme qui a pour but et pour vocation la création et le développement d'activités industrielles dans la région du Trégor.

Parallèlement à cela, le Trégor doit développer sa capacité de formation des jeunes. C'est la seule façon possible de former des techniciens de haut niveau mais aussi d'assurer le renouvellement de la population qui, comme pour l'ensemble de la Bretagne, ne cesse de vieillir. Afin d'attirer les étudiants, le Trégor doit pouvoir leur offrir une formation de qualité débouchant sur un emploi dans la région mais doit pouvoir aussi les accueillir. Cela sous-entend deux choses. La première est de développer son réseau de transport (ferroviaire, routier et aérien). Ce réseau de transport est non seulement nécessaire aux étudiants mais aussi et surtout aux entreprises. La seconde chose est de pouvoir loger ces étudiants ; la réalisation de campus universitaires devrait attirer les étudiants qui n'auront plus de soucis à se faire en ce qui concerne leur logement.

ATTIRER... Il faut enfin créer un cadre de vie qui attire. Trop souvent lorsque l'on évoque la Bretagne les seuls qualificatifs qui apparaissent sont "pluvieux, désertique, monotone...". Il est clair que les gens ne connaissent pas les formidables ressources de notre région. Il y a donc un effort d'image à entreprendre. Pour cette terre de communication l'effort doit être réel. Ce cadre de vie pourra attirer les entrepreneurs. Il faut que, comme la région Rhône-Alpes attire, le Trégor attire.

Cette vision des choses ne doit pas paraître trop simple. En plus des difficultés techniques, les difficultés humaines sont importantes. Il existe encore semble-t-il trop de conflits de chapelles, de clans. L'entreprise Trégor va demander des sacrifices personnels, mais c'est sans doute la seule façon d'aboutir. ■

YANN MARZIN

EDITO

VOUS DITES ABUS ?

Cette fin de siècle se présente sous d'heureux auspices; du moins si se poursuit le courant actuel de retour, retour parfois difficile mais réel, à la démocratie, qui se traduit notamment par des élections libres, dans des pays jusqu'alors étouffés par des dictatures communistes ou militaires.

Pourquoi faut-il que, dans le même temps, ici, la démocratie soit ridiculisée par ceux-là même qui la prônent à travers le monde ? Le résultat, on le voit au fil des élections : les citoyens manifestent par l'abstention ou le vote blanc leur refus de méthodes hypocrites, leur dégoût de la facilité, du clientélisme, du favoritisme. Comment ne seraient-ils pas écartés devant les amnisties en chaîne dont profitent les politiciens et leurs copains ? devant les rentes de situation dont profitent certains notables qui accumulent des vingt ou trente ans de mandats, les usant jusqu'à la corde, jusqu'à la sclérose ? devant les traveaux presque toujours vides d'assemblées ruinées ?

Il y a des solutions : limiter à un ou deux les renouvellements de mandat - instaurer le principe des jetons de présence pour la rémunération des parlementaires (comme cela se fait dans les conseils d'administration) - ne pas se contenter de limiter le cumul des fonctions mais l'interdire purement et simple-

ment. On ne peut sérieusement mener de front, par exemple, une représentation parlementaire qui exige de fréquents déplacements, des séjours à Paris, et la gestion d'une ville tant le travail d'un maire est important, et l'on sait qu'il sera de plus en plus compliqué. Les deux fonctions ne peuvent, humainement, être exercées avec efficacité ; c'est à cause de cela que l'on voit, dans certaines cités, des petits mandarins, non élus bien sûr mais arrivistes en diable, faire écran entre l'élu et le citoyen, voire prendre les décisions à sa place.

Oui, la démocratie est trop précieuse pour que nous tolérions qu'elle soit bafouée... Mais les lois étant votées par les parlementaires en question, peut-on raisonnablement espérer qu'ils adoptent un jour celle qui mettrait fin aux abus dont ils profitent ?

Les Côtes-d'Armor sont nées, chassant ce nord plein de non-sens qui nous refroidissait depuis 200 ans.

C'est l'aboutissement d'un long combat mené depuis une trentaine d'années par des hommes comme Alphonse Boulbain et auquel j'avais un peu participé en créant en 1962 un hebdomadaire qui avait pour titre... "Côtes d'Armor". Même si, géographiquement, étymologiquement, le nom peut être discuté, il a le mérite d'être joli, poétique, donc attirant. On a eu raison de le baptiser dans la joie et dans une profusion d'emblèmes bleu et vert, couleurs du département, mais il faut savoir raison garder et ne pas tomber dans une sorte de "patriotisme" local qui occulterait ce qui, tout de même, demeure pour nous la priorité, l'essentiel : la Bretagne.

A Rennes, une manifestation sous le signe des "gwenn ha du" est venue opportunément rappeler cette priorité, particulièrement dans ces facettes : le retour administratif de la Loire-Atlantique dans la Bretagne, la place de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement et dans la vie quotidienne. Profitant de la tenue d'un congrès national du P.S.

qui fit beaucoup parler de lui... pour d'autres motifs, nos militants, dans une lettre ouverte amplement diffusée parmi les congressistes, ont rappelé que le 21 janvier 1978 un manifeste élaboré par les cinq fédérations socialistes demandait le rattachement de la Loire-Atlantique aux quatre autres départements bretons et que, en 1987, le candidat François Mitterrand indiquait que cette revendication était de nature à être satisfaite dès lors qu'il serait élu président de la République.

Les années passent, les couleurs du pouvoir changent, les paroles s'envolent... Les gens de Paris n'ont toujours pas la notion de l'honneur.

Depuis deux mois, nos abonnés ont des raisons d'être mécontents : beaucoup ont reçu Armor-magazine avec retard. Il est arrivé que l'acheminement ait pris plus d'une semaine entre le centre de tri postal de St-Brieuc où sont déposés les exemplaires et les localités distantes de vingt kilomètres ! La raison : des grèves, locales ou nationales, qui perturbent la transmission... Ajoutons que plusieurs régimes concernent la presse dans le poste ; si les quotidiens et les hebdomadaires bénéficient d'un acheminement accéléré, et nous trouvons cela normal, les magazines mensuels, eux, n'ont droit qu'à un rouage non prioritaire, et c'est anormal car nous annonçons, entre autres, des réunions ou des spectacles qui sont parfois passés lors de l'arrivée du journal. Le motif principal de ces grèves ?

La défense du service public. Service... public... Il y a de ces détournements de mots !

YANN POILVET



CÔTES d'ARMOR

EUC

n° 1

mois 40,32 FF

de 3 FF

en 21,56 FF

ÉDIL IMPÉRATIF : LA C

OUVER LA BRETAGNE

par YANN POILVET

Un hebdo nommé Côtes d'Armor...

L'Arc Atlantique et le trafic transmanche

LE ROLE DE BRITANNY FERRIES

A Poitiers, les 21 et 22 mars, lors du colloque scientifique international qui s'est tenu sous le patronage de Jean-Pierre Raffarin, président du Conseil régional Poitou-Charentes, sur le thème "Horizon 2000, quelle dynamique pour l'Atlantique", Michel Philipponeau a montré pourquoi le trafic transmanche, à partir de la Bretagne et de la Normandie, présente une importance capitale pour assurer la continuité des liaisons entre l'Ouest des Îles Britanniques et l'Ouest du Continent, de la Normandie au Portugal.

Après s'être interrogé sur l'impact du tunnel, dans ce deuxième article, il montre le rôle des initiatives bretonnes : l'avenir du trafic transmanche de l'Arc Atlantique est lié à celui de Brittany Ferries.

C'est une initiative bretonne, la création en 1973 de la B.A.I. (Bretagne-Angleterre-Irlande) dont l'objet social primitif est de transporter outre-Manche les produits agricoles du Nord-Finistère et la construction du port en eau profonde de Roscoff, qui est à l'origine d'un trafic transmanche intégrant l'Arc Atlantique.

LE SOUTIEN DE LA RÉGION BRETAGNE

En 1974, la B.A.I. prend le nom de marque Brittany Ferries qui répond mieux à l'attention de sa clientèle touristique britannique. Si Alexis Gourvenne demeure l'actif P.D.G. de la B.A.I., l'exportation des légumes du Léon ne représente plus qu'une petite fraction des activités de la compagnie.

Après l'ouverture d'une ligne Roscoff-Plymouth en 1973 et d'une ligne Saint-Malo-Portland en 1975, Brittany Ferries ouvre une ligne Roscoff-Cork et une ligne Plymouth-Santander en 1978. Cette dernière semble ne pas concerner directement le trafic breton. Elle montre le rôle que la Bretagne peut jouer par sa position centrale dans l'Arc Atlantique entre les Îles Britanniques et la péninsule ibérique.

par MICHEL PHILIPPONEAU

Dans les années 80, la B.A.I. connaît une crise qui aurait pu être fatale sans l'intervention de la région Bretagne sous la forme originale d'une propriété régionale de la flotte. La SABEMEN (Société Anonyme Bretonne d'Economie Mixte d'Équipement Naval) dont la Région est le principal actionnaire acquiert une flotte modernisée et de plus grande capacité dont la B.A.I. assure l'exploitation, en payant un loyer correspondant aux annuités d'emprunts souscrits pour l'acquisition de la flotte. Il est remarquable qu'un Conseil régional dont la majorité se réclame du libéralisme ait adopté un système d'économie mixte que les socialistes auraient pu chercher à développer. Lorsque les intérêts de la Bretagne sont en jeu, les philosophies politiques disparaissent. On doit s'en réjouir. (1)

La situation étant rétablie, la B.A.I. entend l'exploitation de lignes normandes, dès

1985, par acquisition de Trunkline, assurant surtout le transport de poids lourds entre Cherbourg et Poole et en 1986 avec une nouvelle ligne Portsmouth-Caen (Oustréham). Des discussions s'engagent entre la B.A.I. et la Région Bretagne. Certains estiment que les lignes normandes risquent de concurrencer les lignes bretonnes. Mais la B.A.I. adopte pour la ligne Portsmouth un système analogue à celui de la SABEMEN. Les collectives normandes deviennent, par la SENACAL, propriétaires des navires exploités par la B.A.I. sur cette ligne.

En 1987, la région Bretagne participe à une augmentation de capital de la SABEMEN pour l'acquisition d'un navire "jumbo" de 2 000 passagers, construit à St-Nazaire au prix d'un effort financier supplémentaire, justifié par solidarité bretonne. Le Bretagne est affecté aux lignes Roscoff-Cork, Roscoff-Plymouth, Plymouth-Santander, ses caractéristiques nautiques ne permettant pas une desserte régulière de Saint-Malo.

L'ÉVOLUTION DES LIGNES DE BRITANNY FERRIES

Le tableau suivant retrace l'évolution des principales étapes du développement du trafic des lignes de Brittany Ferries.

	TRAFFIC DE BRITANNY FERRIES PAR LIGNE (en 1000)											
	ROSCOFF PLYMOUTH		ST-MALO PORTSMOUTH		CHERBOURG POOLE		CAEN PORTSMOUTH		ROSCOFF CORK		PLYMOUTH SANTANDER	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Passagers												
1975	158	95,7	6	4,3	—	—	—	—	—	—	—	183
1980	254	34,9	365	50,1	—	—	—	—	34	4,6	74	10,1
1986	289	24,5	382	32,4	106	9	261	23,1	43	3,6	96	8,1
1986	338	13,3	395	22,5	159	9,1	689	40	61	3,4	95	5,4
1989	409	18,8	455	21	247	11,3	877	40,3	59	2,7	127	5,8
Voitures												
1986	52	21,4	81	33,1	13	5,3	42	25,5	8	3,3	27	11,2
1989	88	17,8	105	21	50	10,1	203	40,6	12	2,4	40	8,1
Camions												
1986	13	14	8	8,9	67	68,5	5	5,8	0,5	0,5	2	3,1
1989	15	10,2	5	3,4	70	47,6	53	36,5	0,5	0,3	2	1,7

Source : BAI - Service du Développement

Pour les passagers, alors que les deux lignes bretonnes transmanche Roscoff-Plymouth et St-Malo-Portland représentent 85 % du trafic en 1980, avec l'ouverture des lignes de Cherbourg et de Caen, malgré une progression sensible, leur part tombe à 39,8 % en 1989, contre 51,6 % pour les lignes normandes.

Au cours des dernières années, l'évolution a été analogue pour les voitures particulières, les lignes normandes en réunissent 50,7 %.

Pour les camions, on observe même une baisse en valeur absolue, et la part des lignes bretonnes dans le trafic des poids lourds tombe à 13,6 % contre 84,1 % pour les lignes normandes.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 8

A côté du trafic transmanché, la croissance de la ligne vers l'Irlande Roscoff-Cork est limitée. Elle ne représente plus que 2,7 % du trafic passagers et 2,4 % du trafic voitures. Mais c'est la seule ligne où la proportion entre la clientèle française et étrangère est équilibrée (55 % d'Irlandais).

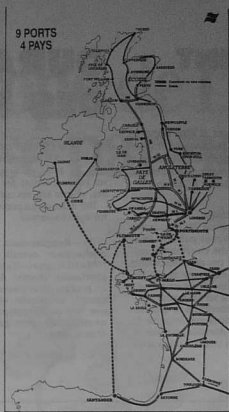
La ligne Plymouth-Santander ne semble pas intéresser directement la Bretagne. En fait beaucoup de Britanniques qui vont directement en Espagne en voiture, après avoir traversé la France, reviennent en Angleterre par Roscoff ou St-Malo.

Ces lignes longues qui prennent le caractère d'une véritable croisière et bénéficient maintenant du grand confort du Bretagne représentent, en chiffre d'affaires, une part beaucoup plus importante que celle qu'on peut déduire du nombre de passagers et de voitures. Si la région Bretagne s'était opposée en 1986 à l'ouverture des lignes normandes, il est évident que la place aurait été prise par un armement britannique dont la présence aurait été beaucoup plus dangereuse pour l'existence même des lignes bretonnes. Au contraire Brittany Ferries domine aujourd'hui largement la Manche ouest. De Caen à Roscoff, en 1989, la compagnie bretonne assure 70 % du trafic de passagers, 70,4 % du trafic de voitures et 94,4 % du trafic de camions devant les 2 compagnies P & O et British Ferries. Cependant, comme nous l'avons observé dans un premier article, l'impact du tunnel peut se manifester par une guerre tarifaire entre Euro-tunnel et les compagnies de Ferries. D'autre part, dès cet été, des catamarans du type hover-peed à grande vitesse et à grande capacité seront expérimentés entre Cherbourg et le Royaume-Uni. On ne peut encore en évaluer l'impact, mais il risque d'être important. Brittany Ferries doit donc assurer sa sécurité et prendre des initiatives dans plusieurs domaines.

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES, ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES

Pour répondre à une éventuelle guerre tarifaire, la B.A.I. doit abaisser ses prix de revient par l'utilisation de "jumbo ferries". Après le Bretagne, la B.A.I. en prévoit deux pour ses lignes normandes. Mais, pour la Bretagne, le problème essentiel est celui de la desserte du port de St-Malo. Sans doute l'ouverture des lignes normandes n'a pas empêché une progression du trafic, comme on aurait pu le craindre. Le nombre de passagers est passé de 382 000 à 455 000 sur la ligne St-Malo-Portland de 1986 à 1989. Mais, par rapport au trafic d'ensemble, il s'agit d'une stagnation relative, liée au fait que le port ne peut recevoir à toute heure des navires de la troisième génération du type "Bretagne". Des études d'un bureau spécialisé (SOGELERAG) sur la réalisation d'un nouveau terminal à St-Malo prévoient même la suppression de la ligne St-Malo-Portland si les améliorations portuaires ne permettent pas l'utilisation de navires plus performants. (2) Aussi la région Bretagne a-t-elle donné son accord pour participer au financement d'un projet dont le coût s'élève à 135 MF (80 MF pour le déroctage et 55 MF pour le poste d'accostage et la passerelle). Après des retards dans le financement de l'Etat et du FEDER, c'est seulement en 1992 que St-Malo pourra accueillir des navires lui permettant d'augmenter le trafic transmanché à un rythme comparable à celui des ports normands.

L'amélioration des liaisons routières et ferroviaires entre les ports de l'Ouest et leur hinterland présente un intérêt capital. La réalisation du tunnel entraîne celle de nouvelles liaisons autoroutières et surtout du T.G.V. Nord. Cette amélioration des liaisons desservant le Détroit peut accentuer la concurrence pour les liaisons transmanche des secteurs normand et breton. Un axe autoroutier Tours, Le Mans, Rouen, Caen, en évitant par l'Ouest les encombrements parisiens, favoriserait le trafic par le lien fixe comme le fera certainement la jonction



Les lignes Brittany-Ferries et l'Arc Atlantique

du T.G.V. Atlantique et du T.G.V. Nord par Massy et Roissy.

Si l'on peut penser que la route à 4 voies Nantes-St-Malo sera enfin achevée en 1992, il faudrait accélérer l'autoroute Nantes-Niort. La route des estuaires de Caen à Rennes est indispensable pour orienter vers la Bretagne le trafic des ports normands. Un axe Tours-Le Mans-Caen, plus favorable pour la Basse-Normandie que l'axe Tours-Rouen, serait moins avantageux pour la Bretagne.

Sur le plan ferroviaire, si l'on peut être sceptique sur la réalisation d'un "T.G.V. des estuaires", l'électrification des lignes St-Malo-Rennes, Roscoff-Morlaix, Brest-Quimper et surtout Nantes-Bordeaux représenterait un coût infiniment plus faible que la construction des lignes du T.G.V. du Nord destinées à alimenter le lien fixe depuis Paris, la Belgique et l'Allemagne.

UNE EXPLOITATION DYNAMIQUE DE L'HINTERLAND DE L'OUEST

Brittany Ferries a remarquablement su adapter sa politique d'exploitation aux caractères du trafic des passagers, essentiellement saisonnier, touristique et britannique. L'effort doit s'accroître pour le trafic des camions.

En 1986, pour l'ensemble du trafic transmanché, pour les passagers motorisés on compte



Le hall du «Bretagne»

74,5 % de Britanniques, 57,7 % des passages ont lieu de juillet à septembre. Parmi les Britanniques, 46,3 % se rendent dans la France de l'Ouest, du Sud-Ouest, en Espagne et au Portugal. Parmi les continentaux motorisés 25 % seulement proviennent des mêmes régions.

Pour développer sa principale clientèle, Brittany Ferries a fait un effort remarquable de promotion et tient la 7e place parmi les annonceurs français en Grande-Bretagne. Mais surtout Brittany Ferries est devenu le premier "tour operator" en Grande-Bretagne : un passager sur cinq achète un séjour ou un circuit. Le chiffre d'affaires des produits touristiques est passé de 77 MF en 1986 à 138 MF en 1989, représentant près de 10 % du chiffre d'affaires global.

Pour réduire le caractère saisonnier du trafic, à côté des bas tarifs, hors haute saison, on encourage les jumelages entre villes et associations dans l'Ouest de la France et des Îles Britanniques. La multiplication des acquisitions par les Britanniques de résidences de vacances ou de retraite est encouragée avec la création d'un club de propriétaires et des tarifs spéciaux.

Le trafic des camions présente l'intérêt d'une régularité dans le temps. Mais deux éléments orientent vers la Manche orientale et surtout vers le Détroit le trafic des poids lourds. En haute saison touristique la préférence est donnée aux voitures particulières : en hiver la fréquence, sur 750 000 véhicules passant par les ports français, 39 % avaient pour origine ou destination l'Ouest de la France. Mais 22 549 empruntaient les ports bretons et 72 947 les ports bas-normands sur les lignes de la B.A.I. représentant 12,8 % du trafic, alors que les ports du Détroit en absorbaient 70 %.

Une étude de SOGELERO montre bien que l'hinterland des ports de l'Ouest qui s'étend à l'Ouest d'une ligne Caen-Marseille et en Grande-Bretagne à l'Ouest d'une ligne Portsmouth-Birmingham est sous-exploité. (2)

LE TRAFIC TRANSMANCHE ÉLÉMENT D'UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE L'ARC ATLANTIQUE

Ses premières observations montrent l'intérêt d'approfondir les recherches sur l'impact du tunnel sur le trafic transmanché, élément vital de l'Arc Atlantique.

Il importe de connaître la politique des régions Nord-Pas-de-Calais et Kent qui s'associent pour constituer une Euro-région en cherchant à amplifier les effets positifs du lien fixe et à en atténuer les effets négatifs pour les ports du Détroit.

Pour apprécier les risques qu'une bataille tarifaire ferait courir au trafic de la Manche-Ouest, une analyse de la politique des armements et des organismes portuaires serait nécessaire, mais elle est délicate.

Cependant l'avenir du trafic transmanché Ouest dépend largement des infrastructures portuaires (St-Malo), routières et ferroviaires permettant d'assurer une bonne desserte de l'hinterland. L'aménagement de ces infrastructures intéresse toutes les régions de l'Arc Atlantique. Aussi toutes les mesures concernant le trafic transmanché Ouest doivent s'inscrire dans le programme intégré de l'Arc Atlantique dont le colloque de Poitiers a souligné l'intérêt.

MICHEL PHILIPPONEAU

(1) L'avis longuement développé occupe notion de propriété régionale, de "régionalisation" d'entreprises, de création de sociétés d'économie mixte dans Debout Bretagne (1970) et dans la grande Alliance : Désincantation et régionalisation (1981).

(2) SOGELERO. Etude du trafic Transmanche. 1986.

LES COTES VIRENT A L'ARMOR

Cela faisait 200 ans qu'elles frissonnaient d'être appelées "Côtes-du-Nord". Un nom borbai et polaire qui traînait derrière lui des odeurs de brumes, évoquait les bizards et les engleures... Elles réclamaient justice, revendiquaient un nom breton, puisqu'elles étaient bretonnes. Elles se voulaient d'Armor.



Le logo du département...



...et celui de la Préfecture

Mais il en fallut du temps pour que leur souhait soit exaucé, des requêtes et des pétitions par centaines. En 1956, la ville de Lannion avait officiellement fait sa demande de re-baptême, et tout le pays avait suivi, de Pleslin-les-Grèves à Saint-Antoine-des-Eaux.

Aujourd'hui, justice et celtisme lui sont enfin rendus : par décret publié au "Journal Officiel", sont nées les Côtes-d'Armor. "Ce changement de nom marque à sa manière la profonde transformation de notre société au cours de ces deux siècles", écrit le président Charles Josselin. Il est d'abord la consécration de l'établissement de nos repères géographiques. "Côte-du-Nord avait un sens par rapport aux points cardinaux de la Bretagne ; dans un espace devenu européen, ce nom ne pouvait plus convenir. Mais c'est à ce moment, en devenant les Côtes-d'Armor, que notre département réaffirme son identité bretonne et retrouve son authenticité".

CÔTES-D'ARMOR : LES 4 ENERGIES

Avec 546 700 habitants, le département des Côtes-d'Armor rassemble presque exactement 1 Français sur 100 et se classe, au 396 rang national, parmi les départements les plus peuplés. Pour autant, il reste encore méconnu.

On connaît bien sûr la puissance de son agriculture et sa filière agro-alimentaire (il est le 1^{er} département agricole de l'hexagone), mais on ignore souvent toute la diversité de son tissu industriel : dans l'électro-

nique, la mécanique... ou le textile. Et combien savent qu'il accueille aussi plus du tiers du potentiel français de recherche en télécommunications, et un des plus importants complexes scientifiques européens dans le domaine de la pathologie animale et de la sécurité sanitaire.

L'avenir appartient à ce département dont la diversité s'enrichit de 4 atouts, ses 4 énergies que sont la mer, la terre, la création, mais aussi la beauté.

EUROPE

Le MFE en Bretagne

A l'invitation de l'université européenne de la licorne et du comité européen de l'arrondissement de Saint-Malo, Jean Ordine, nouveau président du Mouvement Fédéraliste Européen en France, est venu début février à Dol-de-Bretagne traiter du thème "De l'Europe économique à l'Europe politique". Une réunion de travail tenue à Rennes a décidé de relancer une structure du M.F.E. en Bretagne.

Prendre contact avec Adrien J. Maruillet-Grandmesnil, "La Herpédus", 35120 La Boussac - 99 80 07 30.

Strasbourg ?

L'Union pour l'Alsace / Eisaesische Union a tenu une conférence de presse au Palais de l'Europe sous la présidence de Jan Vandemeulebroecke, président du groupe "Arc en ciel" du Parlement Européen, pour présenter un texte analysant les objectifs de la France quant à Strasbourg "capitale européenne", critique étayée par des exemples pris dans la réalité alsacienne et lorraine.

L'UPA/EU se prononce pour un "oui" conditionnel. «L'UPA/EU affirme que l'Europe ne peut se passer d'un symbole comme Strasbourg en tant que dépassement des divisions passées mais prétend que Strasbourg est aujourd'hui loin d'être un exemple. Les intérêts nationalistes français et parisiens sont trop présents et inscrits dans la

OURAGAN : DES INITIATIVES

Le Collectif de Coordination et de Défense des Sinistrés Bretons de l'Ouragan met en souscription le "Livre blanc et noir des ouragans" au prix de 50 F (+ 10 F de port) et annonce la tenue d'Assises Internationales des victimes des catastrophes naturelles, le 5 mai à Rennes, si sont réunies suffisamment d'organisations étrangères.

Par ailleurs, un projet de charte en 10 points a été élaboré par le Collectif. En voici l'essentiel.

- 1 - Remplacement des contrats d'assurance actuels dénommés "Multirisques-Habitations", appellation abusive dans laquelle un profane croit trouver une "multitude" de risques assurés, alors que ce contrat comporte un bon nombre de non-garanties et d'exclusions.
- 2 - Création d'un Contrat Uni-

qui couvrant tous les biens de l'assuré et que l'on pourrait appeler "Assurance tous Biens".

- 3 - Réforme des dispositions concernant les catastrophes naturelles et de leur reconnaissance. Maintien, dans ce statut, de la responsabilité civile, que ce soit en tempête ou en catastrophe naturelle.
- 4 - Respect par les assurances du Code Beaufort ainsi que par l'Etat qui en dénature également, la classification et la minimise par une propagande soutenue et illégale.
- 5 - Nomination d'un médiateur permanent.

6 - La "glasnost" à tous les niveaux et la liberté d'informer que M. Mitterrand préconise pour les pays de l'Est : la communication de tous les chiffres à notre Chambre de la Cour des Comptes de Bretagne, conformément aux droits découlant de notre Traité et des Conventions Internationales en vigueur, et le respect des promesses faites, comme il vient de le souhaiter, de la part des pouvoirs publics.

- 7 - Création d'une table ronde permanente pour évacuer les contentieux accumulés, intervenir auprès des organismes de crédit qui ont pris des engagements de reports qui n'ont pas été tenus et prendre des dispositions afin d'éviter les nombreux dépôts de bilan qui peuvent l'être encore.

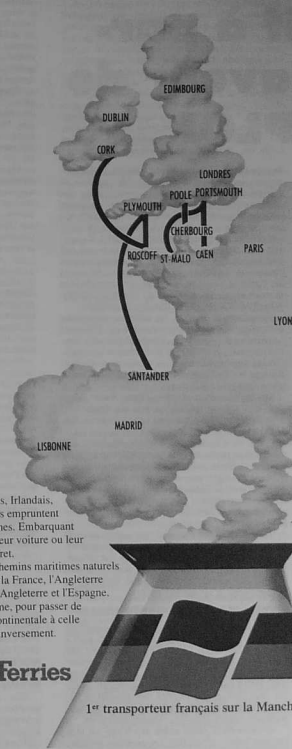
8 - Participation et contrôle du Collectif à la répartition des aides françaises et européennes (un milliard trois pour toute la Bretagne en 1987 ; et deux milliards dans les 48 h pour le 16 décembre 1989, dont les services de sécurité civile ignoraient totalement l'existence... cinquante jours plus tard).

- 9 - Contrôle de la météo, de ses informations et leur diffusion afin d'informer réellement et objectivement, la population des risques, et protéger la Bretagne des fausses informations qui la pénalisent.

10 - Création d'un tribunal paritaire pour sanctionner tous les manquements de fonctionnement qui seront préjudiciables aux personnes et aux intérêts qu'un pouvoir central a le devoir et l'obligation de protéger.

45, rue de la Providence, 29000 Quimper - 98 33 57 62 ou Kéramperc'hès, 29930 Pont-Aven - 98 06 16 50.

L'Europe de l'Ouest passe par nous.



Français, Anglais, Irlandais, Espagnols et Portugais empruntent régulièrement nos lignes. Embarquant le plus souvent avec leur voiture ou leur camion, s'il s'agit de fret.

Nos lignes ? 6 chemins maritimes naturels indispensables. Entre la France, l'Angleterre et l'Irlande. Et entre l'Angleterre et l'Espagne.

L'idéal, en somme, pour passer de l'Europe de l'Ouest continentale à celle d'Outre-Manche. Ou inversement.

L'idéal, aussi pour voyager dans l'agrement le plus total sur nos navires : 7 paquebots ferries et 3 bateaux spécial fret, au départ de 9 ports stratégiquement bien situés. Groupe Brittany Ferries / Truckline: 150.000 camions, plus de 2.200.000 passagers transportés en 1989. Et 2.200 personnes à votre service. Plus qu'un réseau, nous sommes l'une des forces vives de l'Europe.

Brittany Ferries

Truckline

1^{er} transporteur français sur la Manche.

179^e CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

par Raymond Letertre

Dispositif à par-faire en faveur de L'EMPLOI

Le monde est une caméra, souriez s'il vous plaît! À la réunion extraordinaire du Conseil Régional (CR), le 12 mars, des conseillers "du Nord" appliquaient à la lettre le conseil yankees.

Quatre jours plus tôt, le 8, le J-D venait en effet de publier un décret du premier ministre du 27 février: "le département des Côtes-du-Nord prend le nom de CÔTES-D'ARMOR". Ses élus arborèrent fièrement l'insigne-embème particulièrement réussi: une mouette-littoral immaculée, entre verdoyement et marine. Ils avaient vu sur la route les drapeaux flotter, les panneaux dressés en une nuit: AODDU AN ARVOR.

Depuis la première procédure, introduite en 1964, le temps avait paru long. En 1979 pourtant un début de changement était apparu avec l'érodisme de Saint-Breuc-Armor. En plaidant pour son financement, Alphonse Boubain était particulièrement éloquant au Comité Economique et Social (CES), (chro. n° 65), lui qui se battait déjà depuis longtemps au nom des syndicats d'initiatives, pour que l'appellation Cotes-d'Armor, donnât un plus aux attraits touristiques de son département. Charles Josselin aura transformé l'essai.

PAS DE MESQUINES JALOUSIES

En ouvrant la séance du 12 mars, Yvon Bourges se félicita du nouveau vocable. Il faudra toutefois du temps pour qu'il devienne réflexe. On ne gomme pas aisément deux cents ans de langage courant; la preuve en est donnée par de nombreux accros, au cours des réunions de toute sorte.

En avant-première de la réunion, le Président du CR avait accueilli le nouveau Préfet de Région Edouard Lacroix (chro. n° 177), et souhaité un fructueux et long séjour: "nous voulons à faire vivre ensemble le contrat de développement, sans opposer l'Etat et Collectivités Locales", lui avait-il dit.

Un quart d'heure plus tard les applaudissements furent pat contre unanimes aux propos du Préfet. Lui aussi insista sur le contrat Etat-Région: "cadre de collaboration, creusé de nos engagements, paramètres de choix de

leur solidarité, élément mobilisateur... Que personne ne s'égare à contraindre la marche de l'autre, au motif de querelles mesquines, qui naîtraient de la recherche de la paternité jalouse de nos réalisations communes". Ce propos était-il allusif? Et à l'adresse de qui? Pour les dix mois "utilisés" de 1989, il apparaît que 90 % des conventions prévues ont été signées, et que 80 % des engagements financiers de l'Etat nous ont tenus. Au cours de 1990, a souligné le Préfet, il faudra réaliser la mise en place effective du COMITÉ RÉGIONAL PARITAIRE DE SUIVI DU CONTRAT.

Hors contrat de plan, les actions communes état-région, sont nombreuses. Edouard Lacroix en a évoqué deux: le programme qualité de l'eau, et l'IOD de la Bretagne centrale. On les retrouvera dans la suite de présentation du budget primitif, BP 1990, avec cette chronologie et la suivante.

Après l'échange d'allocutions, Yvon Bourges invita tous les conseillers au foyer-bar, afin de mieux faire connaissance avec le Préfet.

A 16 h 15 débuta la vraie réunion, par l'appel des présents; ils étaient 66 en séance sur 81. Le Président fit savoir que trois vœux avaient été déposés, mais qu'ils ne pouvaient être soumis à l'assemblée d'après examen en commissions. Deux concernaient les trains, l'autre les pénalités sur la matière grasse du lait (voir infra).

Vers 17 h, il fut suggéré une suspension de séance, afin de laisser travailler les commissions, puis voter sur les vœux; ce fut refusé. Seul le troisième, étant donné son caractère d'urgence, serait transmis sous réserve. Ils seront repris à la réunion de mai.

TAUX ÉLEVÉS SUR BASES FAIBLES

Un petit tour de cadran suffit pour examiner l'unique rapport à l'ordre du jour du CR, ce 12 mars: FISCALITÉ DIRECTE, ajustement des recettes (chro. n° 177). Il s'agissait, conformément à la loi de finances pour 1988, accordant cette compétence aux Régions, de voter les taux des quatre impôts composant la fiscalité directe, et de fixer le montant des abattements applicables aux valeurs locatives.

Ce deuxième point avait été traité en mai dernier (chro. n° 170). Le premier pouvait l'être, le Préfet avait fait connaître le 23

février, les bases d'imposition pour 1990. Le Président proposait de ne pas toucher au foncier non bâti, donc de maintenir le taux à 3,44 %, "puisque'il est déjà nettement plus élevé que les autres". Le foncier bâti passera de 1,64 à 1,78 %, la taxe d'habitation de 1,42 à 1,54 %, la taxe professionnelle de 1,62 à 1,75 %; soit une progression de 9 à 10 % pour chacun de ces trois impôts. Appliqué aux bases notifiées, le produit total des quatre taxes s'éleva à 596,9 MF, soit exactement 14 168 870 F de plus que ce qui avait été retenu au BP (bas du tableau, chro. n° 177).

Afin de ne rien changer au volume global inscrit au BP, le rapport proposait, de réduire de 5 MF le produit prévisionnel sur les cartes grises, car la fin de l'année 1989 a fait apparaître un rendement moins favorable que prévu. Le reste permettra de réduire le montant d'emprunt.

Clément Théaudin fit une autre proposition: "affecter tout de suite ces 14 MF à un axe prioritaire comme l'eau". Mais, s'interrogea Yvon Bourges, "l'Etat abandonnerait-il ses contributions?" Par un vote, l'amendement fut repoussé, par une majorité de 46, contre les 30 PS, les 14 PC s'abstenant.

Alors Clément Théaudin proposa un amendement de repli: "gommer ces 14 MF en relevant les taux à la baisse". Marc Bécam était au contraire favorable à la solution proposée: "réduire l'appel à l'emprunt est sage, car l'argent est cher". Et puis, fit Claude Champeaud, "réduire les recettes empêcherait d'injecter cet argent en cours d'année". Un deuxième vote repoussa le second amendement; mais le PC vota cette fois avec le PS, car expliqua Louis Le Roux: "par l'impôt régional on charge les ménages, alors qu'on épargne le capital!". Les taux proposés furent acceptés par 45 voix contre 34, le FN s'abstenant; la réduction des cartes grises par 46 voix, contre 34; la réduction d'emprunt par 49 et 31 abstentions.

En expert Marc Bécam analysa les données: "si nos taux, quoique modestes pour trois d'entre eux, sont plus élevés que la moyenne française, c'est que nos bases sont plus faibles, ce qui veut dire que nous ne sommes pas bien riches en Bretagne. En produit nous n'arrivons qu'à la 14^e place des Régions".

Face à ce point faible, un point fort mérita pourtant d'être souligné: "la Bretagne conserve l'un des plus petits pourcentages du budget à son fonctionnement, l'un des plus élevés à ses investissements. Elle améliore donc ses bases ce qui lui permet tout de même de modérer ses taxes. Acte majeur des élus, conclut Marc Bécam, notre budget nous permet d'agir, de faire l'avenir".

RÉSEAU TECHNOPOLEIN

Après avoir rendu compte de cet ajustement des RECETTES, poursuivons le compte rendu des débats sur le choix des DEPENSES. Avant les trois derniers titres mineurs en volume (chro. n° 177) et après le très grand titre majeur FORMATION, (chro. n° 178), vient au budget en titre 2, le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. Sept rubriques d'égales importances, se partagent les 388 MF de cette partie, soit 19,3 % du BP.

Afin que les partenaires de la Région sachent bien les possibilités offertes par ses interventions, une 4^e édition du guide des actions du CR vient d'être publiée, en tenant compte du budget voté en janvier.

En tête du guide, l'organigramme des servi-

ces porte le nom de Jean-Louis Hélayr. Ingénieur des Ponts, il remplace Geoffroy Caude (chro. n° 177) au poste de Directeur du Développement Économique. Comme le Directeur général Jean Cuvelier (chro. n° 178), il connaît bien les Pays-de-la-Loire, puisqu'il était chargé de mission au SGAR, secrétaire général pour les affaires régionales, près du Préfet de Région, à Nantes.

*

A la 1^{ère} ligne, 38,2 MF sont destinés à conforter la RECHERCHE et le DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE. En exergue de son rapport, le Président du CR rappelle que ce crédit reste modeste. La comparaison avec les crédits de l'Etat en ces matières est en effet de 1 à 50; il a tout de même pris de l'importance, puisqu'en 1986 le rapport était de 1 à 80. De plus, de nombreuses actions de recherche se retrouvent sous d'autres titres. Sans entrer dans le détail des 20 pages du rapport, sont privilégiées les activités de recherche, portées de développement important dans les décennies à venir, par exemple les nouveaux matériaux, le génie génétique, les micro-ondes, la synthèse d'organes...

Trois axes se dégagent, dans le souci de développer des activités de haut niveau, à fortes retombées sur le tissu économique régional: création d'activités dans les chaînons manquants de la recherche bretonne; renforcement des pôles d'excellence; transfert des technologies vers les secteurs marchands. Cela autour des technopoles ou assimilées de Rennes, Brest, Vannes, Quimper, puis Lorient, Saint-Brieuc.

En conclusion de son rapport au CES, Yves Morvan suggéra la création d'une formation spécialisée dans le management des hautes technologies, trop rare en France. Christian Roche apporta des nuances sur les perspectives de mondialisation de la recherche. Pour Marthe Melquien, le rapport donnait trop d'importance à la recherche fondamentale, aux dépens des transferts de technologie.

Pour Claude Champaud au CR, il convenait pourtant de se réjouir de la bonne nouvelle annoncée par Yvon Bourges: "la Bretagne a été retenue, avec trois autres régions par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, comme région-pilote devant servir de test à l'organisation nationale d'un réseau de transfert de technologie".

Claude Champaud regretta encore, avec Bernard de Cadenet, qu'une fois les charges fiscales et sociales prélevées, un bourgeois doctoral ne perçoive que la moitié des crédits régionaux. Un vœu au Ministre fut adopté, demandant l'avis du Conseil d'Etat sur la légalité de cette pratique. Il plaida également, appuyé par Roger Le Trohan, pour que soient instaurés des bourses co-financées avec des départements et des villes.

Quant au soutien au réseau des conseillers technologiques, Jean Le Mézec dit au CES, sa méfiance: "les chefs d'entreprises ne sauraient être des assistés; le crédit de 1,5 MF serait mieux utilisé sous forme d'aides". D'une façon plus générale Jean Hélias alerta le CR: "attention à la Région parisienne; la fine fleur de la recherche est en voie de regroupement sur 350 ha; il y a de quoi être inquiet".

BRITTA VEILLE

Ce sera sans doute une première en France: les 3 et 4 avril se tiennent les "Rencontres Rennaises de la Recherche". Le Ministre Hubert Curien interviendra dès

l'ouverture, et un exposé sera consacré à la politique des Régions françaises en matière de recherche et technologie.

Pour illustrer les processus de valorisation, Jean-Luc Grosbois chef du service biotechnologies au CR, présentera le programme BRITTA, pour lequel un guide pratique a été publié en janvier. C'est l'an dernier qu'une ligne spécifique du B.P. fut affectée à BRITTA avec 35 MF (chro. n° 166); elle est de 36 MF cette année, l'ensemble engagé par la Région étant de 175 MF en cinq ans, 37 dans le contrat et 138 hors contrat.

En 18 pages de son rapport, Yvon Bourges, président du comité de direction, faisait le point sur le programme. Axé prioritairement sur les filières agro-alimentaires, il entend renforcer six disciplines: microbiologie marine, enzymologie industrielle, pharmacologie cellulaire et moléculaire, nutrition, immunologie, génie génétique.

Si 15,9 MF doivent permettre à l'industrie d'acquiescer les nouvelles technologies, 13 MF renforcer les équipes de recherche, 5 MF sont affectées à des actions d'animation et de promotion. La Lettre du programme BRITTA, biestrielle lancée en mai dernier, en est à son n° 6.

Après les séminaires de Rennes le 8 novembre 1988, sur les biotechnologies et le végétal (chro. n° 164), puis celui consacré aux biotechnologies de la mer à Roscoff le 5 mai 1989 (chro. n° 171), BRITTA réunissait 84 participants le 11 octobre à Lorient, sur les biotechnologies et les programmes européens, les 12 et 13 à Rennes étaient exposés les techniques de génétique moléculaire appliquées au diagnostic biologique; le 29 novembre à Vannes le colloque abordait les biotechnologies et l'environnement.

"Il est intéressant, concluait Jean-Claude Haridon au CES, de prendre en compte les relations de concurrence ou de complémentarité avec les actions entreprises par d'autres Régions". Avec Joseph Kergueris, des délégations vont précisément voir ailleurs ce qui se passe: comme en Irlande en octobre 1988 (chro. n° 164), en Wallonie en juillet 1989, au Danemark en novembre. L'état de veille est de rigueur, le rapport ne l'oublie pas.

En novembre encore, le J.O. publiait l'arrêté du 10 approuvant la création d'un groupe d'intérêt public, dénommé centre régional de recherche en biotechnologie, appliquée aux cultures maraichères et légumières. Dès 5 mai 1987 Jean-Claude Caroff avait écrit la surprise, en annonçant au CES que le projet était fin prêt (chro. n° 148). Le voilà devenu réalité: une initiative de plus à l'actif du Nord-Finistère, qui a baptisé le GIP Prince de Bretagne-Biotechnologies.

FINI LE CAROTTAGE

Introduite dès 1976 (chro. n° 13) la ligne budgétaire plan mener breton a été maintes et maintes fois remise en cause, cependant toujours maintenue, sous le vocable matières premières de 1983 à 1989. Cette fois les assemblées ont suivi le Président: accordons 0,5 MF pour la recherche anilure engagée (chro. n° 167) et ce sera fini.

"Ainsi se termine une action importante de notre institution, qui a permis d'offrir aux opérateurs potentiels une carte détaillée des ressources géologiques du sous-sol breton". Le CES ne dit son accord que par 37 voix, contre 8 et 23 abstentions; le CR vota en revanche à l'unanimité.

Dans son rapport au CES, Joseph Lebraton avait souligné la remarque d'Yvon Bourges:

"ce plan a également permis une bonne connaissance des ressources en eaux profondes du massif armoricain". Mais il estimait que "ce n'était pas le moment d'arrêter"; Marthe Melquien au contraire pensait que le BRGM avait déjà trop reçu de la Région.

Au CR Louis Le Roux évoqua le temps de Raymond Marcollin, pour dénoncer sa logique: "laissions-enfouies nos richesses tant qu'elles sont meilleur marché ailleurs. C'est exploiter le Tiers-Monde!". Quelques jours plus tôt en tout cas, par décret du 22 décembre, le BRGM se voyait accorder une concession de mines de plomb, zinc, cuivre, argent et substances connexes, à la Porte aux Moines; dans le secteur où Raymond Marcollin conduisait le 28 janvier 1977, une délégation du CES et du CR (chro. n° 35). Le BRGM s'engageait alors à rembourser la Région en cas de succès...

ATOUTS PÉNALISÉS

Pour 26 programmes retenus, l'AGRICULTURE se voit attribuer 52 MF, tant pour le foncier 10 MF, que les productions 22,2 MF, les IAA industries agro-alimentaires 12,67 MF, l'installation des jeunes 5 MF, et divers.

En tête de son rapport le Président du CR rappelle quelques données du recensement général de l'agriculture, RGA de 1988. Par rapport au précédent de 1979: le nombre d'exploitations a diminué en moyenne de 22 %, le quart des emplois directs a disparu; le cheptel porcin s'est accru de 26 %, mais les vaches laitières ont baissé de 20,5 % et les vaches allaitantes ne les ont pas remplacées. À la session de la chambre régionale d'agriculture le 5 janvier, les enseignements majeurs du RGA avaient été analysés et commentés.

À l'initiative du SGAR un colloque, à Rennes le 21 novembre, avait de son côté dégagé de nouvelles options pour l'agriculture bretonne, dans le contexte d'une politique agricole commune en mutation, et les nouvelles perspectives sur les marchés de l'est en train de s'ouvrir. Au CES Joseph Mingam a demandé une étude sur ce point, afin "de rester à l'état de veille technologique et économique".

80 % de la production est transformée pour la consommation. Rien de surprenant à ce que les IAA soient particulièrement soutenues. C'est pourquoi, annonçait Yvon Bourges, "le bureau a décidé de lancer l'organisation d'une convention d'affaires, baptisée TECHNOFOOD qui permettra la rencontre entre industriels et détenteurs de brevets". Elle aura lieu à Rennes les 24 et 25 avril. Le CR a voté 11,1 MF pour cette première européenne.

Au cours des débats l'attention fut attirée sur les CUMA apparemment délaissées; au CR par Jean Le Lu et Joseph Lareur, au CES par André Etasse. Celui-ci protesta également sur l'absence de son organisation dans la commission compétente, d'autant plus que la confédération paysanne de l'ouest est désormais reconnue comme organisation syndicale représentative; un décret du 28 février 1990 l'a confirmée.

Parmi les vœux du 24 janvier au CR, fut adopté celui réclamant une organisation de la filière porcine, afin d'éviter les variations spéculatives du système de marché actuel. Effectivement "c'est l'anarchie", insista Joseph Lareur. Le vœu demandait aussi que la région soit officiellement reconnue inderme; le bon "état sanitaire du cheptel doit en effet, permettre d'exporter dans les mêmes conditions que le Danemark par exemple".

Le 12 mars c'est un vœu face aux pénalités sur la matière grasse du lait, qui fut donc présenté par le PS et pris en compte par le Président. Il y avait urgence à réclamer le retrait de ces pénalités, puisque la campagne laitière serait close le 31 mars. Or la notification des pénalités sur le taux de matière grasse, s'ajoutant aux quotas quantitatifs de production individuelle de lait, n'avait été faite qu'à un mois de la clôture de l'année laitière ! ONILAIT avait pourtant averti les laitiers dès le mois de septembre !

Depuis, les agriculteurs ont manifesté plus ou moins violemment, du 22 au 27 mars, à Morlaix, Saint-Brieuc, Rennes et Vannes. De plus, les syndicats ont porté plainte contre cette pratique d'ONILAIT, devant le tribunal administratif de Rennes.

MAILLES ET MAILLONS

Subdivisée en cinq thèmes, la politique PÊCHE ET CULTURES MARINES est assortie d'un crédit de 43 661 500 francs.

L'effort de modernisation des ports de pêche se poursuivra, avec un plus, en faveur des magasins de marée individuels. Les règlements européens (choc. n° 175) ne pourraient être respectés dans des installations vétustes : "l'obsolescence de ces magasins, insiste le rapport du Président, constitue aujourd'hui le maillon le plus faible de la filière."

Ce nouveau volet reçoit 3 MF, pour un taux d'intervention de 5 % sur les investissements retenus par le F.I.O.M. Ainsi les dossiers seront éligibles aux aides communautaires. Mais, par François Cadoret, la commission du CES s'est inquiétée des disparités qui pourraient survenir selon les ports :

Un contrat de modernisation du port de pêche de Lorient doit être signé le 26 avril, en présence du Ministre de la Mer, soit 110 MF sur cinq ans. Yvon Bourges y a fait allusion, en renvoyant le dossier à la DM1.

Concernant la flotte de pêche, une nouveauté a été introduite en faveur des navires de servitude des exploitations conchylicoles. Le CES a suivi Henri Didou pour que soient honorés les demandes des géméonniers ; après avoir réclamé eux-mêmes de suspendre les aides, afin de limiter l'accès au métier, ils se trouvent désormais dans un contexte différent. En effet, la licence de pêche permet de contrôler la flotte, les besoins des usines augmentent, et il faut renouveler les navires. Le CR n'a pas retenu la proposition.

En revanche, un rapport complémentaire a permis d'accorder la garantie du CR, pour l'émission de titres participatifs par l'armement coopératif insister. Sur l'ensemble artisanal, Jean-Paul Allio a calculé qu'il faut 36 ans pour renouveler la flotte, à la cadence des aides accordées. La région peut faire mieux !

Le bureau du CES du 12 février a, depuis, repris un communiqué de Henri Didou alertant la CEE par la Région et l'Etat, sur la situation de la pêche languistère en Mauritanie. Après une part de la grande pêche de St-Malo, un nouveau maillon risque de disparaître, celui de Camarat.

Il convient d'aider les armements, de prospecter de nouvelles zones de pêche, de reconstruire la ressource. La gestion des pêches, tel a été précisément le thème d'un important colloque à l'ENSAR de Rennes.

Organisé par l'association des halieutes, il a réuni 200 spécialistes les 23 et 24 mars, au moment même du conflit avec les Belges, sur les méthodes de raiçage des fonds.

MALGRÉ DES ERREURS

C'est encore l'Europe qui conduit à revoir la politique régionale concernant l'aquaculture. Le Président en redéfinit le développement, à base de données scientifiques et techniques, et accorde 5,5 MF.

Plus discutés ont été les 1,5 MF pour la valorisation et la promotion des produits de la mer. Tout particulièrement au CES, le soutien de Propêche-Bretagne ; non celui à l'ID.MER, l'Institut technique de développement des produits de la mer, récemment créé.

Propêche avait demandé 0,5 MF, il lui en est accordé 0,27, ce crédit ne devant d'ailleurs être débloqué qu'après communication d'un audit réalisé par l'ICO, l'Institut-Commerce-Organisation, sur les résultats de 86 à 88.

"On nage en pleine marée noire", nota amer Daniel Picoi ; "depuis 15 ans, renchérit Henri Didou, on est dans l'ambiguïté". "Propêche n'a pas rempli ses missions", insista Louis Le Roux, en suggérant de l'inviter au groupe pêche pour s'expliquer.

Seul Jean-Maurice Besnard réagit vivement : "si l'on voulait étrangler la promotion du poisson breton, on ne s'y prendrait pas autrement !". Lui, connaissait les résultats de l'audit : "malgré des erreurs, malgré aussi la modestie des moyens engagés pendant 15 ans, un travail significatif considérable a été entrepris".

Le morbihannais apprécie Propêche, "qui ne se contente pas de promouvoir le Pays-Bigouden mais toute la Bretagne". La promotion doit s'exercer à l'extérieur de la Bretagne, voire de la France. Président du FROM-Bretagne, il souligne l'effort des producteurs et du F.I.O.M. : "le 0,5 MF demandé est donc particulièrement raisonnable, et destiné simplement à assurer le relais". La plaidoirie fut vaine.

Les finistériens de l'OPOB, organisation des pêcheurs de Ouest-Bretagne, étaient en tout cas en mission à Barcelone fin janvier, et du 3 au 8 mars au salon Alimentaria en cette même ville. Par contre, l'OPOB, qui a quitté en septembre 1988, n'était pas au séminaire de Propêche à Auray les 2 et 3 février dernier.

Avec la CCI de Brest, et le CRT, Propêche organisait de son côté un énorme buffet gastronomique de la mer à Lyon le 15 mars, buffet préparé par 30 grands chefs, et entré au livre des records 90. En même temps, après les tempêtes de février, le F.I.O.M. jetait le filet publicitaire dans la presse : "le poisson d'avril, ce n'est pas sérieux ; le poisson de mars, oui c'est sérieux".

C'est cependant en avril, du 23 au 27, que Lorient accueillait le premier salon des marchés de la mer, avec l'ID.MER. Une centaine d'exposants présenteront une gamme complète des produits de consommation, traditionnels et nouveaux. Ils se rencontreront également en colloques et débats.

IMAGINER AUTRE CHOSE

C'est une autre association, Ouest-Atlantique, qui est passé au crible critique du CR. C'était lors de l'examen du chapitre DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, un dispositif aux multiples organes en faveur de l'emploi.

Presque aussi important que celui des Rou-

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 14

tes, le crédit de 163,8 MF, a doublé en cinq ans, avec un dernier bond de 36,5 % par rapport au BP de l'an passé, encore placé sous le vocable d'incitations économiques. Outre quelques études retenues, et les 6 MF attribués suffisants pour le FERDILE, quatre grandes rubriques se partagent le reste :

9,25 MF en faveur de l'artisanat et du commerce ; 15,1 MF pour l'ouverture internationale de la Bretagne (MIRCEB, BRAITWAVE, Etats-Unis, Espagne...); 104,8 MF pour les mesures individuelles au profit des entreprises (avancés remboursables, primes...); 28,4 MF pour les opérations collectives (Bretagne-qualité-plus, promotion de la certification PROMOCIB, augmentation du capital de la SDR, réparation navale, B.T.P., Ouest-Atlantique...).

A peine Joseph Kervégan avait-il terminé son rapport, que Paul Anselin attaqua : "depuis trois ans le Morbihan ne finance plus Ouest-Atlantique ; il nous faudrait connaître le bilan en création d'emplois". Adrien Kernella approuva : "le finistère fait de même. On peut en effet se poser des interrogations et la dernière assemblée générale de Ouest-Atlantique à Brest n'a pas été rassurante, au delà de beaux discours. L'association marque plus Poitou-Charentes que la Bretagne !". Roger Le Pihou avait au contraire repris espoir à Brest : "les hommes ne sont pas en cause, mais le mécanisme"; il reconnut pourtant que "lorsqu'une affaire finit par tomber à l'ouest, c'est dans le triangle d'or Rennes-Nantes-Angers".

Pour Claude Champaud, "Ouest-Atlantique a rendu de grands services, mais les meilleures institutions finissent par s'épuiser. C'est ce qui est arrivé au CELIB. Il est temps d'imaginer autre chose". Dans son rapport Yvon Bourges avait bien noté : "0,7 MF pour 1990, l'accord ultérieur étant subordonné à la production préalable d'un bilan". Comme pour la MIRCEB d'ailleurs.

A CEU personne n'aborda ce sujet précis. Rapporteur Yves Morvan introduisit son intervention en voyant dans le changement de vocabulaire, développement économique au lieu d'interventions ou d'incitations, un souci d'être "plus complet, plus cohérent". Il conclut par une remarque d'ensemble : "La multiplicité des interventions et le nombre élevé d'intervenants risquent de conduire à un manque de coordination, d'efficacité... Une référence explicite au plan régional devrait être nécessaire pour introduire la cohérence désirée".

RESTER CONNECTÉ

C'est sur le dossier ENERGIE, assorti de 3,8 MF, que se terminait cette seconde grande partie du BP. Deux opérations y trouvent une part de financement, en plus de la maîtrise des consommations énergétiques dans les lycées, retenu sous le titre "formation", la desserte en gaz de Grandchamp et Locminé pour 2,8 MF, et la mise en sous-terrain à Domloup, de la ligne de 90 000 volts venant de Drouges, pour 0,6 MF.

Inévitablement le débat est revenu sur la nécessité d'une centrale de production à l'Ouest-Bretagne. "Il en faut une de grande puissance", estimait Pierre Champoux au CES ; au CR Pierre Bourges rappelait qu'"il ne fallait pas oublier les énergies nouvelles"; et Jean Gaultier s'interrogeait : "EDF choisit de reconstruire sur des sites existants plutôt que de faire du nouveau".

Au Club de la Presse le 13 février le Délégé Régional EDF-GDF Jacques Le Monnier,

représentait les arguments qui l'inspiraient jusqu'à son départ en juin : "sans unité de production à l'ouest, la Bretagne restera toujours à la merci de délestages ; ce sont les branches extrêmes des antennes qui sont déconnectées des premiers". Cela n'empêche pas de poursuivre le bouclage en 400 000 volts, alimenté par une ligne nouvelle Le Mans-Domloup, absolument indispensable puisque le rythme de croissance de la consommation est de + 5 % l'an.

La carte n° 42 du nouvel ATLAS de Bretagne est éloquent ce qui se suit. Edité par Skol Vreiz, avec l'INSEE et l'Institut Culturel de Bretagne, ce nouvel Atlas est d'excellente qualité pédagogique, et concerne les cinq départements bretons. Il est présenté au Club de la Presse le 28 février.

Enfin 0,4 MF est mis en réserve, afin de répondre à de nouvelles propositions concernant l'énergie. "L'agriculture est en mesure d'en faire tout de suite de très concrètes", a lancé Joseph Le Bras.

RAYMOND LETERTRE

Un nouveau lieu de réflexion et de proposition

LA FONDATION FÉLICITÉ DE LAMENNAIS

Créée à Saint-Brieuc en 1989, la Fondation Félicité de Lamennais s'est donnée pour objet de contribuer en toute liberté aux débats sur les grandes questions qui se présentent aujourd'hui et dont les enjeux éthiques, intellectuels, culturels, sociaux, économiques et politiques paraissent majeurs.

Elle convoque pour ses réflexions la diversité des sciences, en particulier les sciences humaines et de la vie ainsi que la philosophie et la théologie.

Elle favorise les échanges entre les acteurs de la Société Civile au sens large, notamment ceux qui, dans un esprit d'ouverture au monde et de confrontation avec tous les courants de pensée, contribuent au développement culturel, économique et social de la Bretagne.

Dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire ambitieuse, la Fondation Félicité de Lamennais organise sessions de formation et journées ou week-ends de réflexion, conférences et débats... dans le but de contribuer à la circulation des savoirs, des expériences, à la clarification des questions et au développement de la conscience.

Point de rencontre et de réflexion, lieu d'initiatives et de propositions, la Fondation publie périodiquement le fruit de ses travaux.

Tout en prenant délibérément appui sur une réalité tangible - la Bretagne -, la Fondation entretient "branches" sa réflexion sur un réseau largement ouvert sur le monde. Elle peut s'associer en ce sens à des démarches de même type menées par d'autres, en France, en Europe, ou ailleurs.

Né dans les Côtes-d'Armor, la Fondation souhaite développer dans un second temps, ses activités dans les cinq départements bretons.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à : Fondation Félicité de Lamennais, 9, rue du 71e RI, 22000 St-Brieuc.

Bretagne Côte d'Azur

J'

J'ai fait un rêve, celui d'une Bretagne à la face meurtrie des colères justes de l'octon, au dos meurtri des assauts de la France.

J'ai fait le cauchemar d'un naufrage immobile, celui de ma Bretagne et de son peuple, rivé cioué dessus, avec au front cette épithète : "On nous tue pour mieux vous sauver".

Où, c'est vrai, il est dur de vivre en Bretagne. La mer ne rend souvent que des cadavres, la terre aux ajoncs et landes tenaces y commerce plus qu'ailleurs de la sueur des hommes. Pourquoi, alors, aimer tant ce bercé aux ingratitude, pourquoi alors souffrir tant dans sa chair des plaies infligées au pays ?

Parce que ma Bretagne est belle. Belle comme une salope, de la trempe de ces filles fatales qui, d'un sourire, vous guérissent à jamais de votre propre vie. C'est vrai, les Bretons nourrissent pour leur terre une passion peu commune, une passion qui fait mal à la force de bruler sa flamme au plus profond des imaginaires.

Génocide culturel, mares noires, centrales nucléaires, aujourd'hui urbanisation des côtes, la guerre qu'on nous livre à mille visages, mille mains, mais une seule ambition, nous anéantir au nom du Progrès, du Eric et du Tourisme. Cette implacable Sainte Trinité des temps modernes nous trouvera, une fois encore, sur sa route. On a survécu à pire, plus forts à chaque fois. De ces batailles perdues et gagnées du Peuple breton contre ses envahisseurs est né, à chaque génération, le barde qui rassemble la tribu. Xavier Grall en fut un, bientôt on lui succèdera à la tête de notre armée de défense, notre armée de pots.

Quand d'autres, en d'autres lieux, lèvent le poing, nous revoisons le Verbe. Alors, les pieds au terra de notre passé millénaire, avec nos ancêtres plein la bouche, avec nos enfants pleins les mains, nous offrons nos vieilles cicatrices à l'agresseur pour qu'il y lise la promesse de sa perte.

Nous ne bougerons pas, nous ne céderons pas un pouce de notre Bretagne parce qu'elle attend de nous ce que nous lui avons toujours donné : un moi, un seul, le moi d'AMOUR. ■

ANDRÉ GRALL



45e Foire Exposition de Vitré

22, 23 et 24 Septembre 1990

Parc des Loisirs et des Expositions

Reservations et renseignements : Patrick CHAUDET 99 75 26 88

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 15

FÉLICITÉ DE LAMENNAIS (1782-1854)

Né à St-Malo le 19 juin 1782, Lamennais a laissé en Bretagne bien des traces de son action, il reste surtout un grand visionnaire aux perspectives universelles.

Issu d'une famille bourgeoise tardivement anoblie, Lamennais se fera enterrer dans la fosse commune du cimetière du Père Lachaise. Effroi au milieu des pauvres, semence d'une humanité de justice.

Homme d'Eglise brillant et ardent, ami de Michelet, de George Sand, de Béranger, il sera condamné par Rome pour avoir préconisé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et défendu les libertés modernes : liberté de la presse, d'enseignement, d'association, libertés régionales et suffrage universel.

Homme de solitude et de méditation, il est présent à toutes les grandes aventures de son siècle tant par le plume que par l'action. Dès en 1830, son courageux et solennel journal "Avenir" se dresse chaque jour pour l'indépendance de la Pologne contre le despotisme du Tsar Nicolas Ier. Et cette nation à l'Histoire tragique lui en sera toujours reconnaissante.

Sollicité par les républicains de gauche, il discerna dans ce socialisme les germes de la tyrannie et Tocqueville sollicitait son avis sur son ouvrage. Le prix et les pages de la liberté n'étaient visées que de quelques uns. Lamennais était de ceux-là, et si sa Ter rang.

Philosophe prenant de la hauteur mais engagé dans la marche de l'Histoire présente, ce visionnaire savait lire l'événement, l'immédiat, le quotidien. Solitaire et solitaire, lui était le prophète de La Chénais, ce breton à l'écriture romantique qui portait en lui "l'inquiétude de la liberté".

L'actualité française et internationale redonnent à "Féli" une modernité surprenante.

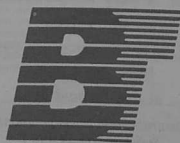
P.H.
Le lundi 23 avril, à 20 h 30, salle du Crédit Immobilier, 9, rue du 71e RI à St-Brieuc, conférence-débat sur De Gaulle et la question sociale par Patrick Guib, auteur de "L'impasse sociale du Gaullisme" (Ed. Fondation des Sciences Politiques), participation : 20 F.
Le vendredi 27 avril, à 20 h 30, Bibliothèque municipale de St-Brieuc, conférence publique sur "Lamennais" par le Professeur Le Guillou.

GROUPE BOLLORÉ TECHNOLOGIES

Fondé en 1822 en Bretagne, le Groupe BOLLORÉ TECHNOLOGIES a connu au cours de ces dernières années une croissance importante. Aujourd'hui, il emploie **17.500 personnes** et réalise un chiffre d'affaires de **17 milliards de francs**. Sa particularité est d'être très diversifié et en même temps **leader dans ses métiers** :

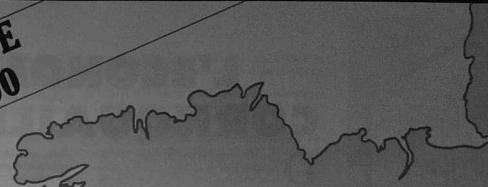
- leader français des produits jetables à usage médical ;
- leader français des papiers couchés classiques et des autocopiants ;
- leader sur l'Afrique/Océan Indien de la fabrication et de la distribution de cigarettes ;
- un des leaders européens et premier français de l'activité transports logistiques ;
- premier groupe français indépendant de distribution de produits énergétiques doté d'un réseau européen ;
- leader français de la distribution de tuyaux plastiques.

Le Groupe BOLLORÉ TECHNOLOGIES est également **leader mondial du film pour condensateurs** et **leader français des emballages spéciaux**, fabriqués dans ses usines bretonnes d'Odet (Quimper) et Cascadec (Scaër). Il y emploie environ **600 personnes**, réalisant un chiffre d'affaires de **650 millions de francs**. La Bretagne, berceau du Groupe, est toujours au cœur des préoccupations de BOLLORÉ TECHNOLOGIES : une nouvelle ligne de production, représentant un investissement de **200 millions de francs**, a été lancée en 1989.



ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 16

BRETAGNE CAP 2000



Dans moins de dix ans, nous fêterons le 1^{er} janvier 2000. Un changement de siècle, ce qui n'est pas si fréquent, mais surtout un nouveau millénaire, ce qui est franchement rare. Bien sûr, il ne s'agit que d'une date symbolique et rien, le 1^{er} janvier 2000, ne sera fondamentalement différent du 31 décembre 1999. Pourtant, notre parcours est jalonné de ces dates symboliques : l'Europe de 93, les municipales de 95, le tiers provisionnel de février... et tant d'autres, dans tous les domaines. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'ouvrir une série de dossiers sur ce thème. Non pour essayer de faire de savantes prévisions (car, de par le monde, des milliers d'individus sont payés pour cela et se trompent d'ailleurs régulièrement : qui donc aurait, à part quelques uns, parié en 1979, voire en 1988, sur l'écroulement du bloc de l'Est fin 89 ?) mais pour voir comment, aujourd'hui, vivent nos entreprises et de quels atouts elles disposent pour aborder cette dernière ligne droite d'un millénaire tout de même riche en événements. La Bretagne a incontestablement des atouts. Mais elle n'est pas si forte au contraire de toutes ces micro-régions qui ont chacune leurs atouts et qui s'enrichissent de leurs particularités. Les atouts de Rennes et Nantes ne sont pas ceux de Brest et d'Orléans. Face à une Europe qui tire fort vers l'Est, notre région a des forces. A nous de les jouer ensemble, Bretagne Orientale AVEC et non contre Bretagne Occidentale, Armor AVEC Argonautes Nord et Sud enfin réunis. L'Europe élargie de demain fera sans doute une large place aux régions. Une chance que la Bretagne, tout entière, ne doit pas laisser passer. ■

LA CORNOUAILLE

Pour ouvrir la série, nous avons choisi les projecteurs sur la Cornouaille. Une Cornouaille à la fois traditionnelle et ouverte aux nouvelles technologies, qui a connu ces dernières années un spectaculaire développement, lié, il est vrai, à une situation antérieure de sous-industrialisation chronique.

Une Cornouaille qui a beaucoup gagné lorsque la politique de décentralisation s'est mise en place et qui a aujourd'hui tant à craindre de l'arrêt de la politique d'aménagement du territoire qui a marqué les années 80. Pour beaucoup, le nouveau mur de l'Atlantique passe par Rennes et Nantes, à l'ouest desquelles plus rien - économiquement parlant - ne pourrait exister sinon les productions de base, agricoles et maritimes. C'est le scénario du pire contre lequel se battent farouchement les Cornouaillais qui concentrent leurs efforts sur le désenclavement qui se poursuit dans tous les domaines :

- routier, tout d'abord, avec le plan

breton enfin en voie d'achèvement mais qui a besoin d'être harmonisé par la réalisation d'un axe central ;

- ferroviaire ensuite, avec l'arrivée (hélas ! tardive) du TGV à Quimper en 92. Un TGV qui mettra tout de même Paris à 4 h 10 de la Cornouaille alors que la SNCF étudie un tracé qui permettra à Marseille de n'être plus qu'à 3 heures de Paris : le salut ne viendra donc pas du fer !

- aérien enfin, avec le développement du fret (pourquoi donc commencer par faire 600 km vers l'est quand on exporte à l'ouest !) et du trafic passagers qui devrait connaître une forte croissance dans les deux à trois années qui viennent (Air Inter a enfin accepté de doter Quimper d'un départ matinal).

Des communications viendra peut-être le salut... et de la communication aussi. Trop nombreuses, en effet, sont les entreprises qui ne communiquent pas. Fort justement, le CNPF a incité les entreprises à s'ouvrir sur l'extérieur, à mieux se faire connaître, avec

une phrase-choix : "si vous ne dites pas ce qu'est votre entreprise, d'autres auront vite fait de dire ce qu'elle n'est pas". Finie donc l'époque du "pour vivre heureux, vivons cachés".

Communications et communication sont les clés du succès de demain. Mais son succès, la Cornouaille le porte aussi à l'intérieur d'elle-même, au sein de ses entreprises. Alors que les années 80 ont été marquées par la venue-choix d'entreprises extérieures, on a pu assister, ces derniers temps, à une évacuation du pouvoir décisionnel vers d'autres centres : Malra à Paris, Fleetguard dont le siège européen est désormais à Bruxelles, Girex en région parisienne. Heureusement, restent sur place les unités de production.

Dans les années 90, c'est donc de ses entreprises "historiques" que la Cornouaille tirera sa richesse, son dynamisme, son avenir. C'est bien la preuve qu'elles ont su et voulu évoluer et épouser leur temps. Nous vous invitons à les découvrir. ■

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 17

BREVET
CAP 2000



L'ECONOMIE CORNOUAILLAISE

Dans la perspective de l'An 2000, la Cornouaille a de nombreux atouts à jouer avec une population plutôt bien formée et une urbanisation harmonieuse répartie autour d'un réseau de villes moyennes.

I - L'AGRICULTURE

Tournée vers l'élevage, elle est très performante, mais présente pour l'avenir des handicaps :

- la taille des exploitations (petites), - des exploitants (âgés), - les quotas (lait), - les problèmes porcins, - concurrence dans l'aviculture, - le prix (baisse).

II - LA PÊCHE

25 % de la production nationale des industries en amont et aval. Des problèmes en cours : - la gestion de la ressource (quotas), - la mise en place des PME (permis de mise en exploitation), - le prix des carburants, - des outils à mettre à niveau pour 1993.

III - L'INDUSTRIE

L'agro-alimentaire
- La conserve (poisson 56 % du national, légumes 13 % du national), - La fabrication de boîtes de conserves, - Les fabrications de machines spéciales pour l'agro-alimentaire, - La viande (boucherie, charcuterie), - Le lait (vers une valorisation), - Les produits frais et surgelés, - La biscuiterie.

Des perspectives encourageantes :
Développement de la transformation du poisson, Amélioration des performances export.

La métallurgie - La mécanique
Fort développement lié à l'agro-alimentaire pour les fabrications mécaniques, machines et matériels pour l'industrie agro-alimentaire, construction navale, matériels de pêche. Bonne technologie.

Electronique - Téléphonie - Terminaux
Les industries de pointe (Matra, Fleguard, Bolloré), Autour de Matra, de nombreuses petites entreprises performantes. "Du dynamisme".

Papier
2 grosses unités : Bolloré (reconversion dans le film plastique) et De Mauduit.

Travail du bois
Quelques entreprises de fabrication de meubles.

Habillement
Bonneterie d'Armor, Cotten, Fileuses d'Armor : des entreprises performantes.

DE FAÇON GÉNÉRALE :
Faiblesse par :

- la taille des entreprises, - dépendance de centres de décision extérieurs, - manque d'ouverture à l'export, - développement par la recherche faible, - situation excrétaire.

IV - LE BÂTIMENT

Très peu d'entreprises importantes. Des entreprises moyennes adaptées à la construction individuelle. Après une baisse sensible, la tendance est actuellement à la stabilité.

V - LE TERTIAIRE

Fort développement qui passe de 46 à 56 % de la population active, tant au niveau des services en général que du tertiaire industriel (informatique, robotique, télématique).

VI - LE TOURISME

Avec des hauts et des bas, surtout dus aux conditions climatiques, la Cornouaille a su développer son tourisme. Les outils sont renouvelés. La formation est de plus en plus complétée. La promotion importante des dernières années porte ses fruits.

Dans ce contexte, parmi les récentes réalisations au niveau des structures, la CCI de Quimper avec l'appui de l'Etat, de la Région, des Collectivités Locales et de la CEE, a mis en place différents outils.

L'ACTION DE LA CCI

Dans la filière pêche :
* La criée informatisée de Saint-Guénéolé-Pennarc'h et le stockage du poisson débarqué en salle réfrigérée (mise en service novembre 1987).

* La restructuration du port de Concarneau avec pour objectifs (1990-1991) :

- l'amélioration de la qualité des produits, - des gains de productivité entre le débarquement et la mise à disposition des produits, - une meilleure transparence du marché, - l'amélioration des conditions de travail.

Dans le service aux entreprises
* L'aérogare de Quimper-Cornouaille nouvellement construite pour une amélioration des qualités d'accueil et de travail (1986).

* La piste refaite et le système de balisage haute intensité mis en place (1990).

* Des horaires adaptés aux utilisateurs (1 départ à 7 h).

* Le centre d'études des langues (1 200 stagiaires en 1989) et FORCOMEX (formation au commerce extérieur) une école de niveau 2, ouverture 1990.

* Un pôle régional de formation agro-alimentaire avec la collaboration active de

l'ADRIA) dans les domaines organisation et automatisé, de la logistique et des transports (1988).

* Une école de managers (1 concept pédagogique adapté aux repreneurs de société et aux cadres porteurs de projet).

Dans le tourisme
* Création d'un pôle de développement touristique, articulé autour d'un golf de 18 trous avec structures hôtelières et para-hôtelières et, de la mise en place d'une zone d'urbanisation (ouverture du golf en 1987).

La gestion est confiée à un professionnel des produits touristiques : la CISE.

Il faut aussi noter les services d'Assistance de la CCI de Quimper qui, par leurs actions groupées ou individuelles appuient les efforts des entreprises.

Assistance aux entreprises du Commerce, de l'Industrie, du Commerce extérieur, du Tourisme...

Des opérations spéciales sont menées, au niveau de la cession d'entreprises (les Rencontres pour l'Entreprise), au niveau de la création (Associations de créateurs, formations spécifiques), au niveau du développement (conseils individuels). ■



L'INDUSTRIE ROUTIERE

L'industrie Routière : c'est la branche des Travaux Publics qui réalise la construction et l'entretien des routes, et participe à la réalisation de nombreuses infrastructures : terre-plein des ports, piste d'atterrissage et parkings d'aéroports, pistes de stades, sols d'usine, terrains de tennis, etc...

L'industrie routière en Cornouaille emploie 500 personnes réparties en ingénieurs et cadres (35), employés, techniciens et agents de maîtrise (100) et ouvriers qualifiés pour plus de 80 % d'entre eux (365), et réalise plus de 300 millions de francs de travaux chaque année.

L'Etat et les Collectivités représentent 80 % de l'activité des entreprises routières, alors que la clientèle privée (industriels, lotisseurs, particuliers) compte pour 20 %.

La construction des routes fait appel à des moyens industriels importants, coûteux et de plus en plus perfectionnés. Les centres d'encrage et les usines de fabrication de liants bitumineux sont entièrement automatisés et pilotés par ordinateurs.

Les engins de chantier très modernes utilisent également les technologies les plus avancées telles que le laser et la micro-informatique.

Quelques données chiffrées de l'industrie Routière en Cornouaille :

- 3 000 000 tonnes de matériaux de carrière mis en œuvre sur les routes,
- 300 000 tonnes d'encroûtes répandus,
- 2 000 000 m² de chaussées revêtues en enduits superficiels.

Les chantiers importants en cours actuellement :

- Route Quimper-Pont l'Abbe réalisée en 2 fois 2 voies au départ de Quimper.
- La rocade Sud-Est de Quimper qui reliera Troyalho au Braden.
- Le renforcement de la piste de l'Aéroport de Pluguffan.

Les chantiers importants des prochaines années :

- La poursuite de la mise à 2 fois 2 voies de Quimper-Pont l'Abbe.
- La déviation de Plandis.
- La rocade Nord et Ouest de Quimper.
- L'aménagement de l'axe central de Carhaix à Châteaulin (Route nationale 164).

La nouvelle route départementale n° 44 qui reliera le Pont de Cornouaille à la voie express en déviant Bénodet, Fouesnant et la Forêt Fouesnant.

La rectification des voies express pour obtenir des caractéristiques autoroutières.

Le prolongement de la piste de l'aéroport de Pluguffan.

Différentes infrastructures portuaires dont le port de pêche de Concarneau. ■

Le rêve devient réalité

LA PEPINIERE DU PIQA

On en parlait depuis longtemps, au sein du Pays de Quimper d'abord, du Pôle d'Innovation Quimper-Atlantique (PIQA) ensuite ; et aujourd'hui chose faite et les travaux touchent à leur terme. La pépinière d'entreprises cornouaillaise va bientôt être opérationnelle.

Elle a pour objet d'offrir aux créateurs d'entreprises les conditions optimales de démarrage de leurs activités. Le bâtiment, spécialement conçu pour cette fonction, propose des surfaces d'ateliers et de bureaux modulables selon les besoins.

Le site choisi pour son implantation présente de nombreux atouts : proche du centre ville, au cœur d'une zone qui allie déjà des entreprises performantes, la recherche et les établissements d'enseignement supérieur que sont l'IUT et le centre littéraire.

Il est également remarquable par son environnement : les pieds dans l'Odét et les activités

sportives à portée de main... tout pour plaire, ou plutôt pour proposer une qualité de vie qui permette de travailler dans les meilleures conditions.

La pépinière propose - à condition de correspondre à une activité de création récente et d'être admis par le comité de sélection (qui privilégie les entreprises du secteur agro-alimentaire ou de bio-technologie et leur sous-traitance - mais ce n'est pas un absolu) - les services suivants : (télé, télécopie, secrétariat, standard, salle de réunion mais aussi et surtout la possibilité d'avoir, sous la main, l'aide et le conseil nécessaires à la bonne marche de l'entreprise. Le tout, bien sûr, pour un coût très raisonnable. Ce partage de moyens permet une économie d'échelle fort appréciable.

Il provoque et facilite les échanges entre les divers entrepreneurs qui ont fait le choix de se lancer dans l'aventure passionnante de la création d'entreprises.

Pour tout savoir sur la pépinière : un numéro de téléphone : celui du PIQA - 98 53 17 75. ■



ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 19



Pays de Quimper

...17 communes, un élan

- Une ville centre remarquablement équipée dans tous les domaines : commercial, culturel, sportif, au cœur d'une zone de chalandise de 250.000 habitants.
- Des communes dynamiques qui disposent d'un éventail complet de terrains industriels et artisanaux (zones près de la voie express, complexes portuaires, nœud ferroviaire)
- Un appareil de formation de premier ordre : IUT, BTS, Centres de Recherches
- Des entreprises de pointe dans des domaines variés :
BOLLORÉ TECHNOLOGIES
MATRA
HEMA
SAUPEQUET
RANOU
MATHER ET PLAT
GIREX
BONNETERIE D'ARMOR
DOUX
LAITA...
- Des liaisons rapides avec les autres villes de l'Ouest, Paris et Londres : Aéroport de QUIMPER-PLUGUFFAN, voie express, TGV 92.
- Et le pays des vacances : plages, voile, golf, sport équestre, gastronomie, tourisme culturel.

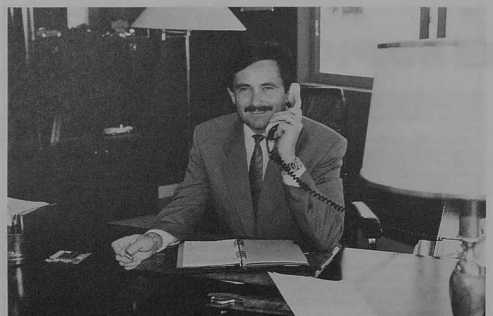
PAYS DE QUIMPER :
2, rue de l'Université — 29000 QUIMPER — Tél. 98 53 32 72

BRETON
CAP 2000

DENIS MEVEL : PLUS... EN TOUTE FRANCHISE

A 39 ans, Denis Mevel, le bouillant PDG quimpérois de Plus International, est un homme heureux... et insatiable. Heureux, car la société qu'il a créée de toutes pièces voilà 6 ans à peine est en pleine santé et en pleine expansion. Insatiable car sa soif de conquête est si grande que l'on se demande jusqu'où il ira, étendant son appétit à l'Europe d'abord, au second marché boursier ensuite, débordant de projets bien sûr mais surtout les transformant en réalités. Il faut reconnaître qu'il est parfaitement secondé dans sa tâche par sa dynamique épouse Joëlle qui partage son enthousiasme et le seconde avec beaucoup d'allant et d'efficacité dans la gestion de son groupe.

Nous avons rencontré ce Breton pur souche, têtu, opiniâtre, gagnant et qui ne conçoit la course qu'en tête.



Armor magazine - Denis Mevel, il y a 6 ans, personne ne vous connaissait. Aujourd'hui, vous êtes à la tête d'un groupe de 140 magasins qui emploie 2 500 personnes. Quelles sont les étapes de ce fulgurant succès ?

Denis Mevel - En 1983, alors adhérent d'une chaîne nationale de salons, j'ai décidé de mettre au point dans un créneau porteur, celui de la cuisine, un nouveau concept qui repose sur 4 points forts : la simplification de la vente, des prix compétitifs, un système de franchise et une importante communication. C'est ainsi qu'à démarré Cuisines Plus avec 4 magasins, tous en Bretagne : Brest, Lorient, Vannes et naturellement Quimper.

Dès l'année suivante, 13 autres magasins ont vu le jour, tous en franchise, et en 1986 l'effectif était déjà de 36 unités.

C'est cette même année que nous avons créé le concept "Bains Plus" dont le 1^{er} magasin a été ouvert à Quimper.

86, c'est également notre première distinction : le Laurier d'Or de la qualité des services et de la franchise.

En 87, nouvelle étape, nouvelle enseigne : 63 magasins Cuisines Plus, de nouveaux Bains Plus et les quatre premières enseignes "Cheminées Plus".

En 88 et 89, nouvelle progression pour arriver à la situation que nous connaissons aujourd'hui : 85 Cuisines Plus, 27 Bains Plus, 25 Cheminées Plus, l'ouverture sur l'Europe...

A.M. - Nous reviendrons sur cette ouverture sur l'Europe. Mais d'abord, comment expliquez-vous cette progression fulgurante ?

D.M. - Oh, il n'y a pas de mystère. Beaucoup de travail, d'abord. Car une entreprise peut investir si les hommes s'investissent dans l'entreprise. Puis l'esprit d'équipe : s'entourer d'une équipe de battants pour que chaque jour soit un véritable challenge, plein d'idées et surtout de réalisations. Et le partenariat : l'entreprise tra-

vaille avec d'excellents fournisseurs (à 80 % français) et nous avons de nombreux partenaires quimpérois (assurance, voyage, banque...).

Sans oublier la rigueur, avec un souci permanent de la qualité du service au meilleur prix, et une forte communication. Pas de miracle, du boulot !

OUVREMENT SUR L'EUROPE

A.M. - Revenons donc aux perspectives 1990. Alors l'Europe ?

D.M. - Je vous rappelle que le groupe s'appelle Plus International. Ce n'est pas pour rien ! Nous venons de mener à bien le rachat d'un important groupe espagnol, le groupe Arpe Capital qui avec 2 enseignes : Master Piel et Master Sofa est le 1^{er} spécialiste du salon de cuir en Espagne. Nous avons désormais 12 points de vente en Espagne et nous allons, dès le second trimestre, importer le concept Master Piel en franchise sur le territoire national. A terme, disons dans les 3 ans, 40 magasins seront implantés et créeront plus de 1 000 emplois. Un challenge superbe, dans la perspective des Jeux Olympiques de 1992.

Et l'Europe ne s'arrête pas à l'Espagne. Des contacts avancés ont été menés en Angleterre, où nous sommes en pourparlers pour acheter une enseigne. De même la Belgique nous intéresse. Ce sont des pays où nous souhaitons racheter des enseignes, car leur taux d'équipement est sensiblement le même que le nôtre et les structures de marché diffèrent peu de notre pays. En RFA par contre, nous préférons l'achat de parts de marché car la situation y est sensiblement différente.

Et puis il y a l'ouverture des pays de l'Est. Alors là !... Sous 5 ans en tout cas, le groupe Plus en Europe devrait représenter de 4 à 500 points de vente et environ 8 000 personnes contre 2 500 aujourd'hui.

MEUBLES PLUS

A.M. - On parle beaucoup de la création d'un nouveau concept. Qu'en est-il exactement ?

D.M. - Oui, dans le domaine du meuble. Le marché ne régresse pas, c'est le concept qui a vieilli. Il faut aujourd'hui tenir compte des nouvelles données dans l'habitat (des surfaces plus petites, un nombre de personnes par foyer en diminution, de nouvelles habitudes de consommation) et recrer le cadre de vie du Français en lui proposant des produits évolutifs, d'un prix peu élevé mais fiables et "mobiles" qui peuvent aisément bouger avec lui. C'est l'idée de "Meubles Plus" : la pièce à vivre, selon le concept de la salle de bains. Une pièce entièrement habillée, sans surcoût car l'esprit intègre la notion d'architecture intérieure.

Nous avons lancé ce concept à La Rochelle, un magasin tout neuf détruit par la récente tempête mais qui va réouvrir le 25 mai. Et puis Quimper naturellement, La Roche-sur-Yon, Marseille, Nîmes... au total 100 magasins en 2 ans. C'est notre objectif.

De "Plus" nous allons proposer une enseigne spécialisée dans le rangement (mezzanine, placard...).

A.M. - Et les enseignes existantes ?

D.M. - En 90, 20 magasins supplémentaires

vont être ouverts en France avec l'enseigne Cuisines Plus. Il y aura aussi une trentaine de nouveaux Bains Plus et autant de Cheminées Plus, ce qui portera l'effectif des 3 marques à plus de 210 points de vente. Cette année, le groupe Plus sera sans conteste LE spécialiste de l'équipement du foyer en France !

A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX HOMMES

A.M. - Et Quimper, dans tout cela ?

D.M. - D'abord le Centre Plus de la route de Bénodet sera agrandi. J'ai sur mon bureau le permis de construire du nouvel immeuble de bureaux pour les services administratifs. A Gourvily sera édifié le centre d'aménagement de la maison, à l'enseigne de Meubles Plus. Le concept Master Piel sera également présent dans notre ville.

Au total, d'ici fin 92, le groupe devrait compter 500 personnes pour Quimper contre 150 aujourd'hui. Ça commence tout de même à compter, non ?

A.M. - Parlons comptes, justement. Quel est votre chiffre d'affaires ? Et la bourse, c'est pour quand ?

D.M. - Notre chiffre d'affaires a été, en 1989, de 2 milliards de francs dont 140 millions à Quimper.

Quant à la bourse, c'est vrai, nous envisageons notre entrée au second marché de Paris qui était initialement prévue le 15 mai. A l'heure où je vous parle (NDLR en mars) les conditions boursières ne sont pas les meilleures et nous attendons le moment propice.

Pour nous y préparer, nous augmentons le capital qui est passé de 1 à 20 MF dans un 1^{er} temps, puis à 50 MF.

Cette introduction en bourse a 2 objectifs : d'abord pouvoir rapidement lever les capitaux pour saisir toute opportunité de développement, notamment au niveau européen. Sur le plan international, celui qui part de rien avec rien arrivera difficilement à quelque chose ! Ensuite, conforter notre image auprès de nos franchises. Nous allons proposer environ 10 % du capital sur le second marché.

A.M. - A combien estimez-vous aujourd'hui votre impact sur l'économie coronnaillaise ?

D.M. - Je vous l'ai dit : 140 MF et 150 emplois en 1989. 50 % du marché de la cuisine équipée.

Mais ce qui m'intéresse, c'est l'avenir. Je cherche actuellement, non seulement pour Quimper (NDLR : 500 emplois en 92) mais pour toute la France et l'Espagne, des hommes et des femmes qui auront envie de s'investir dans une équipe qui gagne. Des Bretons, élus bien sûr, mais aussi tenaces avec la rigueur, l'enthousiasme, la fiabilité et l'esprit travailleur qui nous caractérisent.

En échange, Plus leur apportera un cadre propice à leur épanouissement et une ambiance qui satisfera leurs aspirations propres. Et c'est en Bretagne que je les trouverai !

RÉUSSIR DEPUIS LA BRETAGNE

A.M. - Justement, la Bretagne, ça compte pour vous ?

D.M. - Bien sûr. Moi, je suis finistérien et fier

de l'être. Et puis j'espère que l'exemple de Plus, le fait de créer des emplois, d'investir... donnera à d'autres Bretons l'idée et l'envie de faire pareil. Ça prouve qu'on peut construire une société depuis Quimper et la Cornouaille. La situation géographique, même difficile, ça peut être un point positif si l'on a un bon concept, une volonté, une bonne équipe et des moyens ; je ne cherche pas à être cité en exemple régional mais à prouver que, à condition d'y croire, on peut réussir en Europe depuis la Bretagne. J'ai également permis de faciliter les déplacements des responsables du groupe et qui sait, d'être présent en 93 à l'ouverture des frontières et, pourquoil pas, des lignes ? Tout cela au départ de Quimper, bien sûr.

A.M. - Denis Mevel, vous avez créé le terme "plusitiver". Avez-vous l'ambition d'entrer un jour au dictionnaire ?

D.M. - Les dictionnaires, ce n'est pas ouvert, c'est statique. Ce qui m'intéresse, c'est le langage courant. Ce serait une grande fierté pour moi mais aussi pour toute l'équipe de Plus qui travaille avec moi que ce terme "plusitiver" passe dans le langage du grand public. Un remerciement et aussi un nouvel état d'esprit. C'est plusitiver n'est-ce pas ?

Propos recueillis par
SERGE GRAFFAULT



Bientôt un nouvel immeuble pour les services administratifs

BRETAGNE
CAP 2000

L'EAU, D'HIER A DEMAIN

Hier, il fallait à chacun un vrai effort de réflexion pour comprendre au moment de payer sa facture d'eau... Pourquoi cette eau n'était pas gratuite : don du ciel, disponible partout en abondance, aussi indispensable à la vie que l'air que l'on respire... Pourquoi donc fallait-il la payer au Service de Distribution d'Eau ?

En fait, les élus concernés, tous les "Professionnels" des Administrations et Entreprises, comme aussi tous les citoyens ayant approfondi la question, savaient fort bien ce qu'il en était : pour apporter au domicile de chacun, 24 h sur 24, 365 jours par an, dans la quantité désirée et dans une qualité contrôlée... point de miracle...

Il faut créer, donc payer, des forages, des puits, des prises d'eau, des barrages... Il faut installer des usines de traitement de pompage.

Il faut poser, dans la terre ou le rocher, tout un chevelu de canalisations.

Puis il faut faire fonctionner tout cela, c'est-à-dire payer l'électricité, les produits de traitement, le renouvellement, le contrôle de qualité...

Quelle est la dette, même d'origine naturelle et "gratuite", qui pourrait être livrée à domicile, dans les mêmes conditions de permanence, de qualité, etc... pour moins de 10 F la tonne (car c'est bien à des prix inférieurs qu'est livré le mètre cube d'eau potable...)?

Même constatation pour l'autre Service Public payé en même temps que l'eau sur la même facture, c'est-à-dire l'assainissement : pour évacuer et traiter les eaux usées de chaque foyer, pour éviter que ces encombrants rejets ne soient

déversés dans la rue ou ne polluent les terrains environnants, il est nécessaire de créer et d'exploiter des installations aussi coûteuses que celles de l'eau. Et, là encore, tout est fait pour moins de 10 F le mètre cube, c'est-à-dire moins de 1 centime par litre...

UN SYSTEME PERFORMANT ?

Est-ce à dire que nous devons être fiers du système français de distribution d'eau potable ? Assurément. Grâce à la compétence et au dévouement quotidien de générations de Maires, de Fonctionnaires, de Constructeurs et d'Exploitants, la France s'est dotée au fil du siècle d'un ensemble performant, donnant à l'utilisateur un excellent rapport qualité/prix... et servant toujours plus de modèle aux autres pays du monde.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Depuis l'an dernier, sécheresses et pollutions ne manquent d'"interpeler" le consommateur d'eau.

1) Il est probable que chacun comprend mieux, désormais, que l'eau du robinet n'y vient pas simplement, gratuitement, ni sans travail. Tous les hommes qui se vouaient au métier de l'eau (bien qu'on leur contestât, parfois, le prix de leur peine) y trouveront une meilleure reconnaissance et une nouvelle stimulation.

2) Il est probable aussi que, dans la sécheresse ou dans la pollution, personne ne perd confiance en ces mêmes hommes ni en leurs techniques, puisque ce ne sont pas eux qui sont en cause.

3) Ce qui doit être bien compris, c'est que les événements d'aujourd'hui ne concernent que partiellement et par inci-

dence l'eau du robinet : la cause du phénomène, c'est l'état du milieu naturel, altéré par toutes les habitudes humaines des dernières décennies : certains aménagements de territoire, les pollutions individuelles ou de négligence, les rejets individuels, la surutilisation de fertilisants, la surpopulation en animaux d'élevage. La dégradation porte sur les débits (les terrains ne retenant plus autant les eaux, l'on passe selon la météo de la sécheresse à l'inondation et vice-versa) et sur la qualité des eaux naturelles (devenant impropres à certains usages comme la baignade, la conchyliculture... ou la fabrication d'eau potable).

Il est clair que les vraies solutions, au delà du problème seulement partiel de l'eau potable, doivent consister en un changement d'habitudes, afin de respecter davantage un milieu naturel fragile.

En attendant, parce qu'il faut bien résoudre les problèmes existants et conserver partout, malgré l'état du milieu naturel, la totale potabilité de l'eau distribuée... L'on ne pourra se passer des moyens technologiques de traitement que les Professionnels français maîtrisent tout à fait : heureusement, le prix de l'eau servait aussi à la recherche et à la mise au point de nouveaux procédés...

4) Dans cette conjoncture, deux écueils à éviter : celui d'une panique totalement injustifiée, car la situation n'est pas telle qu'elle fasse courir des risques sérieux aux consommateurs. Et, à l'inverse, celui d'immobilisme irresponsable car, sans action volontariste, la situation ne peut que devenir, à terme, inacceptable. ■

Y. MOGNO

Directeur Régional "Bretagne" de la Compagnie Générale des Eaux

L'eau est un métier qui exige compétence, expérience, disponibilité 24 h. sur 24
QUALITÉ DU SERVICE — EFFICACITÉ — DÉCENTRALISATION
sont nos préoccupations quotidiennes



Compagnie Générale des Eaux

11, rue Kléber — 35020 RENNES — Tél. 99 38 82 82

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 22

L'UNION PATRONALE

Créée en 1969, l'Union Interprofessionnelle Patronale du Finistère a pour vocation de rassembler toutes les entreprises du département, avec un rôle de représentation, d'information, de conseil, de défense et d'aide à la progression des entreprises.

Ses mandataires représentent les entreprises au sein des organismes à vocation économique et

sociale, et participent à l'élaboration des décisions. Ils sont plus de 300 aujourd'hui détenant plus de 400 mandats, dans des domaines aussi divers que l'emploi (ANPE, APEC), la sécurité sociale, les prud'hommes sans oublier les compagnies consulaires, l'université, le conseil départemental de l'habitat et bien sûr, la formation.

Avec 178 responsables individuels (ce qui représente plus de 15 000 salariés) et 18 syndicats professionnels (3 600 entreprises et plus de 36 000 salariés), l'UIPF "couvre" 42 secteurs d'activités sous l'impulsion de son président, Jean-Jacques Hénaff, PDG des Conserves Jean Hénaff à Pouldreuzic et de son délégué général, Noël Cerrigaux.

L'information, le conseil et la défense de ses adhérents sont 3 points-clés de son action : information des chefs d'entreprise sur l'activité économique et sociale, mais également des pouvoirs publics sur ses positions quant aux grands problèmes économiques ; conseil en droit social et gestion du personnel, et surtout problème lié à la vie ou à l'environnement socio-économique de l'entreprise ; défense enfin, chaque fois que cela s'avère nécessaire, pour tout type de contentieux.

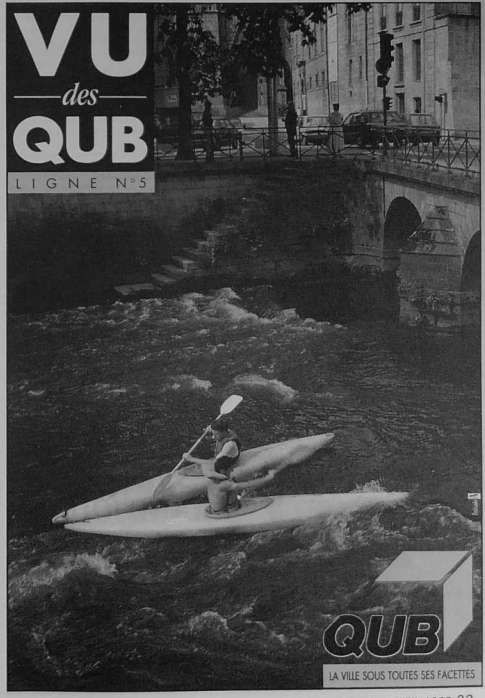
Mais l'UIPF joue également une part de plus en plus active dans le progrès des entreprises : formation bien entendu, mais aussi démarche qualité, aménagement du temps de travail, nouvelles formes de rémunération, avenir des entreprises personnelles et familiales, réussite de l'entreprise à l'horizon 92. Le progrès des entreprises, c'est d'abord le progrès de ses dirigeants. C'est pourquoi l'UIPF a créé l'APM (Association pour le Progrès du Management) qui regroupe 16 chefs d'entreprises se réunissant périodiquement pour confronter leurs expériences et faire progresser les méthodes de management de leurs entreprises respectives. Rien de ce qui touche à l'avenir des entreprises corouaillaises ne lui est étranger. C'est pourquoi Jean-Jacques Hénaff entend développer deux nouvelles actions :

- Création, dans le Finistère, d'un club de reprenneurs d'affaires : parler des problèmes de la transmission des entreprises, aider dans la démarche "directe" de la succession ; mettre le responsable cédant en relation avec divers conseils, favoriser le contact avec d'éventuels reprenneurs, tels sont les objectifs de ce club qui veut ainsi démontrer que la cession d'une entreprise est plus une démarche stratégique qu'une simple opportunité.

- Mise en œuvre, à Paris, d'un "trade center" de l'ouest armoricain. Les problèmes d'éloignement géographique, le faible impact du TGV Atlantique sur la Bretagne Occidentale et le recadrage de l'Europe à l'Est sont autant de handicaps pour l'Ouest Breton.

Regrouper en un lieu unique, à Paris, toutes les entreprises bretonnes déjà représentées dans la capitale (avec un simple transfert de charges et sans nouvel investissement) aurait un triple objectif : apporter à la clientèle internationale des entreprises bretonnes un gain de temps appréciable en leur évitant des déplacements. Permettre une forte synergie et offrir aux chefs d'entreprise un lieu privilégié de rencontres, selon la formule du club, à la fois souple et motivante.

On le voit, les actions et les projets ne manquent pas à l'Union Patronale qui est résolument confiante sur l'avenir de la Cornouaille, pour peu que chacun se donne les moyens d'agir et d'apporter sa contribution à la construction de son avenir. ■



QUB
LA VILLE SOUS TOUTES SES FACETTES

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 23

AU RYTHME DE L'ENTREPRISE...

**AU CRÉDIT AGRICOLE
DU FINISTÈRE,
3 AGENCES SPÉCIALISÉES
POUR VIVRE AU RYTHME
DE L'ENTREPRISE**



BREST : 5 bis, rue Saint-Martin - Tél. 98 43 22 14
QUIMPER Créach' Gwen : 6, route de Kérogan - Tél. 98 52 06 10
MORLAIX La Boissière : Rue Lénine - Tél. 98 88 02 29

COLLECTE ET ÉVACUATION DE RÉSIDUS URBAINS ENLÈVEMENT DE DÉCHETS INDUSTRIELS TAXIBENNES

Service pour Particuliers ou Artisans
Location de Bacs à la journée
Forfait spécial week-end

COLLECTE ET DESTRUCTION DE DÉCHETS INFECTIEUX

BALAYAGE INDUSTRIEL
Gravillonnage - Rabotage
Voieries - Parkings

SANI-LOC

Location WC chimiques autonomes



**PAUL
GRANDJOUAN
S.A.C.O.**

Kéréquel - ERGUÉ-ARMEL
29000 QUIMPER

Tél. 98 90 38 53

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 24

L'AFPA

L'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) est un organisme paritaire de formation.

Le Centre FPA de Quimper est l'un des 150 établissements, répartis sur le territoire national, qui gère cette association. Reconstitué en 1975, il est situé à Quimper-Ergué Armel et s'étend sur une superficie de 7 ha. Il compte 15 ateliers et des salles de cours. Il possède une capacité d'hébergement de 231 chambres individuelles et un service de restauration qui permettent d'accueillir les stagiaires en formation.

Le Centre de Quimper intervient dans différents domaines :

Préparation à la Formation et à l'Emploi.
Bâtiment et Travaux Publics : Carrelage - Couverture Zinguerie - Installation Thermique et Sanitaire - Peinture en Bâtiment - Plâtrerie - Maçonnerie - Revêtements de sols plastique et moquette.

Bois : Menuiserie Bâtiment Atelier Pose - Menuiserie Agencement - Menuiserie Aluminium.

Maîtrise de l'Energie : Dépannage réglage appareils à gaz - Monteur dépanneur brûleur fuel et gaz - Ouvrier de maintenance en équipements thermiques.

Electricité : Electricité d'Équipement Industriel.

Techniciens : Agent Technique de maintenance en équipements thermiques - Techniciens de maintenance automatismes.

En 1989 le Centre de Quimper a accueilli 600 stagiaires tant demandeurs d'emploi qu'en formation permanente. ■

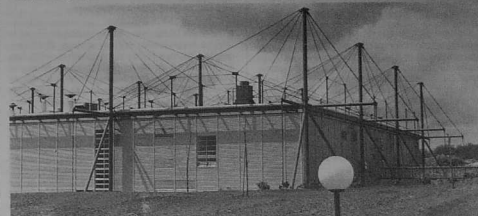
LES ENTREPRISES FINISTERIENNES

Si l'on définit comme "entreprises" les établissements relevant de la production, du commerce et des services marchands, qui emploient plus de 10 salariés, on peut évaluer le marché finistérien à environ 2 000 entreprises, dont 1 500 PME (10 à 50 salariés), ce qui le situe nettement devant les départements limitrophes du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

Les caractéristiques de ce marché sont connues :

- place prépondérante des industries agro-alimentaires, moins en nombre d'établissements (10 %, avec une concentration très forte sur la région de Morlaix, où une entreprise sur six relève de ce secteur), qu'en emplois (35 000 emplois salariés) et en chiffre d'affaires, avec les grandes structures que sont UNICOPPA (6,1 milliards de CA, 3 500 salariés), COOPAGRI (6,5 milliards de CA, 3 100 salariés) et le Groupe Ploudaniel (4,5 milliards de CA, 1 800 salariés).

Fleetguard à Quimper



Un partenaire efficace à l'écoute de la Cornouaille

— *Un service public pour les demandeurs d'emploi*

— *Une aide aux entreprises pour*

- diagnostiquer les besoins de formation
- élaborer les projets de formation dans le cadre des plans de développement de l'entreprise
- mettre en œuvre les actions de formation au Centre F.P.A. ou en entreprise

afpa
formation
QUIMPER

A.F.P.A. — 25-27, rue Saint-Alor - 29000 QUIMPER - Téléphone 98 53 04 00

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 25

BRETAGNE
CAP 2000

- le secteur du bâtiment et des travaux publics avec 350 établissements répartis sur l'ensemble du département, employe 14 000 salariés. Ces chiffres confirment l'image selon laquelle le Finistère est "le pays de la maison individuelle".

- le poids de la filière bleue est également caractéristique. Au delà de la pêche proprement dite (1/5 de la production agricole finale du département), ce sont 10 000 emplois directs qui sont portés par les infrastructures, les entreprises d'amont et surtout d'aval (160 mareyeurs emploient 2 000 personnes, 20 conserveries emploient 2 300 personnes).

- l'importance du complexe agro-industriel et de la pêche fraîche sont à l'origine du développement du secteur des transports (130 établissements).

- pour autant, le secteur des industries non agro-alimentaires n'est pas négligeable, avec un réseau dense de PME autour de Brest (150 entreprises) et de Quimper (150 entreprises également, ce qui va à l'encontre de certaines idées reçues).

LE POIDS DES PME

On peut estimer que les 1 500 PME du département, employant entre 10 et 50 salariés, génèrent un flux de chiffre d'affaires de 80 à 100 milliards de francs, distribution alimentaire comprise. Le cumul des dettes financières (9 à 10 milliards de crédits d'investissements, 3 à 4 milliards de crédits de fonctionnement) et des actifs bancaires (7 milliards entre valeurs mobilières et disponibilités), donne une idée de l'enjeu que représente ce marché pour les banques de la place, et notamment pour la seule banque qui soit exclusivement départementale, à savoir le Crédit Agricole du Finistère.

Ce marché des PME n'est pas seulement important par le nombre d'établissements et les

flux que ces établissements génèrent aujourd'hui. A trois titres au moins, c'est un marché porteur d'avenir :

- la reprise des investissements de production observée depuis 1987 s'inscrit dans une tendance nationale lourde. Les enquêtes de conjoncture de la Banque de France prévoient, en 1990, pour le département, la poursuite de cette tendance.
- depuis deux ans, on assiste à une restructuration du tissu économique : développement par croissance externe, reprise d'outils de production avec importation de capitaux dans le département, ouverture du capital aux marchés financiers... Autant d'opérations qui ont pour objectif d'asseoir la structure financière des entreprises dans la perspective du Grand Marché de '92, et qui sont sources de flux pour les banques.
- enfin, la faiblesse du chiffre d'affaires global des PME à l'exportation (10 à 15 %), et le petit nombre de PME exportatrices (une soixantaine) n'est pas une fatalité. Les marchés extérieurs existent, et les mentalités évoluent.

Il faut également signaler que la santé financière de ces PME nous semble meilleure que ne le laissent supposer les chiffres globaux du Tribunal de Commerce, qui a enregistré en 1989 une augmentation de 20 % des dépôts de bilan : le secteur industriel proprement dit n'a enregistré en effet qu'une vingtaine de dépôts de bilan, soit 6 % du total.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Industries agro-alimentaires : les moyennes et grosses structures (plus de 50 millions de CA) présentent des indicateurs de solvabilité et de rentabilité à la hausse. Par contre, dans les petites entreprises, la faible augmentation de la valeur ajoutée n'arrive pas à suivre les charges de

personnel, dont le niveau reste très élevé, ce qui se traduit par des ratios de rentabilité (économique et financière) faibles, et l'engrenage bien connu : manque de fonds propres, mauvais résultat financier, difficulté à négocier les crédits fournisseurs... Ce qui explique que, dans cette filière, l'effort d'investissement est surtout le fait des grandes entreprises.

- Le phénomène est inverse dans les industries non agro-alimentaires où ce sont les petites structures (moins de 100 millions de CA) qui ont les meilleurs ratios d'indépendance financière, et la meilleure maîtrise de la consommation de la valeur ajoutée par les frais de personnel. En conséquence, ce sont aujourd'hui surtout les PME qui ont reconstruit leur capacité à renouveler et développer leur outil de production.
- Le secteur des services, qui est essentiellement composé de PME, présente des caractères plus complexes, dus au poids des charges de personnel.

Les entreprises moyennes (- 100 millions de CA) voient leur rentabilité s'améliorer, en même temps que la capacité d'autofinancement, mais l'ensemble du secteur reste sous-capitalisé, ce qui se traduit malheureusement par un bond des dépôts de bilan (20 % du total, + 6 points en 1989).

SOCIÉTÉ LAITIÈRE DE CORNOUALLE

Partenaire de 5000 acteurs de l'économie bretonne (lire en page 3)

En juin, nous ferons le point sur cette entreprise dans notre cahier spécial Quimper.

N° 2 français de l'œuf plein-air

LE CLOS SAINT-ANDRÉ COATHALEM

Cette fois, c'est fait : l'après-Tapie est bien commencé au Clos St-André. Créée au milieu des années 60 par Jean Ranou, un agriculteur qui n'aimait pas l'élevage intensif industriel, la ferme St-André possédait 5 poulaillers et plus de 60 000 poules.

Rachetée en 1984 par la Vie Claire, du Groupe Tapie, elle s'appuie sur le système de l'élevage hors sol, un créneau un peu batarde situé entre l'élevage en batterie et le plein-air qui n'apporte finalement pas les résultats escomptés.

Aujourd'hui propriété de François Le Goff, la ferme change de production, de look et de raison sociale.

Désormais le Clos St-André propose des œufs d'élevage à l'air libre produits dans 17 élevages du Finistère et des Côtes d'Armor et les 4 bâtiments de St-André n'abritent plus de poulaillers mais un centre de conditionnement et un centre d'emballage agrandis et modernisés.

Originalité de la formule : la moitié des œufs sont sous contrat de reprise des œufs et l'autre moitié totalement intégrée avec financement du cheptel. Si la part du marché des œufs de plein-air, en France, n'est que de 3 % de la production totale, dont 1/3 à l'exportation, le Clos avec 10 % de cette production, se place déjà au 2^e rang national. En 1989, la production a été d'environ 23 millions d'œufs pour un chiffre d'affaires de 15 MF.

Cette année, les prévisions sont à la hausse de 25 %, afin de satisfaire une clientèle qui se com-

pose déjà de 10 % à l'exportation et qui devrait cette année frôler les 30 %.

15 personnes sont aujourd'hui employées à Ergué Gaberic (auxquelles il convient d'ajouter les 50 à 60 salariés des 17 élevages).

Un chiffre qui devrait encore progresser avec l'intégration de nouvelles unités dans le groupe, notamment morbihannaises, pour atteindre un total de 25 à 30 à la fin de cette année et produire plus de 3 millions d'œufs.

UN CERTIFICAT D'ORIGINE

Comment s'y reconnaître entre tous les élevages et as urer à la clientèle une garantie totale sur la provenance de sa production ?

François Le Goff a travaillé sur la question et la solution qu'il propose est originale et inédite dans notre pays : à compter du mois de mai, chaque œuf produit sous son label sera accompagné de son "certificat d'origine".

Une garantie qui ne concernera donc plus l'emballage mais le produit lui-même.

Parallèlement est lancé "l'œuf biologique" c'est-à-dire un œuf de poule élevée en plein-air et exclusivement nourrie par un aliment biologique. Avec une prévision de 4 millions d'unités pour la première année, le Clos St-André devrait satisfaire les adeptes du "manger vrai" qui connaîtront ainsi avec certitude la nature et la provenance de leur œuf plein-air, en France comme au Bénélux ou en RFA avant, pourquoi pas, de connaître d'autres marchés européens.

Une tradition de qualité

Coathalem, biscuiterie quimpéroise, s'efforce depuis trois générations de maintenir la tradition maison avec des recettes qui ont fait la renommée de l'établissement.

Au siècle dernier, René, le fondateur, est boulangier. En bon Breton, il prépare également des quatre-quarts et des galettes. Quelque temps après, son fils Laurent abandonne le fournil pour organiser un atelier de pâtisserie. Avec Pascal qui ne tarde pas à venir le seconder, la tradition se perpétue.

Aujourd'hui, l'entreprise porte le nom de "Biscuiterie Patrick Coathalem". A l'enseigne du trysskel breton, elle a lancé sur le marché les quatre-quarts long qui a rafflé plus de 70 % du marché (estimé aujourd'hui à 17 000 tonnes/an) et les Quimperettes, célèbres petites galettes du terroir.

Dans une unité de production moderne, avec un suivi constant de la qualité de ses produits, Coathalem lance de nouveaux produits, curieusement absents de la distribution locale (dur d'être prophète en son pays !). Les Coats, gâteaux aux fruits ou au chocolat et les crêpes fourrées.

En créant une unité de fabrication aux Antilles, Coathalem s'ouvre sur de nouveaux marchés qui, à terme, permettront peut-être à la biscuiterie quimpéroise de rejoindre outre Atlantique la célèbre faïence.





L'imagination au menu.


1996 voit naître un grand de la cuisine : Larzul 1990, l'entreprise de Plonéour-Lanvern, en distribuant ses produits dans plus de 300 hypermarchés, compte parmi les leaders sur le marché des plats cuisinés. Alors, palais blasés et papilles dévastées, le moment est venu de célébrer avec délice le renouveau culinaire. Aujourd'hui Joseph Larzul met l'imagination au menu. De la tradition aux recettes sophistiquées en passant par la nutrition, Joseph Larzul vous appelle que plaisir s'accorde toujours avec désir.

Joseph Larzul S.A. - B.P. 2 - 29720 Plonéour-Lanvern - Tél. 98.87.61.04 - Télécopie 98.87.71.27 - Télex 940728.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 26

Le Clos Saint-André

ŒUFS DE POULES ÉLEVÉES EN PLEIN-AIR



S.A.R.L. LE CLOS ST-ANDRÉ - 29000 ERGUÉ-GABÉRIC - Tél. 98 59 60 88 - Fax 98 59 55 92

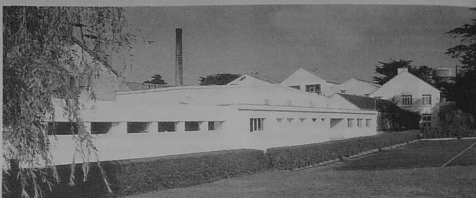
ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 27

BRETAGNE
CAP 2000

Sérieux et qualité

CONSERVES JEAN HENAFF

Lorsque Jean Hénaff créa, en 1907, l'établissement qui porte aujourd'hui son nom, il ne savait pas que 80 ans plus tard, la société occuperait la première place sur le marché français de pâte en boîte, ni que la célèbre petite boîte bleue, célèbre dans le monde entier, serait avec la crêpe dentelle l'un des principaux symboles du patrimoine gastronomique, économique et même culturel de la Bretagne. C'est pourtant à Pouldreuzic, dans les locaux mêmes de l'actuelle production (après bien sûr de nombreux agrandissements et modernisations) que tout a commencé.



Jusqu'en 1971, l'entreprise fabrique des conserves de légumes (petits pois, haricots verts) et le célèbre pâte de porc dont la recette originale a été maintenue. De là vient sans doute la réputation de qualité qui caractérise aujourd'hui Hénaff et dont l'entreprise a fait son slogan : "le goût de la qualité".

Démourée familiale, l'entreprise, aujourd'hui dirigée par Jean-Jacques Hénaff, dispose d'un équipement modernisé qui répond aux normes internationales les plus exigeantes, ce qui lui permet de démarcher activement les marchés étrangers. La part des ventes à l'exportation se développe avec notamment la Grande Bretagne et les Pays Bas pour l'Europe mais également de nombreux pays d'Extrême Orient (Japon, Corée, Hong Kong, Singapour) et d'Océanie (Nouvelle Zélande et Australie).

Avec un effectif de 185 personnes, Hénaff réalise un chiffre d'affaires de près de 160 MF, en augmentation permanente, et s'affirme désormais comme le leader des pâtes apprêtées avec 20 % du marché hexagonal.

Sans renier sa petite boîte bleue, que l'on retrouve même dans la littérature des plus grands régionaux (Henri Queffelec ou Per Jakez Hellaou), Hénaff lance une gamme de produits originaux, actuels et légers : "les fines tartines" qui marient le plaisir gourmand des recettes délicates et savoureuses à l'exigence actuelle d'un équilibre diététique ainsi que les "petits plats pour 1", des recettes simples et traditionnelles

qui allient valeur énergétique et nutritionnelle à qualité du produit et saveur du goût.

Comme le dit Jean-Jacques Hénaff "notre passion, c'est bien faire notre métier. Riches d'une longue tradition, nous aimons évoluer avec les besoins du marché, découvrir des voies de progrès, nous mobiliser pour des projets innovants. Une marque, cela se mérite. C'est le respect que nous devons à notre clientèle qui nous apporte sa confiance."

Une profession de foi que n'aurait pas reniée Jean Hénaff. Qu'il se rassure, l'entreprise est entre de bonnes mains. ■

Hénaff

Le goût de la qualité

vous présente ses nouveautés :

Fines Tartines

Le plaisir gourmand des recettes délicates et savoureuses

Les Petits Plats pour 1

Des recettes simples et traditionnelles pour tous les goûts

CONSERVES JEAN HÉNAFF S.A. 29143 POULDREUZIC Finistère

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 28

La course en tête

MONIQUE RANOU

Implantée à Quimper depuis 1905, la société Ranou "les petites faims gourmandes" produit aujourd'hui plus de 9 000 tonnes par an de charcuterie traditionnelle et préemballée, entre ses deux sites de la route de Rosporden à St-Evarzec et de l'avenue de Keradenec à Quimper.

En trois années, elle est passée du stade artisanal au stade industriel notamment avec l'acquisi-

tion, début 88, de la S.A. Autret, ce qui a porté l'effectif permanent à 270 personnes, la surface de production à 14 000 m² et hissé l'entreprise à la 18^e position nationale dans son créneau, qui comporte tout de même 500 unités. Jean-Pierre et Monique Ranou la pilotent : lui pour la technique et les investissements, elle pour la gestion, la gamme des produits et les relations publiques.

Une femme à la tête d'une entreprise de cette nature, ce n'est pas banal. Mais Monique Ranou, PDG à 28 ans, a su par sa compétence, son courage et son dynamisme se faire reconnaître et respecter dans un milieu en général plutôt machiste.

Pour cela, rien de plus "facile" : il lui a suffi d'appliquer ses 3 cartes maîtresses : la qualité, le service et l'innovation, ce qui s'est traduit par d'importants investissements.

Depuis dix ans, la société a également renou-

velé sa gamme de produits, créant en particulier, sous la marque "Monique Ranou" les "petites faims gourmandes" qui sont une nouvelle manière de penser les produits, en prise directe avec les attentes et les goûts de la clientèle.

Aujourd'hui, la gamme préemballée représente le tiers de la production de l'entreprise avec une grande diversité : des produits "minceur" : blanc de poulet en tranches et en dés ; la gamme pâtisserie : les croc'feuilles ; les produits de grignotage : des salades composées ; et les mini-terrine : l'alliance du pratique et de la gastronomie.

Petit à petit, le pavillon "Monique Ranou" se hisse à la hauteur des plus grands et ambitionne de porter bien haut ses couleurs (bleu, blanc, rouge : tiens, tiens) dans un marché qui s'internationalise et où se retrouvent ceux qui savent, comme la dynamique PDG quimperoise, aller qualité, audace et innovation. ■

CHARCUTERIE TRADITIONNELLE

ET

CHARCUTERIE PREEMBALLÉE

Monique Ranou

LES PETITES FAIMS GOURMANDES

Route de Rosporden - B.P. 10 - 29101 QUIMPER Cédex
Tél. 98 94 61 00 — Fax 98 94 65 32 — Télex 940 793

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 29

L'AVENIR DE LA PECHE

Deux structures fédèrent le monde de la pêche : les comités locaux, qui représentent les différents syndicats et types de pêche (à l'exception de la pêche industrielle qui a son propre syndicat) et les non-syndiqués dans les commissions et les organisations de producteurs qui gèrent les quotas et les prix de retrait, lesquels sont négociés à Bruxelles.

En Cornouaille, il y a quatre quartiers maritimes : Concarneau, Le Guilvinec, Audierne et Douarnenez qui représentent, à des degrés divers, toutes les formes de pêche que l'on peut trouver.

- La pêche artisanale, où les patrons, artisans, sont embarqués sur des unités de moins de 25 mètres. On la rencontre essentiellement dans le pays bigouden mais elle se développe à Concarneau.

- La pêche semi-industrielle avec des armements privés et coopératifs. Les patrons sont salariés et les unités sont de taille moyenne d'environ 25/30 m.

- Enfin la pêche industrielle (plus présente à Concarneau et Douarnenez) avec des bateaux de 30 à 45 mètres.

La pêche cornouaillaise représente entre le quart et le tiers de la pêche fraîche française, ce qui est important.

Je ne parlerai pas des conditions dramatiques que nous avons connues en ce début d'année et qui ont fait baisser le tonnage de plus de 85 % par rapport à 1989, j'espère que cela sera exceptionnel !

Le plan d'orientation pluriannuel et les permis de mise en exploitation réglementent étroitement la pêche aujourd'hui. Selon Bruxelles, il faut réduire l'effort de pêche, ce qui se traduit en terme de puissance en kilowatts. Il faut donc réduire les kilowatts mais l'armement est contingenté, ce qui pose problème pour un jeune qui veut se lancer.

Avec ces 2 blocages (les quotas et les kilowatts) il va falloir développer la technique et la productivité du bateau.

A l'équipage égal, l'avenir pour un jeune dans la pêche passe par une meilleure formation, une plus grande spécialisation. ■
(Daniel Carros - Patron-pêcheur et président du L.M. du Finistère)

BRETAGNE
CAY 2000

A la conquête de nouveaux marchés **LE GOFF GUILLOU**

La société Le Goff Guillou, dont la création remonte à 1920, est spécialisée dans la fabrication de meubles de style et rustiques en chêne et en merisier.

Son catalogue comporte des ensembles et des meubles de complément. Grâce à des efforts créatifs importants, il s'est efforcé récemment de collections contemporaines en bois qui ont bénéficié d'un très bon accueil au dernier salon du meuble de Paris.

Le Goff Guillou a investi en 1988 dans une unité de finition de meubles très moderne qui double sa capacité de production.

L'installation de finition est une des premières d'Europe quant à l'utilisation de l'informatique et à la flexibilité qui en découle. Cette chaîne permet de traiter des éléments de meubles à plat, de la teinte au vernis final, sans aucune manipulation, avec un effectif de 6 à 8 personnes selon la gamme, soit un gain de productivité qui peut dépasser 50 % sur des opérations identiques en manuel.

Pour 1990, l'objectif de 105 MF HT devrait être réalisé avec un effectif de 180 personnes.

Par une politique commerciale dynamique et la conquête de nouveaux marchés, Le Goff Guillou prévoit de réaliser en 1992 un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 MF. ■



UN DOMAINE AU CŒUR DE QUIMPER

Si plusieurs constructeurs proposent aujourd'hui appartements et résidences au centre de Quimper, on peut croire qu'avec ses atouts le Domaine Saint-Yves réalisé par le Groupe Espacil aura la préférence du plus grand nombre.

Situé sur les anciens vergers Saint-Yves, entre le plein centre et Kerfeunteun, le Domaine Saint-Yves s'étend sur plus de deux hectares. Tout dans la conception du Domaine tend à en faire un espace privilégié, où chaque élément est pensé en cohérence avec l'ensemble. Dès le franchissement des grilles de l'entrée, le visiteur ressentira tout le charme du Domaine : pelouses au vert tendre, surfaces plantées et arborées, espace ludique pour les plus jeunes. L'harmonisation des cinq résidences, dans leur disposition autant que dans leur architecture, mêle savamment le

bois et la pierre ; jusqu'aux larges balcons pour mieux profiter de l'environnement.

Au sud du Domaine, un escalier permettra aux résidents de rejoindre rapidement le plein cœur de la ville.

Du studio au 6 pièces duplex, les appartements peuvent être modulables, offrant ainsi la possibilité de surfaces de 100 à 150 m². A n'en pas douter, la vie au Domaine Saint-Yves alliera calme et confort dans un environnement de verdure, un vrai dépaysement à deux pas de la rue Kéréon...

Les prix restent raisonnables, mais ce n'est guère une surprise quand on connaît le savoir faire d'Espacil dans la maîtrise des coûts tout en proposant un haut niveau de prestations.

A coup sûr un bon investissement porteur de belles plus-values à terme. ■
Renseignements : Groupe Espacil, 2, rue Jean Jaurès, Quimper - Tél. 98 90 42 50.

A Bénodet

UN CENTRE DE SANTÉ-SPORTS-LOISIRS

On en parle beaucoup, et pour cause. C'est la conséquence heureuse du développement d'un pays riche dans une Europe économique qui se réalise.

C'est ainsi qu'on assiste à l'éclosion ininterrompue de Centres de Santé, de Sport et Loisirs divers. Cependant, chacun d'entre nous devient de plus en plus exigeant, souhaitant bénéficier de soins et d'équipements les meilleurs et les plus complets. Bien entendu, en matière d'investissement, du site de plus beau et d'un accès le plus facile.

Le projet en cours de réalisation pour la création du grand ensemble Santé-Sports-Loisirs de Bénodet répondra demain à toutes ces exigences. Il est actuellement en France une des rares réalisations qui permettra d'offrir face à la mer : une Thalassothérapie dotée des meilleurs équipements, gérée par une équipe de professionnels, dans un environnement de qualité : parc, hôtels, para-hôtellerie, piscines, bar, sauna, etc. et ce en liaison directe avec le futur établissement de Thalassothérapie, lui-même relié directement au restaurant, casino et cinéma.

La société qui réalise cet ensemble, afin de répondre aux souhaits des plus exigeants, s'est assurée de la maîtrise de tous les terrains situés sur le Golf, à 5 minutes des futures réalisations du front de mer. Sur ces terrains, seront construits : un nouvel hôtel, de la para-hôtellerie et certains privilèges peuvent d'ores et déjà acquérir des parcelles dominantes pour la plupart directement sur les fairways, leurs propriétaires bénéficiant d'avantages sur les droits de jeux. Enfin, ce qui là aussi est exceptionnel, un per-

mis de construire vient d'être obtenu pour la création d'un village également para-hôtelier réalisé sur ces mêmes terrains acquis à proximité du charmant bourg de Clohars. En miroitement de cette future réalisation existe déjà, dans le même esprit architectural, un ensemble comprenant des salles diverses équipées d'un matériel très sophistiqué permettant à l'heure actuelle de

suivre des cours de langues étrangères, assurés par la Chambre de Commerce de Quimper.

Pour conclure, la cohérence de ces réalisations et les accords existant entre les différents responsables des futures exploitations, permettront demain de satisfaire à toutes les exigences.

Il faudra venir demain à Bénodet, il faut y investir déjà aujourd'hui. ■

3 SIÈCLES DE FAÏENCES

Voici près de trois cents ans venait s'installer Jean-Baptiste Bousquet au cœur de Locmaria, berceau de la faïence de l'Ouest.

De cette première expérience naîtront une multitude de manufactures regroupées autour de ce site historique. Aujourd'hui, seules deux continuent à perpétuer la tradition : le décor fait main.

L'une d'elles HB-Henriot fête cette année son tricentenaire.

DU 13 AU 18 JUIN

La célébration du tricentenaire de la faïence à Quimper s'échelonne entre mai et septembre 1990, avec notamment une exposition de pièces anciennes qui se tiendra au Musée des Beaux-Arts de Quimper.

Du 13 au 18 juin 1990, différents événements auront lieu au sein des Faïenceries HB-Henriot, fondées en 1690. Cette période sera marquée par

l'inauguration officielle le 14 juin, et des journées "portes ouvertes" les 16 et 17 juin.

A l'occasion de leur tricentenaire, les Faïenceries de Quimper HB-Henriot éditeront trois pièces en tirage limité à 300 exemplaires, de très haut de gamme et reprenant des formes et décors anciens.

Elles également prévue une collection exceptionnelle de reproductions de pièces anciennes, dont les formes ont été puisées parmi l'héritage culturel constitué par les 30 000 moules anciens se trouvant dans le grenier de l'usine à Quimper.

UNE POLITIQUE D'EXPORTATION

Fort de son succès à l'exportation (30 % de la production), la Faïencerie va ouvrir prochainement un autre magasin aux Etats-Unis, à Washington. Les faïences de Quimper sont très réputées outre-Atlantique, résultat logique de l'effort accompli par M. Janssen. ■

A QUIMPER, au CENTRE HOSPITALIER LAENNEC, des médecins spécialistes et un personnel soignant qualifié reçoivent chaque jour de l'année, en urgence ou sur rendez-vous, plus de 300 malades ou blessés. Dans un cadre moderne, parfaitement équipé dont scanner, huit salles d'opérations, laboratoires et centre de radiothérapie depuis 1989, sont dispensées une médecine, une obstétrique et une chirurgie de qualité. Les spécialités médicales essentielles y sont assurées : néphrologie-hémodialyse, gastro-entérologie, pneumologie, cardiologie, pédiatrie, neurologie, réanimation. Des interventions sont pratiquées en chirurgie générale et en chirurgie spécialisée : urologique, pédiatrique, gynécologique, esthétique et réparatrice, ainsi qu'en traumatologie et orthopédie qui disposent sur place d'un service de rééducation fonctionnelle de suite. L'ensemble coordonné de ces services et les Urgences SMUR de l'Hôpital Laennec fonctionnent en permanence et au service de la santé et du mieux être de tous.



14 bis, avenue Yves Thépot - B.P. 520
29107 QUIMPER Cédex
Tél. 98 52 60 60 - Télex Laennec 940 390 F
Fax Direction 98 52 14 36

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 30



INVESTISSEZ

dans un site unique en Cornouaille
(à 5 km de Bénodet)

Votre résidence principale ou secondaire DIRECTEMENT SUR LE GOLF DE L'ODET

Terrains disponibles de 205.000 F. à 290.000 F. TTC (frais réduits)



Etude de M^e COROLLER
PLEUVEN
29170 FOUESNANT
Tél. 98 54 60 83

Tous renseignements

BUREAU DE VENTE
DU GOLF
DE L'ODET
Tél. 98 54 89 41
(le matin)



25, bd Hennecart - B.P. 130
44504 LA BAULE
Tél. 40 24 12 61

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 31

Le golf de l'Odet

15 000 VISITEURS A L'HORIZON 1993

Voilà cinq ans naissait, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, l'audacieux pari de donner un souffle nouveau au tourisme en Cornouaille et se désistait la création d'un pôle de développement touristique.

Les parrains étaient nombreux : Quimper, Fouesnant, Bénédet mais aussi Pleuveu, Gouesnac'h, Clohars-Fouesnant... Tous, par leur participation, marquaient leur intérêt pour le projet, ce qui ne pouvait qu'être un élément déterminant pour que se prononce le Département, la Région, l'Etat et même la C.E.E.

Cinq années se sont écoulées... d'un travail intense pour la CCI et ses partenaires, notam-

ment la Cise qui gère aujourd'hui l'équipement. Situé à quelques kilomètres des plages de Bénédet, le golf de l'Odet est placé sous le signe de l'eau : croisière côtière et voile des Glénans, ski nautique, plongée sous-marine... et de la terre, une terre de tradition où légendes, gastronomie de la mer, architecture traditionnelle se mêlent au modernisme et aux équipements touristiques et de loisirs.

Avec les golfs morbihannais de St-Laurent, Baden et Kerver, en attendant l'ouverture prochaine de Val Queven, il forme un ensemble d'espaces de vitalité et de réussite exceptionnelles qui s'intègrent à merveille dans la nature de la Bretagne Sud.

Réalisé sur un superbe espace boisé de 130 hectares, il propose aux golfeurs de tous niveaux :

- un grand parcours de 18 trous (6 235 m par 72)

- un parcours complet de 9 trous (1 100 m par 27)

- un practice de 60 places, zone de petit pré et putting green. Sans oublier club-house et pro-shop ainsi que le bar-restaurant et l'équipement hôtelier Eurogreen qui, allié au centre de séminaires d'entreprises proposé par la CCI, permet de joindre l'utilité à l'agrément.

Avec ses 400 membres abonnés, 4 000 passagers en 87 et 10 000 attendus en 90, l'Odet s'inscrit dans la chaîne des golfs de Bretagne Atlantique qui s'étend jusqu'aux Sables d'Olonne. Au total, dix équipements qui permettent à tout abonné de l'un d'entre eux de bénéficier de 40 % de remise sur tous les autres... une manière "entichissante" de s'adonner à son sport favori.

Déjà promu par Brittany Ferries qui commercialise le produit outre-Manche, ainsi que par d'autres tour-opérateurs anglais (Britany Direct Holidays et Party Tour), le golf de l'Odet entre cette année au programme de "Destination golf" qui propose un "package" hôtel + golf. En attendant 91 et l'entrée chez "Visit France" avec ses formules voyage avion + séjour + golf à des prix très intéressants. De quoi faire passer, à l'horizon 93, le golf de l'Odet de 10 à 15 000 visiteurs. ■

*** ACCESSIBLE A TOUS ***
 **** RÉVOLUTIONNAIRE ****
 ***** INCROYABLE *****

Si vous cherchez une MAISON
 et un TERRAIN de votre choix

Alors... Ceci vous intéresse

**** FORMULE FI.SI.PE. ****

- Maisons individuelles à partir du F3
- Avec jardin privé de 150 à 2.000 m²
- Certaines avec dépendances
- Très belles prestations

• Nombreux secteurs



maisons prestifrance

Alors à bientôt... FORCÉMENT

97 64 54 77
 98 53 33 32

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 32



BRETAGNE
 CAP 2000

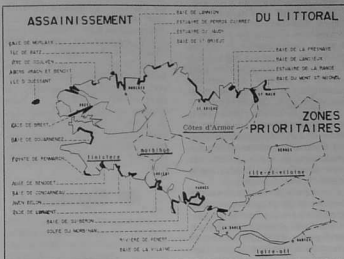
Fin

économie

Un programme sur sept ans

«Bretagne eau pure»

Facteur déterminant du développement de la Bretagne, la situation actuelle de l'eau est aujourd'hui inquiétante, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité.



Ainsi, sur le littoral, le phénomène des marées vertes et des efflorescences planctoniques tend à se développer ; des zones conchylicoles sont non-conformes aux directives communautaires.

À l'intérieur, la montée régulière des teneurs en nitrates dans les eaux souterraines et superficielles est préoccupante pour l'alimentation en eau des populations et pour les activités économiques. L'intensification de l'agriculture contribue grandement à cette évolution, qui risque de rendre inutilisables les ressources déjà peu abondantes en été. Dans notre région, aux ressources souterraines faibles et aux étages sévères, la sécheresse de 1989 a mis en évidence la grande vulnérabilité de la structure d'alimentation en eau potable. La Bretagne s'est trouvée dans une situation de pénurie, qui a généré des conflits d'usage, imposé des mesures de restrictions et entraîné des accidents écologiques.

Face à ce constat, la Région, les départements, l'Etat et l'Agence Loire-Bretagne ont décidé d'engager un programme d'action de 7 ans, "Bretagne Eau pure", qui s'articule autour de deux grandes priorités :

1. Améliorer la qualité des eaux littorales, pour préserver les usages du milieu marin qui constituent l'un des atouts de la région. Cet objectif guidera le choix des actions prioritaires d'assainissement des

Agriculture et qualité

L'impasse en matière d'alimentation en eau potable dans laquelle se trouvent actuellement les collectivités distributrices d'eau, confirme la justesse des analyses effectuées depuis une quinzaine d'années par les associations de protection de

collectivités et de lutte contre les pollutions d'origine agricole dans les bassins versants dominants les zones à préserver.

2. Assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable (en qualité et en quantité) pour les 10 ans à venir, sans sacrifier les cours d'eau ni l'écologie, par la mise en place, dans le cadre d'un schéma régional, de mesures de protection et d'ouvrages structurants (interconnexions, mobilisation de nouvelles ressources...).

D'ores et déjà, 1,3 milliard de francs de travaux sont prévus sur 7 ans au titre du premier volet de ce programme. Le deuxième volet fait l'objet d'une étude en cours pour définir les travaux prioritaires à réaliser.

l'environnement. Tous ceux qui ont rejeté ou minimisé ces analyses et cédé aux corporatismes les plus actifs portent aujourd'hui une lourde responsabilité.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Les associations demandent la remise en cause des compétences administratives de gestion et police des eaux des D.D.A., et l'instauration de Directions départementales de l'environnement. L'instauration d'une taxe :

- sur l'azote minéral, - sur l'azote organique (taxation de l'excédent par exploitation), - sur les produits phytosanitaires toxiques (dés herbants, pesticides...) et leur limitation à la vente. Le produit de cette taxe serait affecté à la protection des captages publics, à la recherche et la vulgarisation de méthodes de production agricoles respectueuses de l'environnement, au soutien aux producteurs mettant en œuvre des méthodes non polluantes. Les associations réclament aussi l'application progressive de la réglementation aux élevages existants, délai de 3 à 5 ans en fonction de la taille de l'élevage, l'arrêt de toute extension et création d'élevages hors sol.

Efficacité et sécurité

Le milieu agricole doit être sauvegardé et l'agriculteur doit aussi prendre en compte la gestion du patrimoine naturel qu'il travaille : herbagages, cultures, jachères, sous-sol, points d'eau... Coopagri Bretagne et Ici Sopra souhaitent poursuivre le développement de l'agriculture intensive en Bretagne en intégrant plus fortement la donnée environnementale.

Ici Sopra poursuit un double objectif : mettre au point des produits efficaces pour combattre les ennemis des cultures ; en même temps, faire en sorte que ces produits présentent le minimum de risques.

Une initiative intéressante : Coopagri Bretagne et Ici Sopra se sont associés pour effectuer un lâcher massif de perdrix de reproduction de la ferme de la chasse. C'est ainsi que plus de 300 couples de reproducteurs participeront au repeuplement des compagnies de perdrix qui existent encore dans notre pays.

Contact : Paul Pen, Coopagri Bretagne - 98 25 30 47, Yann Morcou, Ici Sopra Rennes - 99 51 11 44.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 33



EDILYS nouveau concept pour le 3^e âge

L'inauguration de la 1ère résidence Edilys, nouveau concept d'habitation pour personnes âgées, a eu lieu le 8 mars à Lorient en présence de nombreuses personnalités qui ont salué, au côté des résidents, l'innovation de cette formule d'hébergement localisé conçue par l'APENA, l'ANRESPA et la SA d'ILM de Bretagne, Groupe Espacil. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, a parlé d'une "résidence dans la ville et dans la vie : exemplaire, elle répond tout à fait aux besoins des Lorientais dont 18 % a plus de 60 ans". M. Aïra, président de l'ANRESPA, a expliqué que l'évolution démographique, avec les 9 millions de personnes âgées que comptera la France en l'an 2000, a conduit les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce premier maillon d'un réseau national de 12 autres résidences, à réfléchir sur le moyen de "bien vieillir chez soi". Être dans ses meubles et y rester, être actif et autonome en sécurité dans un cadre de vie convivial et sécurisant, n'est-ce pas le souhait de tous ?

La Résidence Edilys, un projet de vie.

Médiane : pour les entreprises

La Banque d'affaires de la BNP, la Banexi, et Charrierhouse viennent de lancer conjointement un Fonds Commun de Placement à risque, Médiane, dont la vocation première sera d'intervenir dans les opérations de reprise d'entreprises de taille significative avec effet de levier (Leveraged Buy Out "L.B.O."). Le marché des LBO en France est à ses débuts. En effet, de nombreuses entreprises, créées après guerre, se posent aujourd'hui la question de leur transmission. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont l'ambition d'acquiescer une taille européenne par croissance externe notamment. C'est en misant sur le développement des LBO que les deux partenaires précités ont créé Médiane.

Jean-Paul Cassinet, Tour Bretagne, 44647 Nantes - 40 47 08 44.

MER

Les marchés de la mer

LE SALON DE LA VALORISATION DE L'ALIMENTATION MARINE

Du 23 au 27 avril, Lorient lance un nouveau Salon qui réunira l'ensemble de la profession dans les 5 000 m² couverts du Parc des Expositions de Lann Sevelin. Aujourd'hui, une centaine d'exposants sont inscrits à cette manifestation qui, pour sa première édition, aura une forte connotation régionale. L'organisation a été confiée à Francis Luzin, président d'un important Groupe d'éditions spécialisées dans la restauration et la distribution des produits de la mer : R.H.F. (Restauration Hors Foyer - Collectivités - Marée de France...).

A l'occasion de ce Salon, des manifestations seront organisées : un colloque qui réunira les présidents européens des organisations de poissonniers, l'assemblée générale de l'Union des Mareyeurs de France, colloque animé par Monique Ravel, journaliste à L.S.A., qui réunira les plus grands enseignants de la distribution en France et des Transformateurs.

L'I.T.D.P.M. (Institut Technique de Développement des Produits de la Mer) - I.D. Mer regroupera sous sa bannière une dizaine d'entreprises. Sur ce stand de 200 m², les visiteurs assisteront à l'élaboration des produits...

ENVIRONNEMENT

Le site de Caurel en danger

Un projet d'autoroute, reliant St-Méen-le-Grand à Châteaulin, sur le tronçon Guarec-Mur-de-Bretagne, inquiète les personnes soucieuses de l'environnement et de la préservation du site de Caurel, donc de son avenir.

L'itinéraire A, retenu par l'administration, est justement celui qui, en cette zone axée sur le tourisme, anéantira le paysage, imposera ses incommodités aux villages les plus tranquilles. Or, aujourd'hui, nul ne peut contester que la beauté d'un paysage, le calme d'un lieu, les frais investis en aménagements se chiffrent en fonction de leurs capacités touristiques. Un tel calcul n'est pas pris en compte par les décideurs administratifs. Cela doit changer car les impacts des citoyens les payent, ces décideurs, et financent leurs projets... quand bien même l'Europe y ajoute quelques euros !

AU NOM DE L'ECONOMIE ?

Le site de Caurel était encore intact, ça ne pouvait pas durer ! L'itinéraire A de l'autoroute qui descend de la colline pour longer le bourg va le défigurer, l'enlaidir, bouleverser la zone des sources qui alimentent la commune ; il va lui voler son calme, détruire son charme qui séduit les vacanciers.

Pourquoi le tourisme, activité de remplacement ou de complément à une agriculture-élevage traditionnelle, aussi injustement que soigneusement condamnée, devrait-il également disparaître ? Si les touristes empruntent volontiers l'autoroute

pour aller en vacances, ils ne s'enjoignent pas au bord d'une autoroute.

Pourquoi l'itinéraire C, approuvé par des élus locaux, la population et le Pays d'Accueil, a-t-il été rejeté ? Il ne perturberait pas les sources, il se cachait derrière la ligne de crête, ses bruits amortis par elle ; il suivait une ligne droite, à travers des terres sans valeur agricole, il ne nuisait pas au tourisme.

Ce serait l'économie, parallèlement, qui aurait porté les "décideurs" à rejeter l'itinéraire C, et à réintégrer le A, nuisible...

Oui, tenons-nous bien, l'économie ! Après la clôture de cette année 1989, au cours de laquelle les fêtes Goude et une commémoration des Droits de l'Homme - qui serait comprise sans le tragique de son imposition - ont coûté un milliard ou deux sortant de nos poches, voici qu'on ose invoquer l'économie !!!

En outre, est-il possible qu'à une époque où des peuples se libèrent d'un pouvoir totalitaire, l'administration française conserve sa toute puissance ? Est-il possible qu'à l'heure de l'Europe, elle nous impose encore, à nous Bretons, le plus destructeur des projets préparés ?

EDITH PERENNOU

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 34

Port de Nantes St-Nazaire

Le Port de Nantes - Saint-Nazaire a décidé d'élaborer, dès 1990, un schéma directeur d'aménagement portuaire pour l'ensemble de l'estuaire. Le schéma fixera le cadre du développement de celui-ci au cours des prochaines décennies. Il explicitera les enjeux et les perspectives d'évolution du trafic. A partir de ce constat, le schéma définira les espaces qui doivent être réservés au passage portuaire, ceux appelés à recevoir des activités industrielles et ceux qui pourront contribuer à son développement.

La mise en service, début 1991, du pont de Chevre ainsi que le besoin de surfaces sur Nantes, conduit à envisager une extension des installations portuaires à l'aval des zones actuelles de Chevre, sur le secteur de Port Lavigne.

L'extension de la zone portuaire de Montoir est programmée sur le secteur de Lavau, à l'est de Donges. Le port doit pouvoir accueillir un grand port d'industrie lourde et permettre la création de nouveaux terminaux de vrac.

3616 candidat

S'inscrire en IUT grâce au minitel. Consulter la liste des admissibilités après délibération du jury. S'informer sur la structure administrative des IUT français, les formations proposées, les modalités d'admission. Mais aussi consulter les rubriques spécifiques sur l'organisation des études, les activités extra-scolaires et les débouchés professionnels par secteur d'activité et type d'emploi. Désormais, les étudiants peuvent déposer leur candidature en composant le 3616 CANDIDIT dans les IUT (Brest, Lannion, Lorient, Quimper, Rennes, Vannes, St-Nazaire).

MG2 Télématique à Cesson-Sévigné. Contact : Yves Sost, au 99 53 11 11.

5° First

Du 24 au 26 avril à Nantes, le 5^e First (Forum Interregional de la sous-traitance et des technologies) réunira 270 entreprises de Bretagne, de l'Ouest et du Centre. Elles-ci présenteront leurs techniques et leur savoir-faire.

Res. : Catherine HOUDET, C.R.C.I. - 40 73 32 14.

SALONS

Productique

Du 27 avril au 4 mai, la Direction de l'Industrie et de la Recherche de Bretagne souhaite mobiliser les entreprises sur les enjeux de la Productique.

Le 27 avril, le Train de la Productique, organisé par le Ministère de l'Industrie, stationnera en gare de Rennes. Ouvert au public, il permettra à chacun de faire le point sur l'état de l'art dans ce domaine. Une conférence sur l'intégration informatique dans l'entreprise ou le C.I.M. est prévue le même jour de 15 h à 17 h 30 à Supélec.

Les 30 avril, 2, 3 et 4 mai, les sociétés Tallandier-Macé (Fougères), Rolland Flipi (Plouedern), Le Goff Guillou (Plouzvet), Le Pape (Plabennec), Seifel (St-Malo), Granis polls (St-Brieuc en Cogles) et Salaisons du Vern (Landivisiau) feront partager leurs expériences lors des visites de leurs installations.

4° Space

Du 14 au 16 septembre, 4^e édition du SPACE : équipements d'élevage, services de l'agriculteur, produits nécessaires à l'élevage, animaux de haute qualité (concours, présentations, ventes) demeurent les composantes de ce salon professionnel.

En 1990, 2 thèmes spécifiques seront abordés : les techniques d'isolation et les produits isolants utilisés dans les bâtiments d'élevage ; les déjections animales, l'environnement, l'eau.

Seipra

Le prochain SEIPRA de Nantes (24, 25 et 26 avril) sera l'occasion pour les industriels de l'Ouest du secteur électronique de rencontrer une vingtaine de leurs homologues belges. Cette réunion organisée le mercredi 25 avril à l'initiative de Robert Dewuffel-Dussart vise à des échanges très larges.

Contact : Délégation de Belgique, 20, bd Delaunay, 44100 Nantes - 40 73 44 05.

Aquaculture

Du 14 au 19 mai le premier carré-four aquacole du Pays des Abers rassemblera des professionnels, des lycéens, des étudiants, des scientifiques... Il se déroulera dans les locaux du lycée privé aquacole de Lannilis. L'agence de développement du Pays des Abers a pris en charge l'organisation. Les participants feront le point sur les possibilités de développement : anguilles, aloses, oursins, turbots, saumons...

SICAMOB un milliard de transactions

La SICAMOB a présenté en assemblée générale à Saint-Gilles-Vieux-Marché les résultats de son exercice 1988-1989. La réunion a été aussi l'occasion de faire le point sur les deux premières décennies de la SICAMOB, ainsi

AUTO

Le diesel : + 24 %

Les représentants de la marque suédoise Volvo le soulignent récemment lors de la présentation, à Monaco, de la 460 : le diesel est en recul partout... sauf dans l'hexagone, où, en 1989, on a vendu 24 % de plus d'autos équipées d'un diesel, par rapport à l'exercice précédent. Entre 1986 et 1988 le pourcentage de diesel est ainsi passé, en France, de 15,7 à 23,6 % des immatriculations.

Durant cette même période, en R.F.A., la désaffection se traduit par ces chiffres : 27,1 et 13,4 % (8 % en 1989...). En Italie : 24,7 et 18,3 %. En Espagne : 15,1 et 13 %.

Explications : selon un responsable de P.S.A. (groupe Peugeot-Citroën) il s'agit non de la qualité du diesel mais d'un problème financier : il n'est intéressant que si la dépense supplémentaire, égale ou légèrement inférieure à 10 000 F, est compensée par des économies d'utilisation, notamment dans le domaine de la fiscalité. Or la France est encore (jusqu'à quand ?) un des rares pays où la fiscalité favorise le diesel. En février le cours moyen du litre de super était de 5,17 F contre 3,49 pour un litre de gazole. Différence : 48 % à l'avantage du diesel qui, à performances égales (compte tenu des progrès techniques réalisés) consomme de 10 à 20 % de moins qu'un moteur à essence.

En y regardant de plus près on s'aperçoit qu'en Grande-Bretagne la différence n'est que de 10 % (34 % en Espagne, 17 % en R.F.A.), Championnat, à l'opposé : l'Italie avec une différence de 61 %. Une précision toutefois : outre-Alpes la vignette diesel vaut trois fois plus cher que la vignette essence.

La France c'est ainsi le paradis du diesel. C'est que nos gouvernements savent.

GEORGES LÉOST

que de montrer comment et pourquoi cette organisation est prête pour la nouvelle décennie 90.

Pour l'exercice écoulé, le total des transactions est de 996 100 193 F qui se répartit ainsi : Gros bovins : 539 169 530 F. - Vaux de huit jours + vœux femelles sélectionnés : 137 401 835 F. - Activité porc : 130 335 833 F. - Oeufs : 97 510 202 F. - Poules de réforme : 31 301 696 F. - Lapins : 26 229 388 F. - Truites : 20 852 886 F. - Produits excédentaires : 2 698 823 F.

DES ANNÉES 70 AUX ANNÉES 90

"Assurer aux producteurs la garantie de paiement". La SICAMOB est née le 19 janvier 1972. Son fondateur est le président actuel, Joseph Urien.

Les années 70 de la SICAMOB ont été marquées par la régionalisation de son implantation. Finistérienne de "naissance", où elle s'est chronologiquement installée à Guerlesquin, Châteauneuf-du-Faou et Landivisiau, elle a ouvert entre 1977 et 1979 les marchés de Plœmel et Plouay dans le Morbihan et de St-Mayeux en Côtes-d'Armor.

Les années 80 ont forgé une âme sereine à la SICAMOB qui, désormais, se sait capable de donner une réponse aux producteurs chaque fois que cela est nécessaire ; générer des modes de fixation du prix adaptés aux nécessités ; réagir par anticipation aux événements.

La SICAMOB a acquis une solide expérience dans l'exportation d'animaux. Elle a mis en place toutes les infrastructures pour trouver de nouvelles ressources au bénéfice des agriculteurs bretons dans les années 90.

Forum de l'agriculture

Pour la seconde fois, du 21 au 23 septembre au Parc des Expositions de Rouen, se déroulera le Forum International de l'Agriculture. Il concernera aussi bien l'élevage que l'agriculture - que l'agriculture avec toutes ses imbrications agro-alimentaires. Au delà des expositions et ventes d'animaux, de multiples conférences et carrefours se tiendront, notamment un symposium européen avec pour thème "le lin demain".

Les constructeurs, vendeurs et agriculteurs désireux d'y participer sont invités à se mettre en rapport avec le Forum, BP 16, 76231 Boucville-sur-Mer, 33 60 61 60.

La mer à fleur de peau

SCMA Biotechnologies Marines, spécialisée à Ponthieux dans la fabrication d'actifs marins, a découvert, dans une algue marine pêchée par 20 m de fond à proximité des côtes bretonnes (au large de l'Archipel de Bréhat), une enzyme, la superphosphatase, douée de propriétés antiradicales (ou à fait exocytomiales).

Cette découverte, qui a fait l'objet d'un brevet, intéresse notamment le domaine de l'industrie cosmétique et pharmaceutique et a été commercialisée dès le début mars.

En capturant les radicaux libres (facteurs de réactions en chaîne qui dégradent les tissus), la superphosphatase marine (ou SPD) s'attaque de plein fouet aux problèmes de vieillissement de la peau : action anti-âge, anti-rides, anti-inflammatoire.

Bulbes à Trevezze

A St-Goazec, le parc floral et forestier de Trevezze (85 ha) est le cadre jusqu'au 22 avril du premier Festival du Bulbe et des Jardins Méditerranéens. A cette occasion, sera illustrée la tulipe à l'occasion du 40^e anniversaire de l'introduction des premiers bulbes de tulipes en Hollande par Charles de l'Escluse. Sur plus de 2 000 m² seront reconstitués un jardin espagnol, un jardin italien, un jardin oriental... tous fleuries de tulipes et parsemés de fontaines bruisantes. Une présentation variée de tulipes, modernes et anciennes, une reconstitution de laboratoire de culture invitro. Du 14 au 16 avril (week-end de Pâques, marché de bulbes).

YBC émigre

Depuis le 1^{er} janvier, Y.B.C. S.A. a repris les actifs d'Y.B.C. - Entreprise de Conseil en Relations de Presse & RP, installée depuis trois années à Vitre et dont le siège est désormais à 10 minutes du centre de Paris, au 134 de la rue de Vincennes à Montreuil-sous-Bois. Son fondateur, Yves Besnard, journaliste agricole, prend la tête de cette nouvelle société. Le capital a été ouvert, entre autres, à un investisseur américain doté d'une structure internationale dont les filiales sont implantées dans la plupart des pays industrialisés. YBC prépare son implantation à Londres, New York ainsi qu'en Espagne.

Team bois

Ormen's - cabinet conseil implanté à Rennes - vient de former, avec 5 autres entreprises et organismes, le premier pôle français d'Ingénierie - Développement - Formation de la filière Bois Ameublement : Team Bois. L'objectif est de mettre ce pôle au service des industriels à la mesure du nouveau contexte européen. Ormen's veut y contribuer, à l'égard notamment des sociétés bretonnes avec lesquelles il collabore dans les domaines de compétences qui lui sont spécifiques : marketing, design industriel, organisation et gestion de production.

Le prix CNET à J.C. Touzalin

Un prix CNET spécial a été attribué à titre posthume, pour 1989, à Jean-Claude Touzalin du CCETT pour sa contribution éminente, au cours des dix dernières années, au

programme de recherche et de perfectionnement du terminal domestique télématique, le minitel. Ce prix CNET, décerné par le Centre National d'Etudes des Télécommunications, récompense chaque année un chercheur ou une équipe de ce centre de recherche pour l'importance de ses études et de leur développement. M. Poltevin, directeur du CNET, a remis le prix à Mme Touzalin, en présence des collègues de son mari, décédé en août 1989 des suites d'une cruelle maladie.

YVES LE BAQUER, CONSEILLER DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

Jean-Marie Rausch, ministre du Commerce Extérieur, vient de renouveler, pour trois ans, le mandat d'Yves Le Baquer, directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne, comme Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

"Il m'est agréable de pouvoir ainsi reconnaître vos efforts pour développer nos échanges commerciaux avec les pays étrangers, explique le ministre, et je suis convaincu que votre compétence et votre expérience constitueront une contribution efficace à l'expansion du Commerce Extérieur de la France."

Crédit Mutuel de Bretagne : ABOLIR TOUS LES PRIVILEGES

Le monde bancaire vient d'entreprendre une nouvelle offensive contre le Livret Bleu par le biais de l'Association Française des Banques (AFB). Ce qu'il réclame ? Non pas la disparition de Livret du Crédit Mutuel, rémunéré à 4,5 % net d'impôt, mais sa généralisation à l'ensemble des banques. A l'évidence, la revendication s'inscrit dans la tendance sans doute souhaitable et sûrement irréversible de banalisation du paysage bancaire. Un monopole a disparu : celui de la distribution des prêts bonifiés à l'artisanat. Un autre a été entamé : celui de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture.

LE C.M.B. : "OUI MAIS POUR TOUJOURS LE MONDE"

De ce point de vue, la position du Crédit Mutuel de Bretagne, directement concerné par l'ensemble de ces dossiers, ne manque pas d'intérêt. A plusieurs reprises, les responsables du C.M.B. - son président, Louis Lichou, et son directeur général, Yves Le Baquer - ont récemment rappelé la position du premier établissement bancaire breton. Position ici résumée en substance : "Le Crédit Mutuel est favorable à la banalisation du Livret Bleu à condition que l'égalité de l'accès à la collecte des dépôts s'accompagne de l'égalité des conditions d'accès à la distribution des crédits. C'est d'ailleurs dans la perspective de cette banalisation que le C.M.B. a considérablement enrichi le Livret Bleu en lançant, par exemple, Compte Actif et en accordant des crédits à taux très avantageux ainsi qu'un découvert éventuel aux sociétaires faisant un effort d'épargne".

Voici donc à grands traits l'opinion du C.M.B. sur ce point. Son mérite est assurément de mettre le doigt sur d'autres différences de traitement que l'AFB "oubliée" de signaler et que voici :
- Si la rémunération du Livret Bleu est nette d'impôt pour le titulaire, c'est bien parce que le Crédit Mutuel prend à sa charge la fiscalité appliquée à cette forme d'épargne. Pour cette raison, le coût réel des dépôts sur Livret est plus élevé pour le Crédit Mutuel (5,34 %) que pour les autres établissements (4,5 %) qui n'hésitent pourtant pas à évoquer, à propos du Livret Bleu, "une ressource extrêmement bon marché".

- Le Crédit Mutuel n'est autorisé à redistribuer sous forme de prêts que 37 % des dépôts sur Codévi contre 86,5 % pour les autres établissements bancaires.
- Contrairement aux autres établissements, le Crédit Mutuel ne peut ouvrir des guichets où il l'entend.

Louis Lichou : PLAIDOYER POUR UNE BRETAGNE FORTE

Je concentre, tu concentres, il absorbe, nous restructurons. L'époque est aux groupes, de préférence géants et multinationaux. Aucun secteur qu'il soit financier, commercial ou industriel, n'est épargné. La question qui se pose à la Bretagne est simple : quelle place trouvera-t-elle dans une Europe où les cartes sont sans cesse redistribuées ? C'était aussi la question récemment posée à Louis Lichou, à l'École de la Croix-Rouge à Brest, à l'occasion de la cérémonie de parrainage de la promotion de BTS "Action Commerciale". La réponse du président du Crédit Mutuel de Bretagne est également simple : la Bretagne aura la place qu'elle se fera. Et L. Lichou de recenser les atouts comme les faiblesses de la région avant de suggérer quelques pistes d'action tendant à mettre sur pied une Bretagne forte.

Si les concentrations apportent des capitaux et sont donc créatrices de richesses et d'emplois, elles comportent aussi des risques importants pour la région, aux yeux du président du C.M.B. "Le transfert des instances de décision, par exemple, provoque la mise en place de politiques de développement étrangères aux besoins de la région. La Bretagne doit garder la maîtrise de son destin".

UNE CONDITION : UN VASTE RASSEMBLEMENT

Voilà l'objectif - "un défi" observe L. Lichou - qu'il convient d'atteindre. Tout le problème est de savoir comment s'y prendre. Sur ce point, un bref examen du passé est une précieuse aide. Les 30 dernières années n'ont-elles pas permis d'inverser une courbe qui révélait une tendance au déclin ? Aujourd'hui, faut-il rappeler que la Bretagne est la première région agricole française, qu'elle possède une puissante industrie agro-alimentaire, que sa population connaît un taux de croissance élevé, qu'elle compte plus de 60 000 étudiants, 27 000 chercheurs, que son industrie a décollé ?

Une faiblesse toutefois : seulement 26 entreprises bretonnes figurent dans la liste des 1 000 premières entreprises exportatrices françaises. C'est, à l'évidence, sur ce terrain qu'il faut se battre. "La Bretagne, résume L. Lichou, doit apprendre à se vendre et à vendre mieux".
La conviction du président du C.M.B. est établie : tout cela est réalisable. A une condition : dépasser toutes les querelles, rejeter les suspicions pour rassembler tous les moyens dont disposent les forces actives et ainsi créer, entre elles, des synergies. Il voit poindre ici et là des initiatives : regroupements d'entreprises, pôles de développement, projets internationaux comme, par exemple, l'Arc Atlantique. "Tout cela, dit-il, est à poursuivre et développer. Il faut avoir l'audace d'entreprendre en commun".

PRETS A L'AGRICULTURE

Une délégation du C.D.J.A. du Finistère, conduite par son président, Pierre Ogier, a été reçue fin mars au Siège du Crédit Mutuel de Bretagne où elle a été accueillie par Louis Lichou, président, et Yves Le Baquer, directeur général.

Soucieux de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, les responsables des deux organisations ont bien évidemment évoqué les nouvelles règles de distribution des prêts bonifiés. On sait que le C.M.B. peut désormais assurer ce type de financements.

Louis Lichou et Yves Le Baquer recevant une délégation finistérienne du CDJA conduite par son président Pierre Ogier.



Le C.D.J.A. considère toutefois que les conditions fixées par les pouvoirs publics et réglementant l'octroi des prêts bonifiés J.A. demeurent trop restrictives : le plafond est de 400 000 F, le bénéficiaire doit avoir moins de 35 ans et être installé depuis moins de 5 ans. Il demande donc à l'Etat de réviser ces critères à la hausse.

Les responsables du C.D.J.A. ont noté avec satisfaction que l'établissement bancaire breton a anticipé un éventuel assouplissement de la réglementation. Outre la formule

proposée par toutes les banques habilitées à distribuer les prêts bonifiés, le C.M.B. a en effet mis au point "Agris-jeunes", un prêt d'un montant maximum de 700 000 F à taux de 8,90 % destiné aux agriculteurs de moins de 40 ans et installés depuis moins de 10 ans.

De nombreuses autres questions ont bien entendu été abordées. Elles ont revêtu une identité de vue certaine entre les deux organisations. Ainsi, le C.D.J.A. estime-t-il que l'installation d'un jeune agriculteur doit être financée d'une manière globale, en concertation étroite avec le banquier de façon à prévoir aussi le développement de l'exploitation. Ce souhait a trouvé un écho largement favorable au C.M.B. qui, précisément, développe une politique d'approche globale des besoins, tant en crédits qu'en placements et services. ■

culture sevenadurez

PATRIMOINE

Dominique Dantec : éduquer l'œil citoyen



Rennes proposait ses classes du Patrimoine. Depuis quelques semaines c'est un atelier du Patrimoine qui a vu le jour. D'un côté on baigne, on s'immerge cinq jours durant, de l'autre on approche pas à pas de façon souple et répétitive dans le temps. Deux formules, un objectif : faire l'éducation de l'œil des enfants.

Historien d'art, Dominique Dantec est pleine de passion pour sa mission. Une passion qu'il veut faire partager aux enseignants (du primaire au secondaire) comme aux enfants dans la découverte d'une histoire à vivre dans le passé, le présent, mais aussi dans l'avenir. Ainsi les thèmes d'approche de l'Atelier du Patrimoine sont-ils riches - aspect défensif de la ville, aspect médiéval, les Places Royales et l'architecture classique, le Dix-Neuvième siècle, l'Art Déco pour approcher le contemporain avec la Cité Judiciaire et Rennes Atalante.

PROMOUVOIR LE PATRIMOINE RENNAIS

Sur des choix de thèmes correspondant aux programmes scolaires, Dominique Dantec a adapté l'atelier aux potentiels du patrimoine rennais. Pour ce faire, elle s'appuie sur une banque de données intitulée "Ville d'Art" que Rennes est une des rares villes à avoir établie, des maquettes comme celle du Palais du Parlement que l'on fait monter aux jeunes, des visites prêtées par la Caisse des Monuments Historiques, un diaporama... L'Atelier du Patrimoine a choisi de privilégier particulièrement le thème des Places Royales et de la Place des Lices et dans le cadre d'un partenariat qui ne peut manquer de s'ouvrir davantage, il a été demandé aux Compagnons du Devoir de réaliser une maquette de la Place des Lices "avec les hôtels particuliers en pierre et à pans de bois, et les halles à la façon Baltard à structures métalliques".

L'œil de la brune Dominique s'éclaircit tout particulièrement lorsqu'on la branche sur les objectifs de l'Atelier du Patrimoine. Pour elle, pas d'ambiguïté : "Il faut éduquer l'œil de l'enfant pour plus tard en faire un citoyen et un touriste averti, qu'il ait des références et ne laisse pas faire n'importe quoi dans sa ville et sache développer à l'arranger un véritable tourisme culturel". Si elle se dit satisfaite de son travail avec l'Education Nationale, elle espère bien convaincre un jour les associations, les centres aérés et les parents qui pendant les mercredis ou les petites vacances les jeunes peuvent faire de l'initiation au patrimoine au même titre que de la danse, du sport ou du théâtre. ■

A.G. HAMON

Atelier du Patrimoine - OTSI - 8, place Marechal Juin, 35000 Rennes - 99 30 38 01.

Formation

L'Institut Régional du Patrimoine propose dans les mois à venir des actions de formation : 2-3-4 mai : "Techniques de communication et d'expression" à l'intention des gardiens, guides et guides-conférenciers. 14-15 mai : "Connaissance du patrimoine architectural et mobilier" à l'intention des propriétaires privés de monuments ouverts au public. 28-29-30 mai : "Accueil des handicapés dans les lieux culturels". 7-8 juin : "Ressources régionales en matière de patrimoine" à l'intention des personnes chargées de l'accueil touristique. 3 jours en septembre : "Parcs, jardins et sites historiques : entretien et restauration". 17-18-19 septembre : "Accueil des handicapés".

Rens : Institut du Patrimoine, 6, rue du Chapitre, 35044 Rennes - 99 29 67 63.

TY BULL La passion de l'enfer et du paradis

Ce lieu là est peu ordinaire (1). C'est celui de la convivialité par l'expression. Toujours du monde à Ty Bull, des grands et des petits, des branchés et de autres. Des amoureux de l'expression. Ce qui est étonnant c'est que dans cette maison on se sente bien, comme chez soi, en y retrouvant plein d'amis, à commencer par les animateurs qui s'avèrent, plus qu'ailleurs, de remarquables collègues.

Ty Bull, c'est la maison des bulles. Aussi celle de la découverte et donc de la connaissance, dans l'amitié de gens qui sont là par goût de l'image et des histoires racontées en images" et s'annoncent "des libraires indépendants". Née en 1979, Ty Bull "et c'est là l'une des raisons de son succès" s'attache "à disposer de l'intégralité des catalogues BD, lire beaucoup et développer une animation en direction des auteurs, et notamment les régionaux, qu'il paraît essentiel de mettre en avant".

Les enfants chéris de Ty Bull sont les lecteurs qui se passionnent comme Alain Noblet pour ces histoires racontées "dans une succession de dessins réunis sous la forme d'un album". La BD pour eux c'est "l'imagination et le plaisir que l'on a en lisant un album : c'est un mode d'expression qui permet de se plonger dans un univers à la dimension de son imagination. Un univers à la mesure de dessins fixes que l'on peut voir et revoir, faire défiler ou arrêter à son rythme. Selon chacun, c'est l'enfer ou le paradis des bulles...".

L'animateur de Ty Bull - qui annonce une grande admiration pour Reiser ("tous ses albums devraient être prescrits et remboursés par la sécurité sociale") et une fascination pour "La Marque Jaune" d'Edgard Jacobs - voit dans l'écriture BD un "langage populaire et moderne, un brin subversif avec beaucoup d'humour".

qui permet à "une vingtaine d'auteurs de vivre et travailler en Bretagne". Des auteurs au talent fou qui sont chaque jour "houscoulés par une jeunesse impatiente qui n'hésite pas à servir dans différents fanzines", et peuvent proclamer sans souci d'être contredit : "La bulle en Bretagne ? Ça va bien, merci !!!". Chez Ty Bull, à Rennes, c'est la preuve chaque jour...

A.G. HAMON
(1) 13, rue St Hélier, 35000 Rennes.
Tél. 99 30 31 83.

Fête du livre à Bécherel

La fête du livre est organisée les 14, 15 et 16 avril (week-end de Pâques) à Bécherel par l'association Savenn Douar en collaboration avec Antenne 2. Sont prévues des tables rondes, retrançonnées dans Bécherel sonore, sur les thèmes : l'environnement, nature et santé, les sciences humaines, l'éducation, les pays célestes, thèmes correspondant à des librairies qui, dans les deux années à venir, se mettront en place à Bécherel : elles seront un lieu de vente, mais aussi de documentation, d'animation et de formation.

Savenn Douar, 4, place Jehanin, 35190 Bécherel. 99 66 73 43.

Historiens

Dans le cadre des 5e Rencontres des historiens amateurs de l'Ouest, qui auront lieu à Mezières les 27 et 28 octobre, le Centre d'accueil des historiens amateurs de l'Ouest organise les Trophées de l'histoire locale 1990. Quatre catégories : meilleur historien amateur, monographie, plaquette d'histoire, revue d'histoire locale. Les ouvrages présentés devront être consacrés à l'histoire d'une commune, d'une paroisse, d'un canton ou d'un pays, en Bretagne (Finistère, Côtes d'Armor, Morbihan, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine) et dans les départements limitrophes.

Pour recevoir le dossier, écrire en joignant enveloppe timbrée à : A. Vasse, C.A.H.A., 10, place des Marronniers, 35350 Gévellec.

Le salon du patrimoine sonore

Le 1er Salon du Patrimoine sonore se déroulera du 24 au 27 mai à Huelgoat, petite ville touristique du Parc d'Armorique où les traditions orales et musicales sont encore vivantes.

A l'instar du cinéma et de la télévision, dont les récompenses passionnées des milliers de gens chaque année, les organisateurs estiment que les réalisations audio ne sont pas encore récompensées à leur juste valeur. Les radios ayant une audience incontestable, des infos du réveil à l'émission musicale ou théâtrale de minuit, le "paysage" radiophonique recelle des trésors "d'imaginaire". L'engagement du public au cours de ces dernières années pour l'édition sonore, livre K7, cassettes d'information, amène le Comité à récompenser les acteurs de ce paysage audio-phonique, en offrant à tous ceux qui œuvrent dans le sonore un salon de qualité ouvert au grand public et dont certains travaux seront récompensés par des prix.

Initiation avec Bleimor

Une semaine de formation est proposée par la "Communauté Bleimor" aux jeunes Bretons de 14 ans et plus (garçons et filles) à Pâques, du lundi 16 avril au samedi 21 (après-midi) à la maison paroissiale de Quistinic.

Des exposés sont prévus sur le passé des Celtes, l'histoire de Bretagne, le travail des moines bretons et irlandais pour l'évangélisation de l'Europe de l'Ouest, Brocéliande et la littérature de la Table Ronde, la musique, la toponymie et l'onomastique, l'art celte (atelier de travail manuel), etc.

Une initiation à la langue est prévue pour les débutants, ainsi qu'un travail d'équipe plus poussé pour les bretonnants. Chaque jour un forum permettra de discuter de problèmes de fond concernant par exemple l'importance de l'entraînement pour les jeunes catholiques bretons et le rôle qu'ils ont à jouer pour l'évangélisation de leur milieu de vie dans l'esprit de reconquête lancé par le Pape Jean Paul II.

Une large place sera faite à la danse, au chant et aux veillées communes qui chercheront leur inspiration dans les souvenirs légendaires de la Celtie et dans les meilleures pages de l'histoire de Bretagne.

Le prix de la semaine a été calculé au plus juste (250 F tout compris).

S'inscrire auprès de P. Kerad, 32, quai Saint-Cyr, Rennes.



Etonnants voyageurs

Le 1^{er} Festival International du livre d'Aventures et de Voyages se déroulera sous ce titre à Saint-Malo du 25 au 27 mai.

L'ambition de René Couanau : "en faire le grand rendez-vous annuel, dans l'Ouest, des écrivains, des cinéastes, des illustrateurs, des voyageurs qui nous font rêver".

La manifestation se déroulera au Palais du Grand Large, spécialement équipée pour l'occasion (stands, vidéotransmission, bar, salles de projection et d'exposition) augmenté d'un chapiteau et d'un "train aux épicés". Elle intégrera en son sein le traditionnel "Festival de la Bande Dessinée" qui célébrera cette année son X^e anniversaire.

"Le nombre, la qualité des artistes invités, la diversité des manifestations qui, pendant ces trois jours, feront vivre la ville au rythme du festival, l'ampleur de la campagne publicitaire ainsi que l'importance de la surface mise à la disposition des exposants devraient, compte tenu de la densité de la population qui traditionnellement se presse à Saint-Malo en cette période de l'année, assurer à cet événement un grand retentissement", écrit Michel Le Bris, le directeur du festival.

Trois solistes en piste

Le jury du 4^e concours de musique classique "Jeunes Talents de l'Ouest" s'est réuni au siège de la BPOA pour l'audition de 16 candidats. Trois solistes ont été sélectionnés : Christophe Gevaux, tromboniste de 22 ans, originaire de Fougères, Stéphane Réty, flûtiste de 24 ans, de Lorient, et Aldo Ripoché, violoncelliste de 26 ans, originaire au Conservatoire de Saint-Malo. Ils se produiront en public au cours de cinq concerts accompagnés par l'Orchestre de Bretagne sous la baguette de Jean-Yves Ossonce. Le premier aura lieu le mardi 29 mai au Grand Huit à Rennes, il sera suivi de deux autres concerts le 30 mai au CAC de Saint-Brieuc et le 31 mai au Palais des Congrès du Mans. Les deux derniers se dérouleront en décembre 1990.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 40

EXPOS

LA BAULE - Chapelle Ste Anne : 36^e salon de printemps. BERLIN - Gal. Sievi Yvon Labarre, bretonne impressionniste in oil. BETTON - Ec. art. 3, rue des marronniers en suit. - Renan Brusca

BIGNAN - Domaine de Kerquehenec - sculptures de R. Horn, Richard Long, A. Widing, W. Kopf. BRASPART - Galerie de Bretagne : lithos de Bram van Velde et peintures de J.-M. Leroux.

BREST - Bibliothèque municipale Bracaval, René Bonanquet, J.C. Le Floch, Yves Plaqueollec, Yves Prieu, livres d'artistes - Le Quartz : tableaux - collages de Bona. DINAN - Gal. les 4-Idoles - Marc Louisa - Ecole de musique - pastels de Florence Picaud, huiles d'Eschrich. DOL-de-Bretagne - 6^e salon avec Henri le faire et de nombreux peintres bretons.

FE CAMP - Musée des terre-neuves - le capitaine Pievien l'en pêche, photos de Christian Héry.

HENNEBONT - Arthothèque : œuvres accusées. LAMBALLE - Atelier Druette, Yvon Guiloux - Espace Yéry - Hubert Gattéux, aquarelles paysages de Bretagne.

LANDIVISIAU - Hôtel de Ville à partir du 21 avril, cent sculpteurs de Bretagne.

LANNON - L'Imagerie, du 4 mai au 9 juin - sculptures de Bernadette Genès.

L'ARMOR-plage - Gal. Carré d'art - peintures et sculptures de Gustave Toffcho.

LORIENT - Maison de la mer - à la recherche de la Chine maritime - Gal. Le Lieu "auto-lima", par la médiation de Toto Firma.

MORDEILLES - Centre culturel : sculptures.

NANTES - Espace Gratin : mind the gap, peintres britanniques. Musée Dobrée - art islamique, voyages à la Chine - Manoir de la Touche : révolution française et guerres de Vendée - Muséum d'histoire naturelle - de la terre au ciel - Maison de la Culture - Gilles Brun, Marc Babarit.

PARIS - Gal. Hugues Bourdin, 55, rue Claude Bernard, jusqu'au 14 avril. Nicolas Bournael, du 17 au 28 avril. Carillon - Essay, 334, rue Vaugrand - Maurice Le Scouezec - Gal. Colette Dubois, 420, rue St-Honoré - aquarelles d'André Planson - Gal. Meubles et Fonction, 135, bd Raspail - Pasquier, œuvres récentes.

PIENFUF - Val André - Atelier de la Vallée - Maurice, exposition de printemps.

POUGASNOU - Castel-Club - Joëlle Pallussau, peintre sur galets ; Yann Carcoff, peintre ; François Le Gall, sculpteur.

PONT-AVEN - Gal. du Verneur jusqu'au 4 mai : œuvres originales de Jean Cocteau, ensuite sculptures de Yeva, Katell Le Goarnig, Tadeusz Michalak - Centre Paul Gauguin - 1^{er} salon de l'art animalier en Bretagne - Roger Roboussin, Louis de Monard, 20 peintres, 6 sculpteurs - Musée - rétrospective Jean Mingam.

QUIMPER - Dans toute la ville - mai-photographies 90 - Galerie du Sable - un texte, une image avec trente photographes et trente écrivains - Gal. Katell - Costiou, Pezanes et les galeries - Gal. René Madec - Brenner,

Bretagne-Venise - Gal. Patrick Gaulner - Gérard Venturelli - Gal. Artem - 7 artistes italiens de Brno. QUINTIN - Au S.I. - Pol Guézennec, St. Le Mercier, Yannik Perdu, peintres.

RENNES - Triangle : Christine O'Loughlin - Espace sciences & Tech, nusques de Chape à Nutrins - Gal. Duterre - Moguel Chevalier, marines - La Crée - Françoise Guardon, quatre peintures sur voi. - Economie - creux et ventes mobilières dans le pays de Rennes - Monoprix - Memm, Barange, Loc Hervé - Musée des beaux-arts - dessins italiens du XVII^e au XVIII^e siècles - Gal. Art et Essai - parcours d'images - Gal. Artialis - Remy Traut, huiles - Gal. Halter - gravures d'Agnes Girard, aquarelles de Morlane - Gal. Jobbé-Duval - Alain Broquiere.

ST-BRIEU - Gal. Flore - les Frères Bonnet, peintures récentes - CAC, chorégraphes, 75 photos de J.P. Gaphan - Gal. Athéna Dominique Camus - Musée, gravures de Roubina Sarelakou, Bibliothèque, sculptures de Kiriakos Rokos.

ST-EVARZEC - Gal. du Manoir - les frères Bonnet et ses peintres de la galerie.

ST-GOAZEC - Trevezec - le peintre Lucas et rétrospective Georges Rocher.

ST-JACQUES-de-la-Lande - Gal. Raphaël - Jean Yves Christeau, l'Inde.

ST-MALO - Biblio, mun, mu, Centre Alliance - l'hôtel-dieu autretits.

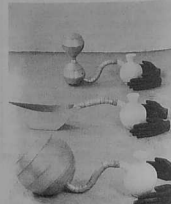
ST-VOUGAY - Château de Kerjean - Albert Pennec, album de voyages de Venise à Kerjean.

VANNES - Au PAC - Toung 89, photos - Tour du Connetable - aquarelles d'André Cassin - Cour des Arts, 20, rue des halles - Luc Pascoët, peinture.

Nantes : Mind the gap

Dans le cadre de sa programmation Arts Nouveaux, le CRDC présente Mind the gap (attention au vide), exposition multi-média, produite par le CRDC en collaboration avec le British Council et le ministère de la Culture, qui regroupera peinture, sculpture, photographie et musique contemporaines. (Jusqu'au 29 avril, Espace Gratin, 15, rue Scribe, Nantes).

Pete Smithson



ARTS

Le 1^{er} salon des sculptures contemporaines



Le deuxième Salon de Sculptures contemporaines de Bretagne aura lieu à Landivisiau du 21 avril au 6 mai à l'hôtel-de-ville. L'inauguration, le samedi 21, donnera l'occasion de réunir les sculpteurs de l'association "Sculpteurs Bretagne" en assemblée générale ; celle-ci compte à ce jour plus d'une centaine de sculpteurs professionnels qui veulent qu'en Bretagne vive la sculpture et qu'elle tienne à nouveau le rang qui fut le sien.

Salon du Thabor

L'Association A.R.T. - Atelier du Thabor, organisée du 13 au 18 mai "Les Rencontres du Thabor", salon - prix de peinture. Le jury, ouvert à toutes les tendances, présidé par M. Novion, directeur de l'école municipale des Beaux Arts de Brest, remettra deux prix de 10 000 F le 14 mai, lors du vernissage de Venise à 18 h 30.

Rens. à l'Atelier du Thabor, 3E, pl. St-Médard, Rennes - 99 63 73 97.

Arts plastiques à Rennes

Dans le cadre du Mécénat culturel, le Magasin Monoprix, rue Le Bastard, met gracieusement à la disposition de trois artistes rennais : Maya Marni graveur, Michèle Barangé peintre, Loc Hervé sculpteur, du 27 avril au 20 mai, le 24 étage de son établissement pour une exposition. S'il y a un lien commun à trouver entre les trois artistes, il serait de l'ordre de la mémoire personnelle superposée à la mémoire propre des matériaux utilisés dans leur fonction de murale ou dans l'espace.

De p à d : Maya Marni, Loc Hervé, Michèle Barangé



L'Inde en photos

Jean-Yves Chevreteu, né en 1943 à Eaucé a concrétisé sa passion pour la photographie depuis 1980. Amoureux des voyages. Il essaye par la photo de transcrire les rapports chaleureux et humains qu'il entretient avec les gens qu'il rencontre. Il présente à la galerie Diaph une exposition sur l'Inde qui fait suite à un voyage de trois semaines avec un peu de tourisme et surtout une vie de nomade. Elle témoigne de la vie des gens, que ce soit dans leurs attitudes de tous les jours ou lors d'un pushkar, une foire aux chameaux. (St-Jacques-de-la-Lande, du 19 avril au 16 mai).



Artistes grecs à St-Brieuc

Albert Penner (né en 1931 à Bodilis) a rapporté d'un voyage des pellicules entières d'architecture, de masques, de personnages, prises au Carnaval de Venise. De retour à Kerjean (Finistère), superbe édifice du XVI^e siècle, l'analogue avec les détails de l'architecture de Venise l'a frappé : le photographe redécouvre alors l'intérieur et l'extérieur du château. De Venise à Kerjean - un itinéraire en photos (St-Vouay, jusqu'au 28 mai).



Des échanges culturels sont engagés depuis septembre 1988 entre Saint-Brieuc et Aghia Paraskevi, ville de 50 000 hab. à 7 km d'Athènes. Dans ce cadre, deux expositions sont présentées jusqu'au 24 avril - gravures de Roubina Sarelakou au Musée de Saint-Brieuc et des sculptures de Kiriakos Rokos à la Bibliothèque municipale.

QUIMPER MAI - PHOTOGRAPHIES 90

Le 28 avril au 30 mai se tient à Quimper, dans plusieurs lieux, l'édition 1990 de "Mai-Photographies". Dix expositions sont au programme de cette manifestation organisée par l'association "L'Oeil Quimpérois" : elles présenteront des photographes dont les travaux sont inspirés d'autres activités artistiques : littérature, peinture, architecture, danse, cinéma...

En tête d'affiche, l'exposition "Un texte, une image" ou 30 photographes et 30 écrivains confrontent leurs créations. Elle circulera ensuite dans les principales villes du littoral atlantique jusqu'à fin 1991. Un livre-catalogue sera publié à cette occasion (souscriptions auprès du commissaire de l'exposition Jacques Roux, Asphodèle-Atlantique, B.P. 56, 33034 Bordeaux). Plusieurs écrivains et photographes de Bretagne participent à cette opération présentée galerie du Sallé : Irene Frain, Alexis Gloaguen, Pierre Jakez Hella, Hervé Jaouen, Gérard Le Gouic, Yvon Le Men et

De Venise à Kerjean

Albert Penner (né en 1931 à Bodilis) a rapporté d'un voyage des pellicules entières d'architecture, de masques, de personnages, prises au Carnaval de Venise. De retour à Kerjean (Finistère), superbe édifice du XVI^e siècle, l'analogue avec les détails de l'architecture de Venise l'a frappé : le photographe redécouvre alors l'intérieur et l'extérieur du château. De Venise à Kerjean - un itinéraire en photos (St-Vouay, jusqu'au 28 mai).

Le 1^{er} salon de la peinture à l'eau

La Commune de Tregatel crée un "Salon International de la peinture à l'eau" dont la première édition se tiendra du 12 juillet au 19 août et réunira les meilleurs artistes spécialistes de ces techniques. 1^{er} prix, aquarelle : 8 000 F - 2^e prix, gouache : 2 500 F - 3^e prix, lavis : 2 500 F, etc.

Parallèlement seront proposés des stages d'une semaine "d'aquarelle" en "extérieur" pour débutants et pour initiés. Rens. avant le 15 mai - Trég' aquarelle, Mairie (B. Tual - J. Le Voyer), 22730 Tregatel.

Kenneth White pour le texte. Claude et Marie José Carret, Chantal Connan, Bernard Cornu, Georges Dussaut, Guy Herant, Patrick Le Bescont, Jean-François Rospape, Michel Thersault et Fabienne Lucas pour l'image.

Brenner l'absolu

De Jacques Brenner qui naquit à Douarnenez il y a 54 ans, A. Menez écrit qu'il "est peintre comme d'autres sont poètes ou musiciens ; son art est fait de sensations et



d'espaces colorés. Il ressent fortement la nature, les remous dans l'eau, les arbres dans le vent, les nuages courant dans un ciel gris et bleu, une terre inondée de lumière brune et ocre. Brenner sait comme tous les créateurs que la peinture est un engagement absolu et qu'il faut une infinie patience pour approcher et figurer le sens caché des choses et non point leur apparence." (Gal. René Madec, Quimper, jusqu'au 6 mai).

Le 1^{er} salon de la peinture à l'eau

La Commune de Tregatel crée un "Salon International de la peinture à l'eau" dont la première édition se tiendra du 12 juillet au 19 août et réunira les meilleurs artistes spécialistes de ces techniques. 1^{er} prix, aquarelle : 8 000 F - 2^e prix, gouache : 2 500 F - 3^e prix, lavis : 2 500 F, etc.

Parallèlement seront proposés des stages d'une semaine "d'aquarelle" en "extérieur" pour débutants et pour initiés. Rens. avant le 15 mai - Trég' aquarelle, Mairie (B. Tual - J. Le Voyer), 22730 Tregatel.

Photo de Bernard Cornu

projecteurs

Pierre-Yves Heurtin et la culture

LABOURER PROFOND

Pas facile d'être un adjoint au maire chargé de la Culture. A Rennes comme ailleurs. Depuis quelques mois à Rennes plus qu'ailleurs. C'est pourtant avec le sourire que Pierre-Yves Heurtin, que tout le monde catalogue de "gentil", mais qui dit savoir être "vachard" prend en compte les difficultés locales. Elles ne manquent pas. Le "trou", toujours... Alors que l'on décide du sort de la direction de la Maison de la Culture (et que les candidats, "enthousiastes ou kamikases" se bousculent au portillon de l'ex Grand-huit), l'adjoint à la Culture de Edmond Hervé assume avec une jovialité de luteur de fond l'histoire à venir d'une ville placée par les événements devant des choix. Ses choix pour une politique culturelle, ses choix de grande ville, ses choix de ville socialiste.

Pour Pierre-Yves Heurtin, le choix est évident, il sera de politique culturelle socialiste ou ne sera pas, la Maison de la Culture en sera un axe fondamental, mais un axe seulement. Les leçons sont dures à intégrer mais elles sont les leçons... Pour cette Maison, un cahier des charges va être dressé qui doit permettre de "favoriser les créateurs locaux. Ceux du théâtre, de la danse, de la musique, de la culture scientifique et technique. Des conventions doivent lier ces créateurs à la MC. De plus celle-ci doit être en mesure d'accueillir des spectacles, des artistes en résidence et retrouver son aura du temps de Cherif Khaznadar". Ce qui veut dire accueillir breton, français, européen et de l'extérieur (notamment de ces pays du Tiers Monde qui ont tant besoin de l'appui, de la compréhension et de la connaissance des populations occidentales).

PLUSIEURS LIEUX DE CULTURE

En ce qui concerne le Centre National d'Art Dramatique de Rennes, Pierre-Yves Heurtin est aussi clair que triste. "Son activité a été trop modeste ces derniers temps, il est en sommeil depuis très longtemps". S'il reconnaît "Hamlet", il souhaite la reprise d'une vie forte. Avec si possible l'appui d'une Ecole Supérieure Régionale d'Art Dramatique, mais sans engagement budgétaire nouveau, ce qui bien sûr s'avère impossible pour la Municipalité actuellement.

Les musiques actuelles le branchent bien. Etonnant. Pourtant ce prof d'histoire, nourri aussi pour raisons personnelles d'histoire de l'Art, ne veut éponger en permanence les déficits liés à un lieu trop restreint et une programmation

tournée vers l'ouest-atlantique, notamment. Il penche pour une adaptation de la Salle de la Cité, mieux à même de répondre, après aménagements, au public.

"Le Triangle", il aime bien, parce qu'il réussit bien dans sa mission avec une équipe dynamique qui prône une programmation de haut niveau sans élitisme. Cela rejoint son idée fondamentale de politique culturelle. "Le sort d'une famille paysanne et mon grand père était illettré ; aussi je pense qu'une municipalité de gauche doit présenter une politique culturelle qui bannisse l'élitisme. Il faut naviguer entre cet écueil là et celui du médiocre".

UN PLAN EN QUATRE POINTS

Placée dans une situation où sur le plan culturel "on ne peut que rebondir" et pratiquement repartir à zéro, Pierre-Yves Heurtin ne peut que constater que "nous sommes très en retard par rapport à d'autres villes de l'Ouest... qu'il y a un effort gigantesque à faire" en direction du Conservatoire, de l'Ecole Régionale des Beaux Arts, de la Bibliothèque Centrale de Prêts et du Musée des Beaux Arts notamment.

Dans une situation particulièrement inconfortable (quel est le poids de la culture face à celui de la Nouvelle Gare et du VAL, que chacun se plait à reconnaître comme naturellement "nécessaire") l'adjoint à la Culture, pugnace, teigneux, têtard, garde un certain sourire lui permettant de jouer sur le temps pour imposer quatre axes à son action : la remise en route de la Maison de la Culture, l'enseignement artistique au bénéfice du plus



Photo Georges Frudot

grand nombre et dans la meilleure qualité, "on a à labourer profond", l'appui aux créateurs et notamment aux jeunes créateurs (ceux du cinéma en particulier) ; "nous avons le devoir d'aider les jeunes qui ont leurs preuves à faire", les grands chantiers.

Ceux-là lui tiennent à cœur - au même titre qu'une politique culturelle interinstitutionnelle avec le Théâtre de la Ville notamment (Jean Garrec voit son mandat de directeur renouvelé jusqu'en 1993) - et particulièrement une bibliothèque centrale digne de ce nom ("Je pense qu'elle sera sur les rails avant la fin de notre mandat"), dans une nouvelle définition intellectuelle et architecturale qui

prend en compte la dimension de son rapport avec la Bibliothèque de France, mais aussi celle de son rapport avec le Musée de Bretagne dans une politique de rapprochement des fonds régionaux essentiels à la vie culturelle bretonne.

Toutes ces orientations motivent l'homme à la barbe blanche qui dans le malaise présente toute la réponse dans "le temps", "la durée" et la nécessité "d'une programmation, d'une décision municipale" engageant une politique de continuité, en dehors de tout souci de prestige. "Labourer profond", une maxime à manier avec sensibilité. ■

A.-G. HAMON

TÉLÉ

FR3 NEW LOOK

C'est parti pour la politique d'entreprise, la responsabilisation de chacun dans la diffusion d'un produit de service public haut de gamme. Plus de télévision au rabais dans les régions, mais le choix de la présence, de l'écoute, de la qualité, de la différenciation des produits et la commercialisation de ceux-ci. Pour FR3 Bretagne-Pays de Loire affirmation de la présence de la langue bretonne sur l'antenne à des heures satisfaisantes. Ainsi depuis le 11 mars, Chadden ar Vro est diffusé le dimanche en deux créneaux horaires : 12 h 05-12 h 45 plus spécialement réservée à l'actualité, et 13 h 30-14 h 30 pour les productions et les magazines.

Pour bien fixer les intentions et les traduire dans les faits, Jean-Pol Guaguen, confirmé dans sa responsabilité de directeur régional, et Henri False, directeur délégué au développement régional et européen de FR3, ont signé un contrat d'objectifs qui devrait donner à FR3 Bretagne-Pays de la Loire "les moyens de ses ambitions".

DÉCENTRALISATION ACCRUE

Dans le contrat d'objectifs on recense quelques "opérations pilotes" avec notamment la poursuite de la départementalisation (ouverture des bureaux de Saint-Brieuc et La Roche-sur-Yon, puis Laval), la possibilité de prise d'antenne locale pour les zones de Nantes et Saint-Nazaire à partir de l'automne (expérience à suivre avec intérêt), poursuite de la politique d'édition de cassettes vidéo et création d'une Agence d'Images Maritimes en partenariat avec la municipalité de Brest qui devrait trouver sa dynamique dans l'enceinte du centre Oceanopolis.

Mais au-delà des opérations de vente d'une image spécifique, le contrat s'appuie sur une nouvelle



Jean Pol Guaguen et Henri False signent le contrat d'objectifs

grille de programmes qui améliore la déjà bonne image de Midi-Cocktail qui devient plus simplement Midi-Ouest avec l'intervention de l'ensemble des rédactions décentralisées de la région et de l'unité des programmes et propose outre Top à l'Ouest chaque second mardi du mois, Mag Ouest, un magazine d'information des rédactions chaque quatrième mardi. Des décrochages exceptionnels pourront être demandés, la participation au programme national accrue notamment par des participations aux magazines sportifs, à Thalassa et aux émissions de type Chapitre 3.

PARTENARIAT COMMERCIAL

Enfin la production va intensifier son action tant vers la région, que vers le programme national, dans une ambition de partenariat com-

mmercial des produits audiovisuels (magazines divers avec partenaires locaux, magazines transfrontalière). Ainsi est annoncée la production d'un magazine "concernant les activités liées à la culture maritime, l'économie des océans et les essais nautiques des bateaux à voile et à moteur".

Première à signer un contrat d'objectifs, FR3 Bretagne-Pays de la Loire veut résolument afficher une dynamique d'ouverture, de créativité, de phare de la vie régionale, tant dans sa façon d'être que dans la réalisation de ses produits de communication. Souhaitons lui bon vent non sans lui rappeler - pour garde fou - que le quotidien ne se nourrit pas tous les jours de sensationnels, mais de la vie simple des hommes.

A.G. HAMON

RENCONTRE

FETE MARITIME A L'ILE D'ARZ

Du sinago à la bisquine de Cancale, on redécouvre depuis quelques années un nouvel art de naviguer, une nouvelle façon de vivre la culture maritime, grâce aux reconstructions de voiliers de travail.

La musique traditionnelle a toujours été présente dans les grandes fêtes maritimes : Pors Beac'h, Douarnenez ou Paimpol, mais peu d'équipages se sentaient suffisamment à l'aise pour mener des manœuvres en chansons.

C'est pour qu'à l'avenir musique et navigation soient plus intimement liés que trois journées de rencontre sont organisées dans l'île d'Arz les 25, 26 et 27 mai.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 43

Tous les après-midi seront menés différentes manœuvres, soutenues par des chansons sur les cinq bateaux présents et également autour du cabestan construit à l'initiative du Chasse-Mâré.

ATELIERS CHANTS ET INSTRUMENTS

Deux matinées seront consacrées à l'apprentissage et au perfectionnement de chants de travail et à une réflexion sur les styles de chants maritimes.

En complément, des ateliers d'initiation ou d'apprentissage de répertoire à l'accordéon diatonique et au violon seront proposés à ceux qui le désirent.

VEILLÉES AVEC LES CHANTEURS LOCAUX

Le soir, deux veillées permettront de découvrir les répertoires des participants venus d'horizons très divers (complaintes normandes, bretonnes ou vendéennes...), mais aussi d'échanger des expériences.

Des chanteurs, ainsi qu'un excellent conteur traditionnel morbihannais, Jude Le Pabou, seront présents pour faire entendre et danser le répertoire local, variés, en dro ou tours.

NAVIGUER DANS LE GOLFE

Aux portes de Vannes, le golfe du Morbihan est un monde à part. Il offre au navigateur la douceur de son climat, ses paysages inattendus, son dédale d'îles entre des courants parfois violents.

A l'écart des chenaux, l'île d'Arz est restée très sauvage. Il est des cabotiers, des marins, le souvenir des cap-horniers se marie avec la vie maritime d'aujourd'hui.

Si les importantes flottes de sinagos ont disparu, il n'est pas rare de rencontrer une plate à dérive ou un voilier traditionnel renoué par les chantiers locaux, comme le sinago les "3 Frères", classé monument historique, ou le Corbeau des Mers, cotre languisier basé à Vannes.

Avec les nombreux projets de reconstructions de bateaux, l'on assiste aujourd'hui à un véritable renouveau dans le golfe du Morbihan.

Pendant 3 jours, les sinagos *Les 3 Frères, Mab er gwap, Nicolas Benoît et le Souvenir* (sinago reconstruit d'après des plans de 1883), ainsi que le cotre le *Corbeau des Mers* feront la navette avec l'île d'Arz - une navigation à la voile, à la découverte d'un environnement exceptionnel. ■

Arz : Didier Quavel, 97 54 22 17
Michel Lerat, 97 06 52 06.

Utilisez le télécopieur d'Armor magazine pour envoyer vos communications
96 31 22 12

SPECTACLES

SILENCE !

En sortant du spectacle, je me suis dit qu'il était bien scandaleux de mettre autant d'argent pour financer un spectacle d'une telle platitude. Alors qu'il y était question du thème fort de la mort (le suicide en l'occurrence) dans l'univers de trois jeunes femmes (des danseuses), on assistait médusé à l'anti-célébration, à l'anti-intérêt, à l'anti-écriture d'une anti-histoire. Le quotidien revisité sans que le cœur, le sentiment, le sang ne l'animent. Je recevais un univers de billessees pour lequel l'auteur, Philippe Faure, annonçait sans sourcilier : "J'ai fait du silence un personnage à part entière". Lui qui se nomme sans complaisance : "moi, un écrivain de théâtre". En feuilletant le magnifique dépliant sans que je ne me trompasse, c'est alors que j'ai rencontré le public qui m'a dit avoir dormi, trouve cela ennuyeux, être heureux de n'avoir subi le spectacle qu'une heure un quart. "Ouf, je revenais de loin et je me suis juré de dire à monsieur Philippe Faure - si je le rencontre un jour - que lorsque l'on s'affiche "écrivain de théâtre, manieur de mots" il est parfois souhaitable de garder le silence. (Compagnie de la Goutte - Grand Huit à Rennes). ■

TOURNEZ MANEGE



Le grand bonheur de Gigi. J'allais presque écrire : "enfin !". Ces temps derniers, l'homme du TCRB m'était apparu un peu court dans ses mouvements et son inspiration. C'est pourquoi la reprise (revue et corrigée) de pièces telles que "Relâche", "Paradigme" ou "Equinoxe" ont fait un bien fou à tous les amoureux de la danse et aux supporters de Gigi Caciuléanu. C'est dans une sorte de frénésie amoureuse des corps et des situations, des rythmes et des silences, du jeu théâtral ou de la danse pure que les danseurs du maître roumain et lui-même au premier chef explosent dans un plaisir magnifié qu'il fait bon partager. Ainsi dans "Maria de Buenos Aires" la violence même des rapports retient le souffle des danseurs et des spectateurs unis dans une même démarche de créativité. On est resté par contre un peu gêné dans les pas des danseurs étoiles de l'Opéra de Paris peu à l'aise dans l'expressivisme de Gigi, alors que le caractère latin de Sandra Giacosa, autre invitée, vibrait mieux à l'ambiance de fête nocturne de "Danza de media noche". Avec cette sorte de Gigi Caciuléanu à véritablement fides des retrouvailles avec un public de Bretagne prêt à tout moment à s'enflammer des délires plastiques de "son" chorégraphique. ■

RENNES CINEPHILE

Rennes vient-elle de se découvrir une passion nouvelle pour le cinéma ? On pourrait penser à considérer le début l'année 90 qui a vu plusieurs manifestations célébrer le 76^{ème} Ann. Ce fut le passage du "Train du Cinéma", romanesque exposition-spectacle itinérante qui fascine et motive le rêve dans un réalisme de mise en scène rare. Ce fut aussi une série de soirées consacrées par la Fondation GAN pour le cinéma aux "Eternels du Cinéma Français 1930-1960", au cours desquelles les spectateurs ont pu apprécier des œuvres comme "Carosse d'Or" de Renoir, "Les Enfants du Paradis" de Carné, "Orphée" de Cocteau ou "Journal d'un Curé de Campagne" de Bresson, parmi d'autres. Une remarquable initiative au bénéfice d'un patrimoine trop peu partagé... Ce fut enfin - et peut-être surtout - la réussite du premier Festival de Cinéma de Rennes consacré au "cinéma et la ville" et dont le thème de cette année était "Traveling à Londres". Réalisé par la

TRISHA LA GRANDE

Magnifique ! La soirée donnée par Trisha Brown et son ballet restera dans les yeux de tous ceux qui

ont applaudi sa chorégraphie comme un fascinant moment de danse contemporaine. Trois œuvres pour célébrer le mouvement : le mouvement dans le corps, le mouvement par les corps, le mouvement dans le mouvement. Et cette fantastique notion - que l'on oublie trop souvent dans la création - de solidarité. Ici tout est solidaire de tout, tout s'annonce tout, tout engage la suite. Foisonnement des rythmes et des images, des sensations, des renversements de situation. Et pourtant, magie du travail et de l'invention de Trisha Brown, tout est fluide. Du grand art ! La danse a dû gagner là, dans l'écriture raffinée en même temps que pointue de Trisha Brown, quelques inconditionnelles de la beauté pure. (Maison de la culture de Rennes). ■

A.G. HAMON

AGENDA

EN ARWEN 1990
Le Festival de Klegereg, né en 1989 du pari fou de l'Association En Arwen, sera cette année encore un événement. Loin du folklore touristique de l'été, au carrefour de tous les pays de danse, Klegereg est tout indiqué pour témoigner de l'authenticité et de la vitalité culturelles en Centre-Bretagne.
Ce sera donc la fête les 5, 6 et 7 mai avec au programme :



Baron et Annexé le dimanche soir

- Samedi 5 mai (21 h) : fest-noz animé par Blezi Ruz, Carre Manchot, Sonerien Du, Dastumeron, Pennou Skoulin, Quemener & Guillou, Creplion & Bigot.
- Dimanche 6 mai (14 h) : jeux bretons, concerts avec Les Pires, Ti Jaz, Marchand & Robin, Cabestan, Kerrern Brest Saint Mark, Georges et Victor Duo, Quintet Clarinettes.
- Dimanche 6 mai (21 h) : (Minuit) : fest-noz animé par Stoyvan, B F 15, Hetet & Le Goff.
- Lundi 7 mai (21 h) : Barzaz, De Dannan.
(Minuit) : fest-noz avec Tammies, Skolvan, Les Freres Morvan, Baron & Annexé.
En Arwen, 24, rue Théodore Huet, 35480 Cléguère. 97 30 01 65.

CELTOMANIA

Ce Festival qui se veut l'expression de plusieurs formes de cultures a lieu du 10 au 20 mai à Nantes. En voici le programme :
- Melaine Fovennec : Le Séma-phore, jeudi 10 mai 21 h, Porl Beauclou, Nantes.
- Fest-noz : Orvaul Frebaultidre le samedi 12 à 21 h.
- Emvod du Pays Nantais : dimanche 13, Nantes, salle Paul Fort et Boris Vian.
- Gastronomie des Pays Céliques : mardi 15, restaurants sociaux, FJT Porte Neuve et Port Beauclou.
- Concert chant chorale / harpe celtique : mardi 15, 21 h, salle Bretagne.
- Soirée cinématographique : mercredi 16, 20 h 30, salle Bretagne.
- A la découverte des cornemuses celtiques : vendredi 18, 21 h, Maison de quartier de Doullon + un concert éducatif avec l'ADDM 44.
- Musiques au Pub : samedi 19 à partir de 21 h, Café Le Bacardy.
- Roland Becker et Don en concert : samedi 19, 21h, Auditorium du Conservatoire de Nantes.
- Fest-des de clôture : dimanche 20, 15 h, Salle de la Convention.
Par ailleurs, trois expositions sont organisées sur le thème de la Bretagne :
- Aquarielles (librairie Le Chaland qui Passe).
- Exposition de coiffes bretonnes (Mairie de Chantenay).
- Sculptures bretonnes (Ile de Versailles).

A.G. HAMON

AGENDA

- Samedi 5 mai (21 h) : fest-noz animé par Blezi Ruz, Carre Manchot, Sonerien Du, Dastumeron, Pennou Skoulin, Quemener & Guillou, Creplion & Bigot.
- Dimanche 6 mai (14 h) : jeux bretons, concerts avec Les Pires, Ti Jaz, Marchand & Robin, Cabestan, Kerrern Brest Saint Mark, Georges et Victor Duo, Quintet Clarinettes.
- Dimanche 6 mai (21 h) : (Minuit) : fest-noz animé par Stoyvan, B F 15, Hetet & Le Goff.
- Lundi 7 mai (21 h) : Barzaz, De Dannan.
(Minuit) : fest-noz avec Tammies, Skolvan, Les Freres Morvan, Baron & Annexé.
En Arwen, 24, rue Théodore Huet, 35480 Cléguère. 97 30 01 65.

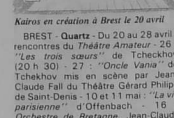
PROGRAMMES

CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC C.A.C. - Les 25, 26 et 27 avril : "Mille Jullie" de Strindberg, mise en scène Matthias Langhoff - 29 : Quatuor Manfred - 3, 4 et 5 mai : "Le lit Marin" par le Théâtre de Sartroville - 6 : "La vie parisienne" Offenbach - 23 et 24 avril : Ukama, flûte, la Bolive (Piano Bleu) - 24 avril : Egline St-Guilhaume, concert Myrthos à 21 h (harpe et flûte).
BOURBRIAC - 22 avril : Michel Bouvard, organiste et Joël Sibille, baryton (église, 15 h 30).
BREDILY (Bépard) - 23 juin : Cochon grillé sonné fest-noz Miz Foenm au Manoir de Kervérou.
PLESIN-TRIGAVOU - 14 avril : Lamballe - 5 mai : Albert Meslay.
CHARENTES-DE-BRETAGNE - 19 mai : Didier Guyon (Théâtre).
FOUGÈRES - 26 et 27 avril : Journées de la Poésie - 15 et 17 mai : "L'appelait Jean-Sébastien ou Le Sève" par la Compagnie Cielix-Théâtre - 17 et 18 : Robert Sabater de l'Académie Goncourt.
RENON - 24 avril : Orchestre de Bretagne sous la direction de Thomas Sandering (Théâtre, 20 h 30) - 27 : Ducky Smokton en première partie et Maurice Baquet (Théâtre, 20 h 30) - 18 mai : Black Label, jazz (Théâtre, 20 h 30).
SAINT-MALO - 26 et 27 mai : Festival de la BD.
LOIRE-ATLANTIQUE
NANTES - Maison de la Culture de Loire-Atlantique - 24, 25 et 26 avril : "Villu Lucu" de Jean-Marie Besset avec H. Gignoux, F. Timmerman, mise en scène de Jacques Lassalle (Espace 44) - 12 et 13 mai : Raymond Devos - 15 : Danse Indienne - Malini Rangana-Ann.

FINISTÈRE

QUIMPER - 17 avril : Siasic de et par El Tricicle (théâtre, 21 h) - 27 : ensemble instrumental de Basse Normandie (théâtre, 20 h 30) - 28 : La Foire d'Empoigne de Jean Anouilh avec Jacques François et Jean Desailly (théâtre, 21 h) - 3 mai : orchestre symphonique quimpérois (IMPT Kerfeunteun, 20 h 45) - 18 : groupe vocal JF Le Parvren, Marie-Astrid Armal, Agnès Brossat et Jean-Louis Jézéquel (théâtre, 20 h 30).



Kalros en création à Brest le 20 avril

- BREST - Quarts - Du 20 au 28 avril : rencontres du Théâtre Amateur - 26 : "Les trois sœurs" de Tchekhov (20 h 30) - 27 : "Oncle Vania" de Tchekhov mis en scène par Jean-Claude Fall du Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis - 10 et 11 mai : "La vie parisienne" d'Offenbach - 16 : Orchestre de Bretagne, Jean-Claude Malgouère dirige des œuvres de Haendel à Ravel.
CARHAIX - 17 juin : 54 Trophée Per Guillou (place des Halles à partir de 10 h).
LANDERNEAU - 28 avril : Fest-noz animé par Pennou Skoulin et Tammies (La Martyre).
MORLAIX - Centre Culturel Ange de Gwernez - 26 avril : Lizeo (21 h) - 26 : Ballet National Folklorique Honrois sous la direction de Sandu Timar avec l'Orchestre National Tri-gaone de Budapest - 7 mai : "La vie parisienne" d'Offenbach par l'Opéra Eclaté, mise en scène Olivier Desbordes sous la direction de Marc Ursule (21 h).
PONT-L'ABBÉ - Du 27 juin au 22 juillet : 66 Rencontres Musicales.
ILLE-ET-VILAINE
RENNES - Le Grand Huit - 25 avril : variétés avec Daniel Lenois (Théâtre

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-HERBLAIN - Onyx - 24 avril : "L'Amour de Chair" par la Compagnie Angéline Peljocq - 7 et 11 et 12 mai : "Mamanan ! Je m'jordi" par le Théâtre de la Jacquérie - A. Riot Sarcey - 18 : "Czommo Vava" par la Compagnie Jean-François Durouze.
RAYMOND DEVOS
5 mai : Guéméné Pentao - 7 : Blan - 8 : Pontchâteau - 9 et 10 : Châteaubriant - 15 : St-Marie-Jaillé - 16 : Guérande - 28 : Ponc - 29 : Machedou - 30 : Glisson - 31 : Ancenis.
MORBIHAN
VANNES - Palais des arts et des congrès - 22 avril : 1ère édition du championnat national des Bagadois de 1ère catégorie (14 h 30) - 24 : ballet-théâtre "El Prato Papa" par la Compagnie Spinash Ballet (20 h 30) - 26 : "Cage" d'après Kafka par la Compagnie de Saint-Etienne (20 h 30) - 27 : "Le clown perd la boule" de et par Jean Kergrist organisé par le foyer de Ker-venic - 29 : Etioles du Ballet Russe (20 h 30) - 5 et 6 mai : Salon de la communication - Du 15 au 19 : festival de Café-Théâtre "Vannes - Rit" - 15 : concert de l'Orchestre de Chambre de Vannes avec les Chorales Via Nova et Allegro (Cathédrale St-Pierre, 21 h) - 21 : soirée Ravel "L'enfant et les sortilèges, La Boléro" par le Ballet de l'Opéra de Nantes (20 h 30) - Du

MORBIHAN

VANNES - Palais des arts et des congrès - 22 avril : 1ère édition du championnat national des Bagadois de 1ère catégorie (14 h 30) - 24 : ballet-théâtre "El Prato Papa" par la Compagnie Spinash Ballet (20 h 30) - 26 : "Cage" d'après Kafka par la Compagnie de Saint-Etienne (20 h 30) - 27 : "Le clown perd la boule" de et par Jean Kergrist organisé par le foyer de Ker-venic - 29 : Etioles du Ballet Russe (20 h 30) - 5 et 6 mai : Salon de la communication - Du 15 au 19 : festival de Café-Théâtre "Vannes - Rit" - 15 : concert de l'Orchestre de Chambre de Vannes avec les Chorales Via Nova et Allegro (Cathédrale St-Pierre, 21 h) - 21 : soirée Ravel "L'enfant et les sortilèges, La Boléro" par le Ballet de l'Opéra de Nantes (20 h 30) - Du

MORBIHAN

- VANNES - Palais des arts et des congrès - 22 avril : 1ère édition du championnat national des Bagadois de 1ère catégorie (14 h 30) - 24 : ballet-théâtre "El Prato Papa" par la Compagnie Spinash Ballet (20 h 30) - 26 : "Cage" d'après Kafka par la Compagnie de Saint-Etienne (20 h 30) - 27 : "Le clown perd la boule" de et par Jean Kergrist organisé par le foyer de Ker-venic - 29 : Etioles du Ballet Russe (20 h 30) - 5 et 6 mai : Salon de la communication - Du 15 au 19 : festival de Café-Théâtre "Vannes - Rit" - 15 : concert de l'Orchestre de Chambre de Vannes avec les Chorales Via Nova et Allegro (Cathédrale St-Pierre, 21 h) - 21 : soirée Ravel "L'enfant et les sortilèges, La Boléro" par le Ballet de l'Opéra de Nantes (20 h 30) - Du
ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 45

DISQUES

Rencontre de clarinettes

L'Association Pourrait au Dreuzenn Goul, qui organise du 21 au 27 mai une rencontre de clarinette populaire à Berrien, vient de co-produire avec Radio Krez Breizh une cassette qui rassemble les meilleurs moments de la première rencontre. Au menu de cet enregistrement, Irwan Thomas, Teddy Lasyr, Trol, Roland Becker, Gaston et Gilbert, Almonni et Toussou, Quintet Clarinette, Jazz Group de Bretagne, Harde Gomettes, Cozlin et Jouve... (65 F - Radio Krez Breizh, Bourc, 2160 St-Nicodème).
CLEGUEUR - 5-6-7 mai : Festival Arwen avec Blezi Ruz, Pennou Skoulin, Sonerien Du, Carré Manchot, Kollinda, Barzaz... (voir Agenda).
ILE D'ARZ - Les 25, 26 et 27 mai : Chants de marins et voliers traditionnels.
LORIENT - L'Chimno, sous chapiteau gonflable, cour de la Cité Allende du 28 avril au 4 mai.
QUEVEN - Les Arcs - 21 avril : Les Etioles du Ballet et du Kirov - 28 finale régionale Musique aux Yeux - 12 mai : Patricia Kaas - 19 : Championnat de Bretagne d'accordéon diatonique - Le soir grand concert avec Les Pires et Jo Privat (swing Manouché).
EMIGRATION
Samedi 5 mai, 21 h, salle des fêtes de Ganneville, 177, rue Gabriel Lippmann.
THEATRE
ROLAND FICHEL EN ARABE
La coopération se poursuit entre les Côtes-d'Armor et le Gouvernorat de Gabès : après avoir reçu un vif succès lors de sa création à Gabès en février dernier, la pièce de Roland Fichel "De la paillie pour le moine", traduite en arabe et montée par des comédiens de Gabès, nous revient et sera présentée les 2-3-4 et 5 mai prochain au Théâtre de Folle Penne - St-Brieuc en version arabe. La pièce fera l'objet d'une présentation particulière pour le public francoophone et la discussion pourra se poursuivre après le spectacle, agrémentée de pâtisseries, thé à la menthe réalisés par des femmes maghrébines de la ville.
Pour les réservations : Théâtre de Folle Penne, 112, rue du Vau Méno, 22000 Saint-Brieuc - Tél. 96 94 42 66.
MUSIQUE GUIDEL
Un concours de musique bretonne est organisé dans la forme de Villeneuve-Et-E. Rens - Josik Allan 97 86 20 80. Didier Allan 97 86 34 91.

MORBIHAN

VANNES - Palais des arts et des congrès - 22 avril : 1ère édition du championnat national des Bagadois de 1ère catégorie (14 h 30) - 24 : ballet-théâtre "El Prato Papa" par la Compagnie Spinash Ballet (20 h 30) - 26 : "Cage" d'après Kafka par la Compagnie de Saint-Etienne (20 h 30) - 27 : "Le clown perd la boule" de et par Jean Kergrist organisé par le foyer de Ker-venic - 29 : Etioles du Ballet Russe (20 h 30) - 5 et 6 mai : Salon de la communication - Du 15 au 19 : festival de Café-Théâtre "Vannes - Rit" - 15 : concert de l'Orchestre de Chambre de Vannes avec les Chorales Via Nova et Allegro (Cathédrale St-Pierre, 21 h) - 21 : soirée Ravel "L'enfant et les sortilèges, La Boléro" par le Ballet de l'Opéra de Nantes (20 h 30) - Du

MORBIHAN

- VANNES - Palais des arts et des congrès - 22 avril : 1ère édition du championnat national des Bagadois de 1ère catégorie (14 h 30) - 24 : ballet-théâtre "El Prato Papa" par la Compagnie Spinash Ballet (20 h 30) - 26 : "Cage" d'après Kafka par la Compagnie de Saint-Etienne (20 h 30) - 27 : "Le clown perd la boule" de et par Jean Kergrist organisé par le foyer de Ker-venic - 29 : Etioles du Ballet Russe (20 h 30) - 5 et 6 mai : Salon de la communication - Du 15 au 19 : festival de Café-Théâtre "Vannes - Rit" - 15 : concert de l'Orchestre de Chambre de Vannes avec les Chorales Via Nova et Allegro (Cathédrale St-Pierre, 21 h) - 21 : soirée Ravel "L'enfant et les sortilèges, La Boléro" par le Ballet de l'Opéra de Nantes (20 h 30) - Du
ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 45



Optique Busnel

OPTIC 2000
Dinan : 25, Rue de la Mittrie
 18, Rue de la Ferronnerie
96 39 06 51
Plancoët : 5, Place de la Mairie
96 84 15 88



Correction Auditive

Dinan : 25, Rue de la Mittrie
 18, Rue de la Ferronnerie

SOMMAIRE

Cahier spécial réalisé par Anne-Edith Poilvet et Jacques Le Souder

- Harmonisation et partage, un entretien avec René Benoît
- Action : le club "Dinan Entreprendre"
- Les 12, 13 et 14 mai, le savoir-faire en vitrine
- Echanges : les Polonais et notre agriculture, par Alain Robert
- Une gare en péril : la bataille du rail, reportage Alain Robert
- Désenclavement : la 176 bientôt express
- Fiscalité partagée : le canton de Broons montre l'exemple
- Monde associatif : l'Entente Culturelle a soufflé ses dix bougies
- Théâtre de l'If : pour un nouveau cycle
- "Dinan-Découvertes : les classes au devant du patrimoine
- Grâce à Yvonne Jean-Haffen : une maison d'artiste à la Grande Vigne
- Passion : Les Amis du Rail
- L'aide aux handicapés : Les Pifaudais se placent sur le marché
- Centre Hospitalier : investissement dans la technicité
- Galerie Art Treize
- Polyclinique de la Sagesse : "Le monde médical n'est pas un monde clos"
- Une commune du Pays de Dinan : Evran apprivoise le canal, par Jacques Le Souder
- L'Excellence autour du cou : les cravates Suez

HARMONISATION ET PARTAGE

Si le Grand Dinan politique ne s'est pas fait en son temps, le Grand Dinan existe de plus en plus dans les faits. Cette conviction a toujours été partagée par René Benoît, conseiller général, président du District urbain et maire de Dinan. Aujourd'hui, il s'emploie à trouver l'harmonie financière et à faire accepter de nouvelles compétences au sein d'un District qui a toujours fait figure de pionnier.

Mais Dinan, c'est aussi la culture, le tourisme, l'économie, une gare qui s'en va (?), une route express qui arrive, et des remparts. Tour d'horizon.

Un entretien avec RENÉ BENOÎT



Pour René Benoît, le Grand Dinan existe déjà dans les faits.

A.M. - L'an dernier, pour les municipales, vous aviez choisi d'engager vos colistiers sur le thème du "Grand Dinan". Et vous parlez d'écriturer les compétences du District. Aujourd'hui, que reste-t-il à faire ?
R.B. - Le Grand Dinan politique qui aurait pu se réaliser il y a vingt-sept ans ne s'est pas fait. A l'époque, Dinan comptait 22 000 âmes. Aujourd'hui, le District compte 30 000 habitants dont 14 000 pour Dinan. Nous avons subi un phénomène tout à fait classique. Le Grand Dinan politique ne s'est donc pas fait et j'ajouterais qu'actuellement, les esprits ne sont pas décidés. Les maires ne sont pas prêts à abandonner leurs prérogatives. Par contre, la coopération intercommunale a accompli un chemin considérable. N'oublions pas que nous avons été le premier District breton et le deuxième du Grand-Ouest, juste après Saumur. Chez nous, le nombre de compétences est supérieur à la moyenne. Les exemples fourmillent. Je citerai simplement l'intérêt intercommunal qui s'est dégagé, récemment, autour du C.E.S. Roger Vereel. Après un débat de qualité, les sept communes ont admis un jeu commun, celui de la solidarité. Désormais, c'est le District qui "budgette" ce collège.
A.M. - Le District de Dinan vit aussi une expérience unique en matière de taxe professionnelle. De quoi s'agit-il au juste ?
R.B. - Il s'agit probablement du plus grand progrès en matière d'intercommunalité : la pérennité des taxes professionnelles. Les communes ont dit "oui" au principe ; reste à faire l'unanimité sur la forme.
A.M. - Là aussi, l'idée s'appuie sur davantage de solidarité ?
R.B. - Absolument. Tous les taxes professionnelles encaissées en 1990 vont aller dans un pot commun. Le partage de l'excédent se fera selon un mode acceptant plus de solidarité.
A.M. - Ne redoutez-vous pas de désstabiliser les nantis pour mieux habiller les moins bien dotés ?
R.B. - Des règles ont été établies. Nous garantissons aux communes un taux égal à celui de l'inflation, puis nous ajoutons un taux de progression en fonction de l'essor économique. S'il reste un "boni", il sera discuté. Je souligne que c'est un sujet national et que les prévisions du gouvernement sont en deça de ce que nous méritions en place.
A.M. - Quel est le but d'une telle initiative ?
R.B. - Nous voudrions qu'il n'y ait plus de guerre entre nous pour les nouvelles implantations d'entreprises. Il faut absolument dépasser la querelle de clochers au sein de l'intercommunalité.
A.M. - Votre expérience va faire référence...
R.B. - Il est certain que Dinan va être le grand pourvoyeur des autres communes. Avant de parler de référence, il conviendra toutefois d'observer les résultats sur plusieurs années.
L'ACCENT SUR LE TOURISME
A.M. - Le District, c'est aussi d'autres sujets de réflexion...
R.B. - Effectivement. Par exemple le culturel, l'Ecole de Musique... et le Tourisme. Le District a fait réaliser des études économiques qui nous indiquent que les cartes à jouer sont, bien sûr, le développement des entreprises, mais aussi, le tourisme. Or, il faut bien avouer que, jusqu'à présent, nous ne nous étions jamais occupés du tourisme. Disons qu'il se faisait seul. C'est une carte économique que nous allons prendre en compte, en développant notamment une politique de télémarketing pour la promotion de Dinan.

Miroiterie - Vitrerie
 Installation de Menuiserie Alu
 et de Portes Automatiques
Miroiteries de l'Ouest



DINAN
 Z.I. - Route de Quévert
 22100 DINAN
 Tél. 96 85 11 79

SAINT-BRIEUC
 B.P. 560 - Rue d'Alembert
 22009 SAINT-BRIEUC Cédex
 Tél. 96 61 12 94



- Péri-informatique
 - Maintenance
 - Etudes - Recherche
 - Réseaux locaux
 - Electricité
- Z.I. - 22100 DINAN
 Tél. 96 39 11 19

gan
GAN CAPITALISATION
 1, rue Rolland - 22100 DINAN
 Tél. 96 39 18 91
 Des spécialistes au service de l'épargne depuis 75 ans.

- Gestion du Patrimoine
- Constitution de retraites personnalisées
- Taux d'intérêts garantis

Crédit Mutuel de Bretagne
 une banque à qui parler

A.M. - Vous venez d'évoquer le développement des entreprises ; mais, à l'heure actuelle, tout le monde tient semblable discours...
R.B. - Certes. Ceci dit, notre volonté réelle de développement économique s'est déjà manifestée concrètement en plusieurs occasions. Cette année, le District a décidé de mettre un million de francs dans la corbeille pour des actions de promotion en direction des entreprises. Nous avons également programmé des actions directes de mise en valeur des zones d'activités. Elles seront financées par le District. L'an prochain, le District disposera de cinq zones d'activités dont trois à proximité de la voie express.



Le tourisme... jusqu'ici, on a encore mal exploité et mal exploité.

A.M. - En octobre dernier, à la Fête des Remparts, une rencontre de chefs d'entreprises a abouti au baptême de "Dinan Entreprendre". Peut-on dire que cette association est le bébé du District ?
R.B. - Non, il ne serait pas raisonnable de s'exprimer en ces termes. A l'origine, le District a voulu une étude, laquelle, relayée et accompagnée par le CODEPRAN, le Conseil Général et l'ensemble des communes a donné naissance à "Dinan Entreprendre".

A.M. - Justement, ne craignez-vous pas qu'il y ait interférence entre le CODEPRAN (1) et "Dinan Entreprendre" ?
R.B. - Il n'y a aucune raison pour que la cohésion ne se fasse pas. Le CODEPRAN et "Dinan Entreprendre" ont deux missions différentes. Le CODEPRAN est une organisation de réflexion mais pas de financement. Disons que c'est une force d'impulsion, un initiateur. Par ailleurs, je souhaiterais que "Dinan Entreprendre" demeure complètement autonome et soit composé uniquement de chefs d'entreprises pour que leurs conclusions puissent être partagées avec les élus afin de passer, ensuite, à l'action.

LA ROUTE EXPRESS 176
A.M. - La R.N. 176 a souvent été citée comme l'un des axes majeurs pour le désenclavement de la Bretagne-nord. Or, voilà que cette route express, entre Lamballe et Dinan, semble hésiter quelque peu sur son itinéraire. Votre point de vue ?
R.B. - Les prochaines étapes de l'aménagement de cette voie concernent les déviations de Plélan-le-Petit et de Vilde-Guingalan et la jonction avec la R.N. 12, entre Jugon-les-Lacs et Plélan. Il est vrai que Plélan-le-Petit et Vilde-Guingalan sont deux villes délicates, tant pour les riverains que pour l'automobiliste. Il y aura une enquête publique en octobre. Pour l'heure, la D.D.E. présente des hypothèses. J'en ai vu trois. Il y en a une, la plus courte, qui est aussi la moins coûteuse, qui me paraît très satisfaisante. Toute création de voie a un impact sur l'indus-

trialisation, de même que sur les communes qui sont bordées par ces voies nouvelles. Prenons le cas de la zone de Trelivan, qui se situe au milieu de ce réseau routier : nous avons obligation de bien négocier, avec l'Équipement, une bonne entrée pour cette zone.

A.M. - Autre souci : la menace de fermeture de la gare SNCF de Dinan.
R.B. - C'est une réelle préoccupation. Nous résistons tant que nous le pourrons.

A.M. - Oui, mais il existe une réalité avec, notamment, des chiffres qui n'incitent guère à l'optimisme. La suppression de la gare ne vous semble pas inéluctable ?
R.B. - Il s'agit d'un sujet brûlant, à ménager avec infiniment de précautions. Les gares sont de superbes emplacements, privilégiés, en plein cœur des villes, généralement. La gare est un espace extraordinaire pour le futur. Celle de Dinan pourrait être retenue parmi les monuments classés du XIX^e siècle. Mais attention : ceci n'a que simple valeur d'appréciation car la fermeture de la gare est, pour l'instant, une hypothèse que je n'envisage pas.

"UN FABULEUX HÉRITAGE HISTORIQUE"
A.M. - On parle généralement aux habitants des villes entourées de remparts un souci aigu de la conservation. Si tel est le cas à Dinan, cet esprit ne constitue-t-il pas un frein à l'intercommunalité ?
R.B. - Etant moi-même Dinannais, je suis mal placé pour me rendre compte, et mauvais juge pour comparer avec des villes voisines. Ce qu'il y a de certain, c'est que le vécu historique implique incontestablement un souci de conservation. Le Dinannais a un réel lobby de conservateur. Il n'a pas forcément tort. Dès lors, j'entends qu'il convient d'évoluer, mais en tenant compte de ce fabuleux héritage historique que nous avons. Par ailleurs, je vous fais remarquer qu'au niveau de la coopération intercommunale, nous sommes déjà largement sortis de nos remparts. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas aller au delà. Toutes nos études le disent : regardez vers Rennes, regardez vers Saint-Malo. Jusqu'ici, nous étions un incontournable trait d'union de la Rance. Les échanges et les contacts se multiplient avec l'extérieur. Il y a aussi une volonté de la part des élus pour favoriser l'évolution des mentalités et créer un maximum d'ouvertures.

A.M. - A propos de remparts, ceux de Dinan sont royalement mis en valeur, chaque année, au mois d'octobre. Que vous inspire cet événement ?
R.B. - La fête des Remparts de Dinan constitue "le" rendez-vous annuel du Grand-Ouest. N'oublions pas qu'au départ, en 1983, l'idée était de faire découvrir aux Dinannais leurs remparts, suite à une restauration de ceux-ci. Depuis cette première édition, chaque rendez-vous a rencontré un succès grandissant et on peut dire aujourd'hui que ces festivités représentent une très belle vitrine pour Dinan en même temps qu'un tremplin pour la promotion du pays. Cette année, nous allons fêter le 34^e anniversaire.

A.M. - Cette fête a néanmoins suscité quelques interrogations, notamment sur la date de son déroulement.
R.B. - Certaines questions se posent effectivement sur le choix du calendrier. Mais trois raisons, au moins, militent en faveur du mois d'octobre. D'une part, grâce au prolongement que cette fête peut donner à la saison touristique. D'autre part, une telle fête ne peut se dérouler qu'en présence des Dinannais. Or, en pleines vacances, beaucoup d'entre eux sont absents.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 48

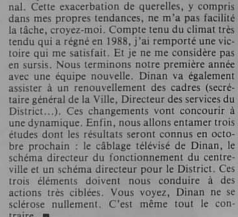
Enfin, la fête des remparts exige aussi un nombre considérable de personnels de la Ville.

"JE NE ME CONSIDÈRE PAS EN SURSIS"

A.M. - Lors des dernières élections municipales, il y a un an, les chiffres se sont langiblement resserrés. Vous n'avez dû votre troisième mandat qu'à un score très étriqué. Selon vous, ces résultats sont purement conjoncturels ? Signifient-ils un début d'usure du pouvoir ? Vous sentez-vous en sursis ? Comment interprétez-vous ce scrutin ?
R.B. - Entre 1983 et 1989, nous avons réalisé du très bon travail. Du travail efficace et parfois original. Par contre, nous n'avons pas su communiquer. Toutes les difficultés que j'ai rencontrées étaient dues à un défaut de communication. Cette année, nous avons décidé de faire un effort dans cette direction.

D'autre part, j'ai été attaqué de deux côtés. Par l'opposition traditionnelle, ce qui était, somme toute, assez normal. Mais j'ai eu aussi à faire face à des remous de politique interne. J'ai eu à subir un phénomène à peu près semblable à celui que nous avons rencontré au niveau national. Cette exacerbation de querelles, y compris dans mes propres tendances, ne m'a pas facilité la tâche, croyez-moi. Compte tenu du climat très tendu qui a régné en 1988, j'ai remporté une victoire qui me satisfait. Et je ne me considère pas en sursis. Nous terminons notre première année avec une équipe nouvelle. Dinan va également assister à un renouvellement des cadres (secrétaire général de la Ville, Directeur des services du District...). Ces changements vont concourir à une dynamique. Enfin, nous allons entamer trois études dont les résultats seront connus en octobre prochain : le câblage télévisé de Dinan, le schéma directeur du fonctionnement du centre-ville et un schéma directeur pour le District. Ces trois éléments doivent nous conduire à des actions très ciblées. Vous voyez, Dinan ne se sclérose nullement. C'est même tout le contraire. ■

Recueilli par JACQUES LE SOUDER
 (1) CODEPRAN : Comité de Développement économique des Pays de Rance.



Quel avenir pour la gare SNCF ?

Action

LE CLUB "DINAN ENTREPRENDRE"

A l'occasion de la Fête des Remparts de la ville, l'automne dernier, le Groupe de développement du Pays de Dinan avait réuni près d'une centaine de responsables économiques dinannais et extérieurs. Objet de cette rencontre : la création du club "Dinan Entreprendre". Celui-ci associe une trentaine de chefs d'entreprise dinannais, et près de quarante responsables économiques extérieurs s'intéressant au développement de la région ou ayant des liens avec le Pays de Dinan (originaires de celui-ci, résidents secondaires ou anciens élèves des écoles dinannaises).

Le club Dinan Entreprendre est, tout d'abord, le moyen privilégié d'accompagner les actions de développement, en permettant que les professionnels extérieurs soient accueillis à Dinan par des "pairs", d'autres professionnels leur tenant un langage adapté.

Parallèlement, le club devrait faciliter la mise en contact des entreprises dinannaises avec des partenaires extérieurs ; il constitue un outil mis en place par les chefs d'entreprise pour des chefs d'entreprise...

De même, pour ce qui concerne la communication, il facilite la promotion du Pays de Dinan, en offrant aux chefs d'entreprise dinannais de nouvelles possibilités de participer à des voyages d'étude, des rencontres et des manifestations dans d'autres régions.

Autrement dit, les buts du club Dinan Entreprendre sont de quatre ordres :

- favoriser le développement de relations de coopération entre les entreprises du Pays de Dinan et entre celles-ci et les entreprises extérieures ;
- améliorer l'information de partenaires extérieurs sur la vie économique locale ;
- valoriser les initiatives tels que forums, salons, rencontres-débats, par l'invitation et la participation de personnalités extérieures ;
- proposer aux responsables dinannais des voyages d'étude, de participation à des manifestations économiques.

Dès le dernier trimestre 1989, le club a assis des structures et défini un calendrier qui devrait aller en s'étoffant :

- chaque mois, une réunion-peut-déjeuner entre chefs d'entreprise du Pays de Dinan ;
- un service d'accueil de visiteurs extérieurs et de partenaires/investisseurs potentiels ;
- des voyages d'étude (trois projets sont en préparation : Cholet, Toulouse et Caen/Hérouville-Saint-Clair) ;

Les 12, 13 et 14 mai

LE SAVOIR-FAIRE EN VITRINE

Les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 mai, à l'aérodrome de Dinan, se tiendra une exposition commerciale du Pays de Dinan. Cette manifestation est conjointement signée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et le CODEPRAN. Elle recevra aussi l'appui de l'A.E.C. et de la Jeune Chambre Economique. Les responsables de l'organisation nous présentent ces trois journées.

Le Pays de Dinan a un savoir-faire, faisons le savoir. L'exposition commerciale constituera

une vaste vitrine de l'économie locale et régionale. Plus d'une centaine d'entreprises participent à cet événement, réparties sur 10 000 m² d'exposition dont 3 000 m² couverts.

Cette exposition commerciale constituera donc pour les artisans, commerçants et industriels locaux, une grande opération de communication vers leur public.

Le paysage économique est en train de changer, les besoins et le comportement des consommateurs se modifient, l'entreprise doit aller au devant de cette évolution et s'adapter. De nos jours, l'entreprise doit alors savoir séduire autant que convaincre.

Ainsi durant ces 3 jours, les visiteurs pourront rencontrer les meilleurs professionnels de la région, qui les conseilleront, les guideront dans leur choix en mettant leurs compétences et leur expérience à leur service.

LA VIGNE, LE VIN ET LA GASTRONOMIE
 En collaboration avec la Chambre des Métiers, autour des artisans des métiers de bouche
ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 49

- une rencontre avec des chefs d'entreprise de la Province de Namur et de Dinant en Belgique ;
 - la participation du Pays de Dinan à plusieurs salons professionnels ou foires régionales. ■



Le port de Dinan

che locaux, la vigne et le vin trouveront une place de choix. Des producteurs, vignerons de différentes régions viticoles françaises, viendront s'associer aux éleveurs et transformateurs du département.

A la gastronomie régionale viendront donc s'ajouter les vins de France et productions gastronomiques du Sud-Ouest, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Ce thème, qui avait été lancé par la JCE l'an dernier, sera donc repris et développé vers un large public. Des animations seront mises en place à ce niveau (concours, etc...).

Le comité d'organisation a confié la réalisation de cet événement à la société Performance Organisation Communication, spécialiste de l'organisation de manifestations commerciales d'envergure. Françoise Fer, attachée commerciale et chargée de la commercialisation. Performance Organisation Communication - 98 44 25 33.

A ce jour, une trentaine d'entreprises ont déjà donné leur accord de participation et réservé un emplacement. ■

Les Polonais et notre agriculture

Depuis quelques mois, la situation de l'Europe de l'Est a considérablement changé. La Pologne a été la première à ouvrir la brèche, à secouer le joug du système communiste. Quand on mesure le chemin parcouru à l'Est depuis les négociations polonaises pour les élections du 4 juin dernier, on est encore étonné qu'il ait fallu discuter ! Mais après la nomination, en août 1989, de Tadeuz Mazowiecki au poste de premier ministre, le pays s'est libéré de la tutelle communiste.

A Dinan, depuis 1985, une association humanitaire ("Aide Humanitaire Internationale") s'est créée pour apporter des secours d'urgence en direction de la Pologne. Un premier seminaire a pu être convoqué en juillet 1986, constitué de vêtements, vivres et médicaments, grâce à la logistique du journal "Ouest-France". Cette fonction humanitaire immédiate continue d'être l'un des objectifs de l'association, mais quelques

membres ont pensé à diversifier cette aide. A la Toussaint 1989, les deux convoyeurs de l'association ont engagé des contacts avec le syndicat "Solidarité Rurale" à l'occasion du sixième voyage de l'association. Sur place, en Pologne, ils ont pris l'initiative d'inviter un groupe d'agriculteurs pour un voyage d'étude. La date fixée était initialement pour le mois de janvier. Il a fallu différer en mars pour des raisons administratives. Il faut encore quatre mois pour obtenir un passeport polonais et trois semaines pour les visas.

SIX AGRICULTEURS DONT UN DÉPUTÉ

C'est ainsi qu'un groupe de six agriculteurs vient d'être accueilli dans les entreprises agricoles, agro-alimentaires, coopératives, exploitations, organismes de la région. Une solidarité qui s'est jouée entre les acteurs économiques. Le visage de la réalité rurale du département ne leur a pas échappé. Il permettra de nourrir la

réflexion sur les décisions à prendre en matière d'agriculture. Parmi la délégation, M. Lech, député à la Diète Polonoise de la région de Wrocław, d'où sont originaires les agriculteurs. "Nous ne voulons plus faire d'expérience, mais mettre en place des structures qui ont fait leurs preuves ici" témoigne M. Wusick, porte-parole du Syndicat régional.

Le programme avait été conçu pour que toutes les facettes du problème puissent être abordées au cours de ces dix jours. Parmi les entreprises visitées : l'abattoir Guérin de Trémoulet et la Salaison de Kermeun. Au chapitre des coopératives : la Coop de Broons, la Coopér de Lamballe, Coopagri-Bretagne à Landerneau. Pour le financement de l'agriculture : Crédit Agricole et Crédit Mutuel. Jusqu'à Groupana d'Armor pour les assurances. Il fallait aussi la rencontre d'agriculteurs sur le terrain. Elle a eu lieu à Erteze et Evran avec les responsables syndicaux du CDJA et de la FNEAU. Restait la dimension des organisations agricoles. Ils ont trouvé près de la Chambre d'Agriculture tous les services des agriculteurs et dans les écoles d'agriculture (Broons, Quessoy, St-Helen) des idées pour la formation. Au passage, ils ont observé le fonctionnement des collectivités locales : communes, SIVOM et Conseil Général des Côtes d'Armor qui a participé au financement du voyage.

JUMELAGE

L'association "Aide Humanitaire Internationale" a toujours eu à l'esprit l'idée d'un jumelage avec une ville de Pologne, Wrocław en particulier. Cette idée pourrait se concrétiser en avançant progressivement par la coopération entre des communes rurales de Pologne et celles de la région de Dinan. Il reste à fixer les modalités, mais c'est bien ce type de solidarité qu'appuierait volontiers le Conseil Général des Côtes-d'Armor. ■

ALAIN ROBERT

Publi-rédactionnel

L'Europe a chaud le tricot touse

Depuis des années, Suédois, Norvégiens, Danois, Finlandais et autres Européens du Nord (près de 80 % du C.A.) attendent avec un vif intérêt chaque nouvelle collection "Busnel". Les boutons de luxe sont friandises de ces articles faciles à vendre, par la qualité des matières, la finition, la recherche et la nouveauté des mailles et des lignes.

De l'avis de tous, la nouvelle collection est encore plus réussie, plus jeune, plus recherchée, mais sans rupture avec le classicisme et la tradition maritime qui ont fait le renom de la marque.

Au plan industriel : une restructuration douloureuse, mais réussie, un personnel motivé, un outil performant et souple. Busnel, c'est 150 à 180 000 vêtements par an, la capacité de livrer vite et bien. C'est aussi l'appartenance à un groupe puissant, avec Tréviols.

Hélas, l'Europe a chaud, trop chaud et depuis trop de saisons. Si cela devait durer, l'avenir de toute une profession en serait compromis. C. Francqueville.

ALAIN ROBERT

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 50

Echanges

Une gare en péril

LA BATAILLE DU RAIL

La crainte des responsables dinanais est-elle en train de se réaliser ? Depuis le 28 janvier, la SNCF a mis sur la route deux cars pour assurer la liaison Dinan-Rennes. L'un part de Dinan à 5 h 40 du matin, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, l'autre assure le retour du TGV de Paris les lundi, mardi, mercredi, jeudi à 21 h 40. Il n'y a plus de correspondance Rennes-Dinan, si ce n'est avec le car. Cette suppression n'apparaît pas dans les horaires de la SNCF. Le dépliant n° 355 A ne fait pas mention de cette contrainte. Ces nouvelles dispositions ont été mises en place alors que le 13 décembre 1989 le maire René Benoît et ses adjoints appellent la population dinannaise à une manifestation symbolique dans la salle des pas perdus de la gare. Ce soir-là, le maire avait tonné ses arguments devant la centaine de personnes présentes. L'opposition municipale, conduite par Didier Morel, s'était jointe à la démarche et avait constitué son propre dossier sur la question. Mais tout cela est resté vain.

Du coup, les élus de l'opposition reprennent la bataille du rail. Ils viennent de lancer un tract-dossier pour inviter les dinannais à se prononcer. Cinq mille exemplaires sont diffusés à Dinan et sur le district. "Il faut mobiliser la population. Le grand risque est de voir la gare disparaître", avertit Didier Morel.

LE CAR : LE DÉBUT DE LA FIN

La mise en place d'un service de car pour doubler le train est le début d'un engrenage qui conduira la gare à sa fin. "C'est le système de Dinard. Les gens ne savent pas à quelle heure part le car. La gare sert de distributeur de billets, elle ne fonctionne véritablement que l'été", explique Théo Marteli, conseiller municipal. La gare de Dinan est un moyen indispensable pour le désenclavement de la ville du point de vue économique et touristique. "Les routes principales sont maintenant hors du centre de Dinan".

La situation ferroviaire de Dinan ne date pas d'aujourd'hui. Il y a bientôt quinze ans que la lutte est engagée. A l'époque, le CODEPRAN avait même mis en compétition le train et une équipe de cyclotouristes. Premiers arrivés à Rennes - les cyclos. "Avec quinze minutes

l'on compare l'activité de janvier 90 à celle de janvier 89, la progression est de l'ordre de 14 %". Il y a encore l'argument social. "Deux catégories de personnes sont intéressées par la gare de Dinan : les jeunes et les anciens. Un étudiant de



Prise de parole par René Benoît dans la salle des pas perdus à la gare SNCF de Dinan.

d'avance" se souvient Théo Marteli qui faisait partie de la randonnée.

UNE ANNÉE DÉCISIVE

"Alors la bataille est-elle perdue d'avance ? "La convention Conseil Régional-SNCF est renégociée au cours de l'année 1990. Cette année est donc décisive. C'est maintenant qu'il faut mener la bataille" argumente Didier Morel. "Le Conseil Régional n'a pas mis les moyens financiers nécessaires pour conserver les lignes existantes". Le maître-mot de la SNCF est actuellement la rentabilité économique "mais elle oublie qu'elle est un service public" indique le chef de file de l'opposition. D'ailleurs, selon Michel Godin, membre de l'Association "Dinan Demain", rien ne prouve qu'il n'y ait pas cette efficacité : "1 764 tonnes de marchandises ont été expédiées en 1989 et elle en a reçu 3 815. Si

Lannion ou Brest ne peut plus partir le matin de Dinan par le train : à Lamballe, la correspondance est passée de trois minutes".

INVESTIR

Hormis la mobilisation de la population pour la défense de la gare, les élus de l'opposition demandent des investissements pour celle de Dinan. Actuellement rien n'est fait pour encourager à prendre le train. Le T.E.R. à Dinan, on ne connaît pas, les voies ne sont pas prévues pour cela. Le hall de gare est tristoneur, mal éclairé. Il reste aussi le problème de la rapidité des liaisons et notamment l'attente à Dol en direction de Rennes. "Nous voulons une gare moderne, attrayante, efficace et non un futur musée de la SNCF" indique Didier Morel. "La balle est désormais dans le camp de la Région". ■

ALAIN ROBERT

Désenclavement

LA 176 BIENTOT EXPRESS



Sur ce document, la route et le rail semblent faire cause commune. En ira-t-il toujours de même à Dinan ?

Si tout va bien, la nationale 176 (entre Lamballe et Dinan) sera classée route express l'année prochaine. Seulement, l'automobiliste devra patienter encore quatre ou cinq ans (dans le meilleur des cas) avant de bloquer le compteur à 110 km/h.

En effet, l'aménagement de cet itinéraire est programmé sur plusieurs phases. La première concerne la déviation de Pliéan-Le-Petit. Normalement, les premiers coups de pioches seront donnés avant la fin de l'année.

Deuxième phase : la déviation de Vildé-Gungalan, qui prolongera le tronçon de Pliéan

jusqu'aux portes de l'aérodrome de Dinan. Réalisation prévue en 1992. L'année suivante devrait voir la concrétisation du troisième tronçon, entre Jugon et Pliéan. Les travaux se dérouleront en trois tranches. Restera alors la déviation de Jugon-les-Lacs (avec un pont parallèle à l'ouvrage actuel ?) et le raccordement à la Nationale 12.

Aujourd'hui, l'Équipement (qui dirige cette opération) hésite encore sur l'itinéraire que ce raccordement emprunterait. D'aucuns penchent pour la solution d'un nouveau tracé de sept kilomètres qui rejoindrait la RN 12, entre Pliéan et Langouedre, au lieu-dit le Bois de Boudan. ■

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 51

Busnel
à Dinan depuis 1920

LA TRADITION :
• la laine et la mer
• le chic et le confort

LA MODE :
• gaie, jeune, pratique

22100 DINAN — Téléphone 96 85 11 30

**VOUS AVEZ DES PROJETS
NOUS AVONS DES
TERRAINS ET DES LOCAUX**

Donnons-nous rendez-vous

Dinan et son District
vous accueillent
96 39 22 43
Secrétariat du Maire

Fiscalité partagée

LE CANTON DE BROONS MONTRE L'EXEMPLE

La charte intercommunale du Sud du Pays de Dinan vient d'être signée. Le 13 février dernier, se retrouvaient à la salle des fêtes de Caulnes, les maires des cantons de Broons, Caulnes, Plélan-le-Petit et Jugon auxquels s'était joint celui de St-Juvat. L'épais catalogue des réalisations à mener reste encore une nébuleuse tant que la volonté initiale de concertation ne rencontre pas celle d'agir. Justement, dans le canton de Broons, on ne veut pas laisser dormir les bonnes intentions. Il est question d'harmoniser les taxes professionnelles dans la charte.

A Broons le train est déjà en route. Toute nouvelle modification du tissu industriel du canton profitera ou sera supportée par l'ensemble des communes.

S'il l'idée figure bien dans la charte intercommunale, elle courait déjà depuis un an dans la tête de Louis Deniel, le nouveau maire de Broons. Dès son élection, il planche au sein du CODEFRAN dans la commission économique sur l'harmonisation des taxes professionnelles. Parallèlement, une commission du conseil municipal entame une réflexion sur le développement économique de Broons et du

des représentants des communes du canton, même si quelques craintes existaient contre une aspiration de l'activité vers Broons.

En septembre 1989, le SIVOM crée une commission de réflexion sur l'intercommunalité et la solidarité financière. Didier Gilbert qui l'anime partage un constat relevé par l'étude de la charte intercommunale sur le canton de Broons : "La situation actuelle se dégrade" assène-t-il à ses partenaires. Première idée avancée : "Ne pas rester seulement sur le volet rural. Il faut adjoindre une complémentarité PME-PMI" affirme-t-il. Reste à définir les moyens. Broons et Trémeur disposent de zones artisanales. Mieux, une vitrine du canton sur la nationale 12.

INTERCOMMUNALITÉ

Devant la circonspection des autres communes, Didier Gilbert propose : "On ne touche pas à ce qui existe. Mais toute création nouvelle crée un différentiel qui sera partagé entre les communes du canton". A condition que tout le monde joue le jeu. "Personne ne doit avoir de complexe de dire : allez vous installer à Broons ou à Trémeur". Le Conseiller général du canton, Maurice Després, maire de Sévignac, trouve l'idée intéressante : "Vous avez le mérite de partager votre pain blanc" dit-il en réunion.

Conséquence : la deuxième tranche de la zone artisanale, un moment communal, passe sous l'égide du SIVOM. Du coup, le montant des travaux est subventionné à 30 % au lieu de 10 %, et les charges s'équilibrent. Toute implantation sur la zone est déjà du pain blanc pour chacun.

LE TRAIN EN MARCHÉ

Reste à obtenir l'engagement définitif des communes. Les membres du SIVOM se sont prononcés pour la solidarité financière. Le temps est venu de la faire adopter dans les conseils des communes du canton. Une formalité partout sauf à Trémeur, qui doit temporiser du fait des taux relativement bas de sa zone artisanale. "Le train est en marche" indique Didier Gilbert.

Pour Louis Deniel, qui estime qu'on a déjà perdu trop de temps, les premiers indicateurs de l'action entreprise seront donnés dans quatre à cinq ans. Cette rapidité d'action se justifie aussi par les restructurations économiques qui s'opèrent dans la perspective de 1993. "Ça bouge dans tous les sens. A nous de fixer ce qui bouge" termine Didier Gilbert.

ALAIN ROBERT

Répartition de la manne

Une entreprise qui s'installe sur le canton de Broons versera une taxe professionnelle qui sera répartie de la manière suivante : 25 % à la commune qui l'accueille, 20 % pour le SIVOM pour la promotion économique et, à terme, l'embauche d'un animateur économique. Reste 55 % dont 27,5 % sont divisés à égalité pour les neuf communes du canton et 27,5 % en fonction de la population.

Monde associatif

L'ENTENTE CULTURELLE A SOUFFLÉ SES DIX BOUGIES

L'Entente Culturelle du Pays de Dinan vient de souffler ses dix bougies. Un anniversaire qui coïncide avec un changement de président, Loïc-René Vilbert passant le flambeau à Alain Robert. Loïc-René Vilbert passe en revue les grandes étapes qui ont fait de l'Entente un précieux instrument de travail pour le monde associatif de la région.

L'Entente Culturelle a été créée le 8 février 1979. Pendant ces dix années, elle a regroupé jusqu'à 60 associations du pays de Dinan. Les limites de celui-ci avaient été fixées par des études et des enquêtes du Codefran. La commune la plus méridionale est celle de Plumaugat ; la plus à l'Ouest, celle de Piéstan ; au Nord, celle de Fréhel sert de frontière naturelle ; l'Est est limité par la forêt de Coetquen.

L'Entente Culturelle a été administrée par un conseil dont les membres ont évolué entre 12 et 24. Pour des structures culturelles n'étant pas, à proprement parler, des associations 1901, la qualité de "membre associé" avait été créée, afin d'accueillir l'Auberge de Jeunesse, par exemple.

Parmi les différents domaines où l'Entente a poursuivi son action, Loïc-René Vilbert cite en premier lieu la mise à disposition d'un secrétariat. "L'un des plus fréquents besoins des associations culturelles est, en effet, celui d'un secrétaire. Les demandes sont nombreuses : aide à l'administration, établissement de dossiers, rédaction et frappe de documents, photocopies, expédition de courrier, contacts téléphoniques pour organiser des manifestations, etc... Ce secrétariat était aussi indispensable comme point d'accueil entre les différentes associations".

Susciter, encourager, promouvoir : les trois mots-clés qui doivent dicter la conduite de l'Entente Culturelle, selon Loïc-René Vilbert.



UNE BANQUE DE MATÉRIEL

L'un des premiers soucis du bureau de l'Entente Culturelle fut aussi de doter d'un ensemble de matériels à la disposition des associations. Une subvention, obtenue dès le début, d'un montant de 220 000 francs, permit un recensement des besoins, une étude des matériels existants et enfin une sélection d'achats. Sans entrer dans une liste détaillée, rappelons qu'ils consistent en matériels de sonorisation, d'éclairage, de vidéo, de matériel audio-visuel, de panneaux d'exposition, de vitrines d'exposition auxquels s'ajoutent un orgue électronique et un tapis de danse.

"La gestion et la maintenance de ce parc de matériel ont été une de nos actions importantes. Les besoins, aujourd'hui, seraient nombreux afin de prévoir le remplacement de certains matériels et l'achat de nouveaux. L'une des dernières acquisitions importantes a été celle d'un jeu d'orgues" commente l'ancien président, lequel salue au passage l'appui et les aides du Conseil Général.

Publications diverses, édition de deux annuaires des associations, sortie de livres... ont également enrichi cette première décennie très riche. De même, la promotion culturelle menée par l'Entente a permis de susciter des créations nouvelles comme les Amis de la Chapelle de La Nouée, le cercle poétique de Tiphaine, Léhon Art et Culture (1984), le Cercle Culturel Rance-Linon (1988), les Amis de la Grande Vigne (1989), Territoire de Broons (1989) et l'Université du Temps Libre du Pays de Dinan.

ANIMATION TOUS AZIMUTS

L'Entente a, par ailleurs, participé à de nombreuses organisations culturelles du pays, par

une incitation la plupart du temps : radio locale, forum des associations, portes ouvertes à l'abbaye de Léhon, Revolution Française, publication d'ouvrages (Taden, St-Simon, Pluduno, Plancocet, Broons), demi-millénaire de l'église St-Malo, concerts, rencontres, stages, conférences, sans oublier la part importante qu'elle a tenue dans la désormais célèbre Fête des Remparts.

Durant dix ans, l'Entente Culturelle a multiplié les actions ; pour toujours le même résultat : le rayonnement du pays. Et de l'avis même de Loïc-René Vilbert, le changement de président ne modifie en rien la mission de l'Entente. "Le but de l'Entente Culturelle a toujours été celui d'une fédération et donc de savoir rester discrète tout en sachant susciter, encourager et promouvoir. Alain Robert est suffisamment nourri de cette devise pour perpétuer cette fidélité."

PAGES D'HISTOIRE

Devant la richesse des événements ayant marqué l'année 1989 à Dinan (Bicentenaire de la Révolution, demi-millénaire de l'église St-Malo...), la publication "Le Pays de Dinan" a apporté une part de sa contribution par l'édition de deux livres. Le premier est consacré à "Histoire du Pays de Dinan de 1789 à 1815" de l'abbé Auguste Lemasson. Cet ouvrage, jusque-là introuvable, est utile à plus de 70 communes de la région. Le second est un volume de 300 pages ("Le Pays de Dinan"), constitué de nombreux articles, certains à propos de la Révolution, d'autres, de souvenirs, de littérature et d'histoire de l'art, éclairant ainsi la connaissance du pays.

* Renseignements auprès de Loïc René Vilbert, bibliothèque municipale, Manoir de Ferron, 22100 Dinan. 96 39 04 65.



Réunion de travail au SIVOM de Broons. C'est ici, dès lors, que se joue le développement du canton.

canton. Au sein du SIVOM, l'approche s'est faite sur le document de cette commission municipale. Réaction favorable d'emblée de la part

Librairie LES ROUAIRES

J.-P. GUERRERO

15, rue des Rouairies - 22100 DINAN
Tél. 96 39 04 83LITTÉRATURE GÉNÉRALE
LIVRES SCOLAIRES
FOURNITURES DE BUREAUX
SCOLAIRES ET TECHNIQUESLA LIBRAIRIE SCOLAIRE
DU PAYS DE DINAN

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 52

DINAN, ville d'art et d'histoire

Enceinte médiévale — Château-Musée
Eglises — Maisons à porches et à pans de bois
Monuments historiques et sites classés (Vallée de la Rance)

Office de Tourisme - Camping Municipal Chateaubriand **
Auberge de Jeunesse - Port de Plaisance - Aéro-Club - Tennis
Salle omnisports - Piscines

Concours International de Harpe Celtique, les 7 et 8 juillet
Courses Hippiques, les 5 et 6 août
Fête des Remparts, les 29 et 30 septembre

DINAN Une VILLE à VOIR
Une VILLE pour VIVRE

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 53

Théâtre de l'If

POUR UN NOUVEAU CYCLE

Le Théâtre de l'If collectionne les trophées, mentions ou éloges du public averti. Il y a trois ans, "Huis Clos", mis en scène par Yvon Tritel, recevait une mention spéciale au festival national de théâtre amateur de Tours. L'an dernier, la troupe portait à nouveau les couleurs de la Bretagne au même festival avec "Cet animal étrange", adaptation de Tchekhov par Alain Bekkouche. Pas de trophée mais une prestation qui a recueilli de nombreux suffrages auprès du public.

En dehors des pièces qu'il met en scène, le Théâtre de l'If reste l'un des meilleurs animateurs de la vie théâtrale de Dinan. Dionysies, hormis cette troupe, il n'y a pas d'existence pensée et réfléchie du théâtre à Dinan, si ce n'est les pièces des tournées Baret où le boulevard se taille une part de succès.

ÉDUIQUER

Aller au théâtre, aimer le théâtre, au delà du comique trouper ou petit bourgeois, n'est pas un réflexe naturel. Cela doit s'éduquer. C'est ce que souhaite faire désormais la troupe de l'If. Chaque année, elle organise un festival d'une semaine au mois de mai. Avec ses créations, elle

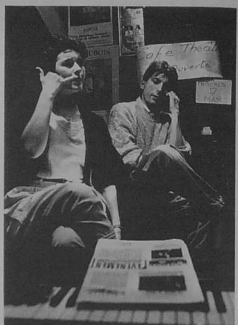
invite sur scène des troupes voisines. Cette émulation profite aux acteurs et aux spectateurs. Mais, dès cette année, le Théâtre de l'If a proposé une autre forme de spectacle, basée cette fois sur le café-théâtre. Didier Guyon est venu sur les blanches des Jacobins fin janvier, Serge Dangleterre qui chante Boby Lapointe était à Dinan le 3 avril. "Nous souhaitons une programmation plus importante dans les années à venir" note Yvon Tritel, le président de l'association. Dans son esprit, germe l'idée d'un nouveau cycle théâtral. Si jusqu'à présent la qualité a souvent fait la force du festival, le public boudait le spectacle. "On s'est positionné sur la qualité, nous allons désormais le faire par rapport au type de produit" indique Yvon Tritel. Il s'agit d'inscrire Dinan dans un circuit programmé, un peu comme les tournées Baret, mais en proposant autre chose. "Il nous faut nous diversifier et compléter notre gamme par rapport à un spectacle plus austère". Pour de tels objectifs, le Conseil Général est prêt à appuyer, en acceptant jusqu'à 50 % des engagements financiers.

SCÈNES OUVERTES

Rien, pour autant, n'est abandonné dans la vie de la troupe. Les productions de l'année se poursuivent sur Dinan et St-Brieuc où une autre troupe dépendant du Théâtre de l'If s'est créée l'an dernier (Miroir sans tain). "Nous avons à relancer une dynamique qui correspond à celle des scènes ouvertes" poursuit le président. Depuis un an et demi, le café-concert "Le Prélude" ouvre, une fois par mois, sa petite scène à toute prestation d'artistes amateurs. Chansonniers, jeunes acteurs, conteurs, viennent y prendre place. C'est un peu l'auberge espagnole des talents. On y vient de St-Malo ou St-Brieuc.

"Cette diversification est bonne car elle permet de cibler un public plus large pour le théâtre" ajoute Y. Tritel. "Des efforts restent à faire pour nous réimplanter au niveau de l'image. Une tâche qu'il faut démontrer en permanence". Gageons que cette pédagogie soit efficace sur la ville. La vie culturelle de la cité médiévale ne pourrait qu'en bénéficier. ■

A. ROBERT



Les scènes de la rue Haute-Vole - un dynamisme pour inspirer un nouveau développement de la troupe.

Grâce à Yvonne Jean-Haffen

UNE MAISON D'ARTISTE A LA GRANDE VIGNE

Située au cœur du pays de Rance, Dinan est réputé pour la richesse de son patrimoine. Close par 3 km de remparts, la cité domine la vallée de la Rance, offrant au visiteur la beauté d'un site exceptionnel. Les églises St Sauveur et St Malo, la Tour de l'Horloge, le Donjon, les places et les ruelles médiévales témoignent de son rayonnement.

A l'heure actuelle, son activité culturelle et artistique est toujours intense : bibliothèque de 60 000 volumes, nombreuses publications, musée, école de musique réputée, théâtre, expositions, vie associative dynamique, Fête des Remparts, etc... La douceur de vivre, le charme des lieux et les multiples intérêts de Dinan ont séduit Yvonne Jean-Haffen, artiste peintre, ancienne élève de Mathurin Méheut.

Conquise par Dinan, elle s'installe à La Grande Vigne dès 1937. Son atelier devient vite un lieu de rencontre et d'activité artistique intense. Les créations d'Yvonne Jean-Haffen sont nombreuses et d'une grande diversité : dessins et peintures (aquarelle, gouache, huile sur toile, caséine...), décorations murales, objets usuels, céramiques, etc... C'est l'art d'une exploratrice témoin de son temps qui s'est intéressée à la Bretagne et aux terres plus lointaines.

UN ÉDIFICE TÊMOIN

En 1987, Yvonne Jean-Haffen et ses neveux, M. et Mme D. Pigo, Mlle C. Pigo, l'aisaient don de La Grande Vigne à la Ville de Dinan. Cette propriété de 10 000 m² s'étend sur les cotéaux de la vallée de la Rance à l'extrémité nord de la commune. Une vaste maison 1830

s'élève sur la hauteur avec à ses pieds, sur le quel, un ancien four à chaux et son bureau transformé en habitation "La Vignette". La donation concerne aussi, et surtout, la riche collection de dessin et de peinture appartenant à Yvonne Jean-Haffen. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour faire de La Grande Vigne un édifice-témoin :

- Témoin de l'art, peinture et dessin, du XIX^e siècle : Yvonne Jean-Haffen a fait don des 4 500 œuvres qui composent son fonds d'atelier. Il s'agit d'œuvres personnelles dont une fresque murale de 10 m² qui représente les métiers de la terre et de la mer en Bretagne. La collection renferme aussi des œuvres réalisées par d'autres artistes dont Mathurin Méheut. 1 400 lettres ornées par cet artiste sont rassemblées dans onze recueils.

Cette collection exceptionnelle présente cinquante années de dessin et de peinture illustrant Dinan, la Bretagne, Paris et sa région, l'Angleterre, l'Amérique, la Grèce mais aussi la botanique, la zoologie, etc... C'est une véritable source de documentation.

- Témoin de l'art de vivre du XIX^e et du XX^e siècles : les pièces principales de la maison et le jardin reflètent leur époque : salon de compagnie, salle à manger, cuisine, atelier et chambre dite de Mathurin Méheut. Le mobilier art-déco est caractéristique. L'aménagement de la maison et du jardin sont donc tout à fait représentatifs des goûts de l'époque et ils méritent d'être conservés.

- Témoin de l'histoire dinannaise : de 1830 à 1932, la maison fut habitée par une anglaise, Miss Mac Callum. Elle en fit un foyer de vie britannique très vivant. Par la suite, les amitiés d'Yvonne Jean-Haffen attirèrent à La Grande Vigne de nombreuses personnalités : Roger Verivivier, écrivain (Prix Goncourt 1904), Mathurin Monier, l'historien de Dinan, René Pleven, Florian Le Roy, La Varenne et bien d'autres encore. Mathurin Méheut, le célèbre peintre breton, fut l'hôte privilégié de cette maison.

- Témoin du Val de Rance : la demeure est située de façon exceptionnelle puisqu'elle domine le vieux port à l'angle des vallées de la Rance et de la Fontaine-des-Eaux. Un panorama unique s'offre aux yeux du visiteur : Dinan, ses remparts, ses clochers, son viaduc, le quartier du vieux port et les deux vallées.

SIX ACTIONS

Toutes les conditions sont réunies pour faire de La Grande Vigne une véritable "Maison d'Artiste" : c'est l'ambition de la Ville de Dinan, aidée par Les Amis de La Grande Vigne. Cette association est présidée par Henri Dumont, ancien Ambassadeur de France ; Denise Deloche a été élue vice-présidente.

Six actions ont été définies pour mettre en valeur cet élément contemporain du patrimoine dinannais.

La première devrait connaître son aboutissement en 1991 et concernera la restauration de la maison, en respectant fidèlement l'aménagement des lieux puisqu'il témoigne d'un art de vivre.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 55

d'une œuvre, d'une époque, de l'esprit d'Yvonne Jean-Haffen. Ainsi, La Grande Vigne pourra être en partie visitée : salle à manger, salon de compagnie et cuisine au rez-de-chaussée, atelier et chambre dite de Mathurin Méheut au premier étage.

Les autres phases sont programmées pour le moyen terme :

- Promotion de l'œuvre d'Yvonne Jean-Haffen par des publications diverses, des conférences, l'édition de reproductions, l'organisation d'expositions itinérantes, etc...

- Ouverture d'une Académie d'été de dessin et de peinture : expositions des œuvres d'Yvonne Jean-Haffen, cours techniques et théoriques, conférences, etc...

- Remise en état du parc pour en faire un vaste jardin ouvert au public, accessible depuis le bord de la Rance.

- Présentation de certaines œuvres de la collection personnelle d'Yvonne Jean-Haffen. Les salles du rez-de-chaussée accueilleraient chaque année des expositions à thème.

Enfin, la sixième action est déjà lancée et consiste à aménager La Vignette en Atelier d'Artiste. Le but est d'accueillir des peintres et des dessinateurs français et européens, invités par la Ville. "Par les œuvres que leur inspirera le paysage du Val de Rance, ils participeront au rayonnement de Dinan et de La Grande Vigne. Ils pérenniseront ainsi la tradition de cette demeure" estiment les Amis de La Grande Vigne.

D'ores et déjà, des affichettes (1) sont parties en direction des Ecoles des Beaux Arts, des Offices de Tourisme et autres lieux culturels pour informer les futurs candidats désireux de bénéficier gracieusement d'un atelier (comportant un logement) pour travailler trois à huit semaines, entre juin et octobre prochain. ■

(1) Renseignements au 96 39 04 65. Clôture des candidatures le 30 avril.

Dinan, ville d'art et d'histoire - Victor Hugo, Château-Branda, mais aussi Charles Dubois-Pivert, Roger Verivivier, Théodore Botrel.



"Dinan Découvertes"

Les classes au devant du patrimoine

Une association "Dinan Découvertes" s'est créée dernièrement pour informer, organiser, promouvoir les classes découvertes. Dès septembre 89, une antenne d'information de classes découvertes s'est mise en place à la "Boutique aux Questions", au Centre Social de Dinan. Une documentation sur les classes existantes en France, ainsi que sur l'organisation matérielle d'un tel projet, est accessible à cet endroit.

Il est également possible d'effectuer des classes de découvertes à Dinan : - découverte de l'environnement (organisée par le Canoe-Club de la Rance) - découverte du patrimoine architectural (des classes sur le thème des maisons à pans de bois ont déjà été réalisées). Chaque projet peut être personnalisé et négocié selon la demande des enseignants. "Ces classes ont pour but de développer une pédagogie active. La présence d'une équipe (animateur, enseignant, intervenant

ponctuel) permet de diriger les recherches et donne la possibilité de mettre en relation concrètement les différentes disciplines étudiées (histoire, économie, sciences, géométrie, dessin...)" explique Gilbert Bénétiou, le président de "Dinan Découvertes".

Les classes du patrimoine, comme les classes d'initiation artistique, appartiennent à la famille des classes culturelles. Administrativement, elles sont assimilées, pour les élèves du Premier Degré, à des classes de découverte, même pour une durée inférieure à dix jours. Les classes du patrimoine permettent aux jeunes scolaires de "découvrir les richesses d'un site, son environnement, les témoins historiques et artistiques qui le marquent, la vie qui l'anime aujourd'hui".

Chacun de ces sites offre des ressources différentes, qui déterminent le choix des enseignants : l'importance relative du patrimoine architectural et monumental, des richesses artistiques, du passé historique, économique ou industriel donnent une spécificité aux lieux et induisent en par-

tie le programme pédagogique.

La participation à une classe du patrimoine, c'est d'abord, pour l'élève, une ouverture culturelle. En découvrant in situ un patrimoine et les systèmes dans lesquels il s'inscrit, il complète et enrichit ses acquis scolaires.

Par ailleurs, il y pratique régulièrement des activités pluridisciplinaires, qui mettent en œuvre ses capacités d'observation, d'expression, d'analyse et d'invention. L'acquisition de ces nouveaux apprentissages doit lui permettre de mieux faire face à de futures expériences.

Enfin, la présence d'une équipe pédagogique, qui dirige ses recherches, lui donne la possibilité de mettre en relation, concrètement, les différents disciplines qu'il étudie en classe.

Renseignements auprès de Gilbert Bénétiou, Auteur de Jeunesse de Dinan, tél. 96 39 10 83 ; Mme Legrand, Ecole Honoré de Du à Dinan ; Mme Merdrignac, Librairie Le Grenier ; La Boutique aux questions, Centre Social ; classe découverte de la Rance, tél. 96 86 90 87. ■

LES AMIS DU RAIL

Depuis sept ans, les modélistes ferroviaires et les amis des chemins de fer de la région dinannaise se rencontrent régulièrement et mettent en commun leurs connaissances et leurs expériences. Jusqu'à présent, l'équipe présidée par Jacky Hamoniaux a parfaitement su promouvoir son hobby. Installés à la gare SNCF, les Amis du Rail Dinannais ont transformé en des locaux en mini-musée ferroviaire. C'est là que les membres de l'association construisent modules, réseaux, etc... Outre la partie musée, une rétrospective des anciennes lignes y est présentée. "Nous pouvons également organiser des excursions, des visites d'installations ferroviaires, de musées, d'expositions..." informe le président.

opération permettra aux enfants (accompagnés de leurs parents) de découvrir gratuitement cet univers de rêve : un réseau de train à l'échelle 1/43e, sur une superficie de trente mètres carrés, planté dans un décor majestueux où locomotives et autorails circulent et éveillent la mémoire collective. Les "historiens" retrouveront des anciennes lignes telles que Léhon-Lamballe, Dinan-Dinard, Dinan-La Brohinière, Dinan-

Collinée, le réseau breton. Documents photographiques, cartes postales, plans, objets anciens, outils, blocs manuels, etc... complètent cette exposition. Egalement possibilité d'acheter des ouvrages ferroviaires, cartes postales et gadgets à l'effigie du train. Un tarif de groupe pourra être appliqué pour les visiteurs du musée, en été. Renseignements : 46, route de Dinard, 22100 Dinan. Tél. 96 39 52 52 ou 96 39 53 48. ■



Au musée des Amis du Rail, visite de Charles Josselin, président du Conseil Général, René Bernot, maire de Dinan, et M. Wauthy, gouverneur de province à Namur (Belgique). Photo prise à l'occasion du 25^e anniversaire du jumelage Dinan-Dinan, en mai dernier.

Chaque mercredi soir et le samedi après-midi tous les quinze jours, l'association se réunit pour échanger idées et informations, s'initier aux techniques du modélisme, réaliser des reportages audio-visuels, construire le réseau "HO" 2 rails et évoquer l'époque de la vapeur. Une bibliothèque, accessible aux membres du club, permet la consultation et le prêt gratuit d'ouvrages, périodiques, collections de plans et documents. Autre service : chaque trimestre, les Amis du Rail Dinannais éditent un bulletin traitant de l'actualité ferroviaire, des manifestations à venir, de l'histoire de différentes lignes... Détentrices d'une remarquable exposition permanente, l'association peut, sur demande, déplacer ses dix-sept panneaux et sa riche collection d'affiches de 1900 à 1932.

UN MUSÉE TRÈS FRÉQUENTÉ
Le mini-musée créé par les Amis du Rail force l'admiration de tous les visiteurs. Cette année, il sera ouvert au public du dimanche 15 juillet au dimanche 2 septembre, de 14 h à 18 h.
Auparavant, le week-end des 23 et 24 juin, une



Les Amis du Rail Dinannais sont en permanence à la recherche d'objets, photos, cartes postales de la vie ferroviaire de la région.

Passion

L'aide aux handicapés

LES PIFAUDAIS SE PLACENT SUR LE MARCHÉ



Une main-d'œuvre disponible pour le service et le partenariat.



Ateliers Pifaudais

- JARDINS - ESPACES VERTS
- MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
- CABLAGE
- SERRURERIE - FERRONNERIE
- FLOCKAGE } Graphic 04
- BRODERIE }

Aux Pifaudais RESTAURANT

B.P. 356 - QUÉVERT - 22106 DINAN Cédex
Tél. 96 39 68 22 - 96 39 71 17
Télécopie 96 85 43 62 - 96 85 32 48 — Télex 740 802 TASm



Il y a actuellement, en France, cent-soixante Ateliers Protégés. Etant encore trop considérés comme des entreprises "à part", ces établissements perçoivent des aides très variables d'une région à une autre. Pourtant, un Atelier Protégé est une vraie entreprise où il faut bien raisonner en termes de production, de rentabilité, de concurrence.

Dans la plupart des cas, l'Atelier Protégé subsiste grâce à des hommes dont le souci majeur est de donner du travail et de ressources à des adultes handicapés. Une démarche qui, parfois, semble aller à contre-sens d'une époque rongée par certains égoïsmes ou l'indifférence.

À Quévert, les Ateliers Pifaudais accueillent cent-trente adultes, hommes ou femmes, déficients mentaux, hors maladies mentales sévères. Depuis quelques années, l'établissement dirigé par Léon Cherotzky a su asseoir un type de structures dans lequel l'auto-financement a pris une large part. Des structures qui doivent également se préparer au Marché Unique. "Notre problème est celui de tout un chacun, intervient Léon Cherotzky. Mettre en place un outil performant en assurant un minimum d'intégration et d'insertion devrait être une des préoccupations prioritaires de tout citoyen français normalement constitué."

Seulement, entre la philosophie et la réalité, il existe souvent une marge. Car contrairement à une entreprise "classique", un Atelier Protégé doit répondre à un double objectif : le commercial et le social.

"Nous devons donc faire preuve d'imagination et trouver des moyens de partenariat, reprend Léon Cherotzky. D'autre part, nous sommes face à un autre problème : étant une entreprise "business" et "social", nous devons bien sauvegarder les esprits au concept traditionnel de l'entreprise."

Le mérite des Pifaudais n'est donc pas mince que d'avoir su convaincre plus de trente-cinq partenaires et présenter un chiffre d'affaires de

10 000 MF, somme qui n'est pas sans engendrer de substantielles retombées dans l'économie locale.

SIX SECTIONS

Aux Ateliers Pifaudais, chacun des pensionnaires reçoit formation, soutien pédagogique, psychologique et médical, et participe, selon ses aptitudes, à différents ateliers. C'est ce qui permet à l'établissement de proposer un certain nombre de prestations, (sous le contrôle de moniteurs), aux particuliers comme aux entreprises. Ces activités sont très diverses et fonctionnent en production propre, en contrats de sous-traitance, ou encore les deux à la fois.

Parmi l'éventail des prestations :
* Graphic 04 : réalise toute broderie sur vêtements de travail, linge hospitalier, serviettes, mouchoirs, cravates, sweats, joggings, écoussons... de l'exemplaire unique aux grosses quantités. Egalement un atelier de flockage (notamment pour les sportifs) et un atelier d'imprimerie et de gravure sur métal ou plastique.

* Sous-traitance industrielle : menuiserie et ferronnerie. Le travail du bois, du fer, de l'acier et de différents métaux constitue un élément important du C.A.T.

* Service et partenariat : le C.A.T. est aussi un réservoir de main-d'œuvre non spécialisée, capable de réaliser des tâches simples, répétitives, dans les meilleurs délais. C'est dans ce cadre que le C.A.T. travaille en sous-traitance de firmes industrielles ou commerciales (montage manuel, emballage, câblage électrique, etc...). Par ailleurs, les Pifaudais disposent d'équipes mobiles qui peuvent réaliser, à l'extérieur, des chantiers tels que dallage, maçonnerie, peinture...

* Agriculture et élevage : 25 ha de planta-

tions constituent le patrimoine d'exploitation du C.A.T. Pommiers, maïs, pommes de terre, endives, choux, sont les principales cultures réalisées par les handicapés. Ces productions sont écoulées par les canaux de distribution classiques. En hiver, des activités complémentaires sont menées comme le nettoyage de bois et de forêts, réalisées à la demande.

Le C.A.T. possède un important centre de culture occupant quatre activités :
- une cellule de recyclage des lapins,
- une maternité de 300 cages-mères,
- une cellule d'engraissement,
- un abattoir agréé.

L'ensemble des installations, d'une haute technicité, bénéficie des dernières normes en vigueur et est agréé et contrôlé par l'ensemble des organismes sanitaires concernés.

* Parcs et jardins : projets, plans de devis sont proposés, tant pour des marchés publics (jardins, ronds-points routiers, ensembles administratifs) que pour des jardins d'agrément, ou espaces verts d'entreprises. Nombreuses références municipales et privées sur l'entretien partiel ou total des parcs et jardins.

* Restauration : ouvert au public de 12 h à 14 h 30. Préparation et livraison de banquets et plats préparés, de plateaux repas pour collectifs. Organisation de banquets sur place. ■

* Ateliers Pifaudais, B.P. 356, Quévert, 22106 Dinan cédex - Tél. 96 39 68 22.



Préserver une place pour les handicapés dans le monde d'aujourd'hui : telle est la mission des Pifaudais.

Stor'Emeraude

Votre spécialiste de la protection solaire et de la fermeture

Le Champ de Tir - 22100 DINAN-QUÉVERT
Tél. 96 39 05 18

Le Centre Hospitalier

INVESTISSEMENT DANS LA TECHNICITÉ

La première entreprise du Pays de Dinan n'appartient pas au secteur industriel, mais à la Santé. Avec ses 750 salariés, dont 50 médecins, le Centre Hospitalier Général "René Pleven" est le fleuron de l'activité économique de cette région. Chaque année, l'hôpital brasse quelque 200 millions de francs en accueillant dans ses services plus de 10 000 personnes sur ses 720 lits et plus de 40 000 consultants. "La zone d'attraction naturelle comprend environ 95 000 habitants", souligne le directeur M. Glorenne, mais elle est en réalité plus large car nous débordons un peu sur l'Ille-et-Vilaine".

Cependant, la structure qui a vingt ans doit s'adapter aux nouveaux défis technologiques en matière de santé. Un nouveau plan directeur a été adopté par le Conseil d'administration le 19 mai dernier et approuvé par le préfet le 7 octobre. Sur quatre à cinq années, l'hôpital va investir près de 62 millions de francs dans les opérations définies par le plan directeur.

M. Glorenne précise les objectifs : "s'adapter constamment à l'évolution des techniques et des équipements médicaux pour une meilleure prise en charge, une meilleure qualité des soins, tant médicaux que para-médicaux. Répondre dans les meilleures conditions à l'accueil des vraies urgences médicales et améliorer l'accueil sur le plan humain, hôtelier notamment".

Cette politique générale va se concrétiser dans trois directions : la modernisation du plateau médico-technique, la construction d'un nouveau service d'urgence et la reconstruction de la maison de retraite du centre de la ville, qui fait partie du Centre Hospitalier.



La 2^e tranche des travaux de la maison de retraite est en cours.

INSTITUTION NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE

Collège Lycée Privé
B.P. 54 - 22102 DINAN
Tél. 96 39 74 84

UN SCANNER EN OCTOBRE

La modernisation du plateau technique passe par l'acquisition d'un scanner ("Tomodensitémètre"). Actuellement, un accord existe entre l'Hôpital de St-Malo pour deux vacations la semaine. Le scanner sera installé au rez-de-chaussée en lieu et place de la pharmacie qui passe en rez-de-jardin. Cette unité représente une surface de 160 m² annexée auprès du service radiologie. Coût de l'installation : 600 000 F. Coût de l'équipement : 5 millions de francs.

La pharmacie en profite pour prendre un coup de jouvence. Elle passe à 550 m². Une dépense de 1,35 MF. "Elle sera adaptée au débravage et au stockage des médicaments" précise M. Gillazeau, le directeur financier de l'établissement. Les travaux sont actuellement en cours.

SORTIR LES URGENCES

Pour les urgences, le Centre Hospitalier procède à la phase d'étude pour une réalisation qui devrait commencer cette année. L'idée est de faire sortir le complexe urgence du bâtiment central et de l'amener à proximité du plateau médico-technique : bloc opératoire, réanimation et service radiologie. La surface disponible sera utilisée pour le réaménagement du bloc opératoire et du service réanimation. Coût de l'opération : 5 MF. "Ainsi pourrions-nous accueillir les grosses et les petites urgences, ainsi que les malades en voie d'hospitalisation. Nous pourrions répondre dans des conditions satisfaisantes aux besoins en soins du secteur" précise le directeur.

MAISON DE RETRAITE : RECONSTRUCTION INTÉGRALE

Reste la rénovation de l'une des unités du Centre Hospitalier : la maison de retraite située près du Jardin Anglais. Le principe avait été adopté par le préfet le 18 février 1985. "L'opération se déroule en trois phases", indique M. Gillazeau. La première est réalisée depuis novembre 1989. Elle comprend l'aménagement de 68 lits et les services généraux tels que la cuisine". A la fin de cette année, 43 nouveaux lits viendront s'ajouter à la première unité, puis, fin 91, 69 lits. En tout, la maison de retraite retrouvera ses 180 lits initiaux mais dans des bâtiments tout neufs. Financièrement, l'addition est lourde : 48,95 millions de francs ; 60 % des travaux sont subventionnés (Etat : 30 %, Région : 6 % et Conseil Général : 24 %). Reste 40 % empruntés par l'établissement.

Le Centre Hospitalier de Dinan n'aura sans doute jamais tant investi depuis la construction de son centre de cure, à deux pas de l'Hôpital Général. "Il fallait adapter l'outil aux besoins, note M. Glorenne. L'hôpital devient de plus en plus technique. Il y a vingt ans, la durée moyenne d'une hospitalisation était de 20 jours, elle est aujourd'hui de 8 jours. Ceci grâce à la performance du plateau médico-technique". Reste aussi que "l'environnement médical a changé. L'hôpital pourra offrir un ensemble médical de pointe, complément de la médecine libérale du secteur" termine M. Gillazeau.

ALAIN ROBERT

GALERIE "ART TREIZE"
Coup d'envoi de la saison

La galerie Art Treize, de la rue de l'Horloge, vient de rouvrir ses portes après l'inter interruption hivernale.

Elle est ouverte au public pour la vente des œuvres des artistes adhérents de la galerie. De plus, l'association qui gère l'échoppe se donne pour rôle la promotion de l'art contemporain.

Ainsi, Jean et Maurice Robert vont exposer, jusqu'au 8 mai, de la peinture et de la sérigraphie. Daniel Rivoallon prendra le relais du 11 mai au 3 juin pour une nouvelle expo de peintures. "Nous souhaitons développer cet aspect galerie en invitant des créateurs extérieurs à l'association" indique Hervé Gaspard, le président.



VRD - Assainissement Travaux particuliers Sols industriels

Z.I. Châtelets - B.P. 428
22007 SAINT-BRIEUC

PLOUFRAGAN
Téléphone 96 94 02 31

7 et 8 juillet : Concours international de harpe celtique (Théâtre des Jacobins)

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 58

Polyclinique de la Sagesse

"LE MONDE MÉDICAL N'EST PAS UN MONDE CLOS"

La polyclinique de la Sagesse, à Dinan, a presque deux siècles et demi d'histoire. Que de chemin parcouru, depuis ce 3 janvier 1751, qui vit messire Claude-Toussaint Marot, comte de la Garaye, demander à quatre Filles de la Sagesse de soigner les malades et nécessiteux de la ville.

Pour bien connaître l'histoire de la polyclinique, il importe de mieux cerner le profil du comte de la Garaye. Homme de cœur, celui-ci décide un jour de cesser les fêtes au château et de faire de sa maison, un hôpital. Il transforme les écuries en infirmerie et installe un laboratoire pour mieux s'adonner à la chimie. Ses recherches aboutiront brillamment à la découverte d'un dissolvant universel. Le remarquable travail du comte de la Garaye vaudra même à son auteur d'être demandé par Louis XV et de recevoir une maine de 50 000 livres qui sera, par la suite, attribuée aux pauvres et aux

para-médical, d'organismes sociaux et sanitaires, des responsables sportifs, du personnel et de Sœur Marie-Luce et ses consœurs qui, après quinze ans d'absence, sont revenues animer la clinique de leurs souvenirs. Accueillis par le Dr. Yves Dordain, PDG de la polyclinique, les invités ont pu découvrir les différents services à travers un film vidéo et des stands où chaque chef de service ou médecin expliquant le fonctionnement des appareils. Par la même occasion, la Polyclinique de la Sagesse, située en plein cœur de la ville, a démontré que le monde médical n'est pas un monde hermétique. "Notre fonction première est de soigner, mais la qualité de l'accueil conditionne aussi le résultat final, estime Armand Villesalmon, le directeur. Ici, la santé psychologique du patient est un élément primordial". Accueillir et soigner sont les maîtres-mots de l'établissement. Une règle d'or qui commence par l'accueil du patient et sa conduite vers "un lieu de vie". Tandis que le dossier d'admission est traité par informatique, ce patient découvre une chambre gaie, colorée, pourvue d'un téléphone, établi ses repas à la carte et reçoit l'attention constante du personnel.

Avant d'être un centre de chirurgie, la polyclinique est un espace de soins où les spécialistes suivent de très près les nouvelles techniques chirurgicales", note encore Armand Villesalmon. Classée en catégorie A, la clinique pratique la chirurgie, les soins externes et l'hospitalisation, avec un service d'urgences sept jours sur sept. Elle est conventionnée avec les régimes obligatoires d'assurance et les mutuelles. Ses 80 personnes

et ses 26 médecins reçoivent quelque 3 000 patients - et 30 000 passagers - par an dans une structure de 59 lits. Ses compétences se mesurent aussi avec un matériel de haute technicité, comme par exemple le service de cardiologie et de radiologie doté d'un échographe de la dernière génération.



A la Polyclinique de la Sagesse, à Dinan, près de 250 ans d'histoire n'empêchent pas les responsables de se tourner vers la modernité. Dans les années à venir, l'établissement améliorera encore l'accueil et les soins. Un progrès qui passera notamment par une pratique chirurgicale moins agressive (utilisation de la vidéoscopie), le développement de la chirurgie ambulatoire, une augmentation des spécialités sur place, la réalisation d'un nouveau bloc opératoire, la refonte des services de consultation, la formation continue, l'acquisition de matériels ultra sophistiqués. ■
* 1, rue Comte de la Garaye, BP 148, 22104 Dinan Cedex - Tél. 96 39 22 59 - Télécopie 96 39 93 44.



indigents de la région dinannaise. En 1751, Claude-Toussaint Marot achète des maisons près de l'église St-Malo et y installe un hôpital qu'il confie à une congrégation de Sœurs. La Révolution voit ces sœurs emprisonnées à l'Hôtel de Plouar tandis que le matériel de l'hôpital est vendu. En 1804, les Filles de la Sagesse effectuent leur retour, avec la même vocation, le même dévouement. Ces lieux seront le théâtre d'actes humanitaires durant le premier conflit mondial. A la veille de la seconde grande guerre, un événement important marque la clinique de la Sagesse : la première intervention chirurgicale (le 15 mai 1939). Les années soixante-dix sont les dernières années de présence des Filles de la Sagesse : la clinique étant rachetée par des médecins, groupés en société anonyme.

LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DU PATIENT

En fin d'année dernière, la Polyclinique de la Sagesse de Dinan a célébré le cinquantenaire de son premier acte chirurgical. Une manifestation qui a permis à l'établissement d'ouvrir ses portes à des centaines de visiteurs parmi lesquels des élus, des personnalités du monde médical et

Les services

- Chirurgie : Chirurgie générale, digestive, gynécologique, varices, urologique. Chirurgie orthopédique et traumatologique, arthroscopie chirurgicale.
- Spécialités : Chirurgie ORL, maxillo-faciale et esthétique ; Chirurgie ophtalmologique.
- Anesthésie-Réanimation : Anesthésie générale, loco-régionale, rachi-anesthésie, anesthésie péridurale.
- Radiologie : générale et dentaire, sénologie,

- échographie, scanner, angiographie numérisée.
- Kinésithérapie : Rééducation fonctionnelle, algothermes, balnéothérapie ; Rééducation uro-gynécologique.
- Biologie
- Anatomie-pathologie
- Cardiologie
- Rhumatologie : Arthroscopie
- Endoscopie digestive
- Lipoplasties - calvitie et rides
- Phlébotomie ambulatoire.

ACCUEILLIR ET SOIGNER

1, rue Comte de la Garaye - B.P. 148 - 22104 DINAN Cedex
Téléphone 96 39 22 59 - Télécopie 96 39 93 44

Lire aussi notre envoi page 97



ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 59

Une commune du Pays de Dinan

EVVRAN APPRIVOISE LE CANAL

Chef-lieu de canton, Evran a décidé de miser sur le tourisme. Après avoir enrayer la dégradation démographique et l'exode de ses jeunes, la commune peut désormais entrevoir un essor plus conforme aux goûts locaux. Car, outre ses châteaux, une croix du XVI^e siècle, une église du XIX^e, une chapelle du XVIII^e et une histoire très riche, Evran est aussi traversée par le canal d'Ille et Rance et figure en bonne place sur l'itinéraire des amateurs de tourisme fluvial.

Pour les passionnés d'Histoire, d'abord une date : le 12 juillet 1363, les landes d'Evran furent le théâtre d'un traité par lequel Charles de Blois et Jean de Montfort se partageraient le pouvoir ducal en Bretagne. On pourrait également associer le nom de Sire Jean de Beaumont, chef des Bretons au Combat des Trente (1351), dont la devise et le blason figurent aujourd'hui sur les armoiries de la commune.

Mais Evran ne pouvait se contenter de vivre indéfiniment sur son glorieux passé. Rémi Le Corvaisier, élu maire l'an dernier (après deux années en tant que premier adjoint), a eu le réflexe de renverser la tendance à la désertification : "Nous avons senti le vent venir et avons décidé de constituer un *noyau urbain*". Depuis une quinzaine d'années, deux lotissements HLM (à vocation locative) et trois autres lotissements communaux (soit 140 résidences) ont apporté un souffle nouveau dans la localité. Alphonse Guéroult, secrétaire général de la mairie, parle de rééquilibre : "Avant cette politique d'urbanisation, nous comptions mille habitants dans les hameaux et cinq cents dans le bourg. Aujourd'hui, la population du bourg a doublé". "Et nous allons poursuivre sur notre lancée ; il y a de la demande" enchaine le maire. Cela dit, Evran ne s'est pas déparée de sa vocation agricole. Si, comme partout ailleurs, le nombre d'exploitants a diminué, la surface cultivable n'a pas régressé. De même, si cette commune rurale a parfaite-

ment su maintenir et fortifier un commerce homogène et performant, elle n'a pas forcément pris le bon train du développement économique. En dehors d'un modeste tissu artisanal, on ne recense aucune grosse locomotive industrielle. A la mairie, on se souvient d'une tentative malheureuse : "Il y a une quinzaine d'années, la commune avait acheté une zone de quinze hectares pour accueillir des implantations nouvelles. A ce jour, seulement trois hectares sont utilisés". Pourtant, Rémi Le Corvaisier estime que, placée sur l'axe Jersey-Dinan-Rennes ("beaucoup de Rennais empruntent cette voie parallèle"), Evran n'est pas enclavée ; "mais la proximité de Dinan limite aussi notre développement économique".

L'ACCUEIL DES PLAISANCEIRS

La nature n'a cependant pas laissé Evran à court d'arguments. Les beaux paysages de la vallée de la Rance alternent prairies et coteaux rocheux. Le pêcheur qui arpente les nombreux kilomètres de berges, tantôt boisées, tantôt ensoleillées, peut aussi admirer les vieilles pierres. Mais l'atout majeur reste le canal d'Ille et Rance, lequel traverse le cœur de la cité et constitue un point d'attache privilégié pour les vacanciers, aux portes de la Côte d'Emeraude. Chaque été, des centaines de bateaux, arborant des pavillons étrangers, sillonnent le canal pour rejoindre la Manche ou l'Océan. "Le tourisme fluvial est une carte très intéressante pour nous, reconnaît Rémi Le Corvaisier. La forte fréquentation anglaise notamment n'a pas échappé à notre attention. Notre objectif consiste à faire stationner les plaisanceurs durant quarante-huit ou soixante-douze heures".

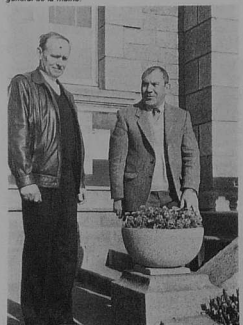
Par conséquent, l'effort de la municipalité va être orienté sur ce secteur. Déjà, l'ancienne cale, qui servait au dépôt des marchandises il y a cinquante ans, a été transformée en aire de jeux (boules, coin pique-nique, toboggan, portique, balançoire, parkings...). Le Service Navigation vient d'effectuer des travaux de canalisation, en aval de l'écluse du bourg. La commune va compléter ces travaux par un aménagement paysager. Bref, l'heure est à l'embellissement du centre.

UN RESTAURANT SCOLAIRE

Mais cet effort va reposer sur une politique de longue haleine. Le tourisme ne doit pas occulter d'autres priorités que les élus refusent d'abandonner. Ainsi, après la résidence pour personnes âgées et la salle des fêtes "Jean de Beaumont", inaugurée en 1986, et qui a donné une impulsion tangible à l'animation locale, le conseil municipal vient de s'atteler à d'autres équipements. Parmi eux-ci, la construction d'un restaurant scolaire, dont l'ouverture est prévue à Pâques 1991, va constituer un gros investissement : 1,5 MF. Le lancement d'un nouveau lotissement communal et la mise en place d'un centre aéré,

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 60

Rémi Le Corvaisier, maire, et Alphonse Guéroult, secrétaire général de la mairie.



Chaque année, des centaines de bateaux sillonnent le canal d'Ille et Rance, en passant par Evran.

cet été, sont aussi à l'ordre du jour. Un peu plus tard, Rémi Le Corvaisier espère respecter son programme : "Dans notre profession de foi, il y a un an, nous avons promis une salle omnisports. Je sais qu'elle est très souhaitée par la population. Seulement, nous allons attendre un peu que le budget digère le restaurant scolaire".

Adhérente à plusieurs syndicats intercommunaux (SIVOM voirie, gendarmerie, collège de Plouasne), Evran a acquis depuis longtemps la réputation de voter des budgets rigoureux et réalistes. Les recettes fiscales s'élevaient à 1 730 000 F, "avec des taux corrects, en-dessous de la moyenne départementale", fait observer le maire. On remarque aussi que la taxe d'habitation (492 000 F) se situe à hauteur de la taxe professionnelle (489 000 F). "On peut considérer que nous avons un bon budget, compte tenu de la configuration de la commune. Mais ici, ce n'est pas le genre de la maison que de faire des folies" estime-t-on encore à la mairie. Simplement l'utile et l'agréable. ■

JACQUES LE SOUDER

Un clocher de 66 m

Evran (1 616 habitants, 2 374 hectares) est mentionnée comme paroisse dès 1241 dans une charte du prieuré Saint-Magloire de Léhon. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime. Sa première municipalité a été élue au début 1790. Deux hypothèses pourraient expliquer l'éthymologie du mot Evran : une fondation de Saint-Vran, ou la contraction de "Eve" (eau) et "Ran" (première syllabe du mot Rance). A noter que son église, construite en 1828, dont le clocher atteint 66 mètres de hauteur, a fait l'objet de six rénovations. La chaire, exécutée en 1893 par Aubert, est en instance de classement. ■

L'Excellence autour du cou

LES CRAVATES SUEZ

Jusqu'à présent, vous vous distinguiez, en allumant la cigarette de votre voisine avec un "Cartier", laquelle voisine se réjouissait de suggérer quelques soupçons du N° 5 de chez Chanel. Désormais, vous pourrez être fiers d'arborez une "Suez" autour du cou. Depuis un an, les Comptoirs de Suez, à Bourseul, près de Dinan, fabriquent des cravates sur mesures, personnalisées. C'est la seule entreprise en Europe à avoir choisi un tel créneau.

Pour Dominique Jacoby, les Comptoirs de Suez reposent d'abord sur une philosophie. Celle qui évoque le canal maritime et les quatre lacs reliés par le génial Ferdinand de Lesseps. Celle qui a ouvert la voie navigable la plus prestigieuse de l'Histoire et uni à jamais l'Orient et l'Occident. "Suez, c'est le prestige ; la manière de faire, d'agir, de vivre et de durer", dit Dominique Jacoby. "C'est cet esprit qui nous inspire et nous guide dans notre démarche".

Ce raisonnement explique aussi pourquoi la jeune société a choisi la cravate, produit phare et marque de qualité s'il en est. "De plus, la cravate est un axe central de communication" ajoute le directeur des Comptoirs de Suez.



Dominique Jacoby, Gaud Benoit et Denis Laporte.

UN SECTEUR SANS RÉFÉRENCE

Créée en mai 1989, l'entreprise a consacré les six premiers mois de son activité à étudier et à mettre en place les bases de son expansion. Bâtie autour d'un produit unique par son caractère novateur et sa forte technicité, elle a mesuré chaque élément de sa politique générale "parce que consciente de son fort potentiel de développement". Une série d'actions a été menée afin de parfaire le produit et de présenter dans les voies commerciales les plus portuses une cravate irréprochable. "Cette étape était impérative,

sachant que la nature innovante du produit plaçait l'entreprise sur un secteur sans référence, totalement vierge" estiment les responsables. La "Suez" a donc la particularité d'être une cravate pourvue d'un nœud pré-formé, lequel épouse la mesure de chacun. Contrairement à ce que d'aucuns pourraient s'imaginer, nous sommes loin du clip ou du simple gaufret. Ce nœud relève même plutôt de la haute technologie que de la haute couture. Conçu à partir d'un système ingénieux (une pièce demi-lune, thermo-retractible), il offre le confort et l'excellence.

De même, le reste de la cravate se veut racé. Les Comptoirs de Suez ne travaillent que sur deux étoffes, la soie et le polyester, employées à 100 % également pour la confection de la doublure. Quant à la variété des coloris, elle peut être nuancée jusqu'à l'infini, grâce notamment à une étroite collaboration avec les plus grands bureaux de styles italiens.

DANS LA COUR DES GRANDS

Pour l'heure, l'entreprise de Bourseul a travaillé à 95 % avec l'étranger et surtout avec l'Espagne. Suez a déjà acquis une notoriété sur la place de Madrid. Son circuit de distribution passe essentiellement par les entreprises dévouées d'offrir des cadeaux d'affaires, très haut de gamme. Suez réalise des pièces personnalisées, à l'effigie d'une société, d'un congrès... avec repiquage de logo au recto ou au verso de la cravate. Dans ce coffret de haut standing, l'objet rare est accompagné d'un petit centime et d'un guide d'entretien. Très classe ! Des enseignes comme Mercedes, Paradores, Duca Hôtel... ont déjà fait appel aux cravates Suez pour souligner leur prestige.

UNE COLLECTION POUR LA FRANCE

Actuellement, les Comptoirs de Suez s'attaquent à une autre forme de distribution, en s'associant avec des détaillants haut de gamme, dans les grandes villes de France. Ici aussi, fidèle à son principe, la marque crée un "espace Suez" dans chacun de ces magasins. "Suez, c'est d'abord une atmosphère" justifie Dominique

Jacoby. On peut raisonnablement penser que le produit rencontrera une belle audience. D'autant que l'on assiste à une certaine forme de réhabilitation de la cravate depuis quelques années. Actuellement, en France, on dénombre quarante-quatre fabricants et une production annuelle de 8 millions de cravates, soit une progression de 600 000 pièces par an.

Lancée jadis par les Croates, et importée dans notre pays au XVI^e siècle, la mode de la cravate a donc ouvert un fabuleux marché. En attendant, dans les discrets ateliers de Bourseul, les Comptoirs de Suez travaillent sur le design de leur deuxième collection. ■ JACQUES LE SOUDER.

* Comptoirs de Suez, Bourseul, 22130 Plancollet. Tél. 96 83 03 55.



Sur la table de coupe

fin du Spécial
DINAM
DINAM

armor
magazine

Chaque mois
le tour de Bretagne
en 100 pages

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 61

France Télécom présente ALPHAPAGE LA NOUVELLE RADIOMESSAGERIE



La nouvelle génération de radiomessagerie est arrivée. En glissant dans votre poche un récepteur de la taille d'une calculatrice, c'est le monde entier que vous vous mettez dans la poche. ALPHAPAGE, nom de ce nouveau service, vous permet d'être joint 24 heures sur 24, immédiatement et directement par votre correspondant. Un signal sonore ou lumineux vous avertit dès qu'un message arrive. Ouvert sur toute l'agglomération rennaise depuis le 12 octobre dernier, ALPHAPAGE couvrira toute la France d'ici la fin de l'année prochaine. Mais, parallèlement à cette emprise géographique, c'est l'aspect performant de ce nouveau mode de communication qu'il convient également de mettre en exergue.

La panoplie des produits et services de FRANCE TELECOM destinée à répondre aux besoins de communication avec des personnes en déplacement vient d'entrer dans une nouvelle ère avec le lancement d'"ALPHAPAGE". C'est un nouveau service de radiomessagerie qui s'insère entre l'EUROSIGNAL et RADIOCOM 2000, sachant que le Numéro Vert, la carte Pastel et l'ensemble des autres produits FRANCE TELECOM... trouvent eux aussi, à des degrés divers, leur fonctionnalité dans ce vaste créneau de produits et services permettant aux entreprises d'être jointes ou de joindre leur personnel en déplacement.

De nombreuses entreprises utilisent, et utiliseront encore, pour leurs besoins spécifiques, l'EUROSIGNAL, service qui continue naturellement à être pleinement opérationnel. Mais avec ALPHAPAGE, c'est à un saut technologique (il est important que convie FRANCE TELECOM... Non seulement, ALPHAPAGE permet d'avertir une personne en déplacement grâce à un signal sonore, mais, en sus, il autorise à lui transmettre, grâce au téléphone ou au minitel, un message. Qu'il soit numérique : un numéro de téléphone à rappeler, ou alphanumérique : une phrase jusqu'à 80 caractères, ce message apparaît sur un mini-récepteur portable, gère plus encombrant qu'une carte de crédit.

L'INFO PERMANENTE

"Pour les PME, PMI, les professions libérales et toute personne qui se déplace, ALPHAPAGE est un outil qui permet, non seulement d'être joint, mais aussi d'anticiper l'action à engager grâce à l'affichage d'un message alphanumérique" commente un technicien de FRANCE TELECOM.

Les fréquences utilisées assurent une parfaite réception à l'intérieur comme à l'extérieur des immeubles. Il est ainsi possible de rester en permanence en contact avec des interlocuteurs définis à l'avance, à la simple condition de se trouver dans la ou les aires de réception couvertes par l'abonnement.

ALPHAPAGE se met en trois pour vous mettre autant de services en poche :

- * ALPHAPAGE TEXTE, des messages en toutes lettres. C'est le seul sur le marché à vous per-

mettre de recevoir des messages en toutes lettres, clairs et précis directement lisibles sur votre écran, jusqu'à 80 caractères (chiffres et lettres). Vos correspondants, en nombre illimité, tapent leurs messages à partir d'un minitel et vous les envoient directement sur votre récepteur grâce à votre numéro d'appel personnel. Avec ALPHAPAGE TEXTE, tout est dit, vous n'avez pas à rappeler.

* ALPHAPAGE 15, des messages chiffrés (jusqu'à 15 chiffres) apparaissent sur votre écran : ce sont des numéros de téléphone ou encore des messages codés à l'aide d'un système convenu à l'avance. Vos correspondants, en nombre illimité, envoient leurs messages à partir d'un minitel ou d'un téléphone à fréquences vocales (téléphone à touches relié à un central téléphonique électronique public).

* ALPHAPAGE BIP, pour garder toujours le contact. Quatre correspondants différents peuvent vous envoyer un signal à partir de n'importe quel appareil téléphonique. Vous attribuez un type de signal à chacun de vos correspondants pour les identifier facilement.

ALPHAPAGE TEXTE, 15 et BIP fonctionnent sur une fréquence exclusive sans aucun risque de parasitage. Pour vous, c'est une garantie de qualité de transmission des messages.

Avec ALPHAPAGE TEXTE, 15 et BIP, vous réagissez immédiatement.

Le récepteur ALPHAPAGE fonctionne sur pile ou batterie rechargeable. La fréquence utilisée dans ce service permet une bonne réception en milieu urbain et notamment dans les immeubles et les ascenseurs.

De plus, ALPHAPAGE poursuit l'extension de ses services puisque, depuis quelques jours, il autorise le transfert d'abonnement et l'abonnement multi-aïres.

* Le transfert d'aire permet à l'abonné un renvoi provisoire de ses messages sur une autre aire de réception de son choix. Les périodes de transfert seront programmables à partir du minitel. Ce nouveau service qui n'engendre pas d'abonnement supplémentaire intéresse tous ceux dont l'activité implique des déplacements réguliers connus à l'avance.

* L'abonnement multi-aïres permet à l'abonné de programmer la diffusion simultanée de ses messages sur plusieurs zones de réception. Il

concerne principalement ceux que la vie professionnelle amène à circuler fréquemment.

ALPHAPAGE couvre actuellement les zones urbaines de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, et dans l'Ouest Rennes, Nantes, Saint-Nazaire et Angers.

UN OUTIL

DANS LA BATAILLE ECONOMIQUE

ALPHAPAGE proposera ultérieurement des services complémentaires comme la sauvegarde des messages et la tarification différée. Une vraie révolution : celle de l'information permanente qui préfigure une autre à venir (où, tard, celle du téléphone de poche).

Sans faire de la prospective, il s'agit bien d'une nouvelle façon de mieux communiquer avec les personnes en déplacement.

Un besoin qui ne cesse de se faire plus aigu dans notre société développée où la communication, sa rapidité, sa fiabilité, et la réduction des temps de réponse s'avèrent autant d'éléments fondamentaux de la réussite.

Récemment, Jacques Burillon, Directeur Régional de Rhône-Alpes France Télécom, évoquait l'élargissement de l'Europe et la place que prend la communication dans l'enjeu économique : "Il s'agit pour les entreprises aussi bien que pour les professions libérales d'être dotées des outils de communication les plus performants et les mieux adaptés pour résister à un inévitable accroissement de la concurrence. Décider plus vite, assurer un meilleur suivi, accroître la sécurité, dynamiser les forces de vente sont quelques unes des fonctions dévolues à la gamme complète de radiocommunications avec les personnes en déplacement de FRANCE TELECOM. Autant d'armes de plus en plus indispensables sur le champ de bataille économique, aussi bien tertiaire qu'industriel, où la rapidité des communications fait souvent la différence et devient déterminante pour la mise en valeur de tous les atouts de l'entreprise."

■

NEVERT 05.14.35.14
Ligne 1000

RENNES Crimée, 20 ter, avenue Henri Fréville
RENNES Patton, 183, avenue du Général Patton

SAVOIR OÙ L'ON VEUT ALLER

"Pour être fort, il faut être uni" : cette règle vaut aussi pour les communes. C'est la raison pour laquelle le District de Rennes a franchi, au cours des derniers mois, une nouvelle étape dans son organisation et son action. Pour progresser, il faut d'abord réfléchir, individuellement et collectivement. Il n'y a pas d'action sans projet, de projet sans pensée.

Quels sont les éléments du "système districte rennais" ?

- onze commissions, ouvertes aux élus municipaux de chacune des 28 communes du District ont été mises en place. Elles fonctionnent activement.

- le Comité de Développement Economique et Social du Pays de Rennes, réunissant les partenaires politiques, économiques, sociaux et culturels, constitue un lieu de consultation légitime et constructif.

- l'Agence d'Urbanisme, organisme d'étude, de conseil, de documentation et d'information, tout comme les services municipaux et districteux, alimentent les différentes instances.

- l'organisation et la participation à de nombreux colloques nationaux et internationaux facilitent cet effort de réflexion commune.

Cette démarche permet de bâtir un projet commun, point de départ de la mobilisation pour l'action. L'action : pour agir il faut se doter des moyens nécessaires. Nous avons commencé par décider la fiscalité propre districte. Un débat a eu lieu : une très nette majorité s'est prononcée favorablement (76,81 % des voix). Quel est le sens de cette décision ? La transparence, la responsabilité : les contribuables du District vont savoir ce qu'ils paient. A celui-ci de dire explicitement l'utilisation qu'il fait de l'argent du contribuable. C'est dans cet esprit de vérité et de rigueur que nous élaborons un projet d'agglomération et une programmation pluriannuelle de nos investissements.

Quels seront les principaux axes de ce projet d'agglomération ?

- maintenir un équilibre entre le quantitatif et le qualitatif : le cadre de vie de l'agglomération rennaise constitue un atout et une réserve.
- répondre aux besoins de logements : c'est incontestablement l'un des problèmes les plus délicats à résoudre. Des choix de localisation, de financement, de structures sont à faire. Notre devoir : accueillir.
- organiser les grandes armatures de l'agglomération, qu'il s'agisse des infrastructures, des services, des équipements...

Chacun voit bien l'importance du travail à accomplir : nous nous appuyons sur le socle du précédent, sur des acquis. Je pense au S.D.A.U., au Plan de Développement Economique et Social du District, au Contrat de Plan Etat-Région... Ce projet d'agglomération, pour recevoir des prolongements, devra compter sur une programmation pluriannuelle des investissements, très liés aux perspectives de développement qui sont les nôtres. Tous ces engagements nous rapprochent des autres villes, départements et régions de Bretagne et du Grand Ouest. C'est en sachant où l'on veut aller que l'on peut contracter. ■

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 63

par EDMOND HERVÉ



Spécial
RENNES
SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par
Anne-Edith Poilvet et Jacques Le Souder

Photos de Gérard Prudon
et Dominique Levasseur

- Savoir où l'on veut aller, *éditorial d'Edmond Hervé*
- Projet d'agglomération : comme un cadre de référence, *par Philippe Tourtelier*
- Le district en chiffres
- Dossier transports collectifs : le VAL trace le futur, un entretien avec Jean Normand ; les chiffres du SITCAR ; le réseau "TAU" ; Edmond Hervé dit pourquoi le VAL ; dix-sept stations ; la facture
- Urbanisme : savoir distinguer Rennes, *par Jean-Yves Chapuis*
- Audiar : l'observatoire du logement à dix ans
- Renaissance d'un boulevard : l'Espace Arsenal fait la jonction
- Rennes Atalante : les entreprises, levain de la technopôle, *par René Dabard*
- L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie : trentenaire et qualité de formation reconnue, *par René Dabard*
- Enquête : la qualité de l'air dans l'agglomération
- Rennes et le programme Villes-Santé de l'O.M.S. : à l'échelle urbaine
- Environnement : les implications du développement rapide de l'agriculture et de l'agro-alimentaire
- Anniversaire : les 150 ans du gaz à Rennes
- Information Energie-Environnement
- Point 35
- Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle : la science pour tous
- Vie associative : une maison et un salon
- Equipement sportif : un golf de 27 trous, *par Jeannine Huon*
- Une première en France : l'Etat et le Conseil Général donnent le "la"
- Foire internationale : la Mongolie, invitée d'honneur

Projet d'agglomération

COMME UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Dès le renouvellement des équipes municipales en mars 1989, des voix s'élevèrent au District pour demander une nouvelle fois la révision du SDAU (approuvé à la quasi-unanimité en 1983). Plutôt que de se lancer directement dans l'élaboration d'un SDAU (le 3e en 15 ans...), le Conseil de District a décidé de réfléchir préalablement au projet que se donnait l'agglomération : le SDAU n'étant qu'un des outils de réalisation de ce projet.

Qu'est-ce qu'un projet d'agglomération ? Ce projet d'agglomération définit les objectifs et les choix stratégiques fondamentaux. Il les traduit en termes de développement économique, social, culturel, qualité et niveau de service, aménagement du cadre de vie. C'est un projet global qui donne leur cohérence aux politiques sectorielles en les insérant dans une vision d'ensemble.

L'étude du projet d'agglomération prend en compte le territoire de l'influence de l'agglomération, dont la nature est imprécise : territoire de vie ou bassin d'emploi correspondant à une aire plus large que le district, rôle de l'agglomération rennaise, dans le contexte régional, national et européen.

Le projet d'agglomération s'appuie sur un diagnostic définissant forces et faiblesses, et fait des propositions pour le moyen et le long terme, en essayant de préserver la capacité de l'évolution

du projet, pour pouvoir s'adapter à l'imprévu. Il définit les moyens nécessaires pour assurer sa mise en œuvre, notamment les moyens financiers et institutionnels.

Le projet d'agglomération doit répondre aux besoins de la population, à l'évolution des modes de vie, à une demande de qualité urbaine et de qualité de l'environnement, aux attentes des entreprises pour améliorer leur compétitivité, aux besoins de communication... Références pour tous les acteurs du développement local, son élaboration doit associer tous les partenaires concernés par la prise de décision et par ses conséquences.

La première esquisse de ce projet vient d'être proposée à la discussion des élus. Il sera, dans les mois qui viennent, à la base d'une concertation très large avec tous les partenaires qui le souhaitent (en particulier avec le CODESPAR : Comité de Développement Economique et Social du pays de Rennes). Cadre de référence pour la définition des politiques et des priorités à mettre en œuvre, il a vocation à être un outil de mobilisation de l'ensemble des partenaires du développement de notre agglomération. ■

PHILIPPE TOURTELIER
Maire de La Chapelle des Fougeretz
Vice-président du District
Charge de la Commission
"Projet d'Agglomération"

LE DISTRICT EN CHIFFRES

En superficie, Rennes représente un dixième du District (5 000 hectares contre 50 000 hectares). Surface urbanisée 3 900 hectares. Point culminant : 66 m. Pour parler population, Rennes compte 200 000 habitants (7 000 étrangers dont 2 000 appartenant aux 12 nations de la C.E.E.) ; le District approche les 320 000 habitants.

On dénombre 37 établissements privés de plus de 200 salariés. En tête : Citroën et Ouest-France. La capacité hôtelière (hors Rennes) est de 1 051 chambres. A Rennes, on recense 55 hôtels et 1 552 chambres.

Sur Rennes Atalante : 38 000 étudiants, 2 500 chercheurs et chercheurs enseignants, 30 équipes associées (CNRS, INRIA, INRA, INSERM), 2 universités.

Dans les hôpitaux, on compte 6 387 lits dont 4 867 publics. L'accueil des gens du voyage est fort de 136 places réparties sur 12 aires.

Le District, c'est aussi 32 collèges (dont 21 publics), 17 lycées (dont 9 publics) et 14 lycées professionnels.

L'an dernier, le potentiel fiscal (somme des taxes locales divisée par quatre) était de 1 798 F par habitant du District. Le maillot jaune (?)

revient incontestablement à Chartres-de-Bretagne, avec 7 266 F, loin devant Saint-Gregoire (3 103 F) et Noyal-sur-Vilaine (3 068 F). A l'opposé, on trouve la Chapelle Thouarlt (588 F), Cointre (759 F), St-Erblon (775 F) et Pont Pén (780 F). Le potentiel fiscal est de 1 696 F pour Rennes. ■

★ Sources INSEE et Audiar.



RENNES DISTRICT

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 64

Dossier transports collectifs

LE VAL TRACE LE FUTUR

un entretien avec Jean Normand

Si tout va bien, en 1997, les Rennais se déplaceront en métro. Cinq années de réflexion et d'études ont conduit les élus de l'Agglomération Rennaise à se prononcer, à l'unanimité, pour un Transport Collectif en Site Propre (TCSP). Cette position concordante du Conseil Syndical du SITCAR (Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de l'Agglomération Rennaise) et du Conseil municipal désigne ainsi le VAL comme le grand projet de l'agglomération pour cette fin de siècle. Jean Normand, président du SITCAR, argumente ce choix.

Armor magazine - Pourquoi un nouveau mode de transport collectif à Rennes ?

Jean Normand - Le système actuel arrive à bout de souffle. Pourtant, nous avons développé une politique très forte depuis quinze ans. Quelques exemples : nous avons actuellement quatorze kilomètres de couloirs pour bus, nous avons mis en place un système de feux tricolores prioritaires... En quinze ans, le trafic de bus a été multiplié par quatre, passant de neuf millions à trente-six millions de voyages. En dépit de ce réseau performant, nous patissons par rapport à la voiture. Nous ne gagnons plus de parts de marché, nous n'enregistrons plus de pénétration. J'ajoute qu'on ne crée pas impunément des quatre-voies qui convergent vers Rennes sans en ressentir les effets. Même remarque avec l'arrivée du T.G.V.

A.M. - Les statistiques semblent indiquer une dégradation dans les années à venir...

J.N. - Certaines lignes sont déjà saturées. Certaines rues atteignent un seuil limite ; 95 % des passagers estiment que les bus sont surchargés... D'ici à 1995, les déplacements entre Rennes et sa périphérie vont augmenter de 40 % et ces nouveaux échanges s'effectueront essentiellement en voiture particulière. C'est dire les difficultés et les risques que représente cette évolution. Par conséquent, il nous fallait donc créer un "choix" en optant pour un nouveau mode de transport collectif plus rapide, plus moderne, plus attractif.

A.M. - Ce choix s'est donc porté sur le VAL, au détriment du tramway. Pourquoi cette technologie ?

J.N. - Cette décision a été mûrement réfléchie et est l'aboutissement de cinq ans d'études. Nous avons effectivement étudié deux technologies de métro léger. D'abord le tramway, de type Grenoble ; puis nous avons été contactés par Matra pour étudier le VAL, de type Lille. Chacun des deux modes a son terrain d'application. Plusieurs raisons motivent le choix du VAL.

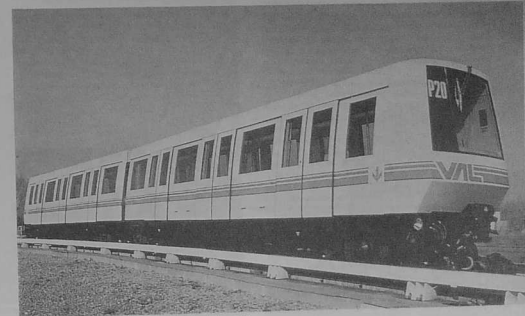
"NE PAS CASSER LE CENTRE HISTORIQUE"

A.M. - Les raisons majeures ?

J.N. - Si le site propre intégral apparaissait souhaitable sur l'ensemble du parcours, il était indispensable sur l'axe qui relie le centre-ville et la gare SNCF. Ce sont là deux points sensibles qui font la spécificité du TCSP de Rennes. La desserte du centre historique selon une direction nord-sud correspond à une volonté clairement affirmée par le conseil municipal. Il s'agit d'éviter que l'extension voulue du centre-ville vers le sud, par delà les opérations du Colombar et de

la gare, ne relègue progressivement le centre historique dans une fonction de "ville musée". Il se trouve, par ailleurs, que la desserte du CHR et du grand ensemble de Villejean, d'est en ouest, d'une part, et du quartier de Maurepas, d'autre part, favorisent grandement ce tracé nord-sud aux dépens d'un tracé empruntant les quais de la Vilaine. L'insertion de ce tracé dans le centre historique qui a déjà bénéficié d'une restauration urbaine coûteuse ne peut se faire qu'en souterrain ; c'est une exigence clairement manifestée par le pouvoir local. Le maire, Edmond Hervé, n'a pas envie de revoir ce centre soumis aux perturbations de la circulation.

l'Alma et la nouvelle gare. Dans ces conditions, il paraissait indispensable de desservir la gare en souterrain. Ce faisant, on rapproche considérablement le TCSP de la gare routière, actuelle ou future, point de convergence des liaisons interurbaines. Des impérialités liées à la desserte du centre-ville et de la gare, il résultait la nécessité de réaliser un souterrain de trois kilomètres. Cette caractéristique d'insertion est déterminante pour le TCSP de l'agglomération. Cette partie de Site Propre Intégral constitue également la solution radicale qui met le nouveau mode de transport collectif à l'abri de tout conflit avec la circulation générale en centre-ville.



Le VAL n'entreprit pas dans le conflit entre modes de transport.

A.M. - La desserte de la gare SNCF, permettant la meilleure interconnexion du transport collectif avec le réseau ferré, a également constitué un impératif ?

J.N. - Oui. La gestion des flux de circulation et la difficile liaison piétonne qui découleraient de l'implantation de la station TCSP à 300 mètres de la nouvelle gare SNCF nous ont conduits à rejeter une solution de surface empruntant le pont de l'Alma. Le talus de 10 mètres au pied duquel s'étendent les voies ferrées et l'obstacle de la prison des femmes écartent toute solution aérienne intermédiaire entre le pont de

Disons que le VAL est totalement affranchi des aléas de la circulation.

"LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT"

A.M. - On prête également au VAL d'autres performances, comme sa rapidité, sa souplesse, sa sécurité...

J.N. - En ville, le VAL est le moyen de transport le plus rapide, avec sa vitesse commerciale de 31,5 km/h. De 5 h 30 le matin à minuit, tous les jours, le VAL mettra le centre-ville à 6'20" de Villejean et à 9'10" des Hautes Ormes. Sa fréquence...

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 65



Qu'est-ce qui est également intéressante puisqu'aux heures de pointe, on pourra prendre le VAL toutes les 2'30". De même, il autorise une grande souplesse et apporte une réponse immédiate à la demande des usagers. Lors d'un grand événement, l'augmentation des voyageurs peut être instantanément intégrée au VAL. Nous pourrions aller jusqu'à un passage toutes les minutes. Je dirai aussi que le VAL est une nouvelle façon de vivre en ville. Il est attractif par rapport à l'automobile. Soustraire en centre-ville, il respecte le plateau piétonnier et permet même d'envisager son extension. Enfin, il respecte l'environnement. Automatique et électrique, le VAL n'est ni bruyant, ni polluant. Dans ses parties aériennes, il devra être conçu comme un "ouvrage d'art" intégré à la ville.

J.N. - Non, pas encore, mais nous connaissons les grandes lignes : du nord-ouest (Villejean) au sud-est (Les Hauts Ourmes) en traversant le centre historique et en passant par la gare. Le "couloir" ainsi défini concentre 40 % de la population et des emplois rennais. Une bonne partie de ce tracé sera en souterrain...
A.M. - ... Ce qui signifie qu'une partie sera aérienne. Vous attendez-vous à rencontrer des obstacles auprès des riverains ?
J.N. - C'est, bien entendu, avec les riverains concernés par ce voisinage que sera prévue l'insertion des parties aériennes. D'une manière générale, les habitants de l'agglomération, ceux des quartiers traversés par le VAL, les futurs usagers, ne peuvent être indifférents à l'emplacement des stations, aux liaisons prévues avec les bus ou au positionnement des parkings de dissuasion. Ces questions ne peuvent être tranchées seulement à coups d'arguments techniques. L'avis de l'ensemble de la population est indispensable. Nous avons déjà entamé des réunions regroupant élus, techniciens et associations. Cette concertation va se poursuivre et s'accroître dans les semaines qui viennent. La transparence sera totale.



Jean Normand : "C'est incontestablement le VAL qui répond le mieux à la spécificité de Rennes".

LES CHIFFRES DU SITCAR

Même si le réseau de transport collectif a fait ses preuves, la croissance démographique de l'agglomération a conduit le SITCAR à adopter un nouveau mode de transport. Chiffres à l'appui (sources 1988) :

- Sur 385 269 voyages par jour, 111 779 s'effectuent en bus, soit près de 30 % de l'ensemble des déplacements.
- Fréquentation : 126 voyages par an et par habitant
- Dépense au voyage : 3,50 F.
- Recette tarifaire moyenne : 1,75 F.
- Fiscalité par an et par habitant en 1988 : 46 F.
- Sur les 43 réseaux de transport collectif en France, Rennes occupe la 46^e position au niveau de la fréquentation, la 66^e pour la dépense au voyage et la 36^e rang pour la recette tarifaire moyenne.
- Rennes concentre 68 % des emplois, 67 % de la population et 93 % des déplacements de

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 66

A.M. - Quand connaîtrez-vous le tracé définitif ?
J.N. - Nous souhaitons le connaître dès le mois prochain.

"UNE REVISION FONDAMENTALE DU RÉSEAU"
A.M. - Cela dit, le métro ne remplacera pas le bus. Il le complétera. Comment le futur réseau s'articulera-t-il autour du VAL ?

J.N. - C'est juste. Nous effectuons actuellement sept millions et demi de kilomètres par an. Le VAL va en économiser un million et demi. Restera six millions et demi de kilomètres dans l'agglomération. Par conséquent, il nous va falloir revoir fondamentalement tout le système pour qu'il s'accorde au VAL. Nous devons prévoir notamment les retours de charge.
A.M. - Avez-vous déjà une esquisse de ce que sera ce réseau ?
J.N. - Il est trop tôt pour apporter des précisions. Une certitude : la mise en place du VAL se fera en harmonie avec un réseau de bus modernisé et redéployé. Les deux systèmes de transport en commun ont pour vocation de se développer ensemble. Nous avons commencé le rajeunissement du parc véhicules par l'achat de quatorze nouveaux bus l'an dernier ; vingt autres vont être achetés cette année. Cette refonte du système de circulation va également s'opérer en concertation avec les communes périphériques. Il est normal qu'elles se sentent associées au VAL : n'oublions pas qu'elles participent financièrement. Nous venons de mettre en place une commission "Plan Département Urbain" qui planche sur la reorganisation du réseau. Et nul doute que son premier souci va être d'anticiper sur l'avenir.

"LE BON CHOIX FINANCIER"
A.M. - D'aucuns estiment que le VAL est une "folle municipale" au niveau de l'investissement. Que répondez-vous à vos détracteurs ?
J.N. - Les élus du SITCAR et de la Ville de Rennes estiment qu'il s'agit d'un investissement adapté au devenir urbain, social, économique, culturel de la cité, tout comme à ses fonctions administratives et politiques. Tramway ou VAL, le TCSP est un investissement très lourd qui est

décidé aujourd'hui mais pour de nombreuses décennies. C'est un pari engagé sur la poursuite de la croissance démographique et économique de l'agglomération. Ce n'est pas par simple plaisir d'avoir une nouvelle technologie que nous avons fait ce choix. Le coût du VAL, à Rennes, est estimé à 2 milliards de francs. Mais ce mode de transport est l'investissement le plus rationnel sur le long terme grâce, notamment, à sa conduite automatique qui limite les coûts d'exploitation. Le reste convaincu que le XXI^e siècle se vivra sous l'ère du transport automatique.
A.M. - Le coût total du tramway représentait 1,7 milliard. Visiblement, cette différence n'a pas pesé dans votre choix. Pourquoi ?
J.N. - Non. D'abord parce que cette différence de 300 millions se trouve réduite par le jeu des subventions de l'Etat. Ensuite pour toutes les raisons que je viens de vous indiquer. Le VAL correspond mieux à notre stratégie de développement. Le tramway traverse des carrefours ; il faudrait tôt ou tard les aménager. La solution des conflits entre le tramway et autres modes de circulation aurait été nécessaire... et coûteuse.

"1997 : FIN DES TRAVAUX"

A.M. - Quel est le calendrier du dossier VAL ?
J.N. - L'année 1990 va être essentiellement occupée par l'étude de l'Avant-Projet Sommaire. Jusqu'à la fin mai, préparation de l'A.P.S. à partir d'une première approche du tracé, des études géologiques, des études de réseaux... Au mois de juin, le SITCAR, sur la base d'un concours, désignera le bureau d'études chargé de l'A.P.S. Début mai 1991, décision d'adoption de l'A.P.S. Fin 1991, début 1992, Avant-Projet détaillé et préparation des marchés. Le début des travaux est programmé pour 1992. Livraison prévue en 1997. Les délais peuvent paraître longs mais sachez-vous qu'il faut un an pour fabriquer un tunnelier et entre vingt-quatre et trente mois pour faire le tunnel...
A.M. - Autrement dit, au meilleur des cas, première rame de métro en 1997 à Rennes ?
J.N. - Effectivement. Au seul du XXI^e siècle, l'agglomération Rennaise se présentera avec toutes ses chances. ■

LE RÉSEAU "TAU"

Le tracé du futur métro dessine la lettre grecque "Tau", symbole utilisé en physique pour exprimer l'intervalle de temps d'un phénomène cyclique : période, abattement.

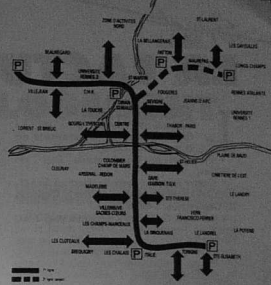
Le tracé "TAU" qui a été retenu répond à plusieurs objectifs :

- Il relie le centre-ville de Rennes et les grandes concentrations d'habitat et d'emplois (Le Blouin, Villejean et C.H.R. Maurepas).

Il dessert la gare SNCF en réalisant ainsi la connexion indispensable avec le réseau ferroviaire et la gare routière.

Il crée les axes forts du développement de l'agglomération à l'ouest, à l'est et au sud. Il permet de conforter le dynamisme du centre historique de Rennes.

Il permet un maximum de correspondances avec les lignes de bus existantes. ■



EDMOND HERVÉ DIT POURQUOI LE VAL



Edmond Hervé, député-maire de Rennes, et Jean Normand, président du SITCAR, adjoint chargé des affaires économiques à la Ville de Rennes, sont embarqués dans la même rame. Photo prise le 5 mars dernier, à l'occasion de l'inauguration du chantier de la gare SNCF.

Extraits de la déclaration d'Edmond Hervé lors du conseil municipal extraordinaire du 25 octobre dernier, consacré au choix d'un Transport Collectif en Site Propre :

"Quelle ville voulons-nous ? C'est affaire de démographie, de population, de localisations, d'aménagements, d'échanges, d'environnement, de quartiers, d'activités, de logements, de relations internes et externes. C'est affaire de société."

C'est aussi une affaire d'ambition pour celles et ceux qui vivent la Ville. Cette ville que nous voulons nous l'avons souvenue décriée, nous l'avons traduite, nous la traduisons et nous la traduirons, en pensées, en projets, en engagements, en contrats, en décisions, en actes. (...)

Dans cet Hôtel de Ville, l'autorité municipale a toujours su anticiper. N'est-ce pas là l'acte supérieur de la responsabilité ? Il y a eu anticipation avec la construction des différentes ZAC, avec l'implantation de Citroën, avec Rennes IV, avec Rennes Atlantique, avec le réseau câble, avec la nouvelle gare, avec le plateau piétonnier... (...)

Pourquoi le VAL ? Il correspond à l'idée que l'on doit avoir du XXI^e siècle : les villes ayant fait le choix du dynamisme seront les véritables moteurs d'une Europe à l'intérieur de laquelle les barrières vont tomber d'elles-mêmes. C'est ce dynamisme à qui revient et attire les personnes et les activités.

Rennes, le Département, la Région ont tout à gagner de leurs prospérités respectives. (...)

Le centre historique - une spécificité pour le tracé du VAL.



DIX-SEPT STATIONS

- Longueur de la ligne : 9,3 km (dont 3,8 km en souterrain).
- Nombre de stations : 17 (dont 6 en souterrain).
- Vitesse commerciale : 31,5 km/h.
- Temps de parcours : Villejean - Centre : 6'20"
- Hautes Ourmes - Centre : 9'10"
- Fréquence (intervalle entre 2 passages) : - heures de pointe : 2'30" / 3' - heures creuses : 4' / 5'
- Amplitude horaire : 5 h 30 - 24 h.
- Trafic journalier (en voyageurs) : 83 000.
- Effectif d'exploitation : 90 personnes.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 67

LA FACTURE

Le coût du VAL, à Rennes, est estimé à 2 milliards de francs (valeur 88). Le financement de cet investissement est prévu de la manière suivante :

- d'une part, par le concours de l'Etat : 350 millions,
- d'autre part, par l'autofinancement du SITCAR, ainsi que par les concours de la Région et du Département : 450 millions,
- enfin, par le recours à l'emprunt pour 1 200 millions.

coûts d'exploitation du VAL seront couverts de la manière suivante :

- Accroissement progressif du prix du ticket. C'est aujourd'hui l'un des plus bas de France. Il devrait atteindre environ 3,60 F (francs 89) en 1996-97, ce qui le mettrait au niveau actuellement atteint par Nantes et Grenoble.
- Augmentation de la contribution des communes du SITCAR. Aujourd'hui, cette contribution représente en moyenne 2,2 % du produit fiscal communal soit 22 F pour 1 000 F de recettes fiscales (tous impôts confondus : taxe d'habitation, taxes foncières et taxes professionnelles). En 1996-97, cette contribution s'élèvera à 95 F (francs 90) pour 1 000 F de recettes fiscales.
- Evolution du "versement transport". Aujourd'hui, cette taxe versée par les entreprises (privées et publiques) de 10 salariés et plus représente 1 % des salaires bruts. Elle devra être portée à 1,5 % selon un calendrier qui reste à décider.

Enfin, les élus du SITCAR insistent sur le fait que : "Ces financements locaux couvrent non seulement l'investissement et l'exploitation du VAL mais aussi les charges que continueront d'engendrer le système des bus."

S'il n'avait pas été décidé de construire le VAL, il aurait tout de même fallu financer la charge croissante du système de bus. On estime que cette charge aurait été trois fois plus élevée, en 1995, que celle que nous connaissons aujourd'hui".

L'autofinancement assuré par le SITCAR, le remboursement des annuités d'emprunt et les

FIN DU DOSSIER TRANSPORTS COLLECTIFS SITCAR

Urbanisme

SAVOIR DISTINGUER RENNES

Un quartier d'affaires à la gare ? Oui, c'est une nécessité. Cela correspond à une stratégie de développement par rapport aux activités tertiaires.

Les caractéristiques du tissu économique et de la main-d'œuvre, la stratégie de développement affichée cette dernière décennie, la position géographique de Rennes, le rayonnement du Grand Ouest déterminent la Ville à miser principalement sur le tertiaire pour la création d'emplois à l'intérieur de la rocade.

Outre le développement endogène, Rennes doit travailler 3 types de clientèle :

- renforcement du tertiaire supérieur : services rares aux entreprises ;
- implantation de sociétés étrangères ou nationales cherchant à se rapprocher de nouveaux marchés, à drainer une nouvelle clientèle ;
- délocalisations liées à la situation de la région parisienne (coût du m² de bureaux, asphyxie en matière de circulation).

Pour séduire ces entreprises, le T.G.V. et le concept de ville technopôle sont certes des argu-

ments nécessaires et de poids mais cela est insuffisant car d'autres villes proposent une offre identique.

D'autre part, cette clientèle a une attente différente. Elle souhaite un positionnement centre-ville, une recherche d'identification à travers l'immobilier et des immeubles de prestige.

En un mot, il faut distinguer Rennes. Le quartier autour de la gare nous permet de répondre à ces objectifs.

Aussi, une étude globale est lancée pour définir l'image, à long terme, du quartier d'affaires et amorcer une politique de communication, proposer un découpage opérationnel (à partir de quand peut-on parler de centre d'affaires, 50 000 m² ? Est-il réaliste de programmer 100 000 m² ou même 150 000 m² à terme ?).

Le Rennes du Futur prend place dans la naissance de ce projet qui modèlera la ville de demain dans une dynamique urbaine maîtrisée. A suivre... ■

JEAN-YVES CHAPUIS
Adjoint à l'urbanisme

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 68

S.N.C.F. UN INVESTISSEMENT DE 6 MF

6 millions de francs ! Un gros programme d'investissement va accroître la capacité de l'Atelier du matériel de Rennes. Les tâches de l'Atelier vont évoluer en effet. Elles concerneront essentiellement des modifications au matériel de banlieue parisienne pour contrôle de vitesse, équipements de conduite à agent seul, signal d'alarme par interphone notamment.

Ces travaux s'étendront jusqu'en 1996 voire 1998 pour certains. Les nouvelles activités devraient permettre le maintien de l'effectif à niveau constant.

RENNES A 1 H.30 DE PARIS

Projet de ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes. Il est au ministère des transports, en concurrence avec d'autres, dans le cadre du schéma directeur des lignes à grande vitesse. Le coût en serait raisonnable. Il mettrait Rennes à une heure trente de Paris et le contournement du Mans à grande vitesse pourrait être prolongé pour faire gagner du temps à la clientèle de la ligne Le Mans-Nantes.

Audiar

L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT A DIX ANS

L'observatoire du logement de l'agglomération rennaise a fêté, il y a quelques jours, son dixième anniversaire. Organisée par l'AUDIAR (1), cette journée était parrainée par le District Urbain et le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer (2).

À cours du colloque ouvert par Edmond Hervé, président de l'AUDIAR et Député-Maire de Rennes, Dominique Becquart, directeur de l'AUDIAR, a précisé "le rôle pivot et les fonctions de l'observatoire". Parmi les thèmes débattus : l'acquis et les limites de 10 ans d'observatoire du logement, comment répondre aux besoins d'information, les enjeux des agglomérations de l'Ouest (avec une table ronde), les évolutions du contexte national et les pratiques et modes d'observations dans d'autres pays européens. Plusieurs intervenants (Jean-Yves Chapuis, MM. Giboire, Biger, Lacaze, Piel, Schaefer, Mme Fribourg...) se sont succédés à la tribune pour animer et étayer ces différents thèmes. Aujourd'hui, chacun s'accorde à reconnaître combien l'observatoire du logement est l'outil d'une politique, notamment en permettant d'évaluer des objectifs et des projets.

DIFFUSER MIEUX ET PLUS VITE
L'observatoire permet le suivi régulier, depuis

6 ans, de la réalisation (ou des problèmes de mise en œuvre) des objectifs de la politique locale de l'Habitat.

Il a permis de constater notamment :
- que la régence bien réelle de la construction ne concerne pas toutes les populations,
- que la recherche de la qualité urbaine doit être poursuivie (qualité du logement, des espaces publics, des équipements, des services...),
- que l'accès au logement des plus démunis est loin d'être résolu.

L'observatoire joue donc un rôle - même s'il a besoin de complément, en particulier pour l'analyse des phénomènes sociaux les plus difficiles à connaître - dans le réajustement permanent des moyens de la politique locale de l'Habitat. Il servira à caler les priorités de la convention Ville/Habitat par laquelle le District souhaite contractualiser avec tous ses partenaires les moyens à consacrer à la réalisation d'une ville plus solidaire.

L'Observatoire de l'Habitat veut surtout rester une instance partenariale d'échanges. Pour cela il doit, selon ses responsables :

- diffuser mieux et plus vite l'information qu'il traite. Il est désormais possible pour les membres de l'observatoire d'obtenir entre deux publications des informations qui répondent à une demande particulière plus spécifique.

- informer sur les données qu'il ne traite pas directement. Il doit continuer à diffuser les études réalisées par l'AUDIAR sur les domaines de l'habitat, qui peuvent être demandées par les élus du District ou qui font l'objet d'un contrat particulier. Les informations sur l'évolution de la réglementation, de la législation nationale restent toujours dans ses missions. Enfin, l'obser-

vatoire doit rester le lieu privilégié où les élus du District présentent les objectifs de leur politique.

L'Observatoire de l'Habitat de Rennes a pu, par le passé, servir à l'établissement d'objectif pour une politique locale de l'Habitat ; il a révélé des carences et suscité des initiatives opérationnelles. Il a l'ambition aujourd'hui, à partir du bilan qu'il contribue à établir sur le Bassin de Rennes, de permettre aux professionnels, aux élus comme aux techniciens, de continuer à alimenter leur réflexion prospective et d'évaluer les efforts entrepris. ■

- (1) AUDIAR : Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise.
(2) Le colloque du 22 mars a été clos par Louis Beson, ministre délégué chargé du logement.



La centralité et l'équilibre social entre les quartiers : deux fonctions auxquelles doit répondre un projet urbain.

Renaissance d'un boulevard

L'ESPACE ARSENAL FAIT LA JONCTION

Un groupement de promoteurs réunissant SCIC Investissement, SOCAFIM Ouest et SCET, partenaires de la Ville de Rennes, aménagent, construisent et commercialisent 41 000 m² au cœur de Rennes. Avec l'Espace Arsenal, il s'agit de conquérir un site exceptionnel, vaste et capable d'imposer une cohérence urbaine en réunifiant le nord, historique et touristique, avec le sud, moderne et commerçant.

Ce nouveau quartier de l'Arsenal bénéficie de tous les atouts d'un grand quartier moderne, situé à proximité du Centre Commercial Colomba.

25 000 m² d'immeubles d'habitations, soit plus de 300 appartements, 9 000 m² d'immeubles de bureaux et commerces, un hôtel 3 étoiles de 120 chambres, un espace congrès dont une salle de 350 places, un équipement culturel de 8 000 m², un parking souterrain de 650 places et un parc de verdure font de l'Espace Arsenal un lieu d'activités et de logements.

Pour la conception urbanistique de cet espace, la Ville de Rennes a organisé un concours national à l'issue duquel le projet de Jean-François Revert a été retenu. Originaire de Dol-de-Bretagne,

Jean-François Revert est responsable d'une agence à Saint-Malo et à Paris.

Pour l'architecture des résidences, le groupement de promoteurs de logements a également organisé un concours remporté par le Cabinet Assia, de Mons-en-Barœuil, dirigé par MM. Thierry Verbiest et Benoît.

L'architecte Thierry Verbiest estime que la principale difficulté rencontrée était due à l'orientation nord-sud des immeubles d'habitations sur lesquels le Cabinet a travaillé : "Comment faire pour que tous les logements aient une vue correcte ? C'est la question qui a guidé notre recherche. Notre volonté a été aussi de montrer une belle façade, de qualité, vers l'extérieur et pour cela, nous avons utilisé la pierre. Nous souhaitons donner à chaque programme une spect-



Quartier de la gare : des grues par-dessus les toits.

armor
magazine

Chaque mois dans votre Maison de la Presse

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 69

Spina
RENNES

ficité architecturale tout en gardant une homogénéité au niveau des matériaux. De la pierre claire en élévation et un soubassement en granit breton pour la façade nord, tournée vers la cité judiciaire. Par contre, une profusion de balcons et loggias pour la façade sud.

Avoir traité un immeuble de 200 mètres de long sans qu'il soit perçu comme pesant apparaît comme l'élément le plus original de cette réalisation.

tion signée Ausia, lequel, précisons au passage, a déjà obtenu à deux reprises le Prix des Communautés Européennes : "Cet immeuble est une barre sans en être une, car elle est belle. C'est une barre intelligente" revendiquent encore les responsables du Cabinet Ausia, qui réalise, là, son premier édifice dans l'ouest.

Les travaux de l'Espace Arsenal ont débuté le 16 janvier dernier. Les premières livraisons sont prévues pour mi 1991. ■



Edmond Hervé donne le premier coup de truelle. Le député-maire est entouré de MM. Galbère (1^{er} adjoint), Blanche (SCIC Investissement), Camus (SDCAFIM Ouest) et Chapeau (adjoint à l'urbanisme).

Rennes Atalante



LES ENTREPRISES, LEVAIN DE LA TECHNOPOLE

Au mois d'avril 1984 fut créée l'association Rennes Atalante, composée de chercheurs, d'industriels, de financiers et d'étus locaux.

Cette association a été chargée, par le District de l'agglomération de Rennes, de la prospection, de l'accueil des entreprises et de l'animation des sites, ainsi que de l'agrément à accorder aux entreprises pour l'accès à Rennes Atalante.

Six ans après la création, il est possible de faire un bref bilan de l'opération. Pour ce dernier, je souhaiterais mettre l'accent sur les entreprises qui ont rejoint Rennes Atalante et les aménagements de terrains ou de locaux qui ont permis l'accueil de ces dernières.

Atalante Beaulieu : Première implantation de Rennes Atalante, ce site est à l'Est de l'agglomération, sur les communes de Rennes et de Cesson, à proximité du complexe scientifique. Trente hectares ont été aménagés. Sur ce site consacré essentiellement aux technologies de l'information, on dénombre 5 000 emplois (y compris les emplois des établissements et des entreprises présents avant le lancement de Rennes Atalante).

Rennes Villejean : Au Nord-Ouest de l'agglomération, à proximité du Centre Hospitalier Régional, 10 hectares en cours d'aménagement accueillent des entreprises spécialisées dans les sciences de la santé (génie biologique et médical, médicament, électronique médicale, biotechnologie, imagerie médicale). Un premier bâtiment locatif a été livré début 1990. Il accueille notamment la société Bioprodex, issue des laboratoires de l'INSERM, et la société Biotrial.

Rennes Champeaux : Sur une vingtaine d'hectares, à l'Ouest de Rennes et à côté de l'ENSAR et de l'INRA, se développent des activités de biotechnologies dans les domaines de l'agro-alimentaire et de la nutrition. Un premier bâtiment a été construit par la Ville de Rennes à proximité du laboratoire de technologie laitière de l'INRA.

Ce bâtiment, nommé Nucleoelle, accueille 5 entreprises dans 600 m² (Saver SA, Claude Léger, Fish-Pass, Nutrinov, Unicopa). Une deuxième tranche de construction de 1 500 m² est envisagée.

Rennes Apigné : Un espace plus important (45 hectares), sur la commune de Le Rheu, à l'Ouest de Rennes, est destiné à accueillir des entreprises nécessitant des surfaces importantes dans le domaine des bio-industries et de l'agronomie. Une pépinière d'entreprises de 2 200 m² vient d'être livrée et 5 entreprises y sont déjà installées (Lomatch, Laure Le Roch Associés, Catalys, Decision International, Apave de l'Ouest).

Le bilan global fait apparaître sur les 80 entreprises présentes sur le site de Rennes Atalante un solde de 1 200 emplois nouveaux et de 1 300 emplois transférés.

Sur les 1 200 emplois nouveaux, 18,5 % sont le fait de créations d'entreprises dont le siège est

sur la technopole. Ces jeunes entreprises, 38 au total, ont été créées par des chercheurs, de jeunes ingénieurs en fin d'études ou des cadres d'entreprises de haute technologie de la région. Elles se sont créées à partir d'un transfert de technologie, ou d'une idée non valorisée par la société qui les employait.

Les entreprises constituent le levain de la technopole et quelques unes d'entre elles devraient connaître une croissance importante. C'est, par exemple, le cas de Saver SA (produits alimentaires intermédiaires) qui va quitter son implantation sur Atalante Champeaux pour démarrer une unité de production en Ile-et-Vilaine. De même, Claude Léger quitte prochainement le même site pour rejoindre sa toute nouvelle unité de production à Guichen, au Sud de Rennes (150 emplois). ■

RENÉ DABARD
Président de Rennes Atalante

SACER

POUR ALLER PLUS LOIN

Directeur Régional Rennes :
Bertrand LEMOIGNE - Tél. 99 59 25 91

- Travaux publics
- Travaux particuliers
- Voirie
- Sols industriels
- Terrains de sports
- Tennis
- Terrassement
- Canalisation

- ★ BREST : 98 40 38 75 - G. Le Saux, E. David
- ★ LORIENT : 97 76 00 17 - Y. Le Rheun
- ★ NANTES : 40 92 18 60 - R. Le Lion
- ★ PONTIVY : 97 25 26 34 - M. Le Pajolec
- ★ RENNES : 99 59 25 91 - J.-P. Allanic, J. Thomas
- ★ ST-BRIEUC : 96 94 02 31 - C. Cocheril, J. Gicquel
- ★ VANNES : 97 54 21 60 - Y. Beauquin, T. Pierre

L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie

TRENTENAIRE ET UNE QUALITÉ DE FORMATION RECONNUE

Il y a un peu plus de trente ans, l'Institut de Chimie de l'Université de Rennes était transformé en Ecole Nationale Supérieure de Chimie et obtenait ainsi le statut d'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (E.N.S.I.).

Cet événement fut essentiel dans la vie de l'établissement, il concrétisait la qualité de la formation délivrée et la reconnaissance du Diplôme d'Ingénieur Chimiste de l'E.N.S.C.R. par la Commission des titres d'Ingénieurs.

L'Institut de Chimie avait été créé en 1921 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, dans le cadre d'un Institut Polytechnique de Bretagne où il voisinait avec un "Institut d'Enseignement Commercial". Très vite, il se rapprocha de la Faculté des Sciences et les cours furent longtemps communs, sur bien des points, aux deux établissements.

Les promotions de l'Institut de Chimie, peu nombreuses au début, ont fourni près de 250 cadres, principalement à la Région Bretagne. Depuis sa transformation en E.N.S.I. (1959), près de 1 000 étudiants ont reçu le diplôme d'Ingénieur Chimiste. L'E.N.S.C.R. connaît d'ailleurs une progression continue de ses effectifs, qui se situent actuellement aux environs de 50 élèves par promotion et devraient passer à 70 dans les quatre années qui viennent.

AMBITIONS

Bien que très implantée regionalement, c'est une Grande Ecole aux ambitions nationales et internationales, ainsi qu'en témoignent la diversité géographique du recrutement de ses élèves et les situations offertes à ses ingénieurs.

Le recrutement s'effectue :
- En première année (au niveau baccalauréat + 2 années) par :

- Concours national des E.N.S.I. Chimie, ouvert aux élèves des classes préparatoires des lycées (section P, P¹ et TB ou T¹ en nombre plus limité) ;

- Concours particulier à l'école, réservé aux titulaires du D.E.U.G. A des Universités ;
- Concours d'admission sur titre pour les titulaires d'un D.U.T.

La formation étalée sur trois années, basée évidemment sur la chimie, essaie de répondre aux besoins modernes ; elle s'articule autour :

- de la chimie de base : chimie organique, chimie minérale, chimie physique, chimie analytique...

- des sciences de l'ingénieur : génie chimique, génie des procédés, informatique, automatisme, sécurité...

L'E.N.S.C.R. affiche deux options en troisième année :

- Application du Génie des Procédés en Agrochimie et dans l'Environnement ;

- Méthodes de la Chimie Fine.

L'approfondissement de ces options s'effectue, sous forme de stages, dans les laboratoires de l'Ecole mais aussi de l'Université, de l'I.N.R.A., du C.N.R.S. et de l'Industrie.

A cet égard, l'E.N.S.C.R. s'est dotée au fil des ans de laboratoires de Recherche dans les domaines de la Chimie des Eaux et de l'Environnement, du Génie des Procédés et de la Chimie Organique des Substances Naturelles (lipides, sucres...).

Du fait de sa formation polyvalente, l'ingénieur chimiste diplômé de l'E.N.S.C.R. peut exercer ses compétences non seulement dans les industries chimiques, mais également dans les industries qui font largement appel à la chimie : industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, parachimiques (cosmétiques, parfums, peintures, papeteries...), métallurgiques... sans oublier l'Enseignement Supérieur, la Recherche Scientifique et les différents services publics (laboratoires municipaux, départementaux... compagnie des eaux...).

SUR LE TERRAIN

Cette Ecole nationale est aussi très engagée dans les actions régionales. Outre de nombreux contacts avec les entreprises bretonnes, elle a participé très activement à la mise en place d'Archimet, à Vannes, et utilise ce Centre d'extraction comme lieu de stage pour ses élèves se destinant à l'industrie agro-alimentaire. Elle est co-fondatrice, avec l'Université, d'une filiale SARI à St-Malo : le CERVAC-Ouest, société d'analyse et de recherche pour les produits de grande consommation. Elle a bénéficié, pour réaliser ces opérations, du soutien financier de la Région Bretagne. L'E.N.S.C.R. est actuellement maître d'ouvrage d'une nouvelle opération du Contrat de Plan Etat-Région : la mise en place d'un Centre de Recherches sur les Lipides avec le concours d'équipes de recherche d'origine différente : CNRS, INRA, ENSAR, ENSCR, Université. La encore, un soutien financier lui est apporté par l'Etat, la Région, le Conseil Général et le District de Rennes. ■

RENÉ DABARD
Directeur de l'E.N.S.C.R.

SAINT-MALO
VIVEZ LE LUXE ENTRE LE PORT ET LA PLAGE

Central Park

2^e TRANCHE : 14 APPARTEMENTS, livraison 3^e trimestre 1990
24 APPARTEMENTS, livraison 2^e trimestre 1991
DU STUDIO au 4 PIECES

S.C.I. Central Park,
rue Trichet, SAINT-MALO
Pour recevoir notre documentation

99 81 92 00

Nom Prénom Adresse
Tél.

Crédit Mutuel
de Bretagne
une banque à qui parler

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 71

LA QUALITÉ DE L'AIR DANS L'AGGLOMÉRATION

L'ASOAR - Association pour la Surveillance de la Qualité de l'Air dans l'Agglomération Rennaise - vient de publier une plaquette résumant les résultats des mesures prises en 1989.

S'agissant des polluants atmosphériques, l'ASOAR rappelle qu'on peut distinguer trois catégories principales de sources, en dehors des émissions naturelles :

- Les installations de combustion : Chaudières industrielles, centrales de chauffage, foyers domestiques.
- Emissions principales : SO₂ - poussières - NOx.
- La circulation automobile (tourisme - utilitaires).
- Emissions principales : NOx - poussières - CO - HCT - Pb - SO₂ (diesel).
- Les procédés industriels, les stockages de produits volatils.

Emissions principales : HC - solvants - poussières - F - divers.

Leurs effets se font sentir sur la santé des hommes, mais également sur les animaux, les végétaux, les matériaux et le climat (à long terme). L'étude des effets de la pollution est très complexe.

On connaît relativement bien les effets de pollutions à très fortes doses comme dans le cas de Bhopal ou l'épisode de pollution de Londres en 1952.

A de fortes concentrations chez les êtres humains, les polluants atmosphériques affectent surtout les fonctions respiratoires. Certains peuvent entraîner des céphalées et des troubles sensoriels, d'autres favorisent l'apparition de tumeurs.

En présence de pollutions chroniques à faibles doses, l'impact négatif est très difficile à estimer. Le degré de toxicité dépend de la concentration du ou des polluants, mais aussi de la durée d'exposition et de la sensibilité des personnes. Il ne faut pas oublier l'effet "synergie" en présence de plusieurs polluants. Les effets de la pollution se font sentir surtout chez les individus fragiles, personnes âgées et enfants. Aussi est-il difficile actuellement de définir des seuils de concentration au-dessous desquels les effets sur la santé seraient nuls.

Signalons que certains polluants sont impliqués dans le phénomène des "pluies acides", la diminution de la couche d'ozone et "l'effet de serre".

STABILITÉ MAIS VIGILANCE

"Les mesures enregistrées en 1989 sur l'agglomération rennaise confirment le maintien, par rapport à 1988, de la pollution de l'air à un niveau qui peut être jugé relativement faible au regard des normes européennes" indique Henri Guillem, le président de l'ASOAR, lequel invite néanmoins à la vigilance :

"Ce constat ne doit pas cependant décourager les efforts visant à améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Déjà, l'utilisation du gaz naturel qui s'est développée durant la dernière décennie a contribué grandement à la réduction

de la pollution soufrée. Les teneurs en oxydes d'azote et monoxyde de carbone, sans être alarmantes, restent plus marquées dans le centre ville et portent la trace de la circulation automobile. De mauvaises conditions météorologiques ont provoqué en début et fin d'année quelques épisodes de plus forte pollution. Le fort ensoleillement de l'été a favorisé les pointes de concentration en ozone, entraînant pour 23 périodes le non respect intégral de la directive OMS. Par contre pour l'anhydride sulfureux, le dioxyde d'azote, le monoxyde de carbone, les valeurs limites et guides CEE et les directives OMS sont dans l'ensemble respectées.

Les émissions de polluants de notre agglomération contribuent à leur façon à la pollution générale du globe terrestre et interviennent dans la formation des phénomènes qui se sont précisés ces dernières années : pluies acides, dépérissement des forêts, diminution de la couche d'ozone, effet de serre. Il nous faut rester vigilants et soucieux de la protection de l'atmosphère. Chacun doit se sentir concerné et s'efforcer de contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique en favorisant l'ération des voies de circulation, en privilégiant l'utilisation :

- des combustibles, carburants et produits "propres"
- des technologies "propres" réduisant les émissions de polluants,
- les transports en commun.

C'est à ce prix que le développement économique et la nécessité de protéger l'environnement et la santé humaine pourront vivre en harmonie".

ASOAR, 9, rue du Clos-Courtel, 35043 Rennes Cedex. Tél. 99 25 33 00. Résultats minist. : 99 25 33 33.

Enquête Environnement

Les implications du développement rapide de l'agriculture et de l'agro-alimentaire

Quelles sont les implications du développement rapide de l'agriculture et de l'agro-alimentaire avec les problèmes d'environnement ? Le Groupement d'Intérêt Scientifique "environnement" de Rennes vient de dresser son bilan d'activités (1985-1989) et d'établir les perspectives dans un ouvrage de 120 pages (1). Les différents laboratoires qui ont apporté leur contribution à cet ouvrage relèvent de grands organismes nationaux de recherche, INRA, CNRS, ainsi que de nombreux établissements d'enseignement et de recherche : l'Université de Rennes I, l'École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, l'École Nationale de la Santé Publique, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes. Le CEMAGREF de Rennes a également participé activement à cette entreprise et collaboré à de nombreux travaux. Nous avons extrait quelques passages des conclusions générales :

Les principaux résultats acquis et les perspectives de recherche peuvent être présentés en fonction du caractère plus ou moins immédiat des solutions qu'ils apportent aux problèmes posés.

L'excédent de déjections animales provenant des élevages hors sol suppose la mise en place urgente de moyens techniques permettant de diminuer les nuisances et de limiter leurs effets polluants :

- L'élimination de l'azote ammoniacal des lisiers par entraînement à l'aide d'un gaz (stripping) est l'un des moyens d'épuration proposés, en complément de nombreux autres moyens d'épuration existants.

- La valorisation des déjections comprend aussi bien leur réutilisation après transformation dans l'alimentation des animaux (granulation de fumier de volaille) que leur utilisation comme fertilisants.

L'épandage de lisier est cependant le moyen d'élimination le plus utilisé en Bretagne ; c'est pourquoi il est essentiel de donner aux exploitants les renseignements sur les conditions optimales des épandages compatibles avec les caractéristiques biologiques et hydriques des sols, et tenant compte du volet azote, très souvent excédentaire.

De nombreuses propositions ont déjà donné lieu à des applications immédiates ; cependant, elles ne doivent pas masquer l'intérêt des travaux extrêmement importants aux retombées quelquefois un peu plus lointaines, mais dont la portée est parfois aussi plus générale. (...)

La question des déjections animales n'est pas le seul aspect important relatif aux élevages. En effet, la prise en compte du comportement des animaux permet peu à peu de mieux définir les normes dans l'élevage porcin sur la double base ethnologique et zootechnique. L'utilisation des produits phytosanitaires, des fongicides, des nématoïdes, des insecticides, n'est pas non plus sans conséquences sur les sols, les eaux et les composantes biologiques et agrosystèmes.

Des études menées à l'échelle des bassins versants permettent maintenant de connaître le

devenir du lindane, triazine, atrazine, ainsi que de l'aldicarb, et de montrer que certains de ces produits sont capables de traverser la barrière que constitue pourtant généralement le sol. Dans les mêmes études menées à l'échelle de bassins versants, le phosphore semble être aussi l'un des éléments dont l'accumulation ou le transfert devront être suivis aussi bien dans les sols que dans les eaux.

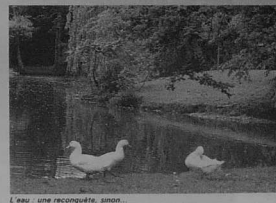
Les effets non intentionnels de l'utilisation des fongicides et de tous les produits phytosanitaires constituent l'une des questions majeures accompagnant l'intensification des pratiques culturales en Bretagne. (...)

AUSI LA DIMENSION TEMPORELLE

Jusqu'à présent, les recherches prises en compte par le G.I.S. sont principalement d'ordre biologique, biochimique ou physico-chimique. Elles doivent être nécessairement intégrées au contexte économique au fur et à mesure que l'"environnement" prend la valeur d'un enjeu. La poursuite des activités du G.I.S. suppose que l'on prenne en compte la dimension temporelle en plus de la dimension spatiale. (...) Cette approche doit permettre de donner des indications sur les vitesses de propagation des produits ainsi que de leur renouveau.

La connaissance des processus physiques, chimiques et biologiques qui sont à l'origine des déséquilibres environnementaux, devrait permettre de mieux évaluer les moyens à mettre en œuvre pour la réhabilitation des écosystèmes et des délais nécessaires à leur cicatrification.

Il est absurde d'accabler l'agriculture de tous les maux en la rendant responsable de la pollution des eaux et de la dégradation des sols, car c'est avoir une approche trop partielle et élémentaire des faits. Il est nécessaire d'accentuer les recherches qui donneront le plus rapidement possible les moyens de mettre en œuvre les processus de restauration de la capacité biologique des eaux, des sols, de la végétation et des paysages. Ces moyens ne pourront être obtenus qu'à partir du moment où les économistes intégreront dans leur démarche les deux échelles de perception de l'espace et du temps. La structure de con-



L'eau - une conquête, sinon...

certation qu'est le G.I.S. peut contribuer à cet effort.

L'ouverture vers l'étude des implications pour la Santé animale et humaine peut constituer un pôle de développement ; risques liés aux usages de l'eau, protection de la ressource aquatique superficielle et souterraine, protection de la vocation cynchylole et touristique du littoral, qualité des atmosphères confinées, etc...

La poursuite des activités du G.I.S. inclut la formation et la communication. Une grande partie des résultats acquis sont réalisés au cours de stages d'étudiants, Maîtrise de Sciences et Techniques ("Aménagement et mise en valeur des régions"), DDA des écoles d'ingénieurs agronomes (protection et aménagement des milieux, péologie, productions végétales...), DEA (écologie, agronomie), stages de fin d'études ENSP ou ENSCR, etc., et des thèses qui leur font suite. La Région Bretagne a attribué plusieurs bourses à ces étudiants.

Les activités de formation continue sont, enfin, à notre avis, le relais indispensable entre les enseignants, les chercheurs et les ingénieurs, responsables des services publics et privés, élus locaux, etc...

(1) Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 35042 Rennes Cedex - Tél. 99 28 50 00.

Rennes et le programme Villes-Santé de l'O.M.S.

A L'ECHELLE URBAINE

Dès 1986, la Ville de Rennes s'est engagée aux côtés de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) pour lancer et développer avec onze autres villes européennes le programme Villes Santé de l'O.M.S. Ce programme, dont l'objectif est l'application à l'échelle urbaine de la Politique de la Santé pour Tous en l'an 2000 de l'O.M.S., coïncidait parfaitement avec les orientations de la politique rennaise.

En s'appuyant sur une conception positive et globale de la santé, ces politiques tiennent à prendre en compte les facteurs très divers qui déterminent la santé : habitat, logement, transport, mode de vie... sans pour autant que soit négligé l'aspect curatif. Elles impliquent une démarche interpartenariale et concertée.

Les responsables municipaux ont un rôle primordial puisque, proches de la population, ils prennent des décisions qui auront très probablement, à plus ou moins long terme, des répercussions sur la santé

de la ville et de ses habitants. Ceci explique la démarche de l'O.M.S. en direction des villes et la dynamique que le programme Villes-Santé a déclenchée de la part des villes.

A Rennes, la création d'un Comité Ville-Santé a permis de regrouper la plupart des partenaires et d'élaborer un plan d'action commun : la lutte contre les inégalités de santé, la protection et le développement d'un environnement de qualité, la diminution des maladies et handicaps évitables, la réduction des décès prématurés chez les grandes lignes du Plan Ville-Santé mis en œuvre à partir de cette année. Il associera les dynamiques des uns et des autres.

QUELQUES EXEMPLES

★ Pour intégrer la dimension santé au quotidien à l'école, une action dite "Santécole", est menée dans 4 écoles de la ville.

★ Des actions d'information et de réflexion sur le SIDA et ses répercussions seront poursuivies.

vies avec le Groupe MST-SIDA.

★ Une semaine "Santé-Jeunes : l'adolescent dans la ville" permettra l'expression des jeunes et des échanges avec les adultes.

★ Un label Ville-Santé pourra être attribué à des actions reconnues comme favorables à la santé de la ville et de ses habitants. Elles peuvent concerner la sécurité, la protection de l'environnement, la protection des non-fumeurs, la diminution de l'alcoolisme, etc...

Diverses actions vont se multiplier et trouver leur cohérence dans le programme. Villes-Santé. La confrontation des expériences, la réflexion commune entre les villes est une des raisons d'être du programme. C'est pourquoi différents réseaux de villes ont été créés : un réseau de villes françaises en lien avec d'autres villes françaises se développe. C'est un exemple vivant de coopération intercommunale qui devrait aussi s'étendre aux environs de Rennes. ■

LES 150 ANS DU GAZ A RENNES

Avril 1840, 51 réverbères établis dans les rues du Centre Ville, dont 12 pour la seule place de la Mairie, diffusèrent une clarté digne d'une cité moderne. 1990, Gaz de France fête 150 années de gaz à Rennes.

Le gaz de houille appelé "gaz d'éclairage" fut inventé autour de 1800, simultanément par le Français Philippe Lebon et l'Anglais William Murdock. On le fabriquait en chauffant de la houille ou de la sciure de bois à l'abri de l'air, à une température de 1 100°C; cette opération, la distillation ou la carbonisation, donnait naissance, en ce qui concerne la houille, à deux produits principaux, le gaz et le coke. C'est ce gaz qui a été distribué à Rennes jusqu'en 1955.

150 ANS D'HISTOIRE GAZIÈRE

En février 1838, M. Tétot, maire de Rennes, signe un traité qui donne à la société de l'Union le privilège exclusif de l'utilisation des voies publiques pour l'établissement de ses canalisations et appareils à gaz.

La première usine est construite sur un terrain situé entre l' Arsenal et l'Hôpital des Incurables, actuellement rue de la Motte-Picquet. L'entoussement des longs fûts de sapins servant de canalisation se termine au début de 1840 et, le 1^{er} avril, les premiers réverbères sont allumés au gaz.

Le premier traité s'achève le 31 décembre 1855, dans un climat confus et détestable. Plusieurs fois dans les années 1890, s'appuyant sur les termes monopolistiques des traités, la Société distributrice de gaz barre la route aux concurrents. La municipalité est très désireuse de voir l'électricité s'installer dans la ville pour l'éclairage public. C'est ainsi qu'en 1902, M. Pinaud, sénateur-maire, prend un arrêté municipal autorisant... obligeant la compagnie du gaz à installer une distribution

électrique; le 23 octobre, le théâtre est éclairé grâce à des ampoules.

L'électricité progresse peu au début et les utilisations du gaz continuent de se développer. Il faut dire que le prix de l'hectowattheure la met hors de portée de nombreuses bourses et que les gaziers n'encouragent guère la vente d'une énergie dont la croissance est pourtant constatée partout ailleurs. M. Janvier, maire, entreprend la modernisation de la ville. Mais le projet établi en 1914 laisse encore la belle part au gaz.

Après la guerre, il faut gérer l'évolution sociale, la prodigieuse mécanisation des transports, l'évolution technologique. La crise économique de l'après-guerre ne favorise pas le développement des consommations gaz, le marché de l'éclairage est ralenti par l'électricité. La ville entreprend la rénovation de son éclairage public et les candélabres, inaugurés quelques années plus tôt (1914) par le Président de la République, ne contiennent bientôt plus que des ampoules de 1 000 bougies. Il faut alors s'adapter et aller à l'assaut des autres usages domestiques: cuisine, chauffage, eau chaude, s'attaquer aux différents marchés: tertiaires, industriels... Les gaziers réussissent, la courbe des ventes se redresse et progresse.

LE GAZ DE LACQ

En 1938, à la veille d'un nouveau conflit mondial, la prospérité des exploitations rennaises de la Compagnie du Bourbonnais va se trouver de nouveau soumise à rude épreuve. Les années de l'occupation sont l'ère de l'ersatz. En 1946, intervient la nationalisation des industries électriques et gazières. En 1955, on fait appel au gaz propane pour produire les 60 000 m³ de gaz que Rennes réclame certains jours. Ainsi se termine l'ère du gaz de houille.

Le réseau de transport du gaz naturel de Lacq se développe; en 1963, une ramification alimente Rennes. C'est la fin d'une époque. Les gaziers vivent l'événement avec un peu de tristesse.

Aujourd'hui, alors qu'un gaz naturel cosmo-

politique a pris la relève de nos gisements nationaux, Gaz de France compte un peu plus de 60 000 clients dans la seule ville de Rennes. Ils consomment chaque année un milliard de kilowattheures contenus dans cent millions de mètres cubes de gaz naturel. C'est dix fois la consommation de 1960, vingt fois celle de 1938.

Ce 150^e anniversaire n'est pas la fête d'une corporation, mais celle de tous ceux qui se sont trouvés associés, au fil des ans, pour une belle réussite.

UN ANNIVERSAIRE QUI S'AFFICHE, QUI S'EXPOSE...

- Une affiche "150 ans de gaz".
- Une exposition "Ça gaze à Rennes" proposée par le Musée de Bretagne du 10 avril au 27 août. Beaucoup d'objets anciens y seront exposés, une maquette de l'usine à gaz de 1932 sera présentée.
- Un concours de dessin à été ouvert aux enfants des cours moyens des écoles primaires de Rennes.
- Le gaz, c'est aussi le futur: du 24 septembre au 22 octobre, à l'espace des nouvelles technologies H.D. 2000, une exposition montrera les applications contemporaines et les recherches du gaz.

La découverte de Philippe Lebon

Philippe Lebon, né le 29 mai 1767, ingénieur à l'École des Ponts-et-Chaussées, présente en 1798, à l'Institut, un mémoire sur la possibilité d'extraire du bois soumis à la calcination en vase clos, un gaz susceptible de servir à la fois à l'éclairage et au chauffage.

Un brevet d'invention lui fut accordé l'année suivante, la première application fut l'illumination de l'hôtel Saligny à Paris.

Philippe Lebon mourut assassiné le 2 décembre 1804; son invention était encore inexploitée.

POINT 35

Pierre Mahaignerie, président du Conseil Général, vient d'inaugurer, dans le centre de Rennes, "POINT 35", un bureau d'information qui permet à tous les habitants de ville et de village de trouver réponse à leurs problèmes administratifs. Mission de ce nouveau service: avoir réponse à tout et simplifier les démarches des usagers.



Information Energie-Environnement

Le Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement (CIEEE) organise pendant ce mois d'avril, un mois d'information et de sensibilisation sur le thème: Effet de serre et destruction de la couche d'ozone: impacts sur l'environnement.

Les prochaines manifestations auront lieu:

- le 22 - Journée mondiale de la terre: en collaboration avec la Ville de Rennes, le C.I.E.E.L.E. organisera une journée de récupération des CFC.
- le 27, à 20 h 30 - Conférence-débat avec l'association La Bulle Bleue et un spécialiste en

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 74

aéronomie sur le thème "Destruction de la couche d'ozone et pollution atmosphérique".

Lieu: Maison de quartier de Villejean, Rennes.

• le 28 - Journée de formation avec l'association La Bulle Bleue sur le thème: Ozone, pollution atmosphérique: historique, données économiques, sociales. Expositions et vidéos permanentes. Renseignements au C.I.E.E.L.E., 48, boulevard Magenta, 35000 Rennes - Tél. 99 31 00 94 ou par l'intermédiaire du 36 15 code ACE puis ENERGIE. ■

LA SCIENCE POUR TOUS

La culture scientifique, technique et industrielle n'a rien de confidentiel. Au contraire. Depuis six ans, à Rennes, elle s'affiche, elle parle, elle s'anime, elle descend dans la rue. Créé en 1983, le C.C.S.T.I. (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle) a prouvé, par sa vitalité, combien sa contribution est précieuse à l'harmonisation des connaissances et à leur utilisation raisonnée dans une perspective de développement économique et de respect de l'environnement.

Une ville universitaire doit disposer des moyens nécessaires à la diffusion des connaissances. Tel est le résultat du rapport sur "les conditions d'un développement de la culture scientifique et technique à Rennes et dans sa région" élaboré par Bernard Besret, en 1983. C'est ce travail qui a abouti à la mise en place du CCSTI, avec l'aide déterminante de la municipalité.

Depuis, les manifestations se sont multipliées et ont pris du volume. "Il semble maintenant très clair que les frontières dépassent la ville et qu'elles s'étendent tout naturellement vers l'ensemble de la Bretagne, aussi bien par les expositions que par le succès de la revue "Réseau" constate aujourd'hui le président Paul Tréhen.

Quatre grands principes permettent de maintenir la qualité des réalisations du CCSTI:

- entretenir le dialogue avec les chercheurs et les enseignants,
- rendre naturelle, grâce aux moyens les plus modernes, la diffusion de cette culture scientifique et technique,
- établir, dans tous les cas, les liens entre les chercheurs, les industriels et les décideurs,
- partager l'idée d'une diffusion à l'échelle européenne.

Des principes qui ont guidé et renforcé l'action du CCSTI durant l'année 1989. Ces quelques chiffres attestent de la résonance du centre: l'an dernier, le CCSTI a créé sept expositions, publié onze numéros du mensuel "Réseau" (3 000 exemplaires diffusés en Bretagne) et accroché trente-huit expositions (dont 25 en Bretagne).

Il a également enregistré de belles affluences: 4 500 participants aux dix conférences-débats, 14 000 visiteurs au Centre d'Affaires Hermès pour l'exposition "Mille Milliards de Microbes" et 19 500 visiteurs à l'Espace Sciences et Technique.

On ajoutera que le catalogue des expositions attire l'œil des étrangers puisqu'actuellement Lisbonne accueille une création du CCSTI, "Génétique et hérédité".

ENJEU ECONOMIQUE

Bénéficiant largement de l'appui et de l'enthousiasme de tous ceux qui sont persuadés que la culture scientifique doit faire partie intégrante de la vie de tous les jours, le CCSTI possède désormais une nouvelle image, plus proche du public, empreinte de qualité et de rigueur. Cette réussite est aussi à mettre au crédit de l'implantation de son lieu d'exposition, "l'Espace Sciences et Technique", dans le Centre Colomba, et à une politique ambitieuse de diffusion régionale. C'est aussi l'avis de Michel Cabaret, le directeur du Centre: "Nous avons des atouts qui enrichissent la diversité des outils et des supports retenus pour mettre la science en culture: revue mensuelle, films vidéo, expos sous forme de panneaux, de maquettes et de logiciels... Il reste encore beaucoup à faire,

notamment en axant notre travail vers le public des tout jeunes et en mettant en place des nouveaux produits."

Le credo du CCSTI consiste donc, plus que jamais, à susciter l'intérêt et la passion pour les sciences et techniques. Les animateurs du Centre espèrent que le public qui fréquente les expositions, participe aux conférences, ainsi que les lecteurs des publications, iront au delà d'une première accroche, aussi approfondie soit-elle. "Il faut continuer dans les livres, à l'école, en formation, suivre des émissions TV pour en savoir plus" estime Michel Cabaret, lequel voit là un enjeu de premier plan: apporter une information de qualité, transmettre les savoirs, les pratiques, la démarche du scientifique... mais aussi faire prendre conscience des limites de nos connaissances et de nos méthodes. Et le directeur du CCSTI d'avertir: "Nombreuses sont les questions encore sans réponses. Plus la science progresse, plus le champ des connaissances à

découvrir et à prospecter sera large. Diffuser cette approche auprès d'un public à la recherche des "grandes certitudes", c'est aussi refuser de s'associer au scientisme et à tous les mouvements qui gravitent autour de la pseudo-science."

Enfin, le CCSTI perçoit également un enjeu économique; et non des moindres: "Quand on sait qu'une consultation sur deux, sur une banque de données scientifiques du Centre National de Recherche Scientifique est effectuée par les Japonais, il importe aussi que se mobilisent les chercheurs et les entreprises afin qu'ils assurent une veille technologique permanente. Dans notre région où les nouvelles technologies sont en plein essor, il est vital de relier les zones d'innovation et de recherche, favoriser les relations de partenariat entre l'entreprise et le public. Bref, il s'agit d'englober dans notre champ culturel ces savoirs et ces pratiques." ■ J.L.S.

* CCSTI, 6, place des Colombes, Centre d'Affaires Hermès, Rennes. Tél. 99 30 57 97



Une équipe, une devise: vulgariser la culture scientifique, technique et industrielle.

Demandez le programme

De par son rayonnement et des aides qui lui sont accordées, on peut dire aujourd'hui que le CCSTI est un organisme régional, installé à Rennes.

Le CCSTI bénéficie de subventions du Ministère de la Recherche et de la Technologie, de la Ville de Rennes, du Conseil Régional, du Ministère de la Culture, de la Direction régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, du Rectorat d'Académie...

Cinq expositions sont programmées d'ici la fin de l'année:

- Jusqu'au 2 juin: "L'Histoire des Télécommunications". Du télégraphe Chappe au Réseau Numérique. Un panorama sur l'évolution des télécommunications: vitesse, qualité et quantité d'informations transmises. Les bouleversements que cela entraîne dans notre vie quotidienne.

Exposition réalisée par le CCSTI, le CNET, le CCEIT, France Télécom, la SAGEM.

• Du 5 au 30 juin: "L'Enseignement scientifique en Bretagne sur la Révolution".

• Du 3 au 27 juillet: "L'Eau en Bretagne".

• Du 28 août au 10 novembre: "Collections zoologiques".

• Du 12 novembre au 12 janvier 1991: "Voyage au cœur des matériaux". Centre Colomba, 18 étage. Ouvert du mardi au vendredi de 12 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 13 h à 17 h. Tél. 99 30 04 02. Ouvert à tous, entrée gratuite. Accueil de groupes sur rendez-vous.

Ajoutons à ce planning de nombreuses conférences, publications, des travaux divers et l'édition, en juin prochain, d'un livre de prestige "Les sciences en Bretagne aux XVIII^e et XIX^e siècles". Le premier exemplaire sera remis au 100 000^e visiteur de l'Espace Sciences et Techniques. ■

Vie associative

UNE MAISON ET UN SALON

L'Office Social et Culturel Rennais recense aujourd'hui plus de 700 associations adhérentes, œuvrant dans les secteurs social, culturel, socio-éducatif et d'action de quartier.

L'OSCR est la Maison de la vie associative à Rennes. Cet office a pour mission de favoriser toute initiative contribuant au développement social, éducatif et culturel dans la ville et son agglomération.

P ourtant, il faut attendre septembre 1987 pour voir la "Maison de la vie associative" exister physiquement. A cette date, en effet, la Ville confie à l'Office Social et Culturel Rennais la gestion de la Maison du Champ de Mars. Ce faisant, elle met à la disposition des associations, par l'intermédiaire de l'OSCR, un équipement d'environ 3 000 m².

La Maison du Champ de Mars accueille de plus en plus régulièrement des manifestations d'envergure qui permettent de valoriser les activités des associations et, en définitive, la vie associative.

Dans le même temps, l'Office Social et Culturel Rennais multiplie les services à destination des associations : le maître-mot étant le professionnalisme. Ainsi, il est possible de s'adresser à l'office pour toutes questions concernant la législation associative, les questions de gestion, de législation sociale, l'élaboration d'un projet, la connaissance d'institutions...

Par ailleurs, les associations peuvent y trouver

une solution à tous leurs problèmes de communication grâce aux services intégrés de communication : conseil, infographie, formation ; s'initier ou se perfectionner en informatique grâce au centre X-2000.

DÉMUNICIPALISATION

La Ville a démunicipalisé son équipement culturel, la Maison du Champ de Mars, pour en confier la gestion à l'OSCR. Cette décision était liée au projet de muer la Maison du Champ de Mars en Maison de la Vie Associative, de l'information et de la communication.

Une Maison de la Vie Associative (et non des associations) se traduit par plusieurs missions : les rôles traditionnels de l'OSCR, l'accueil d'activités permanentes ou ponctuelles organisées par des associations, la co-organisation de manifestations valorisant la vie associative telles que le Salon National de la Vie Associative.

La Maison du Champ de Mars est aussi la Maison de l'Information dans la mesure où elle abrite l'OSCR et le C.I.J.B. Le Centre Information Jeunesse Bretagne est un centre de ressources documentaires important. Outre sa documentation thématique sur les activités de loisirs, il offre des informations précieuses sur les formations, les dispositifs et les emplois.

Dernièrement, le C.I.J.B a développé un service d'informations sur l'Europe. Il organise, par ailleurs, des journées à thèmes sur des branches de métiers. L'OSCR, de son côté, édite son mensuel l'OSCRI, de des numéros thématiques.

AVEC QUIMPER

L'année 1989 a été marquée par un accroissement du nombre des manifestations accueillies dans la maison. Notons la "Quinzaine sur les droits de l'homme", le forum "Faire quand même" organisé par l'Association Nationale pour l'Intégration des Handicapés Moteurs, les

Lors du premier Salon de la vie associative, en 1989



trois manifestations sur l'enfance et la petite enfance : "l'Atout Petit", le Village Animé de SCOLA 89 et "L'enfant, le jeu, le jouet".

D'autres dates sont également inscrites au calendrier : en octobre, colloque éco-développement ; du 1^{er} au 15 octobre, 10^e anniversaire de la Compagnie La Chouette ; en novembre, 100^e anniversaire de la Société Photographique ; les 23, 24 et 25 novembre, le Salon National de la vie associative ; en janvier 1991, les rencontres Villes-Santé ; et au printemps 91, les nouvelles technologies.

Depuis deux ans, des relations se sont établies entre l'Office Social et Culturel Rennais et la Maison des Associations de Quimper.

D'échanges et de rencontres, sont nés plusieurs projets de collaboration. Le premier qui se met en place a trait au pilotage d'une étude sur l'impact socio-économique de la vie associative en Bretagne. D'autres actions sont en cours : les associations de l'Europe, une rencontre entre les deux offices. ■

Une imprimante braille

Depuis le 1^{er} mars, l'Office Social et Culturel Rennais (O.S.C.R.) et le Comité d'Entente Départemental des Associations pour Handicapés Visuels mettent à la disposition du grand public une imprimante braille. Celle-ci est installée à la Maison du Champ de Mars. Accès au service les lundis et jeudis de 14 h à 16 h 30.

L'arrivée d'une imprimante braille à Rennes constitue une grande première en Ile-et-Vilaine. Ce nouveau service devrait concerner directement les 500 non-voyants du département, dont 200 personnes habitant la région rennaise. ■

Equipeur sportif

UN GOLF PUBLIC DE 27 TROUS

La création d'un golf public pour l'agglomération rennaise est née de la volonté de la Ville de Rennes de doter Rennes et sa région d'un équipement digne d'une métropole régionale répondant aux attentes des sportifs, mais aussi à celles des entreprises à la recherche d'une implantation dans le bassin rennais.

La réalisation de ce golf est le fruit d'une coopération intercommunale entre Rennes, Saint-Jacques de la Lande, l'Hermitage et la Chapelle des Fougeretz pour ouvrir également ce sport à

un plus large public, par l'initiation de nouveaux joueurs et par l'accès de l'équipement aux jeunes scolaires.

La première tranche des travaux du golf public de Rennes a porté sur l'aménagement, au printemps 89, de 18 trous dans un environnement bocagé.

Dès le 18 juin 1990, les golfeurs joueront sur cette première tranche de travaux, pour libérer le 9 trous existant à restructurer, et engager, avant l'été prochain, les travaux de construction du

nouveau club-house, la restructuration du 9 trous et de l'école de golf comprenant un compact 9 trous et un practice. A la fin octobre 1990, tous les travaux devraient être achevés, et le club-house livré. Mais c'est seulement en septembre 1991 que la totalité de l'équipement sera ouvert au jeu. Ultérieurement, un équipement hôtelier viendra compléter cette opération dont le coût approche les 20 MF, foncier compris. ■

JEANNINE HUON
Présidente du SIGAR
(Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise)

Une première en France

L'ÉTAT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DONNENT LE "LA"

Pour la première fois, une convention a été signée entre le Ministère de la Culture et un Conseil Général pour la mise en place d'un plan de développement musical sur tout un département.

Le 9 février dernier, M. Schneider, Directeur de la Musique et de la Danse au Ministère de la Culture et de la Communication, était à Rennes pour la signature de cette convention avec le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine.

Ce plan s'appuie, pour ses grandes orientations, sur le rapport établi par André Dubois, Inspecteur Général à la Direction de la Musique et de la Danse, à la demande de Pierre Méhaignerie, Président du Conseil Général d'Ile-et-Vilaine.

Parmi les dix articles rédigés conjointement par Jack Lang et Pierre Méhaignerie, on relève d'abord les deux objectifs majeurs que le plan propose sur cinq ans : une meilleure définition du rôle des écoles de musique dans la formation musicale en général et une meilleure organisation du réseau des écoles de musique dans le département.

Les écoles de musique doivent à la fois animer la vie musicale locale, répondre à la demande des amateurs et former de futurs professionnels. Pour ce faire, leurs responsables doivent se donner pour objectif essentiel de développer la pratique amateur et faire de la formation des amateurs une bonne formation de base pour les professionnels.

Cet objectif s'appuie sur un principe général qui doit être la poursuite en permanence de l'excellence.

Avant l'entrée à l'école de musique, le maximum d'enfants du département doit pouvoir avoir une bonne éducation musicale. Pour ce

faire, la convention prévoit des moyens permettant aux communes ou regroupements de communes de faire appel à des intervenants extérieurs à l'école employés pour le développement de la musique à l'école.

Dans le domaine pédagogique, les propositions de la Direction de la Musique et de la Danse visent à une amélioration sensible de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de musique, ce qui suppose un développement à la fois de la formation continue et de la formation initiale des professeurs.

Cette formation pourra avoir pour base un département de pédagogie, dont la création au sein du Conservatoire National de la Région de Rennes devra faire l'objet d'une convention particulière entre l'Etat et la Ville de Rennes.

Le réseau des écoles de musique du département doit s'étoffer en nombre d'équipes pédagogiques.

Pour ce faire, il faudra s'appuyer sur des écoles-centres qui rayonneront sur le pays avec au minimum le pays de Brocéliande (actuellement Ouest 35), le pays de Fougeres, le pays de Redon, le pays de Vitré et le pays de Saint-Malo.

Chaque école-centre fera l'objet d'une évaluation et d'un suivi régulier par un inspecteur de la Direction de la Musique et de la Danse, pour lui



Deux objectifs précis : une meilleure définition du rôle des écoles de musique dans la formation musicale en général et une meilleure organisation du réseau des écoles de musique dans le département d'Ile-et-Vilaine à partir de 8 à 10 "écoles-centres".

permettre d'être au minimum au niveau d'un établissement agréé.

L'Etat examinera la possibilité de transformer ultérieurement tout ou partie de ces établissements en Ecole Nationale de Musique.

LE POIDS DE LA MUSIQUE

En Ile-et-Vilaine, la musique présente des chiffres éloquentes.

Pour la pratique collective amateur, plus de 10 000 personnes réparties entre 165 chorales ou ensembles vocaux, 65 harmonies ou batteries fanfares et 48 groupes de musique traditionnelle. Pour la diffusion, 68 ensembles vocaux ou instrumentaux et 187 organistes jouant sur 130 instruments à tuyaux.

Pour l'enseignement, plus de 35 écoles de musique subventionnées par le Conseil Général accueillent 8 000 élèves formés par 380 professeurs. C'est également 3 000 élèves répartis dans d'autres types d'établissements et associations : ateliers, musique traditionnelle...

Le Conseil Général et la Ville de Rennes accueillent 8 000 élèves formés par 380 professeurs. C'est également 3 000 élèves répartis dans d'autres types d'établissements et associations : ateliers, musique traditionnelle...

A partir de 1994, c'est 8 MF qui seront consacrés annuellement à l'enseignement de la musique. ■

Foire internationale

LA MONGOLIE, INVITÉE D'HONNEUR



Intérieur d'une yourte mongole. L'ossature est constituée de piliers en bois (généralement du saule) appelés Khaza et réunis au sommet pour soutenir la coupole (ou Toona) centrale. Le tout est recouvert de peau et de tissu tendus par des cordes de crin.

La République de Mongolie sera l'invitée d'honneur de la prochaine Foire Internationale de Rennes qui se tiendra du 28 avril au 6 mai prochain.

Pour sa première participation officielle en France, la République de Mongolie n'entend pas faire de la simple figuration.

Pour les dirigeants de ce pays méconnu, enclavé entre la Chine et l'Union Soviétique, il s'agit d'établir des relations économiques durables avec un pays européen et ce, pour la première fois depuis l'indépendance de cette République asiatique.

A ce titre, la Foire Internationale de Rennes leur paraît un tremplin privilégié.

L'ambition de la délégation officielle mongole, qui fera spécialement le déplacement à Rennes à l'occasion de cette grande manifesta-

tion économique, est de trouver de nouveaux débouchés - et surtout - de nouveaux partenaires pour ses produits : essentiellement des fourrures, des vêtements de cuir et de la vodka, exportés en quasi totalité jusqu'ici vers l'Union Soviétique et les Pays de l'Est.

Pour cibler, au mieux, les besoins de la clientèle française, les responsables de la Chambre de Commerce de Mongolie ont convié, début février, les dirigeants de la Foire à Oulam-Bator - la capitale - pour sélectionner les articles présentés à Rennes, dans un cadre original.

A cette occasion, une yourte (cette fameuse tente traditionnelle mongole qui tient lieu d'habitation) sera dressée, sous le Pavillon International, pour accueillir un restaurant mongol qui permettra au public breton de se familiariser avec la cuisine locale que l'on dit excellente. ■

Lycée Privé

Tél. 97 36 20 90
Rue du Champ de Foire
HENNEBONT

Formations
Classes de la seconde
à la Terminale

Langues vivantes :
1^{re} : Anglais - Allemand
2^e : Espagnol - Allemand - Anglais
Langue ancienne : Latin
Langue régionale : Breton
Activités sportives : Equitation, Escalade

Options : Gestion - Dactylo
Informatique

BAC : A.B.C.D.
Internat Filles et Garçons

Lycée Professionnel Privé
"Le Roscoat"
et
Notre-Dame du Sacré-Cœur
3, allée Sainte-Sophie
35700 RENNES - 99 36 36 35

- 4^e Technologique
- 3^e Technologique
- C.A.P./E.S.A.C. : Employé des
Services Administratifs et Commerciaux
- B.E.P. Administration Commerciale et Comptable (ACC)
- B.E.P. Communication Administrative et secrétariat (CAS)
- B.E.P. Vente Action Marchande (VAM)

Après le B.E.P., préparation en 2 ans :
- BAC PROFESSIONNEL, BU-
REAU, OPTION "A"
- BAC PROFESSIONNEL, BU-
REAU, OPTION "B"
- BAC PROFESSIONNEL, BU-
REAU, OPTION "C"
- BAC PROFESSIONNEL, BU-
REAU, OPTION "D"

ETABLISSEMENT MIXTE
Renseignements et dossiers
au Secrétariat

Groupement Polyvalent Rural Privé du Centre Bretagne

offre les formations suivantes

- 1 — LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ "LA TOUCHE" - 56801 PLOËRMEL Cédex - 97 74 00 55
 - * 4^e, 3^e, C.A.P.A. "Employé d'élevage"
 - * B.E.P.A. "Exploitation"
 - * B.E.P.A. E.F.R. "Accueil en milieu rural"
 - * B.E.P.A. "Distribution et commercialisation des produits agricoles (DICOPA)"
 - * Seconde de détermination
 - * B.T.A. "Généraliste et production"; B.T.A. "DICOPA"
 - * Baccalauréat D
 - * B.T.S. "Productions animales" et "Protection des cultures"
- 2 — LYCÉE AGRICOLE "LES SAINTS-ANGES" - KERLEBOST - 56306 PONTIVY Cédex - 97 27 97 44
 - * C.A.P.A. "Employé d'élevage"
 - * B.E.P.A. "Agriculture-Elevage"
 - * Brevet de Technicien Agricole (Secteur Production)
 - * B.T.S. technico-commercial (par contrat de qualification)
 - * Formation continue
- 3 — L.E.P. RURAL PRIVÉ - 20, place D^r Queinnec - 56140 MALESTROIT - 97 75 12 49
 - * C.A.P.A. "Employé d'entreprise agricole et para-agricole" (Employée familiale)
 - * B.E.P.A. "Economie familiale et rurale" option "Auxiliaire sociale"
- 4 — L.E.P. RURAL PRIVÉ - 2, rue L. Briend - 56120 JOSSELIN - 97 22 23 11
 - * C.A.P.A. "Employé d'entreprise agricole et para-agricole"
 - a) Employée familiale
 - b) Vente au détail de produits agricoles

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 78

ENSEIGNEMENT et FORMATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement secondaire

La Bretagne a des possibilités de formations très diversifiées, allant du C.A.P. aux diplômes d'études supérieures, en passant par les BEP, Bacs Généraux, BTS, Bacs Professionnels, Brevets de Techniciens, etc... préparés dans les nombreux établissements bretons, tant publics que privés, pour les secteurs de l'Industrie, du Tertiaire et de l'Agriculture.

A la sortie du collège, plus de la moitié des élèves rejoignent une seconde de Lycée d'Enseignement Général et Technologique (L.E.G.T.), le quart environ entre dans un Lycée Professionnel, quelques uns vont en apprentissage (CFA), tandis que certains redoublent.

LE L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique)

On y prépare en trois ans, de la seconde à la terminale, un Bac d'enseignement général ou technique, ou encore un Brevet de technicien (BT).

L'objectif du LEGT est de favoriser la poursuite d'études supérieures, en permettant aux élèves d'acquérir la culture générale et technologique nécessaire.

Les débouchés :
• BACS GÉNÉRAUX dont le niveau de culture générale est commun à tous, avec des dominantes selon les bacs, littéraires, économiques ou scientifiques.

Sans complément d'études ses débouchés dans la vie active sont très restreints.

Il permet de poursuivre des études supérieures longues, en Université (3, 4, 5 ans et plus), dans une école spécialisée (3 ans), dans une grande école (le plus souvent 5 ans), dans un I.U.T. ou en section de techniciens supérieurs (2 ans).

• LES BACS TECHNOLOGIQUES (B.Tn) première étape vers une formation technique supérieure, principalement en I.U.T. ou en section de techniciens supérieurs (2 ans) parfois en Université ou dans une grande école, ils permettent d'acquérir une culture générale et technologique de base appliquée à de nombreux secteurs : mécanique, électricité-électronique, bâtiments et travaux publics, physique et chimie, biologie, médico-social, informatique, secrétariat-commerce-comptabilité.

• LE BREVET DE TECHNICIEN (B.T.) plus spécialisée que le B.Tn, il sanctionne une qualification dans un domaine précis et débouche directement sur des emplois de techniciens. Il permet également la poursuite des études vers un brevet de Technicien supérieur, dans la même spécialité.

ENQUÊTE ET ARTICLES L. GUYOT



De nombreux établissements intègrent l'informatique à l'enseignement.

LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Il donne aux élèves issus du collège une qualification professionnelle par une formation technologique, mais aussi générale. On y prépare en deux ans un Brevet Professionnel (B.E.P.) ou un Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.A.P.).

Le B.E.P. permet d'acquérir une formation professionnelle polyvalente dans un domaine donné (électronique, mécanique générale et de précision, commerce et distribution, travail du bois, etc...), tandis que le C.A.P. permet d'exercer une fonction déterminée à l'intérieur d'un domaine. Il existe des correspondances communes à certains BEP et CAP, ce qui permet une inscription aux deux diplômes.

Les débouchés :

• LE C.A.P. se prépare en 2 ans ou en 3 ans dans un Lycée professionnel, il peut également s'acquérir par la voie de l'apprentissage, en alternance : entreprise-école. Les débouchés sont

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 79

très variables et fonction de la spécialité. Dans le secteur de l'apprentissage, la plupart des apprentis restent dans l'entreprise qui les a formés. Le C.A.P. permet d'autre part de poursuivre les études et de préparer :

• soit une motion complémentaire (MC), une formation complémentaire (FC) ou un autre CAP d'une spécialité différente, en 1 an ;

• soit un Bac Professionnel ou un Brevet de Technicien en 3 ans ou encore un Bac Technologique en 3 ans également.

• LE B.E.P. - Il permet de devenir ouvrier ou employé qualifié. Les débouchés sont variables selon les spécialités : ils sont bons dans le bâtiment, l'électrotechnique, la chaudronnerie, la conduite d'appareils automatisés, la maintenance. Mais il n'est plus d'un niveau d'études suffisant pour certains secteurs comme l'électronique, les emplois de bureau, les carrières sanitaires et sociales. C'est pourquoi il devient de plus en plus un tremplin pour la poursuite des études : Mention complémentaire - Bac technologique ou Brevet de technicien - Bac professionnel.

• LE BAC PROFESSIONNEL - Préparé en deux ans au Lycée Professionnel (ou en CFA) après un BEP, il donne une qualification plus élevée que le BEP ou le CAP auxquels sa spécialité correspond et il permet d'entrer directement dans la vie active.

Bien qu'étant un bac à part entière, il n'est pas conçu pour la poursuite des études. Mais c'est néanmoins possible.

Cette nouvelle qualification est déjà bien connue des grandes entreprises et les premiers titulaires d'un bac pro se procureront facilement des emplois, leur profil étant particulièrement bien adapté aux besoins des entreprises modernes, utilisatrices des technologies nouvelles.

LE CHOIX DES OPTIONS

Pour la préparation de certains bacs, il est indispensable de choisir une option dès la classe de seconde. Or ce choix est la plupart du temps assez délicat. Déterminé par la finalité que l'on entend donner à sa scolarité et à son projet professionnel, il doit tenir compte à la fois des acquis et des aptitudes en même temps que de l'attrait d'une profession.

Le milieu familial, le conseiller d'orientation, mais aussi les investigations personnelles des étudiants après d'un Centre d'Information et d'Orientation sont autant de moyens d'explorer les différentes pistes.

- La classe de seconde de détermination accueille la majorité des élèves admis au Lycée (LEGT). C'est une classe à options, qui comprend des enseignements obligatoires pour tous et des enseignements optionnels à choisir dans l'un des groupes proposés.

La seconde de détermination conduit à la plupart des Bacs et des B.T., que l'on peut préparer au Lycée d'Enseignement Général et Technologique.

- Les classes de seconde "spécifiques" conduisent à un diplôme précis. Il existe autant de classes de secondes spécifiques que de diplômes préparés. Les élèves qui entrent dans ces classes ont déjà choisi le diplôme qu'ils passeront en terminale.

- Les secondes "spéciales" sont réservées aux élèves titulaires d'un C.A.P., qui continuent des études au lycée pour y acquérir une formation dans laquelle l'enseignement général est renforcé par rapport à l'enseignement technologique.

LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION EN CLASSE DE TROISIÈME

- Au premier trimestre : informations sur les études et leurs débouchés au moyen des brochures ONISEP, des réunions au collège avec le conseiller d'orientation, etc...

- Au deuxième trimestre : le collège demande aux élèves leurs intentions d'orientation : classe de seconde au Lycée, BEP ou CAP au Lycée Professionnel, ou apprentissage.

- Au troisième trimestre : avril-mai : remise aux élèves, par le collège, du dossier à remplir. Mai-juin : examen des choix par le conseil de classe qui, après s'être prononcé, adresse en juin une proposition d'orientation aux élèves, qui si elle est acceptée devient décision.

En cas de désaccord, il est possible de faire appel de la décision, dans les huit jours suivant la réception de la proposition d'orientation. Le dossier sera alors présenté en commission et le résultat de l'appel devient décision. S'il y a appel, les parents et l'élève ont toujours intérêt à prendre contact avec le professeur principal et le conseiller d'orientation. Ensuite les dossiers d'orientation sont soumis à des commissions qui affectent les élèves dans un établissement, selon les vœux exprimés et les places disponibles.

QUELQUES CHIFFRES

Après le Bac :

- La quasi-totalité des bacheliers d'enseignement général poursuivent des études.
- 62,7 % entrent à l'Université (dont 4 % qui s'inscrivent également en CPGE)
- 13,6 % vont en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (C.P.G.E.)
- 12,4 % s'orientent vers les sections de Techniciens Supérieurs
- 8,8 % entrent en I.U.T.
- 2,5 % se dirigent vers d'autres études (paramédicales, sociales) ou vers la vie active.
- Les trois quarts des bacheliers technologiques continuent des études supérieures.
- 34,3 % en sections de techniciens supérieurs
- 27,7 % à l'Université, 9,8 % en I.U.T.
- 12,2 % en classes préparatoires aux grandes écoles
- 27 % vers d'autres études ou vers la vie active.
- Les bacheliers professionnels entrent massivement dans la vie active (80 %).
- Un petit nombre continue des études : 15 % vers un BTS et quelques-uns en D.U.T. ou à l'Université.

LYCÉE SAINT-LOUIS

1, rue François Le Brise — B.P. 212 — 56102 LORIENT Cédex
Tél. 97 21 23 01



* Classes de la Seconde à la Terminale

— ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Préparation aux 4 Baccalauréats : A, B, C, D
Langues vivantes : Anglais - Allemand (1* ou 2* langue) - Espagnol
Langue ancienne : Latin
Options : Breton - Informatique - Gestion - Dessin

— ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Préparation au Baccalauréat Technologique F9 (Sciences Médico-Sociales)
Préparation au Brevet de Technicien TOURISME (Information)

— ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Préparation au B.T.S. Commerce International

ANIMATION

- 1 animateur de profession
Activités théâtrales, musicales, clubs divers
- 1 professeur-formateur d'audiovisuel : photographie, vidéo

En projet (reentrée 90) : Baccalauréat A3, option "Audiovisuel"



LYCÉE PRIVÉ JEANNE D'ARC

6, rue Théodore Botrel — 56306 PONTIVY Cédex
Tél. 97 25 10 08

Préparation aux baccalauréats : A1, A2, A3, B, C, D

1^{re} langue : anglais, allemand

2^e langue : anglais, allemand, espagnol

3^e langue : allemand, espagnol, breton

Options : latin, grec, informatique, gestion, arts plastiques, dessin, cinéma audiovisuel

INTERNAT FILLES ET GARÇONS

BACCALURÉAT A3
OPTION CINÉMA
AUDIOVISUEL

la seule dans le département

CFA des Métiers du Tertiaire

Du CAP au Baccalauréat Professionnel

CAP : Fleuriste, Poissonnier, Quincaillerie, Employé en Pharmacie

CAP Vente : Options Alimentation, Boulangerie, Charcuterie, Droguerie

BEP Vente Action Marchande

BP Préparateur en Pharmacie

BAC Professionnel Commerce-Services

1, rue Petite Reine — 44100 NANTES — Tél. 40 46 63 13

BAC PROFESSIONNEL EN APPRENTISSAGE

Le centre de formation des apprentis des métiers du tertiaire de Nantes proposera, dès septembre prochain, de préparer un baccalauréat professionnel Commerce-Services par apprentissage.

Cette formation en alternance est composée de 780 heures de cours théoriques et de pratique en entreprise à raison d'une semaine sur 2, pendant 2 années. Les candidats doivent être titulaires du BEP Vente Action Marchande, déjà proposé par le CFA ou tout autre BEP de secteur industriel ou tertiaire. Les lauréats pourront accéder à des postes de ven-

deurs hautement qualifiés, chef de rayon, adjoint d'un responsable de magasin ou d'un commerçant. Le CFA des métiers du tertiaire de Nantes est l'un des premiers à être équipé de matériel informatique pour l'enseignement assisté par ordinateur, d'une salle vidéo avec support vidéo, d'un centre de documentation et d'information avec base de données et d'une messagerie télématique.

Pour tout renseignement : CFA des Métiers du Tertiaire, 1, rue Petite Reine, 44100 Nantes - Tél. 40 46 63 13.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 80

A Pontivy

LE LYCEE JEANNE D'ARC

Le lycée privé Jeanne d'Arc, situé à Pontivy, au cœur de la Bretagne, est un établissement d'enseignement général qui prépare, en 3 ans, aux baccalauréats A1, A2, A3, B, C et D.

Il est ouvert à tous les élèves de 3e des collèges du secteur, à qui il propose différentes options : 3e langue (Allemand, Espagnol, Breton, Latin et Grec) - Informatique - Gestion - Dessin - Arts Plastiques - Cinéma - Audiovisuel.

Il est le seul dans le département, au niveau de l'enseignement privé, à préparer le baccalauréat A3 (option Arts Plastiques et option Cinéma - Audiovisuel), pour lequel le recrutement se fait sur l'ensemble du département. L'établissement dispose de nombreuses salles spécialisées.

Les cours fonctionnent dans les locaux situés 6, rue Théodore Botrel. L'Internat se situe * pour les filles : au Château, avenue Napoléon 1^{er} ; * pour les garçons : au collège les Saints-Anges, rue de Lamenais.

A côté d'un enseignement profane, en tant qu'école catholique, dans le respect de la liberté de chacun, le lycée est soucieux de proposer aux jeunes une culture religieuse et une éducation chrétienne.

Un B.E.P. MICROTECHNIQUES à N.-D. de la Victoire de Dinan

À la rentrée de septembre 1989, s'est ouvert au Collège Lycée Privé N.-D. de la Victoire, une formation nouvelle et originale : le B.E.P. microtechniques.

Le nouveau résidant non seulement dans l'arrivé de cette formation à Dinan, mais aussi dans la formation elle-même puisque la première session d'examen de ce B.E.P. a eu lieu en 1989.

Le B.E.P. microtechniques, se prépare en deux ans d'études après la 3^e, il s'adresse à des jeunes gens et des jeunes filles qui aiment le soin, la minutie, l'ordre, et qui ont le goût du travail bien fait. Le (la) microtechnicien(ne) est en effet le spécialiste des travaux de petit volume, et de grande précision, dans le domaine mécanique. Sa formation en mécanique est complétée par des connaissances en électricité, électronique, optique... Le dessin de construction prend également une place importante dans la formation professionnelle.

Le (la) microtechnicien(ne) doit être capable d'établir une gamme de fabrication et de montage, de réaliser une ou plusieurs phases d'usinages, de procéder au montage et à la mise en service d'un mécanisme neuf, automatisé ou non, de maintenir en bon état ces mécanismes. Les poursuites d'études après le B.E.P. peuvent se faire par des baccalauréats professionnels, ou encore pour quelques-uns par une première d'adaptation en vue de préparer le baccalauréat de Technicien F 10 (microtechniques), lui-même suivi d'un B.T.S. microtechniques.

Les secteurs d'activité sont variés et vont de l'aéronautique, à la télévision, avec toute une gamme passant par l'appareillage électrique, l'électro-ménager, l'armement, l'horlogerie, la lunetterie, les machines-outils, la photocopie et la photographie, la signalisation...

L'admission dans cette série, unique dans l'enseignement privé des Côtes d'Armor, se fait sur dossier. Prendre contact avec l'établissement.

INSTITUTION N.-D. DE LA VICTOIRE

27, rue Jean Jaurès — 22100 DINAN — Téléphone 96 39 74 84



Collège et Lycée Saint-François-Xavier

3, rue Thiers - 56000 VANNES - Tél. 97 47 12 80

Collège et Lycée d'Enseignement Général

Classes de la 6^e à la terminale

- Préparation avec Baccalauréat A, B, C, D
- Langues vivantes : Anglais, Allemand, Espagnol
- Langues anciennes : Latin - Grec
- Options : Informatique, Enseignement artistique, Sport

Externat - Demi-pension - Internat Mixité

Enseignement supérieur : Classe préparatoire Lettres Supérieures, option S (préparation aux Instituts d'Études Politiques, Journalisme, Diplomatie)

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 81

A découvrir

LE PLANETARIUM DU TREGOR

L'éclipse du 9 février 90 aura sans aucun doute été l'occasion pour tous les passionnés d'astronomie de se retrouver au Planetarium de Pleumeur Bodou où malgré le mauvais temps elle a pu être observée. Ce phénomène fascinant que nos astronomes expliquent par les variations liées aux conditions météorologiques était une réplique identique de l'éclipse du 17 août dernier où l'atmosphère agit comme un prisme en déviant les rayons solaires dans la partie normalement obscure de la lune.

Prochain rendez-vous : dans deux ans le 9 décembre 92, avec une nouvelle éclipse totale de la lune.

SPECTACLE PERMANENT

Planètes, étoiles et galaxies vous donnent rendez-vous toute l'année dans cet espace d'observation qu'est le planetarium de Pleumeur Bodou.

Depuis quelques années déjà, un public, toujours plus nombreux, a pu mieux comprendre le mécanisme des saisons, le mouvement des planètes mais aussi des galaxies et quasars, bref, une véritable invitation au voyage dans l'espace.

Tout récemment une nouvelle exposition consacrée à la radioactivité artificielle vient d'être mise en place.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Dans un cadre futuriste, 315 adultes et enfants peuvent à chaque séance découvrir le programme d'animation concocté par les chercheurs du centre et projeté sur écran sphérique géant de 630 m². Situé en plein cœur du Trégor, bien connu pour sa célèbre côte du Granit rose, le parc scientifique est devenu aujourd'hui une étape touristique très appréciée des visiteurs.



Dans l'un des plus grands planetarium d'Europe, venez découvrir le spectacle fascinant de l'univers

Tél. 96 91 83 78

Photo: Anne Robert

Lycée St-Gabriel de Pont-L'Abbé LA FORMATION AUTOMOBILE

Les 24 et 25 mars, parents et jeunes étaient invités à venir découvrir l'éventail des formations dispensées dans les domaines de la mécanique de réparation, du transport, de la productique, de la bureautique et de la communication par cet établissement de Pont-L'Abbé. Les jeunes peuvent accéder à ces divers secteurs dès la 3^e ou la 4^e de collège et préparer un CAP, un BEP, un Baccalauréat professionnel.

Nouveauté pour 1990: le Baccalauréat professionnel maintenance des véhicules et des engins, option véhicules légers, véhicules industriels.

Cette année, dans le cadre des relations "Ecole-Entreprise", le Lycée professionnel innove: il organise avec la participation de nombreux professionnels exposants, le premier salon de l'outillage du véhicule et du transport.

St'Ilan

Ecole d'horticulture

96 33 35 99

B.P. 14 - 22360 LANGUEUX

FORMATION INITIALE :

- C.A.P., B.E.P., B.T.A. dans les sous options : Cultures légumières, Productions florales, Jardins-Espaces verts
- B.T.S. HORTICOLE dans les sous-options : Cultures légumières, Productions florales, Pépinières et Entreprises de Jardins
- B.T.S. TECHNICO-COMMERCIAL EN HORTICULTURE

FORMATION POUR ADULTES :

- BREVET PROFESSIONNEL HORTICOLE dans les sous-options : Cultures légumières, Productions florales, Jardins-Espaces verts, Pépinières
- CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION, Gestion de l'Entreprise Horticole et
- Contrats de qualification, Chômeurs longue durée, Formation continue à FLORILAN - B.P. 29 - 22360 LANGUEUX - Tél. 96 61 61 16

1^{er} carrefour des

CARRIÈRES COMMERCIALES

Il manque au moins 150 000 commerciaux en France.

ESCCOT (Ecole Supérieure de Commerce, de la Communication et du Tourisme) de Rennes apporte une petite contribution en favorisant l'intégration des jeunes commerciaux dans les entreprises.

Mais les entreprises recherchent aussi des technico-commerciaux ou ingénieurs-commerciaux confirmés.

C'est sur la base de ces nombreuses demandes qu'a germé l'idée d'organiser un carrefour des carrières commerciales pour faire connaître ce métier, et, plus pratiquement, pour rencontrer des candidats.

A l'occasion, les entreprises présentes souhaitent aussi faire part de leurs besoins dans d'autres domaines (le groupe Pont Sainte Maxence, par exemple, doit recruter en 1990 150 ingénieurs et techniciens).

Ce "carrefour des carrières commerciales et de l'emploi", qui se tiendra les 19 et 20 avril sous les Lices, proposera plus de 500 emplois.

ESCCOT, 21, rue Lesage, 35000 Rennes, Tél. 99 63 20 56.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

UN ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
OUVERT SUR L'EUROPE

Il comporte 3 départements :

- INFORMATIQUE
- MESURES PHYSIQUES
- GÉNIE ÉLECTRIQUE

et enseigne :

LES TECHNOLOGIES
DE DEMAIN

Rue E. Branly - B.P. 150
22302 LANNION Cédex
Tél. 96 48 43 34 - Fax 96 48 19 03

L'enseignement supérieur

Avec le prolongement de la scolarité, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'orientent vers les établissements de l'enseignement supérieur, estimant qu'en période d'emploi difficile, il vaut mieux acquiescer un niveau d'études élevé, afin d'avoir une meilleure chance de réussir sa vie professionnelle.

ETABLISSEMENTS ET DIPLÔMES

LES LYCÉES PUBLICS OU PRIVÉS offrent aux titulaires du Bac Technologique, du Brevet de Technicien, du Bac Professionnel, du Bac d'Enseignement Général ou d'un diplôme classé ou homologué au niveau IV, ainsi qu'aux élèves ayant accompli la scolarité du second cycle du second degré, la possibilité de préparer le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dans leurs sections de techniciens supérieurs (STS) en 2 ans dans la plupart des cas et en 3 ans pour certaines spécialités des secteurs industriel, tertiaire et agricole.

Les I.U.T. (Instituts Universitaires de Technologie) permettent de préparer en 2 ans (après le Bac ou équivalent) ou le B.T. ou éventuellement un Bac Pro ou un Diplôme Universitaire de Technologie (le D.U.T.).

Les I.U.T. sont au nombre de 6 en Bretagne, à Rennes, Brest, Lannion, Quimper, Lorient et Vannes.

L'admission en IUT se fait sur titre et examen du dossier par un jury d'admission.

L'UNIVERSITÉ prépare en deux ans un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales, le D.E.U.G. et le DEUST. C'est la première étape des études longues. Il conduit à la licence, aux maîtrises de sciences et techniques, aux magistères.



La recherche peut être une des voies choisies

La Bretagne possède les Universités de Rennes I et II, avec ses antennes à Saint-Brieuc et Vannes - L'Université de Bretagne Occidentale à Brest et Quimper.

LES C.P.G.E. (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Ouvertes dans certains lycées, elles assurent une préparation intensive aux concours d'entrées dans les Ecoles d'Ingénieurs, les Grandes Ecoles scientifiques, militaires, littéraires, commerciales et agricoles, en 2 ans en général.

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS : à Rennes : INSA, ENSFA, E.N.S.C.R., E.N.S.A.R.

à Brest : E.N.I.B., E.N.S.T.Br., E.N.S.I.E.T.A., Ecole Navale

à Lannion : E.N.S.S.A.T.

à Guer : Ecole Militaire de St Cyr.

Ces écoles sont directement accessibles aux bacheliers ou après les classes ou cycles préparatoires, selon les formations. Se renseigner auprès de l'ONISEP à Rennes.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES :

I.R.T.S. Assistant(e) du Service Social - à Rennes ; Educateur(trice) spécialisé(e) ; Conseiller(e) en Economie sociale et familiale.

I.T.E.S. Gouesnou (Finistère) Educateur (trice) spécialisé(e).

Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants, La Lande du Breil - Rennes.

E.R.E.E.S. à St-Brieuc : formation d'Éducateur spécialisé(e).

Lycée Chaplart à Quimper : formation de Conseiller(e) en Economie sociale et familiale.

Ces écoles préparent au diplôme d'État d'Assistant de service social ou d'Éducateur spécialisé ou de jeunes enfants, ou de conseiller en économie sociale et familiale, en 3 ans, sauf pour les conseillers en économie qui se préparent en 1 an.

Les écoles spécialisées dans les secteurs des professions Para-médicales, Enseignement-Education, Ecoles de commerce, secteur juridique, etc.

LES F.C.L.L. (Formations Complémentaires d'Initiative Locale), qui sont des formations alternées, dispensées pour partie dans les lycées et pour partie dans les entreprises, un service ou une administration. Elles s'adressent uniquement aux élèves de l'enseignement technique. Elles ont pour objectif de constituer des adaptations à l'emploi, d'assurer des compléments de formation initiale à finalité professionnelle.

SUP' DE CO ET L'AGRO-ALIMENTAIRE

Située au cœur de la première région agro-alimentaire française Sup' de Co Bretagne-Brest ne peut se développer sérieusement sans prendre en compte cet extraordinaire potentiel.

L'école maintient d'étroites relations avec les entreprises de ce secteur.

Dans ce contexte, depuis 1982, Sup' de Co Bretagne-Brest s'est enrichie d'un troisième cycle - l'Institut Agro-Alimentaire International.

La formation en un an est basée sur les enseignements suivants : Eco agro-alimentaire, Technologie, Marketing, Commerce International, Droit, Informatique, Langues étrangères.

Par ailleurs, une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire, accompagnée d'une mission de 4 mois en entreprise, constituée, avec les voyages d'études, l'une des spécificités de la formation.

LE MOIS PROCHAIN

Dernier article de la série
« Investissement - Formation »
LA FORMATION DU PERSONNEL
DE PRODUCTION



INSTITUT
AGRO-ALIMENTAIRE
INTERNATIONAL

3^e CYCLE SUP DE CO BRETAGNE-BREST

Vous êtes diplômé de second cycle universitaire ou cadre ayant quelques années d'expérience en entreprise, devenez cadre de compétence internationale spécialisée en gestion des industries agro-alimentaires en suivant la formation de troisième cycle de l'IAAI.

Admission sur dossiers et entretiens, clôture des inscriptions :
— 23 avril 1990 pour les professionnels
— 15 juin 1990 pour les étudiants.

Renseignements :

IAAI - SUP DE CO BRETAGNE-BREST
2, avenue de Provence - B.P. 214 - 29272 BREST Cédex - Tél. 98 34 44 43

rennes UNE GRANDE ÉCOLE POUR L'EUROPE



1^{er} cycle (Bac + 2), un diplôme d'état

- BTS Action Commerciale
- BTS Force de Vente
- BTS Commerce International
- BTS Communication et Actions publicitaires
- BTS Tourisme et Loisirs
- BTS Comptabilité et gestion d'entreprises

2^e cycle (Bac + 3), un titre européen

- DEESMI - DEESMA
Diplômes européens de la fédération européenne des écoles (étude supérieure de marketing et de communication)

Enseignement Supérieur Technique Privé

Campus du Haut Trait
Téléphone 99 38 95 57 — 35760 SAINT-GREGOIRE

Université de Bretagne Occidentale DE NOUVELLES FORMATIONS

Implantée à Brest, Lorient et Quimper, l'UBO est une université pluridisciplinaire dont les enseignements recouvrent tous les grands secteurs traditionnels, hormis la pharmacie. Les facultés de Droit et Sciences Economiques de lettres et Sciences Sociales et de Sciences et Techniques sont implantées sur le campus du Bouguen, proche du centre ville de Brest. Les Facultés de Médecine et d'Odontologie toutes proches, sont colligées au CHU. L'Université de Bretagne Occidentale comporte en outre 3 IUT, à Brest (4 départements), Lorient (3 départements) et Quimper (4 départements). Quimper accueille une délocalisation de 1er cycle en Lettres et Sciences Sociales et Lorient verra s'ouvrir en octobre 1990 une délocalisation du DEUG A Sciences.

Les premiers éléments de ce qui allait devenir l'Université de Bretagne Occidentale virent le jour à Brest en 1959 (Collège Scientifique) et en 1960 (Institut des Lettres et Sciences Humaines). C'étaient des délocalisations de l'Université de Rennes. L'UBO a été créée le 1er janvier 1971. Ses effectifs connaissent actuellement une expansion très rapide : passant de 12 200 en 1988-89 à 14 100 en 1989-90, ils devraient atteindre 16 000 en 1990-91. C'est en Sciences que la croissance est la plus spectaculaire (+ 30 % en lre année de 1er cycle, de 1988-89 à 1989-90).

AVANTAGE DE FILIÈRES DANS LES 2^e ET 3^e CYCLES
Dans le cadre du contrat de plan de développement de 4 ans que nous nous apprêtons à signer avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de nombreuses formations de 2^e et 3^e cycles verront le jour, rééquilibrant notre Université, qui souffre actuellement d'une hypertrophie de ses 1^{er} cycles. Dès la rentrée 1990, seront mis en place la Maîtrise de Sciences et Techniques "Image et Son", les Licences en Sciences Physiques et d'Éthologie, les Maîtrises de Langues et Civilisations Étrangères, d'Espagnol et d'Allemand, la Maîtrise de Langues Étrangères Appliquées (Anglais, Allemand, Anglais-Espagnol).

l'option "Mathématiques et Applications Fondamentales" en maîtrise de mathématiques et l'option "Droit rural" en maîtrise de Droit. Au niveau 3^e cycle, nous démarrons les DESS d'Électronique et de Gestion des PME exportatrices.

Notons également, la mise en place de l'option "Bretan" dans les DEUG Lettres et Langues. Dans le même temps, nous renforcerons nos relations avec le Secteur Économique. Après le lancement en octobre 1989 de l'Euro Institut d'Actuariel (Mathématiques Financières), financé en bonne partie par le secteur des banques et de l'assurance et quelques grandes entreprises, nous démarrons en octobre 1990, à l'IUT de Brest, le Diplôme d'Université "Techniques et Distribution". Ce diplôme de niveau Bac + 3 vise à former des chefs de rayon pour la grande distribution. Sa mise en place résulte d'une convention signée entre l'Université de Bretagne Occidentale et la Fondation de la Distribution.

Nous entendons, par ailleurs, nous impliquer rapidement, de concert avec les entreprises, dans la mise en place de filières de formation d'ingénieurs de production.

L'opération la plus importante des années à venir est toutefois la création de l'Institut des Sciences de l'Agriculture et du Monde Rural (ISAMOUR). L'école d'ingénieurs sera implantée sur le technopole de Brest et fait l'objet d'une opération conjointe avec la construction de la nouvelle ENIB.

L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE

Dans le domaine de la Recherche, les activités des laboratoires ont été restructurées depuis plusieurs années autour "d'axes forts" coïncidant pour l'essentiel avec les préoccupations de la Région Bretagne. Il s'agit de l'Agro-Alimentaire, de la Chimie Fine, des Sciences de la Mer, de l'Informatique Electronique, du Secteur Biomedical (3 axes), de la Recherche Bretonne et Celtique, de l'Analyse du Milieu Local et Régional (Droit, Économie, Social) et de la Biologie Cellulaire et Moléculaire. Des dévelop-

pements vigoureux sont entrepris dans les secteurs Electronique-Informatique et Agro-Alimentaire.

L'U.B.O. entretient des relations avec les autres centres de recherches de la région : IFRÉMER, CNET Lannion, Collège de France (Concarneau), CNRS (Roscoff), INRA... de même qu'avec les autres universités et écoles d'ingénieurs, particulièrement l'ENST Bretagne. Des liens étroits sont notés avec les grandes entreprises régionales des secteurs électronique, agro-alimentaire et bancaire. Des relations se développent actuellement vers le secteur des PMI.

Il faut souligner l'importance des contrats de recherche passés par l'Université de Bretagne Occidentale avec les entreprises, les grands organismes de recherche et les collectivités. 64 % des ressources des laboratoires de recherche proviennent de ces contrats, ce qui situe notre Université à une excellente place au sein des universités françaises.

Il convient enfin de souligner les relations nouées entre l'Université de Bretagne Occidentale et les collectivités locales et territoriales. Nous sommes liés par convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest depuis plusieurs années et nous préparons l'établissement de relations contractuelles avec le Conseil Général du Finistère et avec la Ville et la Communauté Urbaine de Brest.

J. Y. PAUGAM

I. U. T. de Lannion UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Très tôt, dès 1974, une expérience originale d'ouverture vers les pays Anglo-Saxons a été tentée par le Département Mesures Physiques, offrant la possibilité à une dizaine d'étudiants de 2^e année d'effectuer leur stage de fin d'études dans des laboratoires scientifiques, industriels et universitaires à Jersey, Guernesey et en Grande-Bretagne.

Le but recherché étant de permettre à des jeunes de formation technologique de pratiquer l'Anglais "in situ" afin de pouvoir se présenter sur le marché du travail avec un atout supplémentaire. L'analyse des offres d'emplois proposées aux étudiants a en effet révélé dès le début l'importance de l'Anglais scientifique dans la carrière d'un technicien de haut niveau, analyse confirmée par l'évolution actuelle du marché européen.

L'enthousiasme des jeunes pour partir à l'étranger mettra en pratique leurs connaissances scientifiques pendant environ 9 semaines de stage, dans un contexte linguistique différent, à vif conduit l'ensemble de l'IUT de Lannion à développer cette option, puis de seconde année des trois départements de l'IUT : Génie Électrique & Informatique Industrielle, Informatique et Mesures Physiques quittent la métropole en mai et juin pour effectuer leur stage de fin d'études dans différents pays de la Communauté Européenne.

Les nombreux contacts établis avec les responsables de stage ont amené à faire un pas de plus dans l'Europe de demain, à savoir, la mise en place, pour les titulaires d'un DUT, d'une poursuite d'études hors métropole sanctionnée par un diplôme français. C'est ainsi que pour 1989, dans le cadre de l'Université de Rennes 1, un Diplôme d'Université intitulé "Année Post DUT Mesures Physiques en Langue Anglaise" est proposé à d'anciens étudiants du département de Mesures Physiques. Des formations identiques sont en préparation dans les deux autres départements. ■

L'ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE

On doit constater une diminution de l'effectif des élèves dans le premier cycle (écoles et collèges) dû à la crise démographique et à l'évasion de la population des campagnes vers les villes.

Par contre dans le second degré, les lycées connaissent une poussée très forte de leurs effectifs pour les années 88-89 et encore importante pour la rentrée de septembre 90, surtout dans l'enseignement général et technique long. Cette croissance devrait se prolonger encore pendant deux à trois ans.

Les lycées professionnels ont dans l'ensemble un effectif stable, grâce à l'ouverture des Bacs Professionnels.

D'autre part, il faut noter que l'enseignement catholique en Bretagne a su faire preuve de dynamisme.

L'opération "Renovation des collèges" commencée il y a 4 ans est pratiquement terminée, 85 % des établissements ayant été renoués. Les 15 % restant devant être d'ici un an. Cette réussite a placé la Bretagne en tête des Académies françaises, pour l'enseignement catholique.

Cette renovation des collèges s'est concrétisée par :

- une mutation dans la pédagogie pour lutter contre l'échec scolaire,
- des opérations de soutien aux élèves en difficulté provisoire,
- des opérations de tutelles (aide personnalisée et individuelle),
- mise en place dans les établissements de Centres de Documentation,
- réduction des horaires de certains enseignants, permettant une plus grande concentration sur le devenir des élèves.

Ces améliorations ont permis une progression remarquable du taux de passage de la 3^e à la seconde.

Un autre signe de la vitalité de l'Enseignement Catholique en Bretagne, c'est l'ouverture de nouvelles formations :

- Bacs Professionnels techniques, industriels et tertiaires, 8 bacs professionnels ouverts par an sur les quatre départements.

- 6 nouveaux B.T.S. ouverts par an, dans l'Académie, ces trois dernières années.

Avec plus de moyens et dans le frein des autorisations, il serait possible d'en faire encore plus.

Il faut encore signaler l'ouverture de classes préparatoires aux grandes écoles, ex. Maths Sups au Lycée de l'Assomption à Rennes.

Pour l'année 89-90, les établissements de l'Enseignement Catholique en Bretagne ont accueilli :

- 131 254 élèves en préélémentaire et élémentaire
- 71 816 dans les collèges
- 40 117 en Lycées d'Enseignement Général et Technologique
- 19 204 en Lycées Professionnels.

Soit un total de 262 391 élèves.

L'ÉCOLE PRIVÉE D'AGRICULTURE DE LA LANDE DU BREUIL

Rue Amiral Gaspard de Coligny — B.P. 1303 — 35016 RENNES Cêdex
Tél. 99 59 34 94

École sous contrat n° E 3510
assure des actions de formation initiale et continue

FORMATIONS DE BASE
- 3^e d'accueil
- Seconde de détermination
- Brevet de Technicien Agricole (B.T.A.) 1) Technicien généraliste
2) Service et accueil en milieu rural
- Baccalauréat Sciences Agronomiques et Techniques (D)

FORMATIONS SUPÉRIEURES COURTES
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (B.T.S.A.)
options 1) Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (A.C.S.E.)
2) Technico-commercial : produits laitiers, produits carnés, fruits et légumes et dérivés
3) Industries Agro-Alimentaires et Biotechnologies (I.A.A.B.), sous-option "Technologie et Gestion des industries du lait et des viandes"

FORMATIONS CONTINUES
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole option TRA.DI.CO.PA
- Brevet Professionnel Agricole - U.C.C., Chef d'Exploitation, Polyculture, Elevage
- Stage d'initiation à l'héliculture

Toutes ces formations ont pour objet de promouvoir chez les élèves, étudiants et stagiaires leurs capacités de raisonnement, de logique, d'analyse et de synthèse qui sont autant d'éléments nécessaires et recherchés dans tous les secteurs et en particulier dans le secteur agricole.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 85

L'enseignement agricole

L'Agriculture et l'Agro-Alimentaire connaissent, en fonction de leurs mutations respectives, un rapprochement qui fait de ces deux secteurs un pôle d'activités qui contribue en grande partie au développement économique de la Bretagne. Dans l'une comme dans l'autre, le niveau de formation ne cesse de s'élever, tandis que les technologies et l'informatisation y tiennent une place de plus en plus importante.



Le choix d'une profession agricole demande de plus en plus de formation.

Les diplômés de l'enseignement agricole et de l'agro-alimentaire sont bien armés pour affronter le marché de l'emploi dans un secteur économique où la recherche d'un personnel qualifié est vive. De nombreux débouchés existent pour des techniciens et des ingénieurs, dans les industries de l'agro-alimentaire, comme dans le secteur des professions para-agricoles, tandis qu'en agriculture proprement dite, le BEPA (et bientôt le B.T.A.) est exigé pour pouvoir bénéficier d'une aide à l'installation.

B.E.P.A., B.T.A., Bac professionnel, Bac D' et les autres diplômes de l'enseignement supérieur, sont autant de facteurs de réussite dans ce monde en mutation rapide.

ETABLISSEMENTS ET DIPLOMES

Les Lycées agricoles, Lycées professionnels agricoles, les Centres de Formation professionnelle agricole pour jeunes (CFPA), les écoles d'agriculture privées, les maisons familiales et les instituts ruraux, préparent au BEPA, B.T.A., BAC D', ainsi qu'aux B.T.S.A. Dans les Universités les futurs professionnels de ces secteurs accèdent aux D.U.T. Ils peuvent encore se diriger vers les classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs agronomes, ou aux écoles de vétérinaires. ■

Vous découvrez
armor magazine...
Abonnez-vous

PARENTS LOGEZ VOS ÉTUDIANTS A VENDRE

Résidence de l'Écritoire à BREST

- A 900 m des Facs
- A 200 m de la Croix Rouge
- A 500 m de Kerichen
- A 500 m de Bonne Nouvelle

Appartements T1, T1 bis - Cuisine équipée - Résidence de 12 logements
Quartier calme - Près de tous commerces

le foyer d'ARMOR Constructeur

13, place de la Liberté - 29200 BREST
Pour tous renseignements, écrire ou tél. 98 46 23 87

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 84

LA CCI DU MORBIHAN ET LA FORMATION

En 1962, la formation, c'était la clef évidente de la réussite des mutations importantes qui allaient s'accélérer dans le Morbihan. Mais pour créer des emplois industriels et tertiaires, il fallait des chefs d'entreprises ; pour animer les entreprises, il fallait des cadres ; pour faire naître des vocations de chefs et de cadres, il fallait donc envisager le premier outil de formation, à un niveau supérieur. Il fallait surtout des pionniers pour passer "la nouvelle frontière" de la formation ; ils se levèrent au sein des "jeunes patrons" (le C.J.P. devenu C.J.D.), élus à la C.C.I.M. Daniel Bureau, Michel Jouanneau, Paul Lamprière, René de la Tulleye, Jean Touleuc, etc. furent de ceux là, aux côtés d'Henri Ducassou, dans l'équipe de réflexion et d'action. Il fallait enfin des pionniers parmi les chefs et cadres d'entreprises susceptibles de prendre conscience de la nécessité de se recycler avant de faire participer leur personnel.

Ainsi, au cours de 1961, naissait le mouvement devenu opérationnel dès le début 1962, par le lancement du Centre de Formation et de Perfectionnement à la Gestion des Entreprises (CFPGE). Le modèle avait été choisi près de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Rennes animé par Jeanne Aubert-Krier et son adjoint Charles-André Vaïhan. Du chef et du cadre d'entreprise, le besoin et l'esprit de formation gagnaient tous les niveaux de l'entreprise. La CCI pouvait, année après année, créer de multiples stages diversifiés et des écoles spécialisées. Les 100 formés en 1962 devenus 4 400 en 1989 "gagnaient" grâce à la formation et ils faisaient "gagner" leur

entreprise et le Morbihan. Le Morbihan a beaucoup bougé dans son économie, parce qu'il a suscité de nombreux gagnateurs. Demain, de nouvelles mutations, de nouveaux défis déclencheront de nouveaux pionniers, de nouveaux gagnateurs. L'histoire nous l'apprend, le gagnateur d'hier devient un pionnier pour demain. Et il sait que tout outil - qui plus est de formation - doit toujours être adapté aux besoins. L'évolution, c'est la vie. ■ YVONIG GICQUEL



La C.C.I.M. propose aux entreprises morbihanaises toutes branches, des formations décentralisées sur le département

— Des cycles courts de formation continue tous niveaux, toutes fonctions, inter et intra-entreprises

— Des écoles à temps plein cadres et techniciens (produits de la mer, commerce international, informatique appliquée, secrétariat hôtellerie, gestion, CAO, bois)

— Des formations linguistiques multiples (dont le Certificat Européen)

*Former, se former.
C'est gagner!*

Renseignements :
Institut Consulaire de Formation Permanente
6, rue de Kerguelen
B.P. 826 - 56108 LORIENT Cédex
Tél. 97 64 37 80

FORMATION A DISTANCE

Le C.N.E.D. Centre de Rennes

UN PARTENAIRE
POUR LA FORMATION CONTINUE

- Remise à niveau
- Formation générale niveau IV
- Formation professionnelle haute technologie

RENSEIGNEMENTS :

Centre National d'Enseignement à distance

7, rue du Clos Courtel
35050 RENNES Cédex
Tél. 99 63 11 88
Minitel : 3614 CNED



CADRE DE DIRECTION P.M.E. : UNE NOUVELLE FORMATION A L'A.F.P.A.

L'A.F.P.A. Lorient affirme son rôle de formateur et conseil auprès des P.M.E. : le 9 mai 1990 s'ouvre une formation de cadre de direction P.M.E.

Ce stage (42 semaines) s'adresse à des cadres, responsables, confrontés aux limites de leur spécialité, persuadés qu'une vision globale de l'entreprise leur permettra de réaliser leurs ambitions.

Les bénéficiaires d'une formation concrète (stage en entreprise) en ressources humaines, finance, production, juridique, marketing... Les dirigeants, freinés par des préoccupations quotidiennes, voulant poursuivre le développement de leur entreprise, pourront accueillir un adjoint, renforcer leur équipe de direction.

Les bénéficiaires d'un cadre capable d'analyser leur entreprise (5 semaines), de proposer des solutions adaptées, cohérentes et globales (7 semaines).

A.F.P.A. LORIENT : B.P. 1035 - 56312 LORIENT Cédex — Contact : T. LE GONIDEC - Tél. 97 83 05 48 ou 97 83 22 27

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 86

La formation continue

Dispensée par de nombreux organismes (voir ci-dessous) elle permet en particulier, à ceux qui sont déjà entrés dans la vie professionnelle active de préparer de nouvelles formations et d'acquies ainsi des qualifications professionnelles valorisantes.

Elle peut être dispensée par des établissements publics ou privés, des organismes consulaires (CCI, Chambres de Métiers, etc...), des associations et des formateurs indépendants, qui doivent déclarer leur existence auprès des autorités administratives de l'Etat ou de la Région.

ORGANISMES ET FORMATIONS

A.F.P.A. (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes)

Elle organise des stages à temps plein de 3 à 11 mois pour des demandeurs d'emploi, des salariés envoyés par leur entreprise, des salariés en congé individuel de formation.

Elle leur propose des stages de préformation, une formation du 1er degré niveau V, formation 2e degré niveaux IV et III, et des stages de perfectionnement et d'entretien.

G.R.E.T.A. (Groupe d'Etablissements)

Il organise des formations à partir de l'analyse des besoins dans le bassin d'emploi, des stages à temps plein et de cours en dehors des temps de travail, des formations adaptées en Ateliers Pédagogiques Personnalisés.

Leurs formations s'adressent aux jeunes, aux salariés, aux demandeurs d'emploi et vont du niveau V bis au niveau II.

C.C.I. (Chambres de Commerce et d'Industrie)

Elles offrent dans leurs Centres, Instituts et Ecoles de Formations, des formations courtes et perfectionnement, des cycles de promotion et de conversion et des formations longues, qui s'adressent à des commerçants, des salariés dans le cadre d'un P.F.E. (Plan de Formation d'Entreprise) ou d'un C.I.F. (Congé Individuel de Formation) et des demandeurs d'emploi. Le niveau de ces formations va du niveau V à III avec des spécialités pointues.

A.S.F.O. (Association de Formation)

Créées par des groupements professionnels, les ASFO proposent des actions de formation en fonction des demandes des professionnels, parfois par des engagements avec les Pouvoirs publics, dans le cadre de mesures d'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Pour les salariés d'entreprises, les formations atteignent les niveaux V et IV, pour un PFE ou un CIF.

CHAMBRE DE MÉTIERS

Le Centre Régional de Promotion des Artisans offre aux artisans ou salariés de l'Artisanat (PFE ou CIF) et aux demandeurs d'emploi, des cours du soir et du samedi, des Formations longues, des Formations de promotion sociale et des Actions de Conversion. Les niveaux de ces formations sont le Brevet Professionnel, le Brevet de Maîtrise ou simplement le perfectionnement et l'actualisation des connaissances.

C.N.E.D. (Centre National d'Enseignement à Distance)

Il propose à tous les publics, dans de nombreux domaines, des cours par correspondance, sanctionnés par des diplômes, à partir de l'école élémentaire au niveau III, ainsi que la préparation au concours de la fonction publique.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Il offre aux salariés et demandeurs d'emploi, des niveaux de formation de cycle préparatoire : IV, cycle A en 3 ou 4 ans ; niveau III, cycle B en 3 ans ; niveaux I et II, cycle C en 2 ans ; diplôme d'ingénieur ou d'économiste, par des cours du soir ou du samedi dans les domaines des Sciences



Un des organismes de formation : l'A.F.P.A. Ici, à Lorient, on forme des chauffeurs routiers.

Le Centre de Promotion Sociale Agricole C.P.S.A. de Combourg propose les Stages de Formation Continue suivants :

- B.T.S. «A.C.S.E.» (Analyse et Conduite de Système d'Exploitation)
 - Durée : 12 mois
 - Age : minimum 22 ans
 - 36 mois de pratique agricole
 - Niveau : B.T.A., Bac, C.C.T.A.R.
- B.T.A. secteur production
 - Durée : 15 mois ou suivant les acquis 10 mois
 - Niveau requis : B.E.P.C., B.E.P.A. (stage de 15 mois) Fin de 1^{re}, Bac (stage de 10 mois)
- B.P.A./U.C.C.C. "Chef d'exploitation polyculture-élevage"
 - Conditions d'admission : 12 mois d'activité professionnelle minimum
 - Niveau requis : B.E.P.C., C.A.P., B.E.P.
 - Modalités de formation : Formation à temps plein : 6 mois (public ayant un projet d'installation) Formation par alternance : 12 mois (public déjà installé - agricoles)

• Certificat de Spécialisation : "Conseiller en informatique pour l'agriculture"

- Durée : 6 mois
- Niveau requis : B.T.S.A. ou diplômes équivalents

• Stages de bureautique

- Six modules indépendants sont proposés
- Initiation à l'informatique (1 jour)
 - Traitement de texte (2 jours)
 - Tableurs (2 jours)
 - Gestionnaires de données (3 jours)
 - Liaisons entre logiciels (2 jours)
 - Communication et télématique (2 jours)
 - Public concerné : techniciens, secrétaires.
 - Aucune connaissance informatique préalable n'est exigée.

Renseignements : Centre de Promotion Sociale Agricole
Avenue des Palmiers - 35270 COMBOURG
Tél. 99 73 05 27

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 87

et Techniques, Economie et Sciences humaines et Sciences agronomiques.

UNIVERSITES (Plus les I.U.T. et Ecoles d'Ingenieurs rattachés à une Université)

Les salariés dans le cadre d'un P.F.E. ou d'un C.I.F. et les demandeurs d'emploi peuvent s'y inscrire pour : des formations longues débouchant sur un diplôme universitaire, des formations courtes permettant d'élargir une culture générale, des préparations diverses (E.S.E.U., Capacité en Droit, D.E.C.S.), la télé-enseignement.

Ces formations sont sanctionnées par les diplômes de l'enseignement supérieur niveau III, II, I et par les diplômes de niveau IV : Capacité en Droit et E.S.E.U.

Tous les cycles de formation initiale sont ouverts aux adultes.

ECOLES D'INGENIEURS

Elles proposent une formation d'ingénieur sur 3 ans, aux salariés ou demandeurs d'emploi, titulaires d'un D.U.T. ou d'un B.T.S. et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle. Le niveau de la formation est le diplôme d'ingénieur.

Elles offrent également aux Cadres titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'une maîtrise scientifique, une formation de reconversion ou la possibilité d'acquies une double compétence (en 9 ou 10 mois), sanctionnée par le diplôme du niveau I.

INFORMATION

Les organismes O.N.I.S.E.P. et A.R.I.F.O.P. à Rennes, ainsi que les différents organismes de Formation Continue, sont à même de fournir toute documentation et information pour une demande précise, concernant un point ou un autre de notre dossier en général et notamment en ce qui concerne cette présentation sur la formation continue.

afppa
Bretagne

Organisme Public de Formation Professionnelle

vous propose

- des stages qualifiants
- des modules de perfectionnement
- des actions de conseil en gestion de ressources humaines
- des missions d'expertise
- des formations de formateurs

Quel que soit votre problème de formation, l'AFPA BRETAGNE et ses 11 établissements sont à votre service pour répondre à votre demande

Minitel : 36.14 code AFPA

Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

Qualité - Individualisation - Conseil

GRETA LORIENT-QUIMPERLE

Le GRETA se préoccupe d'apporter une meilleure qualité à ses prestations. Pour atteindre cet objectif, il s'est doté de moyens importants :

- spécialisation et niveau de qualification de plus en plus élevés des formateurs,
- équipement et matériels à la mesure des exigences des clients,
- rationalisation de l'organisation et de la gestion des centres de formation,
- mise en place d'une démarche qualité à l'intérieur et élaboration d'un plan stratégique de développement à partir d'orientations régionales et locales.

INDIVIDUALISATION

Le GRETA a réalisé la mise en place de l'individualisation des parcours de formation et des techniques pédagogiques permettant à chacun de se situer par rapport à son projet professionnel.

CONSEIL

Il a développé la fonction conseil auprès des entreprises et une aide méthodologique à celles qui souhaitent s'engager dans un développement de la formation.

PARTENARIAT

Toutes ces compétences nouvelles à mettre en œuvre appellent l'intervention d'autres partenaires ; le maillage des savoir-faire de chacun est aujourd'hui indispensable pour réussir l'enjeu formation.

LE BRETON DANS L'ENSEIGNEMENT

La lutte pour la reconnaissance de la langue bretonne et son enseignement a commencé il y a plus d'un siècle. La première pétition date de 1870. Il a fallu attendre 1951 pour voir l'adoption d'un premier texte de loi, timide, accordant l'enseignement facultatif de notre langue. Mais, faute d'un statut satisfaisant, l'enseignement n'a fait que vivre jusqu'aux années 80, malgré les efforts de l'Emav. Aussi, en 1982, a été créé Unvaniezh Ar Gelennerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton), afin de doter le Mouvement Breton d'un organe de lutte ayant pour objectif de donner à notre langue un statut solide dans l'Enseignement, des instituteurs et des professeurs bien formés, un nombre important d'éèves...

Avec l'appui des autres associations luttant pour le breton, telles Stourm Ar Brezhoneg ou Unvaniezh Studierien Brezh (l'Union des Etudiants de Breton) et bien d'autres, nous sommes parvenus en 1989 à donner à la langue bretonne dans l'Enseignement le statut minimum nécessaire à son existence : 1. DEUG, licence, maîtrise, CAPES, DEA, doctorat, pour la formation des enseignants ; 2. la possibilité d'opter pour le breton en tant que langue vivante 2 ou 3, en plus de l'option facultative pour les élèves ; 3. création de classes bilingues dans le premier degré, les élèves pouvant choisir ensuite le breton comme première langue vivante, conjointement avec une autre, au collège.

Ces avancées importantes ne suffisent pas, pour autant, à assurer au breton le développement auquel il peut prétendre, car, au droit (encore insuffisant, laissant le breton dans une situation fragile) doit s'ajouter l'outil : les moyens qu'on nous refuse.

Ainsi, un seul poste de CAPES de breton est mis annuellement au concours depuis 3 années, quand il en faudrait cinq par an. Nous manquons d'instituteurs bretonnants, l'Etat n'en ayant jamais formé dans ses Ecoles Normales. La formation d'instituteurs est devenue aujourd'hui une priorité et une filière doit être absolument créée dans les IUFM actuellement à l'étude. Jusque-là, les maîtres étaient formés par les associations bretonnes ; le bénévolat ne suffit plus, l'Etat doit prendre le relais et immédiatement. Déjà, nous ne pouvons plus répondre favorablement aux appels des parents d'ouvriers de classes bilingues, qui ne demandent qu'à se développer...

Les écoles Diwan ne peuvent aller de l'avant, en raison des entraves administratives et financières. Il n'y a pas de chaire de celtique et d'histoire de Bretagne à la faculté des lettres de Nantes ; le breton n'est enseigné que dans trois établissements secondaires du département de Loire-Atlantique, et seulement en tant que langue facultative.

L'enseignement du premier degré touchait 9 370 élèves en 1988. Globalement, 12 070 élèves

étudiaient le breton cette année dans l'Education Nationale... quand la demande potentielle serait cinq fois plus forte !

L'utilisation du breton en justice, dans l'administration et la vie publique en général est totalement refusée. Gilbert Cahon est arrêté en prison depuis 9 mois, sans inculpation précise, car il refuse de répondre en français aux questions du juge, tandis que son camarade Jean-Yves Meudec, arrêté en même temps mais qui a, lui, utilisé le français, a été libéré depuis 4 mois...

Le Mouvement Breton n'est pas prêt à accepter que perdure cette situation. Il faut que le pouvoir change l'orientation de sa politique à notre égard :

1. vote une loi en faveur des langues et cultures régionales de France, afin que le breton ne soit plus hors la loi en Bretagne ;

2. renforce les pouvoirs de la Région réunifiée, afin de lui donner autant de compétences qu'à la Catalogne, par exemple, en Espagne, en matière administrative, culturelle, et économique.

Il faut au peuple breton cet espace de liberté pour pouvoir épanouir son identité et assurer sa prospérité dans l'Europe future.

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

C.G.B. "An Douarven", 21, street on Tier-Barn, 56000 Gweedenez.

I.U.T. de Nantes FORMATION DE CADRES

Répondant aux demandes de certaines entreprises de la région, l'I.U.T. de Nantes, en association étroite avec la Chambre de Commerce de la Vendée, a créé en 1987 dans le cadre de l'Institut Supérieur de Vendée à La Roche-sur-Yon, une nouvelle formation destinée aux titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T.

L'objectif de la Formation "C.A.F.E." est de constituer un vivier de techniciens supérieurs susceptibles de répondre à une polyvalence croissante des tâches d'encadrement et disposant des compétences exigées dans les fonctions de responsabilités. La Formation "C.A.F.E." est une formation universitaire et professionnelle, qui garantit aux étudiants, comme aux entreprises qui les accueillent, l'exigence d'un niveau d'études supérieures et d'une pratique professionnelle. Cette formation est sanctionnée par un diplôme de l'Université de Nantes.

Cette Formation est une formation alternée à temps plein de 1 200 heures, alliant un cycle de formation théorique (Organisation et Gestion de l'entreprise, Management des ressources humaines, Gestion de la Production, Communication) avec un stage de plus de trois mois en entreprise.

Partenaire à part entière, l'entreprise participe à cette formation en contribuant financièrement à son fonctionnement et à son développement. Depuis trois ans, près d'une cinquantaine d'entreprises de la Région ont parrainé des étudiants du "C.A.F.E."

La Formation "C.A.F.E." a su affirmer, en trois ans, son label universitaire et sa vocation à répondre aux entreprises qui recherchent un second souffle dans la valorisation des compétences de la Fonction d'Encadrement.

Renseignements : Institut Supérieur de Vendée, 10, rue Olivier de Clisson, 85002 La Roche-sur-Yon Cedex - Tél. 51 62 51 15.

I.U.T. de Nantes, 3, rue du Mal Joffre, 44041 Nantes Cedex 01 - Tél. 40 30 60 31.

Université de Nantes

I.U.T. de Nantes

Formation Continue

LE PARTENAIRE DES ENTREPRISES DANS LA VALORISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES

RÉPOND A VOS BESOINS DE FORMATION EN VOUS PROPOSANT

- Des Cycles de Formation Diplômante menant au D.U.T., dans le cadre de son Centre de Promotion Supérieure du Travail (possibilités d'accueillir des titulaires de contrats de qualification)
- Des Actions de Formation Qualifiante
- Dans de multiples domaines :
 - Génie Electrique et Informatique Industrielle
 - Génie Mécanique et Productique
 - Gestion des Entreprises et des Administrations
 - Informatique
 - Organisation et Gestion de la Production

Renseignements : I.U.T. de Nantes, service Formation Continue, 3, rue du Maréchal Joffre - 44041 Nantes Cédex 01
Téléphone 40 30 60 60 - Télécopie 40 30 60 01

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 88

GRETA de Lorient-Quimperlé

UN PROJET UNE FORMATION UNE QUALIFICATION

Tél. 97 37 18 58

1, rue Ferdinand Buisson - B.P. 243 - 56321 LORIENT Cédex

LYCÉE COLBERT (Lycée Polyvalent + L.P. intégré)

117, bd Léon Blum - B.P. 243 - 56321 LORIENT Cédex - 97 37 33 55

- 4 B.T.S. (Conception de Produits Industriels - Mécanique et Automatismes Industriels - Electrotechnique - Exploitation de Véhicules à Moteur)
- Une formation complémentaire post B.T.S. en régulation
- Bacs A - C - D - E - F1 - F2 - F3 - + B.T. Automobile + Classes passerelles post B.E.P.
- Bac Professionnel Mécanique Productive + 2 mentions complémentaires (Diésélistes et Electriciens Auto)
- 4 B.E.P. (Automobile - Electromécanicien, Opérateur Régleur en Systèmes d'Usinage - Structures métalliques - Chaudronnerie)

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 89

Zonne partie, le mois prochain

fin du dossier

art de vivre

INSERTION :

son désert au cœur

Ceux dont je vais parler sont aujourd'hui sur la route de la Roumanie à bord d'un convoi humanitaire. Une commande officielle de travail pour un groupe de jeunes au passé difficile et qui vient d'exceptionnel qu'au-delà de la "zone", il y a des choses à faire et à démontrer aux autres et à soi-même.



Deux 4 X 4 rennais dans le désert du Sahara.

Il y a plusieurs mois, le Groupe-ment Rennais pour l'insertion et la Formation se lançait sur la piste d'une idée originale : provoquer les difficultés d'insertion de jeunes marginalisés ou en difficulté de certains quartiers de Rennes en proposant un raid à travers le Sahara ayant pour objectif des réalisations concrètes (irrigation, construction d'un atelier, etc.) au bénéfice de la population du plateau Dogon et notamment de Mopti, lieux jumelés avec la Ville de Rennes et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. L'ensemble du projet se voulait cohérent et donc axé essentiellement sur l'insertion des jeunes, avec une préparation solide et une fin de stage permettant au retour une intégration véritable dans le monde de l'emploi.

LA TÉLÉ TÉMOIN

Avec son film "A chacun son désert" (1), Alain Gallet, sur des images de Pascal Coulombier, a permis à FR3 de rendre compte d'une manière originale de la partie Raid de l'opération. Un document réalisé dans la difficulté (technique, administrative et atmosphérique) mais avec une sensibilité extrême qui permet de partager ce qui, au-delà d'une vision primaire, fait la réalité profonde de ces jeunes. Dans le décor des paysages et des sensations du voyage, Alain Gallet réalise dans la difficulté (technique, administrative et atmosphérique) mais avec une sensibilité extrême qui permet de partager ce qui, au-delà d'une vision primaire, fait la réalité profonde de ces jeunes.

dans son désert personnel. Hassan, Thierry, Olivier dit la Marine, Pier-riq, Christophe, Régis, Vincent, Robert et les autres ont pu au fil des kilomètres, des tentes, des "emmerdes" posés par les éléments, les véhicules et le matériel, dire et se dire, partager vraiment leurs états d'âme, leur vie sociale avec un recul certain et analyser le pourquoi de ce pari sur l'avenir que fut le Raid Rennes-Mopti du GRIF. Des images resteront dans les mémoires, celles de ce drôle d'oiseau à l'harmonica qui "parle aux arbres à sa manière" et suite à l'évocation d'une bagarre regrette : "non pas d'avoir frappé, mais de n'avoir pas su ne pas frapper" ; ce constat face à l'accueil africain : "ils n'ont rien, mais ils donnent tout, c'est génial" ; l'appréhension de tous les déserts : "La-bas à Ville-jean, y a rien, ici, y a rien, mais on découvre. Là-bas on connaît tout, mais y a rien" ; la soir de voir le raid les "rendre différents" ; l'annulation d'un passage récent : "C'est sûr on ne va plus me reconnaître, car je vais montrer que c'est plus comme avant, je veux montrer ma vraie personnalité". Dans la nuit saharienne : "T'oublie rien, mais tu regardes les étoiles, t'es bien, tu vis l'instant présent avec

une force incroyable" ; le bonheur de partager la poésie lorsque l'on ne sait pas écrire, ou encore cette maxime que l'Education Nationale devrait méditer : "L'école forme à la réussite, mais pas à l'échec". Sur des musiques choisies et un commentaire synopse, Alain Gallet saisit l'essentiel de ces jeunes pour nous renvoyer à nous-même au travers de leurs douleurs, leurs colères, leurs amours et les espoirs de leurs espoirs. Au-delà d'un reportage, une plongée au cœur des êtres !

DES RÉUSSITES INDIVIDUELLES

Mais ce que le film n'a pas montré, c'est toute l'implication des "raideurs" dans le travail humanitaire, l'intégration sociale à la population, les travaux dont ils ont su se rendre maître et qu'ils ont laissés derrière eux comme un message rare. Et puis à leur retour pour le plus grand nombre d'entre eux, l'insertion réelle dans le monde du travail. Et si les 4 X 4 de "Rennes Mopti" arpentent les routes de Roumanie pour de nouvelles découvertes humaines et économiques, elles portent dans les soutes le poids de la réussite individuelle de jeunes qui dans l'expression de leur désir au cœur interpellent en adultes leur propre avenir. La se cache vraiment l'identité de l'équipe du Groupe-ment Rennais pour l'insertion et la Formation.

A. G. HAMON

(1) Diffusé sur FR3 le 27 février 1990.
(2) On doit à Alain Gallet de remarquables reportages sur "Les Pousse-pieds" et surtout l'espoir et la souffrance de transsexuels quinquennés.

TOUT RENNES A MOPTI

Deux jeunes Rennais ont récemment accompagné Edmond Hervé à Mopti. Représentants symboliques des quartiers de Rennes, ils ont pu apprécier l'accueil africain et découvrir de plain pied une action de coopération et de solidarité avec un pays particulièrement déshérité de l'Afrique sahélienne. Un exemple parmi d'autres d'un nécessaire rapport responsable avec le Tiers-Monde.

Edmond Hervé est accueilli à Mopti (photo Alain Girard, Ouest-France).



LE PAYS DE PORZAY

Situé au nord du terroir glazik, cette petite région naturelle est considérée par les géographes comme "l'un des pays les mieux individualisés de toute la Bretagne". Qu'on la contemple du sommet du Menez Hom ou du Menez Lokorn, la plaine du Porzay apparaît comme un champ clos, fermé de collines et de bois, mais ouvert sur la baie de Douarnenez. La fertilité de son sol et d'excellentes conditions climatiques en ont fait, de bonne heure, la réputation. On a évoqué souvent "les fermes cossues et les grès pâturés" du Porzay. A l'heure de notre civilisation des loisirs, ses bords de mer et son arrière-pays voient, de plus en plus, affluer de nombreux vacanciers.

C'est à leur intention qu'une équipe de personnes du cru a pris comme objectif de publier une sorte de "Guide de Découverte", englobant les huit communes du "pays", mais l'ouvrage est tout d'abord destiné aux habitants qui hébergent des "touristes". L'intention est louable car il n'existe pas de jour d'ouvrage de ce type qui soit spécifique au Porzay. L'ouvrage proposera des circuits de découverte avec tracé sur cartes pour chaque commune. Il offrira une synthèse documentée sur les éléments du patrimoine : naturel et monumental. Et dans ce domaine, apparaîtra le double visage de ce "pays" avec, d'une part, une frange littorale de près de quatorze kilomètres et, d'autre part, des paysages champêtres, boisés, agrémentés de chapelles et de fontaines, dans l'arrière-pays. Locornan est connu, comme aussi le grand pardon de Sainte-Anne-la-Paule, mais il reste beaucoup à découvrir... Maintenant que des sentiers piétonniers ont été aménagés, que de belles promenades en perspective, sur la côte comme dans la campagne : tous les charmes de l'Armor et de l'Argoat se retrouvent dans ce terroir accueillant, entre Douarnenez et Châteaulin.

JOS PHILIPPE

TOURISME

Le printemps de Combourg

A l'occasion du Printemps 1990, tous les week-ends jusqu'au dimanche 24 juin, le Pays d'accueil de la baie du Mont-St-Michel-Bretagne romantique propose 13 journées découvertes des différents petits terroirs qui le composent. Ces journées comprennent en général 2 rendez-vous (le matin puis l'après-midi) à des animations variées, divertissantes et instructives s'appuyant sur les spécificités locales.



La carte d'hôte, à acquérir auprès d'un des points d'accueil du Pays d'accueil, assure l'accès gratuit à l'ensemble des animations. Son acquisition s'accompagne de la remise gratuite d'un guide du week-end ainsi que qu'une carte touristique présentant l'ensemble du Pays d'accueil.

Rens. GIT, 11, rue Notre Dame, 35270 Combourg, 99 73 16 93.

Tourisme rural et gastronomie

Dans le cadre de l'Année européenne du Tourisme, l'I.A.P.C.A. (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), organise le 22 mai à Paris une Journée Nationale du Tourisme rural.

Les agriculteurs, qui ont su créer des formes d'accueil originales sur leur exploitation en assurant la promotion d'un tourisme différent, ne peuvent pas être absents des multiples manifestations organisées au niveau européen. Dans ce sens, le phare a été mis sur les fermes-auberges et les fermes-équestres. Ce sera l'occasion : d'une part, de réaliser un guide des recettes authentiques des fermes-auberges et un concours de la meilleure

recette ; d'autre part, de faire déguster ces recettes puis les fermiers-aubergistes eux-mêmes assureront le repas pour la journée du 22 mai ; enfin de faire la promotion du tourisme équestre puisque les déplacements des invités seront assurés par chevaux et calèches.

La Bretagne organise un concours gastronomique régional autour des pâtes et des terrines des fermiers-aubergistes, des rillettes des fermiers-aubergistes, le lundi 23 avril à 16 h à la Ferme-Auberge "la Villodon" chez Irlande Corbel, 22170 Pledô (96 74 21 77).

BRITTANY FERRIES Voyages aux îles

En 1990, Brittany Ferries, la première compagnie maritime française sur la Manche, présente dans une brochure double regroupant la Grande-Bretagne et l'Irlande, réalisée par Denis Massouin et Erik Morazin, une sélection complète de séjours en voiture en toute liberté, orientés vers des modes d'hébergement les plus divers... Bed and Breakfast - Locations de cottages anciens - Hôtels classiques avec une seule chaîne d'hôtels de caractère - Camping dans des décors de gravure anglaise boisée - Auberges - Manoirs - Activités sportives organisées à la demande.

L'objectif : simplifier les produits et serrer les prix, sur les traversées comme dans l'élaboration de package, ou des tarifs "excursions" (en couple ou en famille, et bien sûr en voiture...) avec lesquelles il faut absolument jouer. L'essor de Brittany Ferries, qui a passé le cap des deux millions de passagers en 1989 (+ 25 % de chiffre d'affaires, + 25 % de passagers, + 35 % de véhicules de tourisme), amène la compagnie à pouvoir faire profiter les passagers de baisses de 10 à 15 % en moyenne sur les traversées maritimes avec des points à 60 % sur certains postes.

Britany Ferries - Roscoff 98 29 28 28, Paris 42 86 03 03, 9, rue du 4 Septembre.

PLUS DE 2 MILLIONS DE PASSAGERS

En 1989, Brittany Ferries a conforté son expansion en passant les 2



Le leader 650 sur les Côtes-d'Armor

A peine vient-on de baptiser les Côtes-du-Nord en Côtes-d'Armor, qu'un autre événement se passe dans la région. Si la passion de la mer reste le maître-mot, on assiste à une modification des habitudes dans la pratique du loisir nautique. La vedette à moteur, sans vouloir détrôner la voile, fait une apparition remarquable. En avant-première, le Leader 650 est exposé à Lézardrieux.

Ce bateau à moteur se prête à tous les plaisirs nautiques : randonnées, ski nautique, pêche, découverte des îles (Jersey à deux heures seulement). La société Jeannet a mis au point, avec la série des Leader, des bateaux de prestige. Trien-Marine en a l'exclusivité pour le présenter dans les Côtes-d'Armor. En avant-première, le Leader 650 est exposé à Lézardrieux.

EMIGRATION

Pardon de Saint-Yves au Havre

L'importance de la population bretonne au Havre est bien connue. Leur association (Bretagne Accueil) organise, comme l'an passé, le grand Pardon de Saint Yves, le dimanche 20 mai. Cette fête avait rassemblé 8 000 personnes en 1989.

Le chiffre d'affaires France a augmenté selon l'évolution des passagers et atteint près de 100 millions sur le milliard quatre de chiffre d'affaires total de la compagnie. Il est constitué des traversées maritimes et services vendus à bord ainsi que des produits de Tourisme opérant vendus en Grande-Bretagne, 55 000 nuitées en Bed and Breakfast, 2 700 nuitées en hôtellerie et 1 500 nuitées en cottages.

TÉLÉ

Chadonn ar Vro

Les émissions en langue bretonne ont changé de dates et d'horaires de diffusion afin de permettre à Chadonn ar Vro d'être captée par les téléspectateurs de l'ensemble du réseau Bretagne et Pays-de-la-Loire. Elle est désormais diffusée tous les dimanches en deux créneaux horaires : 12 h 05 - 12 h 45 : tranche réservée à l'actualité avec, notamment, à 12 h 25, An Taol Lagad, les informations en breton présentées par Fañch Broudig. 13 h 30 - 14 h 30 : ce second créneau conservera son aspect productif passé les rendez-vous mensuels, et accueillera comme par le passé l'émission transfrontalière : Drenn-mel ar Gellid, diffusée dorénavant le 3e dimanche du mois.

L'émission "Musicales" sera dorénavant diffusée les 2e et 4e mardis de chaque mois à 23 h 40.

Gorsedd

Comme chaque année, depuis le décès, ou mieux "la dormition", du premier Grand Druides survenue en 1910, une députation des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne venue de la péninsule, ainsi que leurs collègues résidant à Paris, se sont recueillis devant sa sépulture. Emigré jusque dans la mort, Lemenik, fondateur de la Gorsedd, reçoit l'hommage annuel des Bretons et de tous les Celtes de passage à Paris. Kadvan dit en Langue bretonne, avant de réciter la prière bardique et chanter le "Bro goz ma zadou", les qualités morales de ce grand précurseur du mouvement breton. Qu'il veuille sur les Bretons, depuis le "Tir na n'og", le pays de l'éternelle jeunesse ! L.C.

DEMOCRATIE

Qui de vous, de gens faux ! Dans le charnier natal. Un trophée, une proie : le corps électoral.

ERWAN PICARD

SPORTS

SPORT - ETUDES RUGBY A NANTES

Pour redonner une véritable assise au rugby régional il faut d'abord un lycée et à Nantes, la Colinière, dans un agréable quartier est de la ville, se trouve en passe de devenir un des établissements les plus sportifs de France avec des sections athlétique, aviron, tir et gymnastique ayant précédé la création de la section rugby en septembre 1989. Il faut aussi des cadres, en l'occurrence Christian Galonmier CTR et Martial Le Bail, son assistant, capitaine du SNUC, animateur sportif responsable à la mairie de Nantes qui l'adjoint aux sports le docteur Michel Cordier a accepté de libérer quelques heures par semaine pour qu'il puisse s'engager dans cette nouvelle mission. Il faut aussi des terrains et le stade municipal "Michel-Lecoindre" convient parfaitement pour la qualité de ses pelouses. La section souhaite seulement trouver bientôt une aire de jeu plus proche du lycée.

lambris de l'Hôtel de Ville, Michel Cordier a souligné l'importance qu'il attache à une structure qui permet de concilier une formation au rugby de haut niveau et la poursuite d'études cohérentes.

DES STRUCTURES DE PROXIMITÉ

Des rumeurs insinuent que des menaces pèseraient au plan national sur les sections sport-études. La réussite depuis près de 20 ans de nombreuses sections dans des disciplines très variées, et dans les très grands centres du rugby, l'absence de solution de prudence ainsi adoptée par les élèves plaident en faveur de leur maintien. Dans le pays d'Europe qui aura avec le plus de conviction et de constance négligé l'enseignement du sport à l'école on voit mal quelle organisation pourrait remplacer des sports-études, mis à part en football, tennis, cyclisme peut-être... et dans les très grands centres du rugby, l'absence, très loin au pays de la langue d'oc !

Au contraire des centres nationaux d'entraînement qui, à Paris, concentrent les athlètes dans un ghetto sportif, loin de leur famille, les sections sport-études, structures de proximité, préservent l'identité, cultivent l'attachement aux racines familiales et sportives. ■

25 SÉLECTIONNÉS

25 élèves de la 3e à la 1ère ont été sélectionnés sur leur cursus scolaire et leur niveau de rugby. Leur maintien dans la section repose sur des résultats scolaires et sportifs satisfaisants. Ils suivent un enseignement normal auquel vient s'ajouter en complément 8 heures de rugby par semaine. Cette création évite aux jeunes de devoir se déplacer à Poitiers ou Lize.

Le Conseil Régional présidé par Olivier Guichard, le Comité Atlantique de rugby de Gérard Dugand se sont pleinement investis dans une création soutenue sans réserve par la Ville de Nantes. En recevant élèves et cadres de la section sous les

Deux de la section : Yann Le Guyader et Loïc Lavigne



ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 92

aussi le Stade Nantais, l'AS St Médard en Jalles, le Stade Dijonnais, le RC Caen, le RC St-Gaudens, les clubs Atlantique et présence très significative le RC Lorient et le RC Vannes qui entretiennent avec obstination la flamme du rugby au sein du Comité de Bretagne.

Émanation du SNUC le Comité d'organisation présidé par Jean-Claude Groiselleau, inlassable défenseur de la cause de l'ovale, a l'ambition de faire de ce challenge "le Montagu du rugby". ■ D.T.

FOOTBALL

«5 semaines en ballon»

Un Office Municipal des Sports est un organisme consultatif qui se veut à juste titre une chambre de réflexion riche d'idées. A Nantes sous la conduite du président, le docteur Michel Hubert, et de Gaetan Chenard, responsable de la commission sportive, une initiative pleine de promesses vient d'être lancée.

Dans une grande ville le club pro occulte la vie des clubs de quartier qui représentent pourtant la substance du football. L'OMS assure qu'en remettant les clubs de quartier sur le devant de la scène par un tournoi ouvert aux jeunes on redonne à ces clubs leur véritable identité, on renforce l'émulation.

Tout au long du mois de mai, avec les finales le vendredi 11 juin au stade Marcel Saupin une vingtaine de clubs de quartier vont s'affronter. Certains appartiennent à l'Histoire (CS St Pierre, Melinet, Métallo...) d'autres ont rarement les honneurs du communiqué : Espérance, St Yves, ES Sévres, RC Nantes... Tous se trouvent engagés dans cette aventure juvénile joliment appelée "Cinq semaines en ballon" en hommage à Jules Verne né à Nantes où il passa son enfance et son adolescence.

Dans trois quartiers à forte densité de population, Malakoff, Derwallières, Gérardière, les clubs de football ont été mis en sommeil. C'est le Comité nantais d'animation sportive municipale qui a été chargé de constituer des équipes parmi les jeunes qu'il prend en charge tout au long de l'année afin de leur apporter des initiations à la pratique sportive et un dérivatif au dévouement. Passionné de football le Dr Michel Cordier, adjoint aux Sports, président du CNAAS, s'est pleinement engagé aux côtés de l'OMS. ■ DANIEL TREHIC

Reus. 40 47 73 34.

DANIEL TREHIC Challenge M. Le Coindre

Pour la 3e année consécutive "le Challenge Michel-Lecoindre" renoué regroupera à Nantes, le dimanche 29 avril, près d'un millier de jeunes joueurs des débuts aux minimes. Sur le stade de l'île Beau-lieu (qui porte le nom de Michel-Lecoindre dernier authentique nantais international A de rugby en 1952) évolueront les prestigieux RFC Cardiff et RC France. Mais



"La Bernard Hinault", l'épreuve cyclosportive qui porte le nom du champion breton, se déroulera, pour sa troisième édition, le 9 juin. Fruit d'une organisation conjointe de quatre partenaires (les villes de Saint-Brieuc et d'Yffiniac, le Conseil Général et Côtes-d'Armor et la société Sports Organisation), cette grande manifestation sportive rassemblera l'an dernier plus de 4 900 concurrents. L'édition 1990 s'annonce encore plus prometteuse... Six pays y seront représentés.

AVIRON

A vos doris !

L'Association pour le "Grand Lejon" organise une course à l'aviron, sur doris, le dimanche 20 mai. Elle veut, par le biais de ce challenge, promouvoir ce type d'embarcation traditionnelle en incitant communes, associations ou entreprises à construire leur doris pour défendre leurs couleurs. Pourquoi ne pas se retrouver régulièrement pour tirer sur le bois, un coup à Binic, un coup à Dahouet, ou ailleurs ? Voyez l'enthousiasme que suscitent les courses d'avirons aux Scilly, aux Féros, ou au Pays Basque.

La compétition débutera à 14 h et se déroulera par courses éliminatoires de 2 doris. Des prix récompenseront les finalistes.

Contacts : Philippe Saudreau, 7, rue Charles Legoffic, Poirier - 99 33 62.

100 bourses jeunes pour l'Europe

Pour la 3e fois, le Centre d'Information Jeunesse Bretagne attribue des bourses Jeune-Europe, d'un montant de 1 500 F par personne, pour aider les Bretons, de 16 à 21 ans, à partir à la découverte de l'Europe, y compris les Pays de l'Est.

Pour faire une demande de bourse, dossier à retirer au C.I.J.B (Régis Leprêtre), 6, cours des Alliés, 35043 Rennes - 99 31 47 48.

MISSION BRETAGNE
TI AR VETONED
22, rue D'Armenio - 75014 PARIS
Tel. 329 06 91
Metro: Vavin ou Ed. Quinet

gastonomie

MICHELIN 90 : 10 609 établissements

Dans sa 81e édition, le Guide Rouge témoigne de sa fidélité aux traditions dans une perspective de service toujours actualisée... d'où une gamme de nouveaux pictogrammes, porteurs de préoccupations de notre temps, par exemple : l'accessibilité aux handicapés, l'acceptation des cartes de crédit, les chambres ou salles à manger réservées aux non-fumeurs... D'où également, depuis l'an dernier, la généralisation de la couleur dans les plans et les textes.

En 1990, une nouvelle étape : les "cartes de voisinage". Un schéma cartographique positionne la métropole régionale par rapport à ses grands axes routiers et situe toutes les localités avoisinantes citées au Guide pour leur hôtellerie et/ou leur restauration. Celles que l'on peut atteindre en moins de 30 minutes de voiture apparaissent dans un cadre isochrone particulier. Il y a parfois des erreurs... s'avouerez : ainsi Lamballe (à 20 km de St-Brieuc) est renvoyé à la carte de voisinage de Vannes (à 120 km !)...

Le Michelin 90 a sélectionné 6 684 hôtels, 3 902 restaurants, 5 494 agents automobiles, 4 540 localités principales et public 555 plans de ville.

Dans les "grands" de la table, la Bretagne, contrairement à d'autres guides, n'est pas glaciée. Aucun nouveau restaurant dans les catégories ★★ et ★, seulement trois nouveautés en ★ : L'Amphytrion à Lorient, le Château de Rochevillain à Muzillac, Le Pressoir à Vannes. Par contre, six suppressions, parfois étonnantes, à Dinan, Nantes (2), Liffré, Rospendon et St-Malo.

Les quatorze lauréats départementaux ont été rassemblés à St-Malo pour le Grand Prix Régional du Goût de la Bretagne décerné par un jury de haute compétence. Rappelons que le Grand Prix du "Goût de la Bretagne" a été attribué à Jean-Philippe Foucat, "Le Chalut", St-Malo, pour sa recette : filet de Saint-Pierre et fonds d'arichaous dorés et leurs sautelles de tourteau.

Trois autres candidats ont été primés : Denis Lecadre, "Château de Loguénéol", Hennebont pour son minestrone glace de coquillages au thym citron avec galette de homard et de sarrazin ; Thierry Malotoux, "L'Amadeus", Saint-Brieuc, pour un palet d'artichaut au homard breton et noix de Saint-Jacques et Jean-Christophe Richard, "La Tour d'Auvergne", Quimper, pour sa minute de bar à la crème de potreaux et landrons.

Naissance de Took-Took en Bretagne

Took-Took, la première chaîne française de restauration rapide exotique, a vu le jour en Bretagne avec l'ouverture d'un premier point de vente à Rennes (15, place Ste-Anne) le 19 mars. Objectif : garder les avantages du fast-food traditionnel et en éliminer les inconvénients, en proposant des produits variés, exclusivement exotiques, dans un cadre sobre, d'inspiration japonaise. Grâce à leur expérience de la fabrication de ces produits, les dirigeants de la Société Luang à Henvic, dans le Finistère, ont réfléchi sur cette nouvelle façon de répondre aux attentes des consommateurs avides de saveurs étrangères : recherche de la marque, visuel du logo, tonalité de l'ambiance, choix des plats à consommer sur place ou à emporter ont fait l'objet d'une définition stratégique pour l'élaboration de ce nouveau concept.

Mini Top 3

Les bonbons nous gâtifiés offrent une profusion de couleurs et de formes qui enchantent les enfants. Ils sont vendus depuis une vingtaine d'années en détail en boulangerie et sont apparus en sachets, pour la vente en grande surface, au début des années 80. Aujourd'hui, la Pie qui chante lance Mini Top 3, le premier mini-bag de gâtifiés en doses individuelles. Idéal pour la poche ou le cartable.

Le grand prix du goût de la Bretagne

Aujourd'hui, en Bretagne, des chefs pleins de talent utilisent à merveille les produits de la mer et de la terre bretonne pour créer des plats originaux, parfois à partir de recettes traditionnelles. Grâce à eux, la Bretagne se fabrique une nouvelle tradition culinaire.

Pour mettre en valeur, dès aujourd'hui, "le goût de la Bretagne et de nuit par ailleurs" le magazine *Cuisine & Vins de France* et le Comité de Tourisme de Bretagne ont lancé un concours de recettes auprès d'une quarantaine de chefs bretons ayant pour mission d'"élaborer un plat qui respire l'esprit de la Bretagne".

Ce produit fermier est fabriqué par Jean-Michel Vincent, les Celliers de la Morlaix à Liffré.



De g. à d. : Denis le Cadre, J.C. Richard, René Couannin, J. Ph. Foucat, Thierry Malotoux.

Les quatorze lauréats départementaux ont été rassemblés à St-Malo pour le Grand Prix Régional du Goût de la Bretagne décerné par un jury de haute compétence. Rappelons que le Grand Prix du "Goût de la Bretagne" a été attribué à Jean-Philippe Foucat, "Le Chalut", St-Malo, pour sa recette : filet de Saint-Pierre et fonds d'arichaous dorés et leurs sautelles de tourteau.

Trois autres candidats ont été primés : Denis Lecadre, "Château de Loguénéol", Hennebont pour son minestrone glace de coquillages au thym citron avec galette de homard et de sarrazin ; Thierry Malotoux, "L'Amadeus", Saint-Brieuc, pour un palet d'artichaut au homard breton et noix de Saint-Jacques et Jean-Christophe Richard, "La Tour d'Auvergne", Quimper, pour sa minute de bar à la crème de potreaux et landrons.

HÔTELS - SÉLECTION

★ 29200 BREST
HÔTEL DE LA GARE ★ André Perron - 4, bd Gambetta. Vue panoramique sur la rade. Garage. Ascenseur. Chambres avec télévision, téléphone, poste maillet. T. 98 44 01

CRÊPERIES - PIZZERIAS

LOUDEC
LA BELLE ÉPOQUE - Pizzeria-Chrêperie - 16, rue de Paroisy, Lorient. M. et Mme Cadin vous accueillent dans un cadre agréable et vous proposent pizzas, galettes, crêpes, pâtisseries. Spécialités d'accompagnement gastronomiques. Tél. 98 29 34 98



L'apéritif Pomme'or

L'apéritif Pomme'or de Bretagne est né de la pomme bretonne ; cet apéritif au goût savoureux, tirant 18 % volume, est obtenu par le mariage du jus de la pomme et de l'eau de vie de cidre. Lentement vieilli en fût de chêne, il acquiert ainsi le maximum de ses qualités - un parfum subtil rappelant celui qui flotte dans les vergers au moment de la récolte des fruits ; une séduisante couleur ambrée et un goût typique incomparable dû à l'originalité de sa composition et à son vieillissement en fût.

Cet apéritif doux être servi frais (entre 5° et 8°). Il est sublime quand il est servi avec un melon mûr en petits dés.

Ce produit fermier est fabriqué par Jean-Michel Vincent, les Celliers de la Morlaix à Liffré.

TABLES RECOMMANDÉES

ETABLES-SUR-MER
LE COLIMBERT. Hôtel-restaurant panoramique dominant la Baie de St. Donat. Meublé au Litval, 23000 Etabes sur Mer (16 km St Donat). Tél. 98 70 81 84. Télés. 190 805. Spécialités : Homard ou poisson de la Baie.

LAMBALLE
RESTAURANT LE CONSTATÉ. 9, rue Paul Langevin, 22080 Lamballe. Sa vaste salle de belle allure assure d'une grande chaleur. Des spécialités, un carte, ses menus à partir de 60 F. Pique-nique d'affaires et familiaux. Ouvert tous les jours sauf lundi. Service rapide. Tél. 98 31 03 98.
HÔTEL-RESTAURANT L'AMÉLIERE. ★★ ★★ 79, bd Albert M. et Mme Jean-Pierre Toulebarc vous assurent un accueil chaleureux dans une ambiance confortable, avec une table de qualité. Spécialités de fruits de mer et poissons. Menu de 60 à 100 F. carte. Tél. 98 31 00 16 (Maison 11).

LANLOUP-PLOUHA
MANOIR DE LA NOE VERTE en Lanloup. Lieu d'accueil privilégié dans un site exceptionnel pour vos réceptions privées, mariages, banquets, cocktail, repas d'affaires, séminaires. Restaurant du 1er avril au 15 septembre. Réservation au 98 22 33 03.

PLANGUENOUAL
DOMAINE DU VAL. Hôtel-restaurant ★★ ★★ dans un parc boisé de 11 ha, accès à la mer, piscine, tennis squash. Table gastronomique, salles pour séminaires, banquets, repas d'affaires. Ouvert toute l'année. Le Val, Planguenoual. Tél. 98 32 75 40.

SAINT-BRIEUC
LE DUGUESLIN. Hôtel ★★ Restaurant Bar. 2, place Duguesclin. Cuisine régionale. Spécialités : fruits de mer, poissons. La direction et son équipe vous accueillent dans un cadre chaleureux. Ouvert 7 jours/7 toute l'année. Tél. 98 33 11 38. Minutés 11.

LE MONDE DES CHAMBERS. Inauguré l'hôtel de la Mer, St Donat. Tél. 98 23 24 54. Restaurant gastronomique, nombreux spécialités. Salles banquets, séminaires. Vue panoramique, cadre très agréable. Chef de cuisine Roland Perron.
ALIX PESSIER ★★ ★★ 55, rue du Légal, Saint-Denis. Tél. 98 33 34 95. Un accueil et un site privilégiés, dans un cadre esprit 1930. Une cuisine fine pour vos repas d'affaires et familiaux. Des menus différents chaque semaine et carte originale. Salles privé. Paroisy.

TRO BREIZH

La coopérative lamballaise Le Gouessant a pris le contrôle de Jantze-voilages. Le 22 avril à l'Écomusée de Rennes, vente aux enchères de la St-Georges. En novembre 1990, un poste électrique très haute tension (400.225 KV) sera mis en service à Plaine-Haute, près de Quintin. A Bégard, inauguration du parc de loisirs. Amipark qui nous présente dans un prochain numéro. Volé à vendre son organisation de voyages à Haves et activité l'entreprise italienne Metalvato (films ultra-fins). François Pinault a racheté la papeterie de la Chapelle Darlay à deux groupes scandinaves. Pierre Bérégovoy a présidé la réception parisienne qui a marqué le 40^e anniversaire de la naissance des centres Edouard Lacroix.

PHILATELIE



FAIENCE DE QUIMPER
Le 7 mai sera mis en vente un timbre vertical Faïence de Quimper/Croix-Rouge vertical 27 x 32,75. Valeur faciale: 2,30 + 0,60 F. Dessiné par Alain Rouhier, il est imprimé en héliogravure. Couleurs: polychrome. Mise en vente anticipée: les 5 et 6 mai de 9 à 19h, au bureau temporaire doté d'un timbre à date grand format illustré "Premier Jour". Ouvert du 5 mai de 8 à 12h à la mairie de Quimper, et le 5 mai de 8 à 12h à la mairie de Plouzané. Les lettres spéciales permettant de déposer les correspondances à oblitérer à l'aide du timbre à date "Premier Jour".

Cette figure est également présentée sous forme de carnets de 10 timbres-poste et de deux vignettes publicitaires. "Affranchissez votre cœur" vendus au prix unitaire de 29 F.

... ET JEAN GUEHENNO
En mai également un 3,20 F vertical à la gloire de l'écrivain rouennais Jean Guéhenno (1890-1976).



EXPOSITION PHILATELIQUE DU MENÉ A MERDRIGNAC

L'Amicale Laïque de Merdrignac organisée, en collaboration avec l'U.P.P.T.T., une exposition philatélique, à caractère principalement thématique, à l'Écomusée de la ville du 12 au 19 mai. Entrée gratuite. Cette manifestation dans le secteur a pour but de promouvoir la philatélie dans le Mené avec, comme finalité, la création d'un Club philatélique dans la région. Parmi les thèmes retenus: la Bretagne, les satellites, la voile, la vigne et le vin, De Gaulle, etc... A cette occasion, un bureau temporaire sera ouvert les samedis 12 et dimanche 13 mai au même endroit avec émission d'un cachet-souvenir et vente de souvenirs au prix de 12 F. Pour commande de ce cachet-souvenir, s'adresser à Jean-Luc Riou, PTT, 22230 Illifaut.

PRIX

*** CONCOURS DE POÉSIE** organisés par l'association "Rencontres de poètes et artistes en Bretagne". Grand prix international de la ville de Plouzané (édition gratuite du manuscrit): présenter un ensemble de 30 à 40 poèmes; sujet libre. Prix des Abers (offert par le CMB, édition du manuscrit): ensemble de 20 à 30 poèmes. Prix SACEM (2, prix de 1 000 F chacun): ne peuvent concourir que les recueils de poèmes inédits. Rens.: Bernard Trebbol, 3, allée Loëc ar Floc'h, 29280 Plouzané.



SPECIAL LÈVRES

Les lèvres possèdent des millions de terminaisons nerveuses et sont fragiles. Si elles ne possèdent pas de film protecteur, elles sont vulnérables aux intempéries d'où la nécessité de soins spécifiques. C'est la vocation du Rouge extraordinaire d'Orlane qui embellit tout en protégeant et nourrissant les lèvres et leur donne un éclat doux et lumineux.

Découvrez le plaisir, la richesse et l'authenticité d'un authentique soin des lèvres multi-fonctions: le stick multi-protecteur de Claretis protège, nourrit, hydrate, adoucit, embellit les lèvres les plus desséchées, les plus irritées, les plus irritées, les plus irritées.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 94

HYDRA-PERLES

Voici un soin visage qui assure à la fois protection et hydratation: Hydra-Perles, mis au point par le Centre de Recherche et de Développement Yves St Laurent. Au cœur du produit, un des actifs-clés de l'année 90: l'Huile perlurée. Une huile qui sert premièrement de la peau et la protège. Ce système ternaire, représenté par une multitude de perles associant 3 éléments: perles d'huile perlurée, perles d'huile de silicone et perles aqueuses est une première en cosmétologie.

GEL DOUCHE

Premier gel douche démaquillant antibactérien. Bactol est un véritable produit de soin spécifique pour le corps. Il opère une véritable oxygénation des tissus cutanés et élimine les impuretés en profondeur. A utiliser chaque jour, hiver comme été.

ANTI-RIDES

Précurseur de la lutte contre les rides. Skin Life vit depuis trois décennies un fantastique succès mondial. Aujourd'hui, Helena Rubinstein va encore plus loin en proposant un soin qui agit dès la racine de la ride: Skin Life TPA. Grâce à sa double efficacité, il redonne dynamisme et tonicité aux cellules fatiguées qui refont le plein de vitalité. L'action, qui se fait en profondeur, est durable: on constate que les effets de Skin Life TPA sont permanents, même en cas d'arrêt pendant un mois.

MAQUILLAGE

Le Perfector de teint, dernier-né de la ligne Aquacéane de Daniel Jouin, a été conçu pour donner les inspections cutanées et éclairer le peau de lumière. A utiliser seul sur une base de maquillage ou sous un fond de teint.

Les femmes qui ont la peau grasse recherchent des produits aux textures légères qui dissimulent les imperfections et embellissent la peau de briller. C'est pour elles que Nomadam a créé le Fluide Témis Correcteur non gras, un produit qui matifie la peau et donne un teint parfait.

Contraste et émotion chez Helena Rubinstein en ce printemps-été 90. Pour le teint: Golden Terra O2, idéal pour les peaux mates, elle rehausse d'un ton bronzé les carnations les plus claires. Pour le regard: deux nouvelles ombres à paupières: Winky Sémégol (neutre) et Winky Canada (bleu marine) pour la partie externe de l'œil; un crayon contour des yeux Kholatyl et un volumant mascara gris horizon pour éclairer le regard. Enfin, pour les lèvres, deux nuances: Sandy Rose et Cherry.

Le sébum, la transpiration, les poussières, le maquillage mal éliminé peuvent dénigrer les fonctions de la peau. Aujourd'hui, il existe une solution pour un démaquillage parfait: il les grâce à son "gel suspension" exclusif. Une révolution parmi les démaquillants pour le visage.

POUDRE PRÉCIEUSE

La nouvelle poudre précieuse pour le corps est le dernier-né des Gemmes de Bain et a été créée par les Parfums Produit Magie, elle poudre le corps de parfum et nimbe la silhouette de l'éclat somptueux de Gem.

VIDEO

Carême

Mgr Jacques Julien, l'archevêque de Rennes, fait un tabac. En proposant, le premier, une version audio-visuelle de sa traditionnelle lettre de carême, il ne s'attendait pas à éveiller autant d'intérêt et de curiosité.

La diffusion de son message pastoral intitulé "Le dimanche, pour quoi?" a, d'ores et déjà, dépassé les limites de son diocèse. Et, dans les paroisses, à l'approche de Pâques, nombreuses ont été les réunions organisées sur ce thème autour d'un magnétoscope.

Cette cassette-vidéo, d'une durée de 25 minutes, n'est pas un long monologue rébarbatif, à l'usage exclusif des croyants. L'équipe rennaise de Chrétiens-Médias (structure de communication des Églises) a réalisé, sans commentaires inutiles, les avec un bon professionnalisme, un document vivant ou alternent témoignages, scènes de la vie quotidienne et interventions de l'archevêque.

Comme le souhaitait Mgr Julien, en prenant cette initiative originale, cet audio-visuel suscite la réflexion et le débat sur le caractère sacré du dimanche, temps de repos hebdomadaire, point de repère de la semaine, moment de récréation, mais aussi de re-création. (Chrétiens-Médias, 8, rue St Thomas, Rennes - 99 78 29 30).

CARNET

* Xavier Leclercq quitte le secrétariat général de la CMI de Morlaix pour se consacrer entièrement à la compagnie Brit Air qu'il a créée. Son successeur: Jacques Grédy, 44 ans.

* Lionel Cori a été nommé rédacteur en chef de FR3 Rennes.

* Le prix de l'innovation a été remis à la Chambre des notaires du Morbihan pour l'originalité de leur démarche de communication.

CONFÉRENCES-DEBATS

* Nantes, auditorium Dobrée, le 5 mai à 18 h 15: l'épave du Grand Ribaud, un navire pionnier du début du 1^e siècle après J.-C., par Antoinette Hesnard.

* Redon, centre social, le 18 mai à 20 h 30: la lutte et les rivières en Bretagne, par Clément Rio (Gwezenn).

NECROLOGIE

* Adolphe Tourfait, président de la chambre honoraire de la Cour de justice des Communautés européennes.

* Joseph Nicolas, 94 ans, maire honoraire de Trégueux.

* Guillaume Daniel, 82 ans, qui fut conseiller général de Mael-Carhaix et député communiste à la Constituante.

* René Cronan, 69 ans, ancien maire de Vitré.

* Jean Lanno, 69 ans, maire honoraire de Plouha, ancien conseiller général.

armor magazine

La ligne 15 F + TVA 18,6% = 17,79 F. Cadre 35,88 F TTC en sus. Domiciliation au magazine 30 F.

SOPEL recherche Bretagne et Paris

pour ses supports Armory Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...
COURTIER en PUBLICITE
Dynamique, haut niveau, possédant votre pourcentage permettant gains élevés à élément personnel
Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL B.P. 419 - 22404 Lamballe cedex - Tél. : 36 31 20 37 *

DEMANDES D'EMPLOI

* Stagiaire AFPA en "commercialisation de PRODUITS TOURISTIQUES" avec objectif personnel vers les PAYS D'ACCUEIL, titre le 18 mai 90, 33 ans, antécédents prof. niveau bac A + anglais-allemand, anglais, culturelle, rech. EMPLOI même payé à mi-temps (48h) Contact: Jean-Luc Barré - ASPALtop - 56400 Brech. Tél. semaine 97 56 56 56.

* ACCORDÉON DIATONIQUE des 28/29 avril - CORNEMUSE et GUITARE les 5-6 mai. Ecriture musicale les 19-20 mai. CBAP, 37 bis, rue V. Hugo, Brest, 99 46 05 85.

* 2^e quinzaine de juillet à SKAER, école Joliot-Curie, stage ENTRETIEN en breton. Rens. KEAV, 44, str. Jean Rameau, Kemper.

* Initiation à la GESTION d'une entreprise commerciale ou de services en dix jours entre les 10 et 31 mai. Rens. CCI de Rennes, Mme Pélerin, 99 33 66 17.

CHÔMEURS...

pour vous la publication d'une recherche d'emploi est GRATUITE

* Chômeur, 49 ans 1/2, cherche formation VIDEO vidéo offert maquette, remise à niveau PHOTO en entreprise industrielle ou commerciale PRESSE ou PUBLICITE. Tous frais payés par ASSÉDICI à la formation débouche sur emploi. Tél. 37 46 31 85.

OFFRES D'EMPLOI

* "Histoire générale de la Bretagne et des Bretons" - Recherchons COURTIERS sérieux, enthousiastes possédant véhicule. FORTE COMMISSION, vente assurée, travail agréable. Envoyer candidature avec CV, photo et lettre manuscrite au journal qui transmettra: B.P. 419, 22404 Lamballe Cédex.

* Embar à gevezdiged TREIN o klask trouerren te brezhoneg ha diwar brezhoneg prest-da labourat ent-reunioù koulz ha diwar zifra. Goprou devezhoerion pe euzehouerion zoken. Reñh e anv da Goullenn titroukenn. 29200 Brest.

* Association Dastum (collecte, conservation, analyse et diffusion du patrimoine culturel breton) cherche deux OBJECTEURS DE CONSCIENCE pour le mois de mai ou novembre prochain. Travail proposé: documentation ou traitement des archives sonores. Candidatures à adresser à DASTUM, BP 2518, 35025 Rennes Cedex - 99 78 12 93.

STAGES

* STAJ BREZONEG du 16 au 20 juillet à QUIMPER, 3 niv.: débutant, moyen, supérieur. Insc. à: AL neuvez, 38 hant Lagatu, 29000 Kemper.

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) 20 F + TVA (18,6%) = 23,72 F ou le mm-colonne: 10 F + TVA = 11,86 F TTC

* Vente près Quimper MAISON type F7, grandes dépendances sur terrain 2 200 m² clos et planté. Tél. 99 84 51 40.

* GRANDE MAISON 18^e - anc. presbyt. rénové, 3 étages, 2 bnc, 7 p., cuis., éq. comp. Annexes. Jard. arboré, 7 km de plages, 3 km bourg en comm. CÔTES D'ARMOR. Prix: 1 550 000. Tél. nos: 96 84 10 05

* A v. près ST-LAURENT de la Mer, 5 km St-Brieuc. MAISON ex-cell. état, 90 m², 2 niveaux sur sols, sur 3 600 m². Occasion EXCEPTIONNELLE. Maison Bretonne, non St-Brieuc, en état. Tél. 99 84 23 27.

* Vente 29 BENOËT - Fonds de commerce Epicerie-Charcuterie-Traiteur-Boucherie. Prochaine ouverture Thalasso Ecorre - M. Le Doaré, Bas du Bour, PLOMELIN, 29000 Quimper ou Tél. 99 84 23 27.

* Particulier vend en Bretagne, dans le Sud-Finistère à BANNALEC, un terrain constructible 9 000 m² environ avec plan d'urbanisme. Vente par lots ou en totalité. Prix intéressant. Tél. 99 39 82 58.

VACANCES

* 30 SÉJOURS CÂTÉS pour les 9-19 ans en France et à l'étranger. Rens. ARDOVEN, 1, quai Du Jardin, Rennes.

* CENTRES DE VACANCES de 4 à 17 ans, 1 000 séjours proposés. Brochure en vente au CLUB, 6, cours des Allées, 35043 Rennes (18 F sur place, 25,50 F par courrier).

* Vacances avec "LE CAMP VERT" à la mer à Pléneuf-Val-André, au lieu-dit La Ville Bérmeu, pour les 6 à 14 ans (du 25 juillet au 26 juillet au 18 août). Demi-séjours: 2-14 juillet, 14-26 juillet, 26 juillet-9 août, 5-18 août. Camp d'adolescents. Réservé aux jeunes nés en 74-75, au Portugal. Rens.: La Camp Vert, 22210 Plémet - 99 25 61 98 (17 h 30 - 19 h 30).

KAMP KATEKJ AN LUN

Dalc'het eo vo Rostran eus al LV B a vez EOST da grestez betek ar Sadorn 11 da 6 eur. Degemmet eo bugale entre 7 ha 14 bloaz, brezhonegerien hepken, barrez da gomz ar yezh e pep deguezh. Rak e brezhoneg penn-da-benn eo ar camp. Warenez hon eus bet un nedeuz kudennoù gant bugale yezh, hag a lakas ar rei al da c'halle-gij. Douz ma vo ezhomm eo vo sozet diverzhell'ev kampoù all e gallez grommet brezhoneg e-barzh. Al gennet c'hall adalec brezhoneg has anvou e bugale o dije c'hoant kemer perzh er c'hamp. Chaevezout a rano, e c'hamp brezhonek all sozert gant Orlan Diwan, a Trégonoù, met n'eus vloaz e vo day en am glevout pisiozh gant Orlan Diwan en am glevout pisiozh gant Orlan Diwan en am glevout pisiozh. Taboz. 29 01 55.

Le macaron BZH/EUR

Une nouveauté; ce macaron autocollant pour les voitures, associant Bretagne et Europe. Chaque macaron: 10 F + TVA. Envoyer à Armor avec une enveloppe timbrée portant votre adresse.

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 95

COURRIER

Nationalité et citoyenneté

"Abonné à Armor magazine, j'ai reçu récemment le numéro de mars. Mon attention a été attirée par un article page 4, rédigé par M. Hervé Morvan Le Borgne. Si j'ai bien compris la démarche de l'auteur (sauf on jamais avec les "spécialistes"), il s'agit d'attirer l'attention des lecteurs sur le sens des mots Nationalité et Citoyenneté. Soit. Pour nous convaincre, il cite le cas de M. Koffi Yamgnane et de celui de M. Makoto Nogushi, personnages sans aucun doute tenants à notre nation. Je suppose qu'ils sont français par naturalisation, l'auteur n'en souffle mot, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un cas très banal. Par contre M. H. Morvan Le Borgne glisse insidieusement une remarque désobligeante à l'égard de M. J. M. Le Pen, personnage politique connu. Je ne prétends pas me faire l'avocat de M. J. M. Le Pen, mais cette remarque fort contestable est simplement l'affirmation d'une opinion politique. Or, à ma connaissance, les prises de positions politiques n'ont pas leur place dans Armor magazine. Le signataire de l'article a parfaitement le droit de penser ce qu'il lui semble, il a parfaitement le droit d'affirmer ses idées, mais pas dans Armor magazine.

J'ajoute que je ne reconnais à personne le droit de décimer des "labels de qualité" sur le point de savoir si X ou Y est un vrai breton, un vrai français ou si la reconnaissance d'appartenance à la nation existe ou non.

D'autre part, que viennent faire dans Armor magazine ces considérations sur l'Allemagne ?

Reconnaissons cependant que l'auteur de cet article a eu l'honnêteté de choisir un sujet parfaitement adapté au contenu "Gallimatas". Comme le dit si élégamment l'auteur "alors, puisque l'on nous a privés de notre langue, parlons un français clair". Je me suis efforcé de le faire. Veuillez croire... YVES CALVE - Paris.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner
 Pont Saint-Jacques - B.P. 419
 22404 LAMBALLE CEDEX
 M.
 Profession
 Adresse
 souscrit à un abonnement d'un an à
 "ARMOR magazine" à partir du mois de
 et verse 150 F T.T.C. (ordinaire) ou 300 F (soutien) par :
 - chèque bancaire
 - chèque postal
 - virement au C.C.P. Armor : 2691 - 70 Y Rennes
 Rayer les mentions inutiles.

aliamm

(Directeur : Ronan HUON)
 REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
 EN LANGUE BRETONNE
 Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
 16, rue des Fours - CHAUX - 35400 ST-MALO
 C.C.P. 5349-06 Paris

Pour un grand journal d'esprit breton

"Je suis professeur d'Anglais à Redon, bretonnant et faisant partie de l'UGB (Union bretonne ar Golemenn brezhonek). Le sort de la Bretagne m'est toujours cher et je suis attentivement son évolution économique et culturelle. Nous nous trouvons actuellement à une croisée. Celle de l'Europe naissante en tant qu'entité. Que deviendrons-nous au sein d'elle ? L'Europe est porteuse d'espoirs mais aussi de dangers. Celle de devenir celle des technocrates, des éternels technocrates qui font la pluie et le beau temps en notre monde occidental. Le profit d'un grand Ouest incolore et inodore, concocité dans les bureaux parisiens et qui ne tiendra nullement compte de l'humain.

La Bretagne aussi peut reconnaître une formidable vitalité, si nous savons nous organiser. Il faut y croire, il faut s'en donner les moyens. Je voudrais, ici, vous parler de média. Il y a quelque chose qui fait cruellement défaut en Bretagne actuellement, c'est un journal (quotidien ? hebdomadaire ? mensuel ?). Je ne veux pas parler de magazines, car nous en avons de bons (Armor, Ar Men, La Chasse-Marin) ; ni de presse en langue bretonne, car elle est multiple, bien qu'étant à faible tirage. (...) Un journal donc de langue française mais fait dans un esprit breton. Deux grands journaux tiennent le parvis actuellement, comme vous le savez - Ouest-France et Le Télégramme. A mon avis, le second ne vaut rien. Ouest-France n'est pas un mauvais journal en soi (il est même jugé comme le meilleur quotidien régional) mais s'il est publié au niveau du grand Ouest, il est ni régional, et surtout ni breton. C'est un journal de l'Ouest, qui !

Les nouvelles internationales sont bien traitées. La page Bretagne est anecdotique, de second ordre. L'omniprésence étant laissée à Paris. Nous avons besoin d'un journal qui réfléchisse et qui donne la parole et qui parle de ce qui se passe en Bretagne. De tous les secteurs économiques, de toute la vie culturelle, fait dans un esprit qui est le nôtre et non pas dans un esprit provincial et de patronage.

Nous avons assez de gens de valeur ici pour créer un journal de valeur. En un mot, dans la chance qui nous est laissée, nous devons nous sortir de notre passivité séculaire. Tirer un bon journal qui parle de tout ce qui se passe en Bretagne, dans un esprit d'impartialité. En prenant peut-être modèle sur la télévision britannique qui sait tirer sa force d'une information simple et intimiste (...). JAKEZ ERWAN MOUTON, rue du Dr Roux, St-Malo.

Nés pour payer

"Les élèves de BTS du lycée agricole ont organisé le 6 mars "une journée de l'eau" à Pontivy qui a été réellement médiatique. La salle des fêtes était pleine et des personnes debout faute de place.

Le problème s'agit sur tous les fronts, mais si l'Agence de Bassin et la DASS consentent enfin à le prendre en compte, les responsables de l'agriculture, au ministère, malgré les apparences, continuent sur la même lancée. J'en donne pour exemple cette hormone que l'INRA veut administrer aux vaches laitières, ce qui en réduirait considérablement le nombre, ainsi que celui des agriculteurs-éleveurs... Voyez un peu les conséquences de l'administration de cette hormone, en Bretagne ! Et je ne parle pas des conséquences sanitaires, habituellement passées sous silence par les promoteurs... Comme toujours, depuis 25 ans, on lance ces catastrophes, combien de fois trompés. Comment, alors, s'étonner de la dégradation des saines et du déficit étrangers qui ne cessent de maintenir à cause de lourds handicaps de santé... ? Tous les chefs d'entreprise pourraient décrire cette façon d'abuser des Français, tout de même assez odieuse. Le parti au pouvoir qui encourage ces pratiques, autant que son prédécesseur, ne les fera pas connaître aux Français et Bretons, nés pour payer". EDITH PEREV, NOU, Auquinn, 56300 Naillac.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir par le 25 du mois précédant le mois de parution

ARMOR MAGAZINE - AVRIL 1990 96

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (SNPR)
 Directeur - rédacteur en chef
 YANN POILVET

- * Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 22404 Lamballe Cedex - T. 96.31.20.37 +
- * Renezeh, skridaozerezh, mererezh, bruderezh : Pont Saint Jakc'z - B.P. 419 22404 Lambal Cedex Pg. 96.31.20.37 +
- * Télécopie : 96 31 22 12

- * Éditeur : SOPEL SARL au capital de 20 000 F (personnes associées : Yann Poilvet, Anne Edith Brevedan, Dorée - 90 ans à partir du 12 juin 1974. Gérant : Yann Poilvet
- * N° ISSN (International standard serial number) : Fr 0046-0966-94-0107735-X
- * N° CPPAP 70 506
- * N° SIRET : 302306741 00018

* Secrétariat général et publicité

Thérèse Dupont
 * Administration
 CATHERINE BOTREL

* Rédactrice en chef
 ANNE-EDITH POILVET
 assistée de JACQUES LE SOUDER et ANDRÉ GEORGES HAMON

et de Hervé le Borgne, Yann Brekelen, Armel Calvé, Jean Cesari, Guy Chevalier, Christine Delattre, Philippe Derennes, Louis Frevrier, Pierre Le Goff, Serge Goffaich, Lespél Goyet, Patricia Hamon, Georges Liorz, Hélène Maurice, Gilles Morin, Thérèse Morvan, Myriam Octave Lohic, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Michel Philippouneau, Sylvain Philippouneau, Alain Robert, Yves Robert, René Sauvaget, Daniel Trehic

* Publicité
 D. Chapalain, Christiane et Frédéric Flamin, Gérard Gaultier, Patricia Legrandjacques, Robert Lemay, Jean-Claude Paoli.

- * Abonnement d'un an : 150 francs
- * Abonnement de soutien : 300 francs
- * Abonnement pour l'étranger : 210 francs
- * Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- * Changement d'adresse : 20 francs (pondre la dernière bande)
- * C.C.P. Armor Magazine : Rennes 2691 70 Y
- * Textes et publicités : doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution
- * Armor-Magazine ne publie pas de communications
- * Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus
- * Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse
- * Les textes signés s'engagent leurs auteurs
- * La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse
- * La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine
- * Seules les personnes titulaires de la carte nullepart 1190 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine
- * Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avéré
- * Le bulletin d'abonnement est ci-contre

- * Diffusion : N.M.P.P. - Bbl. gares - Dépôts directs - Abonn. Services
- * Imprimeurs : Saint-Michel Z.A. Le Hazard, rue M. Seguin, Tréguier - Tél. 96 61 42 68 N° imp. 1360
- * Photographie : Graph'Arts Z.A. les 4 Vents - Ploë
- * Rener ar getaouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.



ACCUEILLIR & SOIGNER

1, rue Comte de la Garaye - B.P. 148 - 22104 DINAN Cédex - Téléphone 96 39 22 59


CHIRURGIE GÉNÉRALE
 CHIRURGIE DIGESTIVE
 CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
 CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
 CHIRURGIE MAXILO-FACIALE
 CHIRURGIE OPHTHALMOLOGIQUE
 CHIRURGIE O.R.L.
 CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
 CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE
 CHIRURGIE UROLOGIQUE

ALGATHERMES
 ANGIOGRAPHIE NUMÉRISÉE
 ANESTHÉSIE-RÉANIMATION
 ÉCHOGRAFIE
 ENDOSCOPIE
 KINÉSITHÉRAPIE
 LIPOPLASTIE
 PHLEBECTOMIE
 RADIOLOGIE, SCANNER
 RHUMATOLOGIE, SÉNOLOGIE

ASSURE LES URGENCES 24 h./24



Anticiper,
c'est notre 6ème sens.

 **CRÉDIT AGRICOLE**
Le bon sens en action.

ENTREPRENDRE EN BRETAGNE AVEC LE GROUPE PARADIS

Chaque année apparaissent en BRETAGNE de nombreuses nouvelles PME et commerces de détail auxquelles s'ajoutent 5 000 entreprises artisanales. Plusieurs milliers de personnes sont donc lancés dans une aventure qui subsiste dans notre monde réglementé. La loi du 29.12.72 a généralisé l'obligation d'affilier le personnel cadre et non-cadre des entreprises à un régime ARRCO. Vous disposez seulement d'un délai de 3 mois à compter de la date de constitution de votre entreprise pour choisir librement votre régime de retraite si vous n'êtes pas rattaché à une caisse professionnelle.

Ce choix est capital pour l'avenir de vos salariés. L'ANEP, l'une des plus importantes institutions membre de l'ARRCO (Association des Régimes de Retraites Complémentaires) fortement implantée en BRETAGNE est habilitée à recueillir votre adhésion. L'IRNIS est la seule Institution ARRCO compétente, membre de l'UNIRS (Union Nationale des Institutions de Retraites de Salariés) habilitée à recueillir les adhésions des Entreprises qui n'ont pas rempli leurs obligations dans le délai imparti sur les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine.

irnis



anep

91, rue de Paris
35000 RENNES
Tél. 99 38 30 88

éditions
SOPEL

La revue de
QUÉVERT



LE CENTRE HOSPITALIER DE
TREGUIER

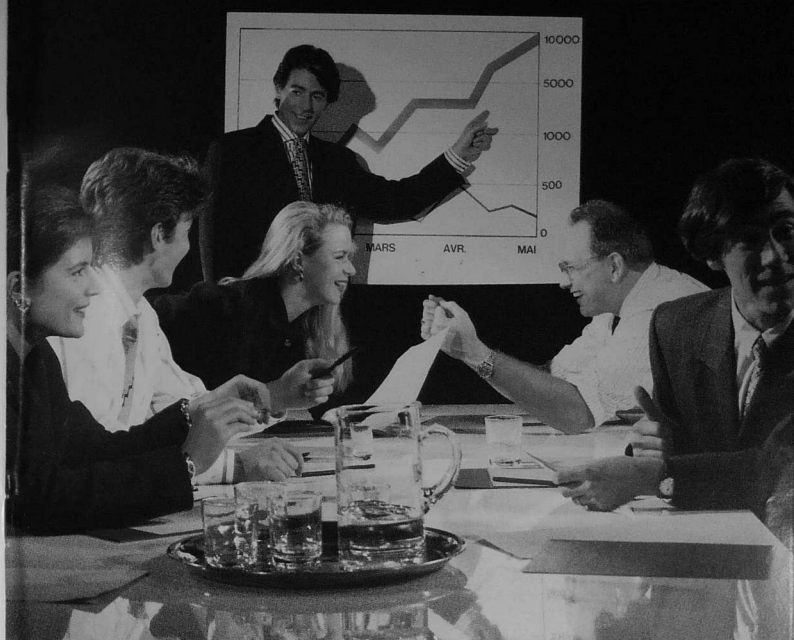


vous
accueille...

sopel
l'éditeur
des collectivités bretonnes
CONSULTEZ-NOUS

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 419
22404 Lamballe Cédex - Tel. 96 31 20 37 +
Fax 96 31 22 12

Avec le N° Vert, le succès répond à l'appel.



Le Numéro Vert est l'outil marketing performant des entreprises dynamiques. Sa simplicité et sa souplesse d'utilisation offrent un large champ d'utilisations, aussi bien pour la communication avec vos collaborateurs en déplacement, que vers votre réseau de distribution ou votre clientèle.

Optimisez l'impact de vos campagnes publicitaires et promotionnelles, améliorez la qualité de vos relations avec vos clients, ou vos prospects : le Numéro Vert renforce votre image et augmente votre chiffre d'affaires. Avec le Numéro Vert, le succès répond à l'appel.

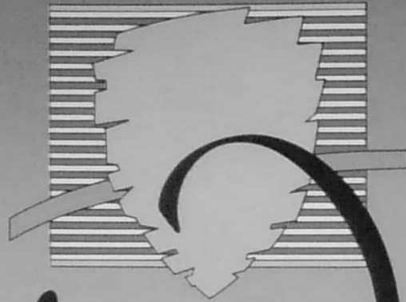
Pour toute information complémentaire, contactez votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM ou appelez notre Numéro Vert national :

Numéro Vert 05 00 00 01

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Dans Quimper Bienvenue au Domaine

LE DOMAINE



Saint-Yves

**DU STUDIO
AU 5 PIÈCES DUPLEX**

DÈS L'ENTRÉE DU DOMAINE SAINT-YVES, VOUS RESSEN-
TIREZ TOUT LE CHARME DE CET ESPACE PRIVILÉGIÉ.
POUR QUE CALME ET CONFORT S'HARMONISENT, TOUT
A ÉTÉ PENSÉ : PAYSAGÉ, LE DOMAINE EST PLANTÉ ET
ARBORÉ.
LA RUE DE KÉREON EST À SEULEMENT QUELQUES

MINUTES À PIED.
VOUS ÊTES DANS QUIMPER ET C'EST POURTANT UN
AUTRE UNIVERS.
CE CHARME DONT VOUS PROFITerez AU SAINT-YVES
SERA UNIQUE À QUIMPER.
BIENVENUE AU DOMAINE.

 **ESPACE**
Espacil

2, rue Jean-Jaurès • 29000 QUIMPER • Tél. 98.90.42.50